Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LE TIRAGE DU "SOLEIL" en fait le premier journal à l'est de Montréal

40e ANNEE—No 7 — EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, MERCREDI 7 JANVIER 1931 — CIRCULATION EN NOVEMBRE 52,636—PRIX: DEUX CENTINS

L'ASSEMBLEE DE DRUMMONDVILLE FUT UN SUCCES COMPLET

Faits divers de partout

UNE FILLETTE SE NOIE

Lowell, 7. — Thérèse Lacourse, 5 ans, fillette de M. et Mme Alfred Lacourse, 104 rue Martin se noya accidentellement lorsque la glace du ruisseau Beaver se brisa sous son poids et qu'elle s'enfonça au fond de l'étang.

Annette Martin, 5 ans, 103 rue Martin, compagne de la victime au moment de l'accident, avertit des patineurs qui se trouvaient plus loin et on commença immédiatemnt la recherche de la fillette.

Vers les 2 heures on avertit la police. L'inspecteur Maher, les policiers Clark, Lynch et deux autres se rendirent en toute hâte à l'étang. On prit des renseignements suffisants pour assurer la certitude du rapport et on commença immédiatement à fouiller le ruisseau avec des crochets.

IL SE SAUVE JUSTE A TEMPS

Pittsfield, 7. Frank-C. Delaney, avocat, 829 Park avenue, New-York, conduisait son auto sur le lac Mahkeenac, hier après-midi, lorsqu'il entendit soudain un craquement de la glace sous ses roues d'arrrière. Il sauta vite en bas de l'auto et si mit à fuir à toutes jambes. Rendu en sûreté, il entendit un grand craquement et il se retourna. C'était son sedan qui, disparaissait dans 50 pieds d'eau, à quelque 300 du rivage. L'auto vaut $2,000. On tentera de la repêcher.

COMMENCEMENT D'ASPHYSIE

Fall-River, 7. — En revenant de l'église hier matin Mme Emile Brodcorn, 212 rue East Main, Fall-River, a trouvé son frère, Ovila Côté, âgé de 65 ans, étendu sur le plancher de sa chambre, inconscient. Chacune des pièces du logement habité par le frère et la soeur était remplie de fumée s'échappant de la fournaise. L'accident est attribué à l'emploi d'un combustible nouveau.

Des constables accoururent vivement à l'appel de Mme Brodcorn, et on pratiqua la respiration artificielle. Ce n'est qu'après deux heures de travail que la respiration se rétablit.

On nous assure que M. Côté, qui est sous les soins du Dr J.-E. Mercier, est hors de danger.

TUE PAR UN TRAIN

St-Jean, N.-B., 7. (D. N. C.)— Mme Parker-B. Nason, de Tracy, à été tuée instantanément à 50 milles de cet endroit, lorsqu'elle fut frappée par un train spécial du Canadien Pacifique. Son époux et 12 enfants lui survivent.

Mme Nason marchait sur la voie ferrée et évidemment n'entendit point le train qui s'approchait. Le coroner Duplessis a décidé qu'une enquête n'était pas nécessaire et que la mort avait été purement accidentelle.

UNE CHUTE DE 200 PIEDS

San Diego, Cal., 5. — Une mère et ses trois enfants ont perdu la vie, hier, à Dulzura, à 30 milles d'ici, alors que l'auto dans laquelle ils étaient tomba dans un canyon, à une hauteur de 200 pieds. Ce sont: Mme Mary-H. Turner, 28 ans; Frances, 4 ans, et Georges-Edouard, 19 mois, tous de National City. Ira Turner, le père, souffre de contusions et coupures.

LA GRECE A TREMBLE

Athènes, 7. — Un tremblement de terre a causé de graves dégâts à Corinthe où des maisons de l'ancienne ville se sont écroulees. Dans le village d'Asso, dix maisons et l'église ont été détruites. Le séisme a été ressenti également à Sparte, Colamata et Tripoli.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Radio
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles de Lévis
Sixième et 7e pages
Finance
Huitième page
Page des enfants
Neuvième page
Nouvelles diverses
Dixième page
Nouvelles diverses
Douzième page
Page féminine quotidienne
Quatorzième page
La vie sociale
Dans nos théâtres
Nouvelles diverses
Quinzième page
Nouvelles des centres ruraux
Seizième page
Nouvelles diverses
Dix-septième page
Nouvelles maritimes
Chez les ouvriers
Dix-huitième et 19e pages
Sport
Vingtième page
Petites annonces classées
Vingt-unième page
Naissances et Décès
Nouvelles diverses
Vingt-deuxième page
Nouvelles générales

DEFICIT DE $628,000 EN ONTARIO

Toronto, 7, (Spéciale) — Pour la seconde fois en cinq ans le trésorier de l'Ontario a dû annoncer un déficit. C'est à l'hon. E.-A. Dunlop que cette tâche peu agréable échut avec la présentation de l'état des finances ontariennes pour l'exercice expiré le 31 octobre dernier. Ce fut la première déclaration à ce sujet avant la session qui commencera bientôt. Le déficit est de l'ordre de $628,000, produit par la différence entre un revenu ordinaire de $57,325,000 et une dépense ordinaire de $57,953,000.

Au cours des 17 dernières années les exercices financiers se soldèrent en Ontario dix fois par des déficits et sept fois seulement par des surplus.

"L'année qui vient de s'écouler a été difficile pour les gouvernements comme pour les individus, dit M. Dunlop dans une déclaration faite à la Canadian Press. Nous avons dû faire face à un état de choses inusité, et nous sommes encore au fort du "rajustement" qui devait suivre les spéculations effrénées de l'année précédente".

DIX HYDRAVIONS ONT FRANCHI L'ATLANTIQUE

L'escadrille italienne est passé de la Guinée au Brésil en 17 heures de vol. — Deux machines désemparées sont obligées d'amérir en cours de route.

A NATAL

Rome, 7.—(A. P.)—L'agence italienne officielle Stefani fait rapport aujourd'hui que deux hydravions de l'escadrille Balbo durent amérir au milieu de l'océan, mais sans subir d'avaries et sans que leurs équipages eussent de mal. L'une des machines était pilotée par le capitaine Donadilli. Elle dut descendre par suite d'une défectuosité du radiateur, qui perdait de l'eau. L'autre machine était sous la conduite du capitaine Baistrochhi. On ignore la nature de l'accident qui la força à amérir.

Natal Brésil, 7.—(Spéciale) — En 17 heures de vol dix des douze hydravions de l'escadrille Balbo ont franchi hier l'Atlantique, amérissant heureusement dans le port de Natal en présence d'une grande foule. Le point de départ avait été Bolama, Guinée portugaise. Les dix machines arrivèrent sans encombre après avoir parcouru 1,875 milles. Après un repos de trois jours à Natal l'escadrille italienne repartira pour Rio de Janeiro. Ayant quitté la côte africaine avant l'aube hier matin, elle arriva ici entre 4 h. 15 et 4 h. 30 de l'après-midi (2 h. 15 et 2 h. 30 EST).

L'ARRIVEE A NATAL

Natal, Brésil, 7.—(A. P.)—Les Brésiliens émerveillés contemplent aujourd'hui les 10 gros hydravions italiens arrivés hier d'Afrique. Trois sont noirs, trois verts, deux rouges et deux blancs. Aucune parait avoir souffert du rude trajet de 1,700 milles accompli. Ils étaient douze au départ, mais l'un dut amérir non loin de Bolama, où il fut ramené par un des vaisseaux italiens mouillés sur le parcours. Une défectuosité du moteur força l'autre à descendre au large des rochers St-Paul, à 475 milles de Natal. Un croiseur italien l'a secouru et le transporte maintenant à Fernando do Noronha, île brésilienne qui sert de colonie pénitentiaire, à 125 milles d'ici.

C'est le général Balbo, ministre de l'air et chef de l'escadrille, qui fut le premier à amérir ici sur les eaux de la rivière Potengy, à 4 h. 15 de l'après-midi (2 h. 15 EST), 17 heures et quart seulement après le départ de Bolama. Cinq autre amérirent un moment après, et à 4 h. 30 les 4 derniers s'amenèrent.

Lorsque le général et ses compagnons, enchantés de l'issue presque entièrement heureuse de leur hasardeuse entreprise, arrivèrent à terre, un cortège triomphal d'automobiles les accompagna jusqu'au centre de la cité, où ils reçurent l'hospitalité à Villa Cincinnato, demeure du gouverneur de l'état du Rio Grande do Norte, sous les fenêtres de laquelle la foule vient les acclamer longuement. Lorsque cet enthousiasme se fut apaisé un peu les aviateurs purent prendre enfin un repos bien gagné. Partout la ville était pavoisée aux couleurs nu Brésil et de l'Italie.

L'escadrille repartira probablement vendredi pour Rio de Janeiro. Le général Balbo a comme commandant en second le colonel Maddalena, qui fut le premier à apercevoir Nobile sur les glaces polaires en 1928.

Y EUT-IL UN ACCIDENT?

Buenos Ayres, 7.—(A. P.)— "La Nacion" reçoit de Bolama, Guinée portugaise, une dépêche disant que deux des machines de l'escadrille italienne vinrent en collision au large de Praiabranca hier, peu de temps après le départ pour Natal, que l'une chût en feu tandis que l'autre retournait à Bolama avec des avaries. La dépêche ajoute que le cadavre du pilote de l'une des machines fut recouvré hier. La censure gouvernementale a été levée aujourd'hui, mais les détails sur l'accident cachés, dit-on, pour ne pas alarmer les familles des aviateurs.

Praiabranca parait être l'une des îles Dissagos, situées au large des côtes de la Guinée portugaise.

Washington, 7. —(P.C.) — Au cours des 10 premiers mois de l'an dernier il est parti plus de monde pou. le Canada qu'il n'en est venu. Il ressort en effet d'une statistique publiée hier par le département d'Etat que les premiers furent au nombre de 50,558 et les autres de 47,661.

MAIRE DE TORONTO

M. W.-J. STEWART a été élu dernièrement maire de la Ville-Reine, mais son adversaire, l'ancien maire Sam McBride, demande un décompte à cause du peu de différence qu'il y a entre le nombre des votes accordés aux deux candidats.

LE TRANSFERT DES RESTES A NOTRE-DAME

La mise en bière du corps du maréchal Joffre. — Funèbre procession au son du canon. — Un arrêt à l'Arc de Triomphe. — Mgr Crépin reçoit le précieux dépôt au seuil de Notre-Dame.

LA NUIT A L'EGLISE

Paris, 7 (Spéciale) Le corps du maréchal Joffre, déposé dans un cercueil de chêne, a été transféré hier soir de la chapelle de l'Ecole militaire à Notre-Dame de Paris, où le service a eu lieu ce matin. Sur le cercueil on pouvait lire cette simple inscription: "Joseph Joffre, maréchal de France, 1852-1931".

Il était 8 heures hier soir lorsque l'Ecole militaire fut fermée au public et le corps déposé dans la bière pour être porté à Notre-Dame. Vingt gardes républicains portant des torches précédaient le corbillard noir que suivaient une fanfare militaire et huit gardes républicains à cheval.

A l'Arc de Triomphe tout illuminé, une foule estimée à 200,000 personnes attendait le passage du modeste cortège, qui y fit une halte de cinq minutes tandis que grondait au loin une salve d'artillerie. Au départ la foule rompit les rangs du régiment d'infanterie qui avait assuré le service d'ordre et suivit le corbillard jusqu'à Notre-Dame.

Là se tenait Mgr Crépin, qui reçut les restes mortels en présence des membres du gouvernement. Le cercueil fut ensuite déposé dans la chapelle latérale où avait également reposé le maréchal Foch. Aucun officier n'y monta la garde la nuit dernière, le corps du défunt étant confié à l'Eglise.

LE CONGRES DES INGENIEURS FORESTIERS

Fredéricton, N.-B., 7 janvier. (D. N. C.) — Le congrès de la Société des Ingénieurs Forestiers du Canada aura lieu dans l'édifice forestier de l'Université du Nouveau-Brunswick les 21 et 22 janvier. C'est la première fois que cette Société se réunit dans le Nouveau-Brunswick. Des ingénieurs éminents du Canada et des Etats-Unis assisteront à cette réunion. Un comité a été nommé pour préparer les détails du conrès et c'est M. G.-H. Prince, sous-ministre du département des terres de la Couronne, qui en est le président. La Société des ingénieurs forestiers du Canada a été fondée en 1908 avec 35 membres. Elle en compte aujourd'hui 360 dont 46 ont reçu leur éducation à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Devant une foule d'auditeurs logés en six salles, plusieurs membres du gouvernement de Québec font valoir les nombreuses oeuvres qu'eux-mêmes et leurs prédécesseurs ont accomplies pour le plus grand avantage de la province. — L'hon. Premier Ministre fait une vibrante apologie du régime libéral — Les honorables H. Laferté, J.-E. Perrault et Godbout sont écoutés avec le plus grand intérêt et longuement applaudis.

REPONSES VICTORIEUSES AUX INSULTES DE L'OPPOSITION

Drummondville, 7.—(De notre envoyé Spécial)—Plus de mille personnes, réunies au théâtre Rialto et des milliers d'autres groupées dans une demi-douzaine de salles situées aux points stratégiques de la ville ont entendu et applaudi, lundi soir, le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, et trois de ses collègues, M. Hector Laferté, député du comté de Drummond et ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, le héros de cette belle fête libérale; M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines et M. J.-Adélard Godbout, le jeune ministre de l'Agriculture, exposer la politique du parti.

Des milliers d'autres auditeurs, par toute la province, ont participé à la manifestation, grâce au radio, et, vers la fin des discours, des télégrammes vinrent de partout pour féliciter le président M. Walter-A. Moisan, maire de Drummondville, du succès remporté par sa soirée et de la qualité de la réception.

M. Taschereau, dans un discours très solide, qui fut vigoureusement applaudi, a réfuté les accusations portées contre le gouvernement par le chef de l'Opposition, M. Camilien Houde, au sujet de la façon dont le Labrador et celle des écoles juives et il a pris à partie le leader Houdiste au sujet de son attitude sur la mise en œuvre du capital américain pour contribuer au développement de nos ressources naturelles.

Fait à noter, le fils de Sir Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, M. Dick Squires, invité du maire Moisan, était sur la scène au milieu des invités lorsque M. Taschereau traita de la question du Labrador.

Le premier ministre, qui venait de Montréal où il avait passé la journée aux bureaux du gouvernement, fut reçu à la gare par le maire Moisan et les notables de Drummondville. L'Harmonie de Drummondville se mit en tête du cortège qui traversa la ville, pavoisée pour la circonstance, et conduisit le premier ministre et ses collègues au Manoir Drummond.

Au commencement de l'assemblée, une magnifique gerbe de roses rouges fut présentée au premier ministre par une gentille fillette de l'Orphelinat de Sainte-Croix, dirigé par les Sœurs Grises de Nicolet. La fillette avait deux petits bambins comme chevaliers servants et elle débita avec beaucoup de grâce, un petit discours qui fut reçu par les applaudissements de l'assistance. La fillette, avant de terminer, invita le premier ministre et ses collègues à aller visiter l'institution dont elle est une des pensionnaires et M. Taschereau se rendit à son désir, le Jour des Rois, au matin après la messe. Les religieuses sont à l'étroit dans leur maison et elles ont demandé au gouvernement diverses faveurs qui, nulle doute, seront prises en sérieuse considération par le premier ministre, ainsi que deux autres, faites par le maire Moisan, au sujet de la construction d'un Palais de Justice à Drummondville et le parachèvement de la route Drummondville-Saint-Hyacinthe en surfaces permanentes.

MM. Laferté et Perrault ont exposé avec beaucoup de logique et d'enthousiasme les oeuvres accomplies par le gouvernement libéral sous la direction de M. Taschereau. M. Perreault s'est surtout attaché à faire ressortir les progrès accomplis par la province depuis dix ans que M. Taschereau a pris les rênes du gouvernement.

Quant au jeune ministre de l'Agriculture, il a commenté, avec sa précision habituelle et son langage clair, le programme qu'il entend suivre pour améliorer le sort de la classe agricole. Chacun des discours de M. Godbout lui vaut un nouveau succès et le jeune ministre s'affirme de plus en plus comme l'un des plus habiles débaters du Cabinet.

Sur la scène du théâtre, aux côtés du maire Moisan qui présidait, on remarquait : M. L.-A. Taschereau, M. J.-E. Perrault, M. Hector Laferté, M. J.-A. Godbout, le Dr Ernest Poulin, député de Laurier, M. J.-A. Savoie, député de Nicolet, M. A. Thurber, député de Longueuil, M. Wilfrid Girouard, député fédéral de Drummondville-Arthabaska ; M. J. Rhéaume, député de Saint-Jean-Iberville, M. Alfred Legault, échevin, du comité d'organisation libérale, de Montréal, le Dr J. Rajotte, le Dr Lane-Carpentier, le Dr J. Garon et le Dr L. Elis, de Drummondville, et plusieurs autres personnes.

A la fin de l'assemblée, comme l'heure était avancée, le premier ministre s'excusa auprès de la population de langue anglaise de ne pouvoir faire un discours dans sa langue, mais il leur promit, pour très bientôt, une assemblée tout en anglais quelque part dans les Cantons de l'Est.

M. WALTER-A. MOISAN

Le maire de Drummondville, M. Walter-A. Moisan, proposé comme président de l'assemblée par l'hon. Hector Laferté, annonce qu'une gentille fillette va présenter des fleurs à l'honorable Premier ministre. La petite fille s'acquitte de sa tâche avec grand succès et dans des paroles bien senties, offre une belle gerbe de roses rouges à M. Taschereau et ses remerciements à M. Laferté député du comté. Cette élève de l'hospice local, présente ses hommages au nom des humbles dont le gouvernement libéral prend si grand soin.

M. Walter Moisan souhaite ensuite la bienvenue à M. Taschereau au nom de Drummondville et de toutes les paroisses du comté; il souhaite aussi au premier ministre, comme c'est la coutume chez nous à l'occasion du premier de l'an, une bonne et heureuse année et de rester longtemps à la tête des affaires provinciales. Il inclut dans ce témoignage d'estime les honorables M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie; J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Hector Laferté, député du comté de Drummond et M. Wilfrid Girouard, député-fédéral de Drummond-Arthabaska.

Tous les ministres sont longuement applaudis par la foule.

PROGRES DE DRUMMONDVILLE

Depuis 1920, poursuit M. Moisan, Drummondville a augmenté de 2,000 à près de 11,000 âmes, cette progression ascendante n'a pas diminué, mais, comme sa population a augmenté, ses besoins ont aussi augmenté en proportion. Drummondville a donné naissance à trois petits villages qui ont des besoins, mais M. Moisan se dit assuré que la province les aidera.

Une autre question qui tient au cœur de Drummondville, c'est la construction d'un Palais de justice, combiné avec l'hôtel de ville. M. Moisan se dit assuré que le premier ministre en permettra la construction.

A M. Perrault, M. Moisan demande la construction d'un pavage permanent sur la route de Drummondville à St-Hyacinthe. Il désire aussi l'agrandissement de l'hospice local et se dit certain que le premier ministre se rendra à sa demande.

M. Moisan exprime aussi la loyauté de Drummondville à la politique libérale et à son chef. Il rappelle la visite du chef **provisoire** du parti conservateur. Cette assemblée de M. Houde à Drummondville à tourné au bénéfice du parti libéral et non du parti conservateur (app) "Ce chef du parti des couleuvres", dit le maire de Drummondville, a prouvé que sa réputation est surfaite (app.).

M. Moisan demande à tous de se parter à l'attaque lors de la lutte qui s'annonce et se dit assuré de la victoire aux prochaines élections.

LE Dr ARTHUR RAJOTTE

Le Dr Rajotte, de Drummondville, souhaite à son tour la bienvenue aux membres du cabinet provincial et remercie le gouvernement de tout ce qu'il a fait pour aider au developpement si rapide de Drummondville. Il affirme que se serait retrograder que de voter pour les conservateurs qui sabotent tout depuis leur avènement au pouvoir. Il accuse M. Houde d'empoisonner la jeunesse par son fanatisme anti-social et fait appel à l'élément bien pensant de la province pour conserver au premier ministre toute la confiance qu'il mérite.

M. WILFRID GIROUARD

Le député fédéral de Drummond-Arthabaska souhaite à tous une bonne année puis il fait allusion à la période difficile que nous traversons. Il rappelle les promesses faites par M. Bennett au pays lors de dernières élections et demande si la nation est dans une situation meilleure depuis l'avènement au pouvoir des conservateurs. Au contraire, l'ouvrier est dans une situation cent fois pire que celle où il était l'été dernier, nous n'avons eu, aux mains des "bleus" que mécomptes et déceptions. M. Girouard fait un parallèle entre cette politique conservatrice et la politique intègre et progressive de M. Taschereau et de ses collègues, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu faire pour améliorer le sort de l'ouvrier et du cultivateur. Un tel gouvernement mérite l'appui solide et généreux de toute la population, dit-il.

L'HON. HECTOR LAFERTE

Le sympathique député de Drummondville est accueilli par des vivats chaleureux et prolongés. Le héros de cette manifestation se dit heureux de se joindre à toute la population de sa ville pour souhaiter la bienvenue à M. Taschereau qui aura été le plus grand ministre que Québec ait eu depuis la Confédération". Il remercie ses administrés de la réception cordiale et spontanée qu'ils ont faite au premier ministre.

M. Laferté se joint aux orateurs qui l'ont précédé et les remercie des demandes qu'ils ont faites dans l'intérêt du comté. Il souhaite ensuite une bonne année à tous, surtout aux braves colons et aux pêcheurs qui tombent directement sous sa juridiction.

Depuis 15 ans, M. Laferté représente son comté natal de Drummondville, où il a succédé à son père et il est heureux de revenir vers ceux à qui il doit une grande reconnaissance pour la confiance qu'ils ont mise en lui. Le ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries ne veut pas rappeler tous les octrois qu'il a obtenus pour Drummondville, il sait que les siens ne sont pas des ingrats.

M. Laferté s'adresse ensuite à ses électeurs et leur demande de bien peser, lorsque l'heure de la lutte sonnera, ce que les conservateurs ont fait et ce que les libéraux ont accompli. Ils réaliseront que c'est le parti libéral qui a donné à l'ouvrier la loi des accidents du travail, la loi du vote libre et secret, et toutes les lois sociales qui protègent l'ouvrier et le fermier.

Dans le domaine de l'agriculture, le parti libéral, par MM. Caron et Perron et aujourd'hui, par M. Godbout, a fait plus qu'aucun gouvernement n'a jamais fait pour les cultivateurs, de l'aveu même de l'"Union des Cultivateurs", l'organe officiel de la classe agricole, dans son édition du 10 décembre dernier.

M. Laferté fait allusion à une récente assemblée tenue à Drummondville par les conservateurs. Le nouveau député de Hundingdon, M. M.-B. Fisher encourageait les électeurs à battre M. Laferté, en disant: "C'est très facile de battre un ministre, je viens d'en battre un": "Je l'invite pour la prochaine lutte", dit M. Laferté, "mais je crois qu'il ferait mieux de rester dans son comté où il aura assez de fil à retordre".

LE RAPATRIEMENT

Le ministre de la Colonisation commente ensuite ce que son département a fait pour le rapatriement des nôtres émigrés aux Etats-Unis.

Dans les derniers 6 mois de l'année 1929, le département a rapatrié 131 familles composées de 725 personnes et, à ce sujet, le gouvernement fut félicité par les oppositionnistes, en Chambre. En un seul mois de l'année 1931, le gouvernement a rapatrié 151 familles composée de 725 personnes, qui ont rapporté chez nous $298,000. De plus, 350 familles, composées de 1,782 personnes, sont revenues sans qu'il en coûte un sou au gouvernement, ces familles ont rapporté ici, grâce à l'encouragement reçu des bureaux de placement du ministère, plus de $880,000.

M. Laferté rappelle ce que son département a fait pour les colons. Il a construit des chemins de colonisation, il a donné des primes de labour, et, dans ce domaine, Québec a ouvert la voie à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick qui calculent maintenant leur politique sur celle de Québec. On a dit que la colonisation se meurt, mais cela n'est pas vrai.

M. Laferte rappelle le mariage de plusieurs couples de colons le même jour dans une paroisse où il y avait 17 familles au mois d'août dernier. Il y en à maintenant 52 à cet endroit et la paroisse est des plus progressive.

"Ce n'est là qu'un exemple entre mille de ce que nous faisons pour les colons dans Québec, dit le ministre.

LES METHODES HOUDISTES

Le député de Drummond, qui a conduit la lutte libérale avec tant de succès, dans Maskinongé, fait ensuite allusion aux méthodes employées par les Houdistes dans ce comté. On a empêché des vieillards de voter et on a eu recours à toutes sortes de manoeuvres déloyales. Même des professionnels, à Ste-Ursule, ont dit : "Les municipalités ont contracté certines dettes envers le gouvernement, elles ne doivent pas payer ces dettes". "Ce sont des doctrines subversives comme celles la que les oppositionnistes prêchent."

Cependant, cette même paroisse qui avait toujours voté "bleu" a donné une majorité libérale le lendemain; ce qui prouve que les appels à l'esprit de justice des citoyens sont toujours entendus et les appels à la démagogie désapprouvés.

M. Laferté demande à ses amis du comté de se former en association li-

(Suite à la page 16, 1e col.)

ODIEUX ATTENTAT

Otterburn, Northumberland, Angl., 7. (A.P.)—La tête défoncée et le corps presque rôti, la jolie Evelyn Foster, 28 ans, fut découverte à demi inconsciente près des ruines fumantes de son auto près d'ici hier soir. Dans un court moment de lucidité, avant de mourir ce matin, elle raconta à son père qu'un étranger l'avait accostée mardi soir, lui demandant de le prendre dans sa voiture jusqu'à Newcastle. Il disait venir d'Ecosse.

A 14 milles environ de Newcastle l'étranger ordonna à la jeune fille de faire halte, lui assénant des coups de bâton sur la tête et la jetant sur le siège arrière, après quoi il mit le feu à l'auto, qu'il lança au bas d'une pente abrupte.

Miss Foster raconta à son père qu'elle était parvenue à ne pas perdre connaissance tandis que l'auto en flammes descendait. Il vint finalement donner sur un quartier de roc, où il s'arrêta. Elle parvint à se trainer hors du véhicule. Un chauffeur de taxi la vit et la conduit chez elle.

EN ROUTE POUR LES BERMUDES

Hampton Roads, Virginie, 7, (P..) — Le "Trade Wind", monoplan tout blanc que pilotent une jeune femme et l'homme qui lui enseigna le vol, a décollé dans l'obscurité ce matin pour les Bermudes, première étape d'un voyage qui doit le conduire à Paris en passant par les Açores. Le "Trade Wind" porte une charge payante de 200 livres consistant en produits alimentaires. L'originalité de l'entreprise consiste en ceci que ses auteurs prétendent prouver la possibilité d'un service transatlantique aérien pour fins commerciales.

Il était 6 heures du matin quand Mme Beryl Hart et le lieut. Wm-S. MacLaren firent glisser leur machine sur l'eau sombre du port au milieu des acclamations des aviateurs de la marine américaine. C'était le second essai du couple, dont une première tentative échoua samedi dernier.

L'avion, qui ressemble à un énorme oiseau blanc, survola en cercle la station quelques minutes avant de mettre le cap au large. Le temps était favorable et le lieutenant MacLaren était aux commandes.

LE MEURTRE DE BOUCHARD SERA-T-IL ALORS ELUCIDE ?

SAINS ET -SAUFS

Le maréchal de l'air, ITALO BALBO, commandant de la flottille de 12 avions italiens qui a entrepris une longue randonnée aérienne, vient d'arriver à Natal, Brésil, avec dix de ces avions. Les deux autres ont subi des accidents qui les retardent.

ECRASEE A MORT CONTRE UN POTEAU

Une mère de famille marchant paisiblement au bord d'un trottoir avec son bébé est soudainement frappée par un auto qui dérape.—L'enfant s'en tire sans grand mal.

UN CAS PITOYABLE

Boston, 7 — Mme Véronique Thibodeau, 34 ans, 4 Columbia Terrace, Cambridge, mère de 6 enfants, fut tuée, et sa fille de deux ans et demi Marillyn Ruth, fut projetée en bas de son carrosse lorsqu'elles furent frappée par une automobile, qui glissa sur le trottoir aux rues Linnaen et Gardner, à Cambridge.

L'auto conduite par Mme Catherine B. Richardson, 34 ans, 9 rue Edmonds, North Cambridge, épouse de George-W. Richardson, cloua la mère contre un poteau. L'enfant fut projeté en dehors du carrosse et sous l'auto. Ses blessures semblent plus douloureuses que dangereuses.

Frederick L. Murray, inspecteur de l'enregistrement des véhicules, un des premiers à arriver sur les lieux après l'accident, dit que la mère se tenait évidemment sur le coin du trottoir avec le carrosse en avant d'elle, attendant apparemment le moment propice de traverser la rue. Il dit que soudainement l'auto glissa 63 pieds, et écrasa Mme Thibodeau sur le trottoir.

Mme Richardson a été arrêtée sous accusation technique d'homicide et remise en liberté sous caution de $1,000. La police dit que son auto filait à une vive allure juste avant l'accident. Mme Richardson dit qu'elle conduisait son auto dans la rue Garden lorsqu'une autre auto s'approcha de la direction opposée. Afin d'éviter une collision, elle appliqua ses freins et son auto glissa.

La police dit que le mari de la victime est sans travail depuis quelque temps. L'aînée de leurs enfants, Marie, est âgée de douze ans. Les autres sont Mildred, 10 ans ; Kathleen, 8 ans ; Arthur, 6 ans et Claire, 4 ans.

Mme Thibodeau était partie de chez elle de bonne heure hier matin avec le bébé pour visiter des amis dans la rue Walden, à North-Cambridge, non loin de l'endroit où elle fut tuée. Son mari était resté au foyer avec les autres enfants.

L'aînée, Marie, reçut courageusement la triste nouvelle de la mort de sa mère, et elle se voua au soin des autres enfants. Lorsque la police du poste No 3 se rendit à la maison hier soir, pour voir si les enfants avaient ce dont ils avaient besoin, Marie les nourrissait et tâchait de faire dormir Kathleen, 8 ans, en l'absence de la mère.

Il appert que la famille est dans l'indigence, le père étant sans travail depuis plusieurs mois. Les autorités du bien-être public ont été notifiées et elles doivent faire une enquête.

Les assises criminelles se tiendront bientôt dans le Palais de Justice restauré de la Rivière-du-Loup.— Les causes sur le rôle sont peu nombreuses. — L'affaire du meurtre de Louis Bouchard de Saint-Onésime sera du plus haut intérêt.

LES ACCUSES

Rivière-du-Loup 7 (D.N.C.) — Le terme des assises criminelles à la Rivière-du-Loup s'ouvrira samedi matin, le 10 janvier et sera présidé par l'honorable juge Albert Sévigny. Les grands jurés cependant ne sont assignés que pour le 13 janvier et les petits jurés pour le 14.

La Couronne sera représentée par Me L.-P. Lizotte, C.R., assisté de Me Valmore Bienvenue, C.R.,

M. L.-P. Dugal agira comme greffier de la Couronne. Les prisonniers et les gardes seront sous l'autorité de shérif M. Jos. Hamel.

Le palais de justice a été tout restauré et la Cour Criminelle siègera pour la première fois après cette restauration.

Il y avait 10 causes d'inscrites pour le prochain terme mais cinq des prévenus ont choisi un procès expéditif. Il s'agissait dans ces cas d'accusations relativement peu graves.

Il reste donc les causes suivantes :
Le Roi vs P.-Eugène Dufour,: meurtre.
Le Roi vs Ludger Labrie, meurtre.
Le Roi vs Joseph Lizotte, homicide involontaire coupable.

Le Roi vs J.-B. Béangr, garde de boissons alcooliques pour une valeur de $2,200.00.

Philippe Labrie, Voies de fait causant des blessures graves. D'ici à l'ouverture du terme, d'autres causes seront peut-être inscrites.

Dans les deux premières causes, Dufour et Labrie, il s'agit du meurtre de Louis Bouchard, de St-Onésime, Kamouraska dont les deux prévenus sont accusés. On se souvient que Louis Bouchard a été assassiné dans sa voiture le 8 août 1930 et a été trouvé le lendemain le long de la route, baignant dans son sang. Cette affaire avait alors causé une émotion considérable dans toute la région.

Nos lecteurs seront tenus au courant des activités de la Cour durant le terme criminel.

UN DETRAQUE ECRIT DES LETTRES DE MENACE

Albany, N.-Y., 7.—Owen-D. Young fut constamment sous la surveillance de la police lorsqu'il visita sa famille, à Van Hornsville, N.-Y., près d'Utica, pendant les Fêtes. La police d'Etat des casernes G, à Troy, N.-Y., explique que le grand financier, président de la General Electric Co., a reçu une lettre le menaçant de mort à certaine date. La famille Young refuse de commenter.

New-York, 7.—(P. C.)—Le N. Y. Times annonce aujourd'hui : "Cinquante détectives au moins faisaient le guet hier soir pour découvrir l'inventeur aigri qui menaça de mort Owen D. Young, tête de la General Electric Co'y, et Mme Young, le Rév. Harry Merson Fosdick, de Riverside Church, et les fabricants de radio A. Atwater Kent et Powell Crosley, jr. Les endroits où s'embusquèrent les agents n'étaient pas connus du public.

Il a été révélé hier que cet inventeur depuis qu'il s'est mis à écrire des lettres, en a mis plus de 500 à la poste, quelques-unes signées à la plume, mais la plupart ne portant qu'une signature écrite à la machine. L'identité de cet épistolier n'est pas un mystère. C'est un homme qui ne manque pas de génie inventif, et qui vit présentement des royautés qu'il touche pour un appareil de ventilation qu'il a fait patenter.

LE COIN DU RADIOPHILE

Jeudi, 8 janvier

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

Rudy Vallée—WEAF
Esquisse Dramatique—WEAF
Victor Herbert—WJZ
Montre Hamilton—WABC
Heure Maxwell House—WJZ
Heure Van Heusen—WABC

Première colonne, heure de l'est.
Deuxième colonne, heure Centrale.

(POSTES DE L'EST)

WSB, Atlanta, 405—740 k.
9.00 7.00—Orch. Fleischmann-Vallée.
9.30 8.30—Maxwell House; Orch. Rolfe.
11.00 10.00—Amos-Andy; Keeley o.

WBAL, Baltimore, 283—1060 k.
7.00 6.00—Amos-Andy; Tastyeast; NBC
8.15 7.15—NBC.

WEEI, Boston, 509—590 k.
6.45 5.45—Oncles Abe et David.
8.00 7.00—Heure Fleischmann.
9.00 8.00—Arco Birthday Party.

WGR, Buffalo, 545—550 k.
8.00 7.00—WABC; Concert BBC.
10.00 9.00—Jewish Poet's corner.

WBEN, Buffalo, 333.1—900 k.
5.45 4.45—L'heure du Thé; Marchés.
6.15 5.15—NBC. (4 h. 45).
11.00 10.00—Nouvelles; Température.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.00 6.00—Amos-Andy; Tastyeast.
7.30 6.30—Phil Cook; Programme Helbros.
8.00 7.00—Los Amigos.
8.30 7.30—Plymouth.
9.00 8.00—Fanfare Armco.
9.30 8.30—Maxwell House Coffee prog.
10.00 9.00—Hollingsworth.
10.30 9.30—Bob Newhalls Sports.
10.45 9.45—Orch. Hôtel Gibson.
11.00 10.00—Prog. Old Master.
12.00 11.00—Prog. Castle Farm.

WHK, Cleveland, 215.7—1390 k.
8.30 7.30—WABC. (2 h.).
10.30 9.30—Joe & Ted; Orchestre.

WTAM, Cleveland, 280.5—1070 k.

Nouvelles par Radio

Ce soir à 6 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

SPECIAUX de JANVIER

Pardessus pour Hommes

En Jersey noir avec deux boucles, marque Dominion, première qualité garantie, pointures 5 à 11. Valeur de $3.50. Profitez-en pendant 4 jours....

$1.99

BOTTINES DE FEUTRE

Chaude chaussure en feutre pour hommes avec épaisses semelles de feutre et talons pouvant servir à tout ouvrage en dehors. Pointures 6 à 11. Valeur de $3.00. Prix spécial de janvier....

$1.99

Couvre-Chaussures pour DAMES

Très bon pardessus en jersette noir ou drab, tous les talons et toutes les grandeurs, 2½ à 7, mais non dans chaque ligne. Valeur de $2.50 jusqu'à $4.00. Votre choix....

.99

Souliers pour Fillettes

Bons souliers jaune ou noir avec courroies ou lacés, semelles de cuir ou Panco. Très bonne qualité, valeur de $2.00. Prix spécial....

$1.25

Couvre-Chaussuses pour ENFANTS

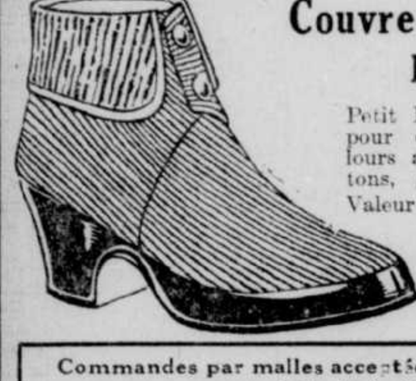

Petit Pardessus noir ou brun pour enfants, collet de velours attaché avec deux boutons, grandeurs de 6 à 10. Valeur de $1.75. Votre choix....

$1.25

Commandes par malles acceptées, moyenant 15 sous pour couvrir les frais d'expédition

JOS. PLAMONDON ENR.
110 ST-JOSEPH QUEBEC

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville

BONNE
LUNDI ET MARDI SOIR

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

5.00 4.00—In the Spotlight.
8.00 7.00—Fleishmann.
9.00 8.00—WEAF.
11.00 10.00—Programme local.

WJR, Détroit, 400—750 k.
7.00 6.00—Amos-Andy; Berrycrafters.
9.00 8.00—Star Dust; Maxwell House.
10.00 9.00—Radiantfire; Drame.
11.00 10.00—Orch.; NBC.

WWJ, Détroit, 326—920 k.
8.00 7.00—WEAF (2 h.)
10.00 9.00—WEAF (3 h.)

WXYZ, Détroit, 241.9—1240 k.
8.00 7.00—WABC. (4 h.)

WHP, Harrisburg, 209.7—1430 k.
9.00 8.00—Chrosites.
10.30 9.30—WABC, (1 h. 30).

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
6.00 5.00—Sports; Orchestre.

WOR, Newark, 423—710 k.
6.00 5.00—Oncle Don; Sports; Orch.
7.00 6.00—Concert; Sœurs Eiley.
7.30 6.30—Oroack's.
8.00 7.00—Symphonie Bamberger.
9.00 8.00—Old Gold.
9.15 8.15—Orch. de Salon WOR.
9.30 8.30—McAleer; Autour de monde.
10.15 9.15—I. Miller & Gus Van.
10.45 9.45—Globe Tertter; Orchestre.
11.30 10.30—Moonbeams.

WEAF, New-York, 455—660 k.
6.05 5.05—Orch. Black & Gold Room.
6.45 5.45—Oncles Abe et David.
7.00 6.00—Chant de l'hymne.
7.30 6.30—Prog. Niagara Hudson.
8.00 7.00—Orch. Fleischmann-Vallée.
9.00 8.00—Arco Birthday Party.
9.30 8.30—Moments mélodies.
10.00 9.00—Lucky Strike, orch.
11.00 10.00—Orch. Florence Richardson.
11.30 10.30—Orch. Duke Ellington.
12.00 11.00—Orch. Jack Albin.

WJZ, New-York, 395—760 k.
5.35 4.35—Marchés; Raising Juniot.
6.15 5.15—Orch. Peter van Steeden.
6.45 5.45—Lowell Thomas.
7.00 6.00—Amos 'n' Andy.
7.15 6.15—Tastyeast Jesters.
7.30 6.30—Phil Cook.
7.45 6.45—Friendly Five Footnotes.
8.00 7.00—First Nighter.
8.30 7.30—A être annoncé.
9.00 8.00—Orch. Kniox-Dunlap.
9.30 8.30—Maxwell House Melodies.
10.00 9.00—Echos de l'opéra.
11.00 10.00—Musique Slumber.
12.00 11.00—Horace Heidt, orchestre.

EABC, New-York, 349—860 k.
5.30 4.30—Orch. Bert Lown.
6.00 5.00—Auto Show; Orch.
6.45 5.45—Tony's Scrap Book.
7.00 6.00—Voix de Columbia.
8.00 7.00—Ebony Twins; Barbasol.
8.30 7.30—Kaltenborn rédige les nouvelles.
8.45 7.45—Montre Hamilton.
9.00 8.00—Zone Pictures.
9.30 8.30—Magazine d'histoires de Luthérienne.
10.00 9.00—HeureLuthélenne.
10.30 9.30—Poet's Gold.
11.00 10.00—Orch. Ben Bernie.
11.30 10.30—Orch.; Noctunre.

WCAU, Philadelphie, 256—1170 k.
6.15 5.15—Nouv. Sports; Baker Boys.
8.30 7.30—WABC.
10.30 9.30—Orch.; Movie Fan Club.

WLIT, Philadelphie, 536—560 k.
6.30 5.30—Sports.

WFI, Philadelphie, 536—560 k.
8.00 7.00—WEAF. (4 h.).

KDKA, Pittsburgh, 306—980 k.
6.45 5.45—Lowell Thomas.
7.00 6.00—WJZ (3 h.).
10.00 9.00—Roberts Jewelers; Opéra.
11.00 10.00—Sporrs Heure Slumber.; Orch.

WCAE, Pittsburgh, 245.9—1220 k.
6.00 5.00—Orch.; Abe et David.
8.00 7.00—WEAF (3 h.).

WRVA, Richmond, 270.3—1110 k.
6.45 5.45—Thomas; Amos-Andy.
8.00 7.00—NBC (3 h.).

WHAM, Rochester, 260.7—1150 k.
8.00 7.00—WJZ (2 h.)
10.00 9.00—First Nighter; WJZ.

WSUN, St-Petersburg, 483—900 k.
7.00 6.00—Amos 'n' Andy.

WGY, Schenectady, 380—790 k.
7.30 6.30—WEAF (3 h. 30).
11.00 10.00—Récital d'orgue; Orchestre.

WBZ, Springfield, 303—990 k.
6.45 5.45—WJZ (1 h. 15).
9.00 8.00—WJZ (1 h.)

CKGW, Toronto, 434.8—690 k.
7.00 6.00—Amos-Andy; Eagle Flights.
8.00 7.00—Fleischmann; Arco.
11.00 10.00—NBC; Orchestre.

WRC, Washington, 316—950 k.
8.00 7.00—WEAF. (3 h.)

POSTES DE L'OUEST

KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
9.00 8.00—NBC. (2 h.).
11.00 10.00—Sport; Orch.
1.00 12.00—Orchestre.

WMAQ, Chicago, 448—870 k.
8.00 7.00—WABC; Dr Bundeson.
9.00 8.00—Progr. Kosto; Musique.
10.00 9.00—Progr. Hydroz; Freeman.
11.00 10.00—Amos-Andy; Marquette.

WBBM, Chicago, 390—770 k.
9.00 8.00—WABC. (1 h. 30).
10.30 9.30—Orch. Paul Whiteman.
12.15 11.15—Around the Town.

WENR, Chicago, 345—870 k.
7.30 6.30—Progr. de la ferme.
11.00 10.00—Amos-Andy; Studio.
12.00 11.00—Vaudeville de l'air.

WLS, Chicago, 345—870 k.
8.00 7.00—Family Party; Concert.
9.00 8.00—Chicago Madrigal Club.

WFAA, Dallas, 375—800 k.
6.30 5.30—Twilight.
10.00 9.00—Lucky Strike; Amos-Andy.

KOA, Denver, 361—830 k.
7.00 6.00—NBC. (4 h. 15).
1.00 12.00—Quatuor à cordes.

WHO, Des Moines, 300—1000 k.
8.00 7.00—Fleischmann; Arco.
10.30 9.30—Lucky Strike; Orch.

WBAP, Fort Worth, 375—800 k.
9.00 8.00—Arco; Maxwell.

KTHS, Hot Springs, 288.5—1040 k.
8.00 7.00—Fleischmann.
10.30 9.30—NBC; Amos-Andy; Orch.

WDAF, Kansas City, 492—610 k.
10.00 9.00—NBC.
11.00 10.00—Amos-Andy; Orch.

KFAB, Lincoln, 390—770 k.
8.00 7.00—WJZ.

WHAS, Louisville, 366—820 k.
8.00 7.00—Fleischmann; Arco.
9.30 8.30—Maxwell; Lucky Strike.

WTMJ, Milwaukee, 484—620 k.
7.30 6.30—Phil Cook; Fleischmann.
11.00 10.00—Amos-Andy; Studio.

KSTP, Mpls-St-Paul, 205.4—1460 k.
8.00 7.00—Fleischmann; Arco.
9.30 8.30—Maxwell House.
11.00 10.00—Orchestre.

WSM, Nashville, 462—650 k.
7.45 6.45—NBC. (3 h. 30).

WOW, Omaha, 509—590 k.
8.00 7.00—WEAF.
11.00 10.00—Midland College; NBC.

KSD, St-Louis, 500—550 k.
8.00 7.00—WEAF.

KMOX, St-Louis, 275.1—1090 k.
8.00 7.00—WABC. (2 h. 30).

KVOO, Tulsa, 263—1140 k.
12.00 11.00—Orch. Horace Heidt.

MME BRUCE A PORTLAND

Portland, Orégon, 7. (P.C.)—Mme Victory Bruce, aviatrice anglaise, a volé de Seattle ici dans son avion qui a été réparé à la suite d'un atterrissage à Medford il y a deux semaines. Elle s'envolera ensuite pour New-York.

RHUMES

Pour avoir un prompt soulagement et un effet tonique durable prenez les

Les essayer pour le mal de tête

Tablettes Laxatives

BROMO QUININE de Grove

VICHY ETAT

Pour faire
DE L'EAU DE VICHY AUTHENTIQUE
en toutes circonstances
Procurez-vous
les SELS
ou
COMPRIMES
VICHY-ETAT

Extraits solubles authentiques contenant tous les éléments thérapeutiques de cette eau minérale célèbre ! Produits aux sources mêmes sous la surveillance du gouvernement français !

AUSSI

PASTILLES VICHY-ETAT

très agréables au goût, elles fondent sur la langue et facilitent la digestion !

Ces produits sont les seuls extraits authentiques de Vichy.

—Recommandés par les médecins !

AGENCE VICHY-ETAT
2027, Avenue McGill College
Montréal

TOUX CROUPALE VITE ENRAYEE "SANS DROGUER"

Les attaques de nuit prévenues par un traitement externe

Toutes les mères abhorrent la toux croupale qui attaque les jeunes enfants pendant la nuit. En frictionnant Vicks VapoRub sur la poitrine et la gorge de l'enfant, ces attaques sont généralement soulagées en quelques minutes.

Les vapeurs salutaires de Vicks, relachées par la chaleur du corps, sont inhalées dans les voies respiratoires, lâchant le flegme et soulageant la toux.

En même temps, comme un cataplasme, Vicks "attire", la tension et la douleur.

Afin d'éviter ces attaques, appliquez Vicks au moment du coucher et vous serez certain de bien dormir.

Pour obtenir un échantillon gratuit, prière de s'adresser à J.-T. Wait Company Ltd., 427 rue St-François-Xavier, Montréal, Canada

VICKS VAPORUB

CET ACCIDENT FIT PLUSIEURS VICTIMES

Montréal, 7. — (D. N. C.) — Au cours d'un accident qui est survenu, hier après-midi, sur la route de Chambly et St-Hubert, une voiture contenant sept passagers a capoté entraînant sa charge complète dans le fossé. M. Rosario Adam et sa femme, sont dans un état critique à l'Hôpital Général.

Vers 4 heures 55 p.m., hier, en approchant de Longueuil, un automobile Chrysler se dirigeant vers Montréal et conduite par Rosario Adam, dérapa, à la suite d'une fausse manœuvre du chauffeur et chavira dans un fossé entraînant sept occupants. Mlle Drouin et quelques vosins demeurant près de la scène, se rendirent sur les lieux pour ramasser les victimes qu'ils transportèrent chez M. Drouin.

Trois des passagers étaient gravement blessés, le mari surtout souffrant d'une hémorragie interne, qui faisait couler le sang par les yeux, les oreilles et le nez.

Un automobile passant sur les lieux transporta à l'hôpital la femme, le neveu et la nièce. M. Adam, trop gravement blessé, attendit l'arrivée de l'ambulance.

De l'hôpital on nous informe que M. et Mme Adam souffrent d'une fracture du crâne. Un des neveux s'est fracturé la bras, tandis que la petite nièce, qui a reçu des blessures à la machoire a pu, après avoir été traitée, retourner à sa demeure.

Les trois autres passagers furent conduits à Montréal, par une automobile de voyageurs, qui faisait route dans cette direction.

Les derniers rapports de l'hôpital général disent que l'état de M. et Mme Adam est très grave.

DEGUISEMENT DEMASQUE

Montréal, 7.—(D. N. C.)—Les détectives ont mis la main sur le collet d'un faux prêtres, vendredi soir. L'individu, qui se nomme Gérard Charest, est âgé de 25 ans et demeure à Montréal.

Depuis quelque temps, le capitaine recevait des plaintes qu'un prêtre passant de porte en porte, disait recueillir des aumônes pour une institution de charité. D'autre part, les mêmes plaignants affirmaient l'avoir vu en civil. Il se disait au service de l'église Saint-Zotique.

Vendredi soir, les détectives furent avertis que l'individu passait de porte en porte, près de l'église Saint-Zotique. Ils s'y rendirent et patrouillèrent les environs, suivirent l'homme pendant quelque temps et l'accostèrent poliment. Ce dernier les pria de l'excuser, mais le détective tout respectueux, lui demanda de se rendre avec eux au presbytère pour identification. Le curé O. Mousseau nia connaître le supposé prêtre, qui fut ensuite conduit au centre. Charest aurait avoué s'être servi de ce truc pendant six ans. Le capitaine Gorman avertit alors Mgr Gauthier de la chose.

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Samedi soir, à son local de la rue St-Jean, le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec a tenu une assemblée annuelle qui fut marquée par l'installation des officiers et des nouveaux directeurs pour l'année courante.

En l'absence du président sortant de charge, M. L.-E. Grondin, M. Alfred Bourret, 1er, vice-président de l'Association durant 1930, a souhaité la bienvenue aux membres, qui étaient au nombre de plus de deux cents. Le secrétaire-archiviste, M. Paul-Emile Larocque donna lecture de son rapport annuel. Les différents comités du Cercle ont fait un considérable travail, en 1930. Le trésorier, M. Adolphe Marcoux, fit un exposé très détaillé des dépenses et des recettes du Cercle, durant l'année qui vient de finir.

Le nouveau président du Cercle, M. J.-Alfred Bourret, appelé par un ancien président, M. A.-M. Lebel, à monter au fauteuil présidentie., remercia ses camarades et félicita les autres officiers quil installa dans leurs charges respectives.

Adressèrent aussi la parole M. J.-N.-L. Derome, premier vice-président, M. T.-J. St-Pierre, 2e vice-président, M. P.-E. Larocque, sec.-archiviste, M. Rosaire Létourneau, ass.-sec.-archiviste, M. Adolphe Marcoux, trésorier, et M. G.-A. Marier, sec.-correspondant.

Les officiers suivants complètent l'effectif du bureau de direction: MM. J.-A.-G. Latulippe, Oscar Moreau, Georges Trudel, Andréa Poulin et A.-M. Lebel.

Des remerciements, proposés par M. R. Pouliot, ont été unanimement adoptés à l'adresse de MM. Paul-Emile Larocque et Adolphe Marcoux pour leur magnifique rapport de l'année. Des sympathies, proposées par M. J.-L. Derome, ont été présentées à M. J.-H. Boulet, plongé dans le deuil récemment par la mort de son père.

M. J.-L. Lamonde a fait part à l'assemblée des activités de la Dominion Commercial Traveler Association sur les secours accordés aux Voyageurs appuyant son exposé d'une demande de coopération chez tous les membres en vue de venir en aide aux sociétaires qui sont sans travail.

L'assemblée ayant adopté les résolutions de remerciement à l'adresse des auditeurs et des officiers sortant de charge, sur proposition de M A.-M Lebel, il a été decidé de maintenir pour un autre terme l' élection des membres du comité d'enquête.

La séance a été ajournée après que M. J. Comtois eut donné communication d'un lettre de bons souhaits adressée par M. J.-A. G. Latulippe retenu à l'hôpital depuis quelques temps.

La Reine

Belle fête de Noel

La fête de Noel a été célébrée avec éclat dans cette belle paroisse. A la messe de minuit, on éxécuta la messe du 2e ton harmonisée. La quête, pendant la messe, fut faite par MM. les marguilliers J.-Alphonse Bourget et F.-X. Perron, accompagnés des dames de Ste-Anne Mmes J.-Gaudias Audy et Napoléon Veillette. Il y eut les chants ordinaires de Noel et la messe fut célébrée par M. le curé.

Première messe de minuit

A St-Lambert de Desmeloizes, mission située à 8 milles au nord de La Reine eut lieu la première messe de minuit dans la chapelle-école, et elle fut élébrée par le desservant M. J.-C. Cormier. Les colons en garderont longtemps le pieux souvenir.

Réunion d'amis

Le jour de Noel eut lieu chez M. Ernest Roy, rentier, une réunion d'amis. Il y eut partie de cartes et un goûter exquis fut servi à minuit. On garde le meilleur souvenir de cette réunion.

Etaient présents : MM. et Mm Ernest Roy, rentier, Joseph Dessureault, marchand, J.-Gaudias Audy, restaurateur : J.-A. Pleau, hôtelier; Napoléon Veillette, industriel, Alphonse Delisle, restaurateur, J.-S. Roy, Roy, agent d'assurances, Lionel Veillette, Léon Bourget, Elphège Veillette et Mme veuve P.-C. Audy.

Va-et-vient

—M. Arthur Richard, commis de M. Albert Hamel, a passé la fête de Noel à Rouyn.

—MM. Henri Charest et Joseph Doire sont allés à La Sarre dernièrement.

—MM. Damien Morin et Moïse Morin, de St-Lambert, sont allés à Dupuy par affaires.

Saint-Hyacinthe

Funérailles

Les funérailles de la Révérende Sœur Saint-Amand, née Suéma Mandeville, ont eu lieu en la chapelle de la communauté des RR. SS. Grises de cette ville. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale.

Au chœur on remarquait : M. le chanoine P.-A. St-Pierre, MM. les abbés P.-M.-J. Benoit, B. Benoit, E. Roy, Honorat Gendron, A. Lalime et R. Mercure, ce dernier principal de l'Ecole Normale de Mont-Laurier. Dans la nef un grand nombre de religieuses des communautés de cette ville et plusieurs parents et amies assistaient aux funérailles.

La Révde Sr Saint-Amand était née à Grosvenordale, Conn., de Rose-Anna Saint-Amand et de Joseph Mandeville. Outre son père elle laisse dans le deuil, sa bellemère, sa sœur, Mlle Alice Mandeville, et deux demi-sœurs, en religion Sr Ste-Françoise, de la Communauté des SS. Grises, et Sœur Marie-Thérèse-Gabrielle, des SS. de la Présentation de Marie, de cette ville.

A la communauté ainsi qu'à la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Au village de St-Joseph

Le Conseil Municipal du village de St-Joseph a tenu une importante assemblée sous la présidence de M. Clément Desmarais, maire de cette municipalité. Les conseillers Arthur Gosselin, Pierre Girouard, Joseph Bazinet, Eugène Tremblay, François Choinière et J.-B.-H. Bergeron étaient aussi à leurs sièges.

Une foule considérable s'était rendue dans la salle des délibérations. Les contribuables assistaient à cette séance parce qu'elle devait être remarquable par le dénouement d'une question brûlante soulevée au sujet du secrétaire-trésorier depuis le mois d'avril dernier.

Un des conseillers, M. J.-B.-H. Bergeron, se plaignait du fait que M. Horace St-Germain ne se conformait pas aux dispositions de la loi et aux instructions du département des Affaires Municipales dans l'administration de la municipalité.

Au mois d'août le conseil avait même adopté une résolution pour enjoindre à M. St-Germain d'ouvrir un compte de banque pour y déposer les deniers qu'il recevait comme secrétaire-trésorier. M. St-Germain avait dans le temps accepté de se rendre à l'ordre du conseil. Au cours de la séance précédente, non satisfait de ses nouveaux rapports avec le conseil, il avait déclaré verbalement qu'il ne continuerait pas de travailler comme secrétaire-trésorier.

La séance s'est ouverte par la lecture des minutes de la séance précédente dans laquelle le secrétaire-trésorier faisait mention que son engagement cessait le 31 décembre courant.

M. Joseph Bazinet a proposé secondé par M. Arthur Gosselin, que M. Roméo Forbes soit engagé pour remplacer M. le notaire Horace St-Germain, M. Eugène Tremblay a proposé en amendement que M. St-Germain soit réengagé pour l'année prochaine. M. Tremblay n'a pas trouvé de secondeur. M. Pierre Girouard s'est déclaré sympathique à M. St-Germain, mais il a dit que pour des raisons de relations personnelles intimes avec M. Forbes et sa familles il voterait en faveur de ce jeune homme en qui il avait grande confiance. M. Tremblay a aussi suggéré le nom de M. P.-E. Guay, ancien secrétaire de la municipalité de Black Lake mais encore une fois il n'a pas trouvé de secondeur.

Il a protesté contre l'attitude de certains membres du conseil envers M. St-Germain dont il se déclare satisfait quant à ce qui le concerne des services qu'il a rendus jusqu'ici.

M. Bergeron rétorque que M. St-Germain n'a pas suivi les ordres que le conseil lui avait donnés d'ouvrir un compte à la banque et d'y déposer les deniers qu'il recevait de la perception des taxes. M. St-Germain s'est contenté de déposer une partie seulement des argents qu'il a reçus et ce à un vieux compte ouvert à la Banque Canadienne du Commerce pour le paiement des coupons de débentures seulement.

M. St-Germain a demandé la permission de parler et il a expliqué sa conduite en disant que quand il avait été engagé il avait consenti à devenir secrétaire-trésorier aux conditions anciennes et qu'il ne s'était jamais engagé à suivre les dispositions du code municipal.

Le vote a été pris et M. Roméo Forbes a été nommé secrétaire-trésorier par une majorité de quatre voix , le conseiller Eugène Tremblay votant seul contre.

Le meilleur remède à la toux se prépare facilement chez soi

On ne saura jamais avec quelle rapidité on peut venir à bout d'un rhume de cerveau ou de poitrine obstiné, tant qu'on n'aura pas essayé la fameuse recette suivante, dont font usage des millions de familles, parce qu'elle donne des résultats plus prompts, plus positifs que toute autre chose. Sa préparation n'offre aucune difficulté et ne coûte qu'une bagatelle.

Dans une bouteille de 16 onces, verser 2½ onces de Pinex, qu'on additionne de sirop de sucre granulé ordinaire ou de miel coulé pour faire 16 onces. On épargne ainsi les deux-tiers de l'argent dépensé ordinairement pour avoir des remèdes contre la toux, et on a là une préparation plus pure, meilleure. Ce sirop ne se gâte jamais, il a bon goût — et les enfants en raffolent.

On en sent tout de suite l'action pénétrante et réconfortante sur les membranes enflammées de la gorge. Il est tout absorbé dans le sang, où il agit directement sur les tubes bronchiaux. Il ne tarde pas à détacher en même temps le phlegme chargé de germes. Cette triple action explique pourquoi il procure un soulagement si rapide même dans les cas de toux bronchiques graves qui suivent les épidémies de rhume.

Le Pinex est un composé fortement concentré du véritable pin de Norvège, contenant le principe actif de la créosote, sous une forme raffinée, agréable au goût, et connu comme l'un des meilleurs agents pour soulager les mauvaises toux, les rhumes de poitrine et les affections des bronches.

Ne rien accepter à la place de Pinex. Il est garanti soulager de façon rapide, sans quoi on rembourse l'argent.

Lac Ste-Croix

Fête de Noel :

Encore une fois Jésus naissant est venu visiter le coeur de tous les fidèles. Toute notre population s'est approchée de la Table Sainte, durant cette belle messe de minuit. Le programme suivant, exécuté par les demoiselles de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Lucien Gaudreault, le fut avec un grand succès : Messe de Minuit, par le coeur de la paroisse. "Aimer Jésus": par la chorale des jeunes filles. "Notre Divin Maître" par Mlle Laurette Larouche. "Nouvelle Agréable" par Mlle Anna-Belle Rodrigue.

A la messe de l'Aurore : "Cà Bergers" par Mlle Gabrielle Plourde. "Dans cette étable" par Mlle Marie-Jeanne Côté. "Il est né le Divin Enfant" par Mlles Rose-Yvonne Simard et Laurette Larouche. "Dans le silence de la nuit" par Mlle Yvonne Côté. "Suspendant leur douce harmonie" par Mlle Annette Plourde. "Les anges dans nos campagnes" par Anna-Belle Rodrigue.

Réveillon :

Après la messe de minuit Mlle Laurette Larouche recevait un nombre considérables d'invités au réveillon de Noel.

Soirée

Mlle Marie-Ange Duchesne recevait dernièrement un nombre considérable d'invités à une oirée de musique et de chant.

Notes sociales :

—Mlles Armandine et Irm Duchesne sont de retour d'un voyage à St-Wilbrod.

—Mlle Juliette Gagnon est de retour d'un voyge à Shawinigan et Grand'Mère.

—M. Charles-Henri Larouche, étudiant à Chicoutimi, passe les vacances du jour de l'An dans sa famille.

—Mlle Sophie Larouche passe les vacances du jour de l'an chez ses parents.

—M. Rosaire Emond, de St-Wilbrod, est venu à St-Croix dernièrement.

—Mlle Marie-Laure Larouche, normalienne de Roberval, passe les vacances du jour de l'an chez ses parents.

—Mlles Rose-Yvonne Simard, Laurette Larouche et Gérard Dufour sont de retour d'un voyage à Roberval..

Messe du jour de l'An.

La messe du Jour de l'An fut célébrée au Patronage Saint-Vincent-de-Paul de cette ville par le R. P. Eugène Tremblay. A l'issue de cette cérémonie, les membres de l'oeuvre se réunissaient dans une des salles de la maison où M. Yves Séguin, président intérimaire du Cercle Notre-Dame lut une adresse au R. P. E. Tremblay, supérieur, et lui offrit un joli souvenir de la part des jeunes gens. En répondant, le héros de la fête donna de sages conseils aux membres de l'endroit. Une réunion intime eut lieu le soir.

Décès

Les funérailles de Mlle Elizabeth Gravel, décédée à Montréal à l'Hôpital Général des Soeurs Grises, ont eu lieu ces jours derniers à Saint-Hyacinthe où la dépouille mortelle fut transportée. La défunte était âgée de 85 ans et 2 mois.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'APPEL DANS LA TOURMENTE

par Georges de Lys

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris, France

No 33

XIII

LE CHEMIN DE DAMAS

La rentrée en France ne procura pas au commandant Penhoël la joie qu'il attendait de la patrie retrouvée. Il tomba dans des contrées en pleine anarchie. Les campagnes y étaient terrorisées par les forfaits des chauffeurs qui narguaient la force publique. Sur les routes, les voyageurs étaient rançonnés par les bandes des compagnons de Jéhu. Après la traversée du Dauphiné, par des routes raboteuses et ardues, dans des véhicules délabrés, les fatigues du voyage forcèrent le convalescent à s'arrêter à Lyon où il débarqua mal en point.

Guillaume-Marie vit avec des sentiments de réprobation douloureuse cette vieille cité, la plus grande de la Gaule romaine, d'où saint Irénée et saint Pothin avaient fait rayonner la gloire de l'Evangile par leur fécond martyre, dévastée par le marteau des démolisseurs, ouvriers de haine stupide qui, pour faire expier à cette ville sa révolte contre la tyrannie de monstres sanguinaires, détruisaient ses monuments et même l'avaient voulu priver de son nom en le transformant en celui de Commune-Affranchie. Guillaume-Marie erra, attristé, parmi les décombres de Bellecour, orgueil de la cité ; sur cette place des Terreaux où naguère la guillotine croupissait dans une telle mare de sang qu'il avait fallu la transporter sur le pont Morand, où les eaux du Rhône roulaient les têtes précipitées de l'échafaud ; il visita enfin cette plaine des Brotteaux où de longues levées de terre indiquaient la fosse commune dans laquelle gisaient les défenseurs faits, prisonniers et entassés pêle-mêle après leur massacre par la mitraille.... Cette vue lui évoqua un autre tertre, celui qui recouvrait le corps du chevalier et de ses compagnons, face aux remparts de Vannes, ce tertre devant lequel, pour la dernière fois, il avait vu Anne-Marie !...

Vannes, Lyon, Auray, partout donc les aspirations, même parfois généreuses des hommes, sombraient dans la haine et le sang, partout des bourreaux et des martyrs ! Et c'était à ces derniers que le ciel réservait la victoire finale après leur mort. N'était-ce pas de toutes les arènes inondées du sang chrétien que la foi avait pris son vol pour couvrir le monde de son envergure et édifier une société nouvelle sur l'effondrement de l'empire des persécuteurs ! Oui, la victoire était restée et resterait jusqu'à la consommation des siècles aux confesseurs de la foi !

Et lui, Guillaume-Marie, n'avait pas su prendre la place, qui parmi eux, lui était offerte !... Son coeur s'était laissé surprendre par un amour dont il n'avait connu que la douleur... Sans aliment, il languissait dans l'aridité d'un désert d'où nulle source ne jaillissait pour désaltérer sa fièvre.... Serviteur de Dieu, il se fût nourri de la manne réconfortante de la grâce, jamais refusée à qui s'est donné au souverain Maître !

Sa solitude présente élargissait sa détresse. Quand il était parti, le deuil dans le coeur, il avait eu à s'oublier soi-même pour ses soldats à réconforter. à enflammer, à conduire aux dangers et de là à la gloire, cette gloire dont il s'était grisé aussi et dont l'ivresse se dissipait déjà pour lui laisser dans l'âme un peu de cette amertume dont les lèvres de l'intempérant sont brûlés après l'orgie. Une oasis s'était pourtant ouverte à lui quand, blessé, les blanches nonnes avaient entouré sa détresse, pansé de leurs mains charitables la plaie de son corps. L'intelligente et évangélique compassion de Soeur Francesca avait su infuser un peu de sa paix dans son coeur. Ah ! les nobles et saintes filles qui savaient aimer leur prochain à travers Dieu, la créature comme une émanation du Créateur... Et avec quelle sérénité elles savaient mourir, à la pensée de la couronne nuptiale que Jésus garde à ses vierges et qu'elles vont recevoir dans le ciel, avec l'allégresse de fiancée, auprès de Celui dont l'amour ne trompe pas et dure éternellement !

Aujourd'hui, Guillaume-Marie était seul, sans appui, dans une ville pour lui étrangère, où tout lui parlait des malheurs des temps et qui n'avait de commun avec son pays que ses brumes !... Sa Bretagne !... Il aspirait à elle, il lui semblait qu'elle lui eût été compatissante, bien qu'il sût n'y rentrer que pour y souffrir !... Tant que de vastes espaces le séparaient d'Anne-Marie, l'impossibilité de l'atteindre lui créait une résignation forcée; mais bientôt il vivrait à quelques heures d'elle, et il ne lui serait pas permis de franchir cette courte distance tant qu'elle ne lui aurait pas adressé le rappel qui, peut-être, ne lui viendrait jamais.... Il ignorait alors qu'à sa suite errait la lettre qui tranchait entre eux tous liens terrestres.... Et il avait hâte de s'abreuver à l'atmosphère que respirait Anne-Marie, de se retrouver dans ce Quimper, dont il était parti, voici moins de cinq ans, l'âme chavirée d'un tout autre deuil... Ah ! qu'il se croyait loin du candide séminariste d'alors ! Quels orages avaient bouleversé et vieilli son coeur !...

Par ordre des médecins, le séjour à Lyon du commandant Penhoël se prolongeait malgré son désir de départ. Sa blessure lui avait laissé des désordres internes aggravés par les cahots du voyage, dans des véhicules de fortune, sur des routes défoncées. D'autre part, il était à court d'argent et obligé de multiplier les démarches pour obtenir le règlement de son arriéré de solde. C'est ainsi qu'il arriva à Paris qu'aux lendemain du traité de Campo-Formio et du retour de Bonaparte, accueilli, comme les anciens consuls victorieux de Rome, par les honneurs du triomphe.

L'espoir de tout un peuple allait à ce jeune héros, dont le prestigieux génie avait conçu et réalisé une invraisemblable épopée. Lasse de convulsions, qui, après l'avoir inondée de sang, la roulaient maintenant dans les cloaques fangeux des gabegus, la France aspirait à un sauveur, et ses yeux se tournaient vers le conquérant de l'Italie, le vainqueur de l'Autriche, vers l'homme qui enrichissait la nation des trésors arrachés à l'ennemi, dont le cerveau fécond, non content de combiner des plans de bataille, organisait des Etats nouveaux, créait une République cisalpine, dictait des lois à l'Europe, signait des traités qui, d'un seul coup, nous donnaient les frontières vers lesquelles nous ne marchions que pas à pas depuis des siècles.... Mais lui, retiré dans son hôtel de la rue Chantereine, étudiait le terrain, attendait les temps propices.... Son heure n'était pas arrivée, mais il savait qu'elle sonnerait pour lui.

Ce fut au milieu de la cour véritable qui encensait le vainqueur d'hier et le maître de demain que, dans son uniforme râpé, le commandant Penhoël se présenta à son ancien chef.

A la vue du Breton, l'infaillible coup d'oeil du Corse reconnut, malgré sa pâleur et les ravages de la maladie, l'officier qui avait le premier passé le pont de Lodi, et qui s'était jeté à son secours dans les marécages d'Arcole. Bonaparte abandonna brusquement le groupe de hauts personnages qui l'entourait, vint droit à Guillaume-Marie et devant tous l'accola.

— Voici, dit-il, le camarade qui, pour moi, a manqué rester dans les marais d'Arcole. Je t'ai cru mort et t'ai pleuré, mon ami; mais des hommes comme nous ressuscitent. Tu t'y décides seulement un peu tard. C'est la paix maintenant. Profites-en pour établir tes forces, car elle ne durera guère et nous aurons encore de grandes choses à accomplir. Alors, viens me trouver. Je te réserve le commandement d'une demi-brigarde afin de te permettre de gagner mieux. De cela, je ne suis pas en peine.

Il l'avait pris par le bras et l'amenait à Joséphine.

— Remerciez-le, mon amie, il s'est jeté dans les vases pour m'en sortir, et c'est là qu'il a reçu la balle dont il souffre encore. C'est un brave et un fidèle .

Et entre ses dents, il murmura, après avoir répété le dernier mot :

— Fidèle !... si chacun lui pouvait ressembler !

Penhoël surprit ces paroles. Quoi? cet homme dans l'apothéose avait pourtant aussi sa blessure ?...

Et la joie de l'accueil deçu sombra dans une méditation amère.

Penhoël dut s'attarder quelques jours pour régulariser sa situation aux bureaux de la guerre. Paris l'écoeura. L'universelle gabegie s'en donnait à coeur-joie du haut en bas de l'échelle. La fureur des jouissances, la frénésie des appétits, l'impudicité des moeurs révoltaient son âme de soldat. Quoi ? c'était pour pourvoir à cette orgie que l'armée avait souffert du froid, de la faim, avait accumulé les fatigues et versé son sang ? Un matérialisme grossier, un dédain insurtant des vertus civiques, le bafouement général des lois divines et humaines sévissaient dans une société corompue, avide de lucre et de plaisirs. Les colonnes de la religion brisées, le temple s'était effondré.

Guillaume-Marie, en contemplant l'avilissement général, songeait à cette flamme de patriotisme qui avait embrasé les troupes, les avait élevées au-dessus des épreuves, tandis que toute vergogne désertait ceux auxquels le soldat faisait rempart de son corps. Il avait hâte de fuir cette sentine, et ce fut avec soulagement qu'il se mit en route pour sa garnison lointaine.

La vision des stupes traversés le poursuivaient dans son voyage. Elle était l'image des sociétés qui renient Dieu et les obligations de sa loi pour ne suivre que les aspirations de la bête.... Quelle oeuvre immense exigerait la reconstruction de l'édifice et de quelles vertus devraient être forts les ouvriers du relèvement des âmes?

Et lui aurait dû être de ceux-ci! La persévérance lui avait manqué ! Il s'en sentait diminué dans sa conscience, et pourtant ne trouvait pas en elle l'énergie du retour à la tâche sublime. Une ombre de femme lui voilait la lumière.

A mesure qu'il se rapprochait de la Bretagne, son coeur, en dépit de ses anxiétés sentimentales, se dilatait. Après Rennes, les routes sinueuses entre leurs talus couronnés d'ajoncs, avec leurs carrefours jalonnés de calvaires, hélas ! en partie mutilés, lui semblèrent s'ouvrir accueillantes à son retour. Peu à peu, il se rapprochait des régions jadis parcourues. A Mur-de-Bretagne, il abandonna sa place d'intérieur pour se hisser à côté du conducteur, place d'où il jouirait plus pleinement des paysages auxquels se soudaient ses souvenirs de jeunesse .

A Plouguernevel, la vue des bâtiments du Petit Séminaire lui arracha cette exclamation.

— Oh ! le beau temps que j'ai vécu là !

Ah ! que ne pouvait-il revenir aux jours sereins de son adolescence, lorsque la route se déployait devant lui, droite, sans obstacle, vers le but sacré qui alors attisait tous les feux de son âme ! Pourquoi la tempête était-elle venus obscurcir l'horizon, joncher la voie, hier si nette, d'arbres déracinés auxquels s'étaient buttés et ses pas et ses regards? Quel désarroi en lui, et pourtant n'aurait-il pas eu droit à la paix que Dieu promet, sur la terre, aux hommes de bonne volonté ? Jadis il s'était donné sincèrement, de toute sa foi, de toute sa charité ; était-il responsable des événements qui, malgré lui, l'avaient éveillé à d'autres désirs ? La sublime mission à laquelle s'était vouée sa vie n'avait pas su prévaloir contre la tentation. Prêtre ! oserait-il encore songer à l'être, quand son coeur n'était plus à Dieu seul ?

Mais ce Dieu était celui de toute miséricorde. Pourrait-il condamner le défaillant qui l'était sans sacrilège ?... Oui ! il était libre, et cette liberté lui était venue sans qu'il voulût la reprendre. Outregerait-il celle qu'il aimait en jugeant leur tendresse coupable ? L'union de l'homme et de la femme n'est-elle donc pas sanctifiée par le sacrement institué de Dieu ? Une contrition lui fit tourner les yeux vers le Nord, ce Nord où, à quelques lieues, vivait la pure et noble orpheline, murée dans sa dignité et dans son deuil.

Naguère, à se sentir si près d'elle, Penhoël n'eût pu résister à la tentation de sauter à bas de la banquette, de franchir la courte distance qui le séparait de Trémargat, ne fût-ce que pour revoir les murs derrière lesquels respirait Anne-Marie... Et soudain, il se trouvait retenu sur son siège par une volonté dont l'empire se substituait à son désir, par une force mystérieuse dont il n'aurait su s'affranchir.

Non ! il ne cédeait pas à l'appel de son coeur d'homme. Il lui semblait qu'un autre être, celui qu'il avait jadis été, obéissait à une puissance qui le voulait reconquérir. Sans bien en démêler la source, il la subissait, la reconnaissait plus forte que ses terrestres désirs. Certes, Anne-Marie ne cessait pas de lui être chère, mais comme un fleuve qui s'élargit avant de se perdre dans la mer, les rives opposées sur lesquelles ils se trouvaient tous deux semblaient indéfiniment s'écarter.

Et la diligence roulait, roulait, l'emportant vers un inconnu qui noyait dans ses brumes ses récents rêves d'avenir et faisait surgir sur eux comme le renouveau du passé.

Soudain, un heurt brusque immobilisa la voiture. Dans un cahot sur la route rocailleuse, un essieu avait cédé et la caisse de la diligence se coinçait entre les roues subitement rapprochées.

Déjà le conducteur, sauté de son siège, s'était rendu compte de la gravité du dégât. Les voyageurs n'avaient plus d'autre ressource que de gagner le relais, heureusement assez proche, d'y chercher gite, en attendant que le forgeron du village vint réparer le dommage qui immobiliserait la diligence au moins jusqu'au lendemain.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

40e ANNEE—No 7 QUEBEC, MERCREDI 7 JANVIER 1931 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX: DEUX CENTINS

UNE VIOLENTE TEMPETE S'ABAT SUR LE DISTRICT DE QUEBEC

En une journée ,le vent, la neige, la crue des eaux, les incendies ont causé des dommages considérables dans notre ville et les environs. — A la Basse Ville et à Stadacona, de nombreuses familles ont vu leurs demeures inondées aux étages inférieurs.

FORT VENT

Le Père Hiver dont la conduite était exemplaire depuis le commencement de son règne a eu, hier, jour des Rois, un sursaut d'humeur et, appelant les grands vents à son aide, a servi aux québecois, et aux citoyens d'une partie de notre province une tempête... carabinée. Depuis deux jours les vieux, qui n'ont d'autre passe temps que de regarder le ciel et de scruter l'horizon, prédisaient que nous allions avoir une tempête et ils ne se sont pas trompés.

Dans la nuit de lundi à mardi le vent se décha na sur la région poussant la neige en rafales. Et quand les québecois se réveillèrent, hier matin, la tempête battait son plein et elle prit de plus en plus d'intensité à mesure que les heures passaient.

La chute de neige était très forte et le vent soufflait à 50 milles à l'heure. Ces deux forces conjurées eurent tôt fait de paralyser toutes les activités en ville et à la campagne. Le tramway réussit cependant à continuer son service avec beaucoup de difficultés mais le service de la Traverse de Lévis fut arrêté à partir de dix heures hier matin jusque dans la nuit.

Les grandes routes sont définitivement fermées malgré tout le travail accompli par les appareils du Ministère de la Voirie qui demeurèrent à l'ouvrage pendant toute la journée.

La tempête a causé des dommages aux propriétés. Mentionnons spécialement le bris d'une grande vitrine au magasin de la compagnie P.-T. Legaré Ltée, rue St-Joseph, et des dommages au magasin du kiosque de la terrasse Dufferin.

Quelques automobilistes ont été surpris en chemin et les remorqueuses des différents garages de la ville ont été appelées à la rescousse. Pour sa part, le garage Berthelot a répondu à une vingtaine d'appels de ce genre. Le garage Levesque, de Limoilou, a aussi aidé à plusieurs propriétaires d'automobiles pris dans la neige.

La compagnie Quebec Power a aussi subi quelques dommages. Un fil a été cassé dans la côte du Palais et une partie des environs a été privée de lumière.

Mais le plus grand méfait du vent a été de causer une inondation grave à Québec et à Lévis. La violence du vent empêcha la mer de prendre tout son baissant et quand elle commença à monter on réalisa vite qu'elle causerait des dommages. Plusieurs personnes ont cependant été prises par surprises et elles ne s'aperçurent de l'inondation que quand les eaux eurent envahi les caves de leurs résidences et le terrain avoisinant.

Les fournaises furent éteintes et en peu de temps un grand nombre de résidences devinrent inhabitables. C'est surtout sur les rives de la rivière St-Charles et à la basse-ville que les dommages ont été les plus considérables.

La mer devait atteindre son plus haut point à 7.45 heures, soit 17 pieds et 4 pouces. Plusieurs minutes avant le temps marqué pour la haute marée, l'échelle d'étiage marquait 17 pieds et 7 pouces et i'on se rendit compte immédiatement qu'il y avait danger d'inondation.

En effet, quelques instants après la mer passait par-dessus les quais de la basse-ville et elle faisait craquer sinistrement les glaces de la rivière St-Charles. L'eau s'engouffra avec une force terrible sur les quais

(Suite à la page 16, 5e col.)

INCENDIES CONSIDERABLES DANS NOTRE VILLE

Les flammes ont détruit plusieurs maisons de commerce sur la rue St-Joseph. — Chez Lamy & Lamy, chez B.-E. Leclerc. — Trois alarmes furent sonnées. — Un feu chez Pruneau & Cie.

LES DOMMAGES

De violentes manifestations du feu, de l'eau et de la tempête ont marqué hier, le jour de l'Epiphanie. Pendant que le vent du nord faisait gémir les girouettes et plier les arbres dénudés, le fleuve Saint-Laurent sortait de son lit, charriant sur les quais et jusqu'à la rue d'énormes morceaux de glace. Mais ce n'est pas tout. Le feu se mit bientôt de la partie et détruisit en peu de temps un établissement de commerce, une maison privée et un entrepôt rempli de matériaux divers.

L'incendie le plus considérable est celui qui s'est déclaré, hier soir, à la propriété du notaire Duval, rue St-Joseph. Cette maison était occupée par plusieurs maisons de commerce, notamment : Lamy & Lamy, marchands de tapis et prélarts ; B.-E. Leclerc, atelier de confections de chapeaux pour dames, et par des particuliers, MM. Leclerc, Côté, Sauviat et Zelfan.

Vers six heures hier soir, M. Arthur Lavoie, propriétaire d'un atelier de frotteurs de bottes, fut le premier à voir les flammes à l'intérieur de la bâtisse. S'armant d'une pelle à charbon il défonça une fenêtre du magasin Leclerc, croyant être capable d'éteindre seul l'incendie. Le feu avait cependant prix des proportions trop fortes et il s'empressa de sonner l'alarme. Les avertisseurs 54 et 69 firent venir les pompiers. Devant la force de l'incendie une troisième alarme fut sonnée et bientôt toute la brigade était sur les lieux. Le chef Donnelly prit la direction de ses hommes. A ce moment les flammes sortaient de toutes parts et le feu menaçait de se communiquer aux bâtisses voisines. A 8 h. 25 cependant, grâce au bon travail des pompiers, l'incendie était sous contrôle et une partie des hommes pouvaient retourner à leur caserne. Ils en étaient fort heureux car la tempête continuait à souffler et leur bataille de deux heures contre le feu et le vent avait été dure.

Les dommages qui s'élèvent, nous dit-on à $60,000 pour le magasin Leclerc et à $15,000 pour le magasin Lamy, sont partiellement couverts par les assurances.

On ne connait pas l'origine du feu.

Un autre incendie qui semble s'être allumé comme par enchantement s'est déclaré un peu après minuit aux entrepôts de la compagnie Pruneau, marchands de matériaux de construction, sur les quais. Il y avait là un stock assez élevé, plusieurs camions, etc. Tout a été détruit. On a pensé que l'eau pourrait être tenue responsable de ce feu. En effet les inondations d'hier aurait atteint plusieurs barils et sacs de chaux renfermés dans l'entrepôt, la chaux aurait tellement chauffé le bois que les flammes seraient finalement apparues. Les dommages sont assez élevés.

Enfin le feu a détruit de fond en combles, hier soir, la résidence de M. Joseph Beaupré, à Québec-Ouest. On a pu voir de Québec la lueur de cet incendie et plusieurs citoyens ont pensé que les flammes s'attaquaient aux entrepôts de l'Imperial Oil. Les dommages sont d'environ $600.

LA SITUATION A THETFORD-MINES

Huit ouvriers se livrent eux-mêmes aux autorités à la suite de la manifestation contre le surintendant Jenkins de la mine Beaver — — Trois sont libérés immédiatement — — Les autres subiront leur procès — — M. Jenkins retourne à Thetford.

DE GRAVES EXAGERATIONS

Thetford-les-Mines, 7. (Spécial au "Soleil")—Les troubles commencés en fin de la semaine dernière dans cette ville alors qu'un groupe nombreux d'ouvrires forcèrent M. Jenkins, de la mine Beaver, propriété de l'Asbestos Corporation à quitter Thetford-les-Mines ont eu comme résultat, lundi l'arrestation de cinq personnes qui sont actuellement sous le coup d'une grave accusation.

Nous devons dire immédiatement que certains journaux ont voulu faire de cet événement une manifestation fort scandaleuse et n'ont pas craint pour cela de commettre bien des exagérations. C'est ainsi que, en certains milieux, on a affirmé que des ouvriers avaient manifesté l'intention de lyncher M. Jenkins. Encore dimanche et lundi, on parlait de batailles au revolver, d'échafourrée entre la police et les ouvriers de la mine Beaver. Tous ces racontars sont faux et nous tenons à le dire.

Voici les faits tels qu'ils sont survenus après le départ forcé de M. Jenkins. Celui-ci se dirigea vers Québec pendant que M. Massey, le président de l'Asbestos Corporation , mis au courant de la situation, rencontrait aussitôt les autorités de la ville. Une première entrevue eut lieu dimanche entre les officiers de la compagnie minière et les représentants de la ville sous la présidence du maire Cyr.

Les deux parties discutèrent pendant plus de trois heures. On nous affirme que cette discussion fut très vive à certains moments. La compagnie propriétaire de la mine Beaver voulait tenir la ville responsable de tous dommages qui pourraient survenir à la mine ou à des personnes de la compagnie. Les représentants de la ville firent comprendre aux officiers de la compagnie que les ouvriers n'avaient aucunement l'intention de saboter la mine Beaver. Tout ce qu'ils voulaient obtenir c'était le départ du surintendant Jenkins dont ils prétendent avoir à se plaindre. Et pour démontrer que les ouvriers n'avaient pas l'intention de causer de troubles, les représentants de la ville affirmèrent à la compagnie que les auteurs de la manifestation contre M. Jenkins se livreraient d'eux-mêmes à la justice.

En effet, dès lundi, huit ouvriers se livraient à la police. C'étaient MM. Amédée Gravel, J.-B. Morin, Napoléon Leclerc, Ad. Gardner, Aurèle Boucher, Léon Boucher, Lucien Boucher, Jos. Carlos. Ce sont les ouvriers eux-mêmes qui se rendirent aux autorités et il n'y eut aucune manifestation. Bien plus, le maire et le chef de police, après une rapide enquête, décidèrent de renvoyer M. Léon Boucher, Lucien Boucher et J. Carlos comme n'ayant aucune responsabilité dans l'organisation de la manifestation contre M. Jenkins.

Les cinq autres ont comparu devant un juge de paix et ont été admis en liberté après avoir fourni un cautionnement de $500. Il est probable que le magistrat Godbout ira tenir une enquête préliminaire dans leur cas à la fin de la semaine.

Dimanche soir, une deuxième conférence aut lieu entre le maire, les représentants de la ville et ceux de la compagnie. Le président de l'Asbestos Corporation, M. Massey déclara alors que M. Jenkins était de retour à Thetford-les-Mines et, comme toutes sortes de rumeurs circulaient dmanda une plus grande protection à la ville. Outre les huit policiers réguliers dix autres constables furent assermentés pour prévenir les troubles que l'on annonçait. Mais tout resta dans le calme.

Ce matin, le calme règne dans la ville et il semble que l'incident est clos en attendant le procès des cinq ouvriers qui se sont livrés aux-mêmes entre les mains des autorités.

La population de Thetford-les-Mines est fort indignée de certains rapports qui ont paru dans les journaux où on a même parlé de loi martiale, d'intervention de la police provinciale, d'émeutes graves

ORGANISATEURS LIBERAUX

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province et chef du parti libéral, vient de faire la déclaration suivante au sujet de l'organisation libérale dans cette province :

"Des comités d'organisation ont été créés à Québec et Montréal. Le comité de Québec aura à sa direction l'honorable sénateur P.-J. Paradis, et le comité de Montréal sera présidé de M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier.

"Les membres des comités ne sont pas encore tous choisis et leurs noms ne peuvent être annoncés maintenant".

CREMAZIE AU COLLEGE MATHIEU

M. le notaire Victor Mathieu, de cette ville, vient de faire le don au Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask., d'un buste grandeur naturelle, d'Octave Crémazie, poète canadien-français, né à Québec et décédé au Havre, en France, en 1879.

Octave Crémazie et Louis Fréchette sont deux poètes dont les noms font partie de notre histoire. Ce buste rappellera l'un de ces poètes aux élèves du Collège Mathieu, qui est le seul collège classique de langue française de la Saskatchewan, fondé par l'éminent archevêque de Régina et ce grand éducateur, Mgr O.-E. Mathieu, dont le collège porte avec fierté le nom.

Nos félicitations à M. le notaire Victor Mathieu pour ce beau geste et ce nouveau don au Collège Mathieu de la Saskatchewan.

LE CARDINAL R.-M. ROULEAU DANS QUEBEC

Le retour de Son Eminence l'Archevêque de Québec réjouit toute la population de son diocèse.—L'éminent Prince de l'Eglise a été reçu avec joie lundi midi.

A LA BASILIQUE

Comme nous l'annoncions lundi, Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, est revenu dans notre ville après une absence de plus de deux mois.

Son Eminence a été reçu à la gare par Sa Grandeur Monseigneur Plante, évêque auxiliaire de Québec, accompagné de ses vicaires-généraux et de nombreux dignitaires ecclésiastiques du district. Les curés des diverses paroisses de la ville et les élèves du Grand Séminaire étaient aussi à la gare pour accueillir Son Eminence le cardinal Rouleau, qu'un long repos aux Etats-Unis avait éloigné de son clergé, à la suite de l'accident dont il fut victime à Lévis en août dernier.

L'allégresse était générale en ville, lundi, à l'occasion du retour du Primat de l'Eglise canadienne : les cloches de la Basilique sonnaient à toutes volées et leurs échos se répercutaient fort loin, dans l'atmosphère sonore.

Son Eminence est arrivé à une heure et quinze minutes, par le train du Québec Central. Il était accompagné de M. l'abbé Marchand, de l'Archevêché.

Parmi les membres les plus éminents du clergé, rendus à la gare pour le recevoir, nous avons remarqué : Sa Grandeur Monseigneur Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec ; Monseigneur L.-A. Paquet, P. A. ; Monseigneur Omer Cloutier, P. A., vicaires généraux ; Mgr B.-P. Garneau, P. D. ; messieurs les chanoines Jules Laberge, Charles Beaulieu et Rochette ; M. l'abbé Edgar Chouinard ; M. l'abbé Paul Bernier, du Séminaire de Québec ; Monseigneur Amédée Gosselin, P. A., doyen du Chapître ; Mgr François Pelletier, P. A. ; M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire ; M. l'abbé Roch Rochette, directeur du Petit Séminaire ; M. l'abbé Arthur Robert ; M. l'abbé Savard ; Monseigneur E.-C. Laflamme, P. D., curé de Notre-Dame de Québec; Monseigneur J.-E. Laberge, P. D., curé de Saint-Jean-Baptiste ; Mgr Robert Lagueux, curé de Saint-Roch ; Mgr A. Faucher, P. D., curé de Jacques-Cartier ; M. le chanoine Maguire, curé de Sillery ; le Révérend Père Martin, O. P., cure de Saint-Dominique ; le Révérend Père Dubé, S.S.S., curé du Saint-Sacrement ; le Révérend Père de la Cotardière, curé de Saint Cœur de Marie ; M. l'abbé Turmel, curé de Saint-Fidèle ; M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin ; M. l'abbé J.-Adolphe Laberge, curé des Saints-Martyrs, et de nombreux autres.

Les élèves du Grand Séminaire étaient aussi rendus à la gare pour recevoir Son Eminence, bien que la nouvelle de son retour eût été tenue secrète jusqu'au dernier moment.

En descendant du train, Son Eminence reçut les hommages de tous les membres du clergé, venus à sa rencontre, puis il partit en automobile avec Sa Grandeur Monseigneur Plante, Evêque Auxiliaire de Québec. Dans

(Suite à la page 21, 8e col.)

DE NOMBREUSES ACTIVITES AU ST-SACREMENT

Les statistiques de l'hôpital du St-Sacrement montrent une augmentation considérable dans le nombre des patients qui one recours à cette institutions.

Les activités pour l'hôpital St-Sacrement, chemin Ste-Foy, ont été très considérables cette année. Après trois ans d'existence, l'hôpital a été inauguré en décembre 1927, les activités de cette belle institution n'ont fait qu'augmneter.

Le personnel se compose de 45 religieuses, 135 garde-malades et une quinzaine de médecins. L'an précédent, 5699 malades ont reçu des soins à l'hôpital St-Sacrement; en 1930, ce chiffre est monté à 7,186.

Voici les chiffres en détail:

Malades hospitalisés	3,620
Malades des dispensaires	3,566
Total	7,186
Services:	
Médecine	1,349
Chirurgie	1,486
Obstétrique	150
Pédiatrie	635
Interventions Chirurgicales	2,461
Grande chirurgie	1,255
Oto-Rhino et Oph	481
Petite chirurgie	725
Rayons X:	
Nombre de malades admis	1,450
Radiographies	1,863
Radioscopies	306
Radiothérapie (séances)	1,050
Physiothérapie:	
Malades admis	410
(Séances)	8,040
Laboratoire:	
Travaux	9,871
Examens anatomo-pathologiques	494
Exam. bactériologiques	896
Exm. de chimie médicale	8,481
Dispensaire des spécialités:	
Oto-Rhino-L. Malades admis	1,753
Traitements	18,604
Ophtalmologie Malades admis	575
Traitements	7,400
Opérations	481
Bronchoscopies	35
Dispensaires général:	
Malades admis	3,041
Médecine	1,160
Chirurgie	1,502
Dermatologie et service vénérien	379
Traitements	7,899
Consultations	8,900
Prescriptions	15,705
Opérations	170
Cystoscopies	48
Clinique dentaire:	
Consultations	400
Anesthéries locales	477
Régionales	48
Générales	22
Extractions	712
Radiographies	221
Obturations	68
Prothèses	35
Prophylaxies	41
Gingivestomies	6
Détartrage	51
Traitements	49
Pansements	40
Mortalités: 185 dont 41 en-dedans de 48 heures.	

BANQUET A L'HON. M. GODBOUT

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, sera demain soir l'hôte d'honneur des agronomes de Québec, à un banquet qui sera donné au café du Parlement, sous la présidence de M. Narcisse Savoie, directeur des Agronomes de la province de Québec. Les principaux invités à ce banquet sont l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, les membres du cabinet, le Chef de l'Opposition, le recteur de l'Université Laval, Mgr Fillion, le président de l'Union Catholique des Cultivateurs, le président général de la C. S. T. A., M. W.-T. MacOwen, et le secrétaire-général de cette association, M. Howard-L. Trueman, ainsi que les directeurs des Ecoles d'Agriculture, les membres du Conseil Législatif, les membres de l'Assemblée Législative, etc.

Une causerie sera donnée à cette occasion par le Dr Gustave Langelier, surintendant de la Station Expérimentale du Cap Rouge et membre de la Société des Agronomes Canadiens.

FEU DAME J.-O. ROBERGE

A Montréal, est décédée le 3 janvier dame Marie Bluteau, veuve de Edouard Talbot, et de J.-O. Roberge. Elle était autrefois de Québec et elle habitait Montréal depuis plusieurs années. Elle laisse deux fils, MM. Edouard et Albert Talbot et une fille Mlle Hélène Talbot. Les funérailles ont eu lieu à Montréal ce matin et la dépouille mortelle fut ensuite transportée à Québec par le train du C. P. R. qui entre en gare à 3 hrs. 30 L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos très sincères sympathies.

COURS DE COUPE

Le surintendant de l'Instruction publique , l'honorable Cyrille-F. Delage, a donné ordre d'organiser un cours complet de coupe, couture et dessin-tailleur. Ces cours seront sous la direction du service d'enseignement ménager et de l'Ecole Technique de Québec. Ces cours commenceront le 12 janvier et ils sont gratuits pour les jeunes filles et les mères de Québec et des environs.

Les cours commenceront le soir du 12 janvier à 7 heures 30. Les jours suivants il y aura séance dans l'après-midi, de 2 à 4 heures, et une autre le soir à 7.30 heures. Ces cours dureront jusqu'au 15 mars et l'on prie les dames et les filles que cela intéresserait de se présenter dès la première séance. On peut obtenir des renseignements à ce sujet en écrivant ou en téléphonant au service de l'enseignement ménager de l'Instruction publique au Parlement.

AVOCAT DECEDE

Montréal, 7 (D.N.C.)—M. L.-G.-A. Cress, C.R., avocat de Montréal, est décédé chez lui, no 4452 rue St-André, hier matin à 7 h. 45, succombant à une congestion pulmonaire qui le tenait au lit depuis trois-semaines environ. C'est un des plus vieux avocats qui disparait puisque M. Cress devait célébrer ses cinquante ans de pratique du droit en juillet prochain. Il avait étudié avec Chapleau et Doutre et avait été reçu à l'âge de 21 ans.

LA SOCIETE ST-GEORGE

Lundi soir eut lieu l'assemblée annuelle de la St-George's Society pour l'élection de ses membres. Cette assemblée eut lieu dans les appartements de l'hon. juge Gibsone, au Palais de Justice.

Voici les nouveaux officiers pour 1931 :

Président, M. C.-W. Wiggs ; 1er vice-président, Sir Richard Turner ; 2e vice-président, M. G.-A. Claire ; secrétaire, M. J.-T. Martin; assistant-secrétaire, M. A. Rawland ; trésorier, H.-M. Sewell. Comité de direction : MM. R.-W. Amy, D.-H. Pennington, A. Vesey, S. Garcourt, Smith, W.-M. Wood, G.-F. Gibsone, H.-R. Van, A.-C. Price, A.-H. Jones, F.-O. Judge, A.-C. Smith, C.-B. Bignell, A. Rawland, B.-B. Carter, E.-E. Turner, sous-comité des oeuvres de charité : MM. D.-H. Pennington, A. Vesey, A.-H. Jones, G.-A. Claire, et C.-W. Wiggs; sous-comité des comptes : MM. R.-W. Amy, A.-C. Smith, A. Vesey ; délégués au Social Service Council : MM. D.-H. Pennington, A. Vesey, Rév. L.-M. Pepperdene et B.-B. Carter. Médecin, Dr A.-R.-F. Hubbard et chapelains : Vén. Archdeacon F.-G. Scott, le Très Rév. Dean Crowfoot et le Rév. L.-M. Peperdene.

POUR ASSAUT

Eugène Bisson, a été ce matin, trouvé coupable d'assaut sur la personne de sa belle-sœur et condamné par M. le juge Hughes Fortier à $2 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

UN VIEILLARD OBSTINE

Servule Colin, vieillard de 86 ans, a déjà, dans un procès en séparation de corps intenté par lui et qu'il a perdu, été condamné à payer une pension alimentaire à Maria Lagacé, la défenderesse audit procès et sa légitime épouse.

Il vient d'être arrêté pour refus de payer cette pension alimentaire.

C'est sa troisième arrestation, c'est-à-dire son troisième refus de payer la pension. Il vient de plaider non coupable et son procès a été fixé à vendredi.

Me Achille Jolicoeur est le procureur de dame Maria Lagaxé.

STATISTIQUES DE LA PRISON L'AN DERNIER

Le Gouverneur Carbonneau a eu sous ses soins, en 1930, 2,176 prisonniers dont 151 femmes. — Les flâneurs ont été nombreux. — Autres offenses.

Les statistiques de notre prison locale viennent de nous être communiquées. On y voit que en 1930: 2,176 détenus ont fait un séjour plus ou moins long sur les Plaines dont 151 femmes. 10 de ces messieurs ont reçu leurs sentences à la Cour du Recorder. D'autres l'ont reçue en Cour des Sessions de la Paix: ils sont au nombre de 526. 150 condamnations enfin ont été prononcées par des juges de paix. Puis viennent ensuite les magistrats de district qui ont fourni à l'hôtellerie Carbonneau 64 pensionnairez La Cour d'Assise a envoyé là 17 détenus. La Cour Supérieure, 4. L'agent des sauvages a prononcé deux condamnationl

Au commencement de l'année il y avait 107 prisonnier et le 31 déc. 180

La nature des offenses est variée. En voici la liste avec le nombre des condamnations:

Ivresses	656
Flânerie	
Assaut	297
Fauteurs	48
Infractions aux lois municipales	
Fréquentation de maisons de désordre	70
Entretien de maisons de désordre	4
Vagabondage	64
Tentative de vol	17
Vol avec effraction	40
Vol par serviteur	73
Autres vols	157
Dommages à la propriété	3
Tentative de meurtre	5
Autres causes	184
Offenses contre la loi de Tempérance	188

Voici maintenant la répartition par profession :

JOURNALIERS, 1,144

Le mot journalier couvre bien des genres d'emploi et ne signifie pas, pour les messieurs qui passent en Cour du moins, uniquement un ouvrier qui est employé à la journée pour faire un travail honnête.

Ouvriers qualifiés, 342; agriculteurs, 38; pêcheurs, 2; commerçants, 99. domestiques, 46; professions libérales et service civil, 5; marins et soldats, 16; vagabonds, 7; sans profession habitant dans leurs familles, 40; sans profession habitant hors de leurs familles, 40; rentiers... 2 seulement.

Suivant leur nationalité, les détenus à la prison de Québec en 1930 se divisent comme suit : Canadiens français, 1,544; Canadiens anglais 60; Anglais, 60; Ecossais, 45; Irlandais, 9; Américains, 11; autres nationalités, 101. Cela fait donc un total de 226 étrangers, nationalisés ou non.

Répartition suivant la religion: méthodistes, 2; Israélites, 3; baptistes, 4; presbytériens, 18; anglicans, 72; autres sectes, 47; Les catholiques sont au nombre de 1,684, mais il faut tenir compte que nous sommes dans une ville catholique.

Etat-civil :
Célibataires, 1,326
Mariés, 494
Veufs, 10

Récidivistes :
127 pour la 2e fois
38 pour la 3e fois
18 pour la 4e fois
20 plus de 4 fois.

De quelle manière les prisonniers ont quitté la prison ?
Sous caution 30
Graciés 28

LA SAISIE D'UN GROS ALAMBIC ICI

Les officiers de la Douane et de la Commission des Liqueurs ont saisi, en arrière d'un édifice de la rue de l'Eglise un alambic d'une capacité de 1,000 gallons par jour.

L'ORGANISATION

Il y a environ trois mois, un individu se présentait un établissement rue de l'Eglise et disait à l'un des principaux dirigeants de cette industrie : "Je voudrais louer l'annexe actuellement inoccupéede votre établissement pour y établir une fabrique de savon. Je tiens cependant à vous avertir d'avance que la fabrication du savon exige beaucoup de vapeur".

L'annexe fut donc louée à cet individu, moyennant soixante-quinze dollars par mois. Cette annexe et la bâtisse principal à laquelle elle est attenante sont, à part le système de chauffage commun, deux édifices indépendants l'un de l'autre.

Les dirigeants de cette industrie, une fois le contrat de louage passé, crurent qu'en effet c'était bien du savon qu'on s'était mis à fabriquer dans leur annexe. Qu'on juge maintenant de leur surprise !

Lundi soir dernier, il a été constaté que la pseudo manufacture de savon était la plus pluissante distillerie clandestine qui se soit jamais vue, à Québec. Il a été fait dans cette annexe, un édifice en brique de trois étages, une saisie qui promet des révélations sensationnelles.

Entre 8 et 9 heures, lundi soir, des agents du Service préventif de la

(Suite à la page 16, 5e col.)

LE RETOUR DE SON EMINENCE

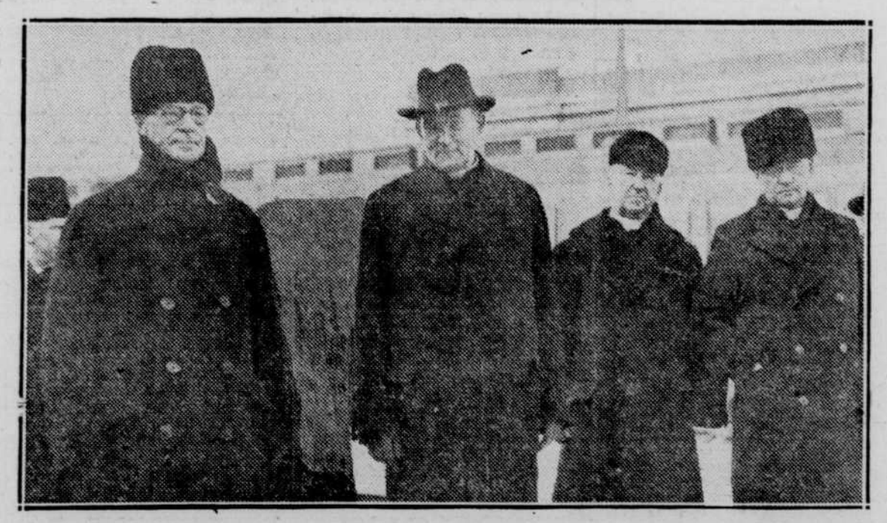

Photographie prise à l'arrivée de S. E. le Cardinal Rouleau. A la droite de Son Eminence on voit Mgr Omer Cloutier, P. A., V. G., puis à sa gauche, Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G., et S. G. Monseigneur Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec.

INCENDIE SUR LA RUE ST-JOSEPH

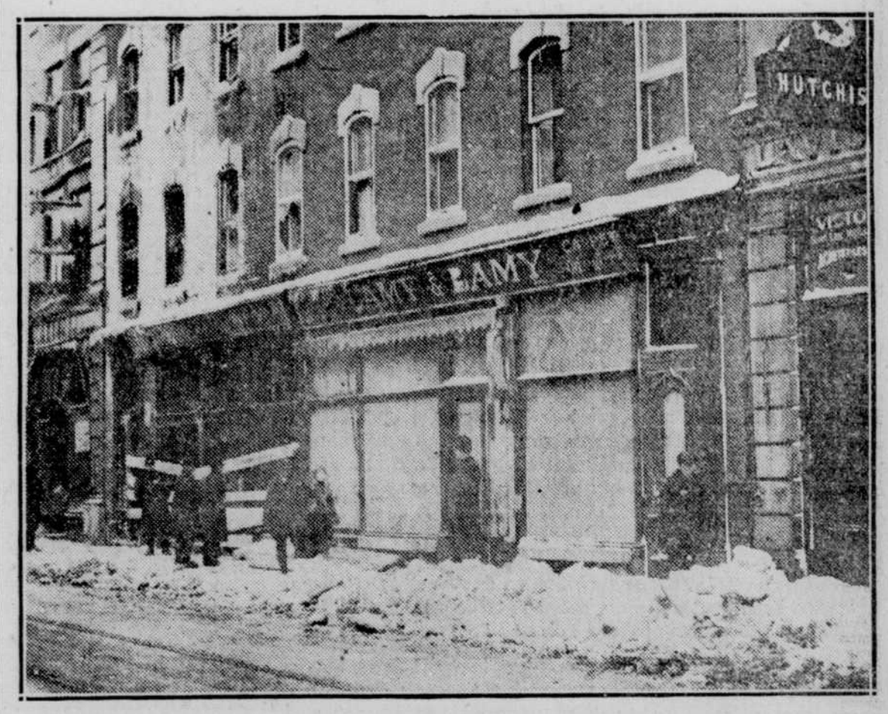

Photographie prise à l'édifice de M. le notaire Duval, que les flammes ont ravagé hier. — Plusieurs maisons de commerce ont subi des domma ges considérables au cours de cet incendie.

(Photo du Soleil)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 7 JANVIER 1931

Interminable papotage d'échevins

Nous voici au sept janvier, et la question de la place Montcalm n'est pas encore définitivement réglée. Après avoir obtenu que les Vétérans aillent bâtir ailleurs que dans le voisinage immédiat de la halle, au cours de délibérations interminables, après avoir décidé de l'homologation de la rue d'Youville, de façon à empêcher la construction de tout immeuble important à la lisière du terrain municipal, après avoir prévu l'emploi d'une part des fonds du chômage pour la création d'une blibliothèque civique et l'embellissement de la place, quelques échevins offrent encore de la résistance et retardent l'exécution de l'entreprise sous les prétextes les plus futiles.

Nous ne comprenons nullement les raisons de cette obstruction. Alors qu'on croyait la question bâclée, l'échevin Tremblay demanda la reconsidération du projet sous prétexte qu'il voulait donner du travail aux journaliers. Il oubliait que l'aménagement d'un vaste immeuble contenant une bibliothèque, une salle de réunion et un gymnase était de nature à donner de l'ouvrage à plusieurs corps de métiers. Il oubliait que l'entreprise avait été approuvée par les unions ouvrières, et qu'elle avait l'appui de toute l'élite de la ville de Québec. Se laissant aller, comme d'habitude, à son penchant démagogique, il foulait aux pieds l'intérêt général pour servir de mesquins avantages. C'est infiniment regrettable.

Déjà, un échevin, en ces dernières semaines, avait mis la vieille capitale en mauvaise posture aux yeux de l'étranger, quand il disait innocemment : 'Qu'est-ce que ça peut donner aux chômeurs, les belles-lettres ?" Un écrivain français de l'Ouest nous écrivit, à propos de cette sottise, un article dans lequel il flétrissait un tel crétinisme politique. Est-ce que l'échevin obstructionniste, qui retarde la plupart des discussions inutilement et qui met des bâtons dans les roues du progrès à toute occasion, voudrait lui aussi marcher sur les traces de l'éteignoir susdit ? Est-ce qu'il voudrait, après s'être opposé à la plupart des mesures d'urbanisme et d'hygiène, au conseil de ville, empêcher l'établissement le plus admirable que notre cité ait projetée depuis longtemps ? C'est ce que nous demandons.

Québec a malheureusement trop souffert de ces représentants populaires, qui ne soignent que des intérêts de cinq sous et qui s'opposent à tout progrès pour faire valoir leur ignorance, leur incompétence et leur magistrale suffisance. Les représentants plus sages, capables d'oublier leur petite personne au profit de la communauté, devraient mater une fois pour toutes ces papotages malheureux, qui rabaissent une administration et nuisent à une ville entière.

Nos législateurs à l'oeuvre

Ministres, députés et conseillers législatifs vont de nouveau se réunir sur la colline pour continuer la session interrompue. On avait réuni le parlement, avant les fêtes de décembre et du jour de l'an, pour voter une mesure d'urgence en faveur des municipalités qui voulaient bénéficier des fonds de chômage mis à leur disposition par les gouvernements fédéral et provincial. Il s'agit maintenant de discuter des projets prévus dans le discours du Trône et d'autoriser les dépenses budgétaires.

Des débats intéressants naîtront des divers projets de loi soumis par le gouvernement. L'aide à l'agriculture par une baisse de l'intérêt du crédit agricole, l'indemnisation des propriétaires de troupeaux laitiers dont les bêtes seront abattues pour tuberculose, les octrois accordés pour diverses améliorations, tel le drainage des terres, et autres particularités, sera l'une des principales préoccupations de la législature.

Il faut ajouter à cela la diminution à un pour cent de l'intérêt dû au gouvernement par les municipalités en rapport avec la loi de voirie. Les autorités provinciales consentent là un sacrifice considérable, et elles préparent même l'abolition totale de cet intérêt pour l'année prochaine. Cette mesure signifie assez que le gouvernement entend se charger de plus en plus complètement de l'oeuvre des bons chemins. Ces années dernières, il prenait entièrement à sa charge l'entretien des réseaux améliorés, ce qui portait sa dépense annuelle à sept ou dix millions. Il va plus loin aujourd'hui. La population de cette province lui sera reconnaissante.

Sur la demande d'un grand nombre, le ministère a décidé de modifer sa loi des accidents du travail de façon à accorder l'assurance collective. On continue la grande expérience sociale, dans l'espoir que la meilleure solution sera trouvée. L'administration libérale, depuis plus d'un quart de siècle, prend l'initiative des lois ouvrières. Sans commettre aucun acte de témérité, elle sait agir avec courage et envisager les problèmes les plus difficiles dans ce domaine rempli d'embûches.

A toutes ces lois à l'état de projet s'ajoutent des dépenses considérables. Nombre de travaux seront probablement entrepris au cours de l'année. Si le gouvernement peut mettre à exécution son programme des grands ponts, il devra encourir des déboursés énormes. Mais il ne reculera pas devant la tâche, du moment qu'il croira servir l'intérêt de la province.

Que fera le chef de l'opposition ? Jusqu'ici, il a fait pauvre figure, à l'Assemblée législative. Il avouait lui-même, naguère, que le parlement n'était pas son fort et qu'il n'était vraiment à sa place que sur les tréteaux. C'est là un aveu d'impuissance qui ne le relève guère dans l'opinion. S'il ne peut faire de bons débats à l'endroit même où se font les lois et où la démagogie n'est d'aucun secours, cela signifie qu'il n'a rien d'un chef.

La province de Québec n'a que faire d'un homme qui recevrait sept mille dollars annuellement à l'unique fin d'aller débiter des mensonges sur les hustings. Si M. Houde n'est pas capable de soutenir, en face du premier ministre et de ses collègues, les énormités qu'il débite sur les places publiques, il n'a qu'à s'en aller.

Mais il ne manifeste aucune intention de s'en aller. Il détient même son double mandat de maire et de député, malgré son incapacité de faire honneur à l'un ou à l'autre.

Sans la religion l'esprit est sans règle, le coeur sans frein, le vice sans crainte, la vertu sans espérance, le malheur sans consolation, l'autorité sans appui, la fidélité sans garantie.

FRAYSSINOUS

Le pacifisme américain

Un journal de Chicago publiait dernièrement ces lignes flatteuses à l'adresse du peuple américain :

"C'est aux Etats-Unis, chez la moins belliqueuse des nations, que l'effort accompli pour supprimer les guerres est le plus constant et le plus promettteur... Aux Etats-Unis, les doctrines pacifistes ont réussi à amener la réduction des armements de la seule grande nation, ou peut-être mieux, de l'une des deux grandes nations qui s'opposent habituellement aux guerres. En Europe, le pacifisme est sans force et les hommes d'Etat qui professent ses doctrines doivent lutter contre de puissantes organisations, lesquelles considèrent les ocnflits armés comme un instrument nécessaire, pour ne pas dire désirable, de solution dans les difficultés."

Nous ne dirons pas que nous avons été surpris de lire ces lignes ; l'opinion américaine nous a accoutumés à bien d'autres étrangetés. Mais nous admirons l'inconscience avec laquelle on puisse écrire des déclarations de ce genre, dix mois après la conférence de Londres, où les seuls sacrifices consentis, s'il y en eût, l'ont été par l'Angleterre, où les Etats-Unis ont réclamé et obtenu une parité navale sans en apporter de justification, où ils ont si bien fait évoluer les discussions sur la limitation des armements qu'ils consacrent aujourd'hui des centaines de millions tout simplement pour mettre leur flotte aux niveaux statués à Londres.

Le pacifisme ne se prouve pas uniquement par l'absence de guerre. Aucun pays n'ira courir les risques des conflits armés de nos jours, s'il n'y est pas poussé par le souci de sa propre défense ou par l'ambition de s'agrandir aux dépens de ses voisins. Si les Etats-Unis n'ont pas recours aux armes, c'est que leur situation exceptionnelle et leur impérialisme économique leur confèrent tous les avantages possibles et même plus que ne saurait leur donner une guerre.

Par contre, ils n'ont pas craint d'envoyer leur flotte et leurs soldats partout où une intervention armée pouvait leur être de quelque bénéfice. C'est ainsi qu'ils ont enlevé les Philippines aux Espagnols, qu'ils ont combattu pour l'indépendance camouflée de Cuba, qu'ils se sont immiscés dans les affaires de Haïti, qu'ils ont envoyé leurs marins dans l'Amérique centrale, et qu'ils tiennent tant aux formules de Munroe.

Attaquer un pays voisin avec des soldats, des canons et des montagnes de munition, c'est une façon de faire la guerre. Mais se prévaloir de ce qu'un pays est trop faible pour vous résister, y imposer ses conditions à la force des armes et dicter la loi en souverain dans une contrée étrangère, c'en est une autre, moins coûteuse peut-être, mais d'autant plus alléchante. Les Etats-Unis ont pratiqué largement cette variété de guerre. Pour être adroits elle n'en est pas moins une brèche faite au pacifisme dont ils se targuent d'un peu trop haut.

Les triomphes de la T. S. F.

Des expérimentations nouvelles se font chaque année avec la radiophonie. Les fêtes de Noël et du Premier de l'an ont fourni l'année passée aux grandes stations d'émission l'occasion de relier diverses parties du monde entre elles. Cette année, les essais ont été poussés encore plus loin. Les Etats-Unis ont réussi à disperser les programmes de leurs postes dans les îles de l'océan Pacifique et les contrées méridionales de l'Amérique du nord et même en Europe, et à donner aux diverses populations américaines quelques heures de musique européenne. Londres et Berlin ont été entendus nettement en Amérique, avec la même perfection, en plusieurs occasions, que New-York, Chicago, Détroit ou Montréal.

On ne peut s'empêcher d'admirer les merveilles réalisées en nos temps modernes. Le téléphone, le télégraphe et la radiophonie ont supprimé les distances. Car à côté de ces contacts très brefs établis entre le vieux continent et l'Amérique, il faut citer les communications régulières dont jouissent maintenant les antipodes. Il n'est pas à la portée de tout le monde de téléphoner du Canada en Australie, en Asie ou en Europe ; mais ce n'est pas non plus le premier venu qui puisse y trouver quelque utilité. A ceux qui ont besoin de ces facilités elles offrent un merveilleux moyen de communication, éminemment adapté aux conditions nouvelles amenées par le flot de découvertes qui se déverse sur le monde depuis un siècle et demi.

Au Canada, dans ces régions désolées dont la colonisation ne sera jamais intense et viendra bien tardive, si elle doit même avoir lieu quelque jour, la radiophonie a été une vive consolation pour les malheureux isolés que des milliers de milles séparent du monde civilisé. Ils n'ont pas passé la fête de Noël dans la solitude d'autrefois. Les échos éloignés des réjouissances qui ont eu lieu dans les vieilles régions du jeune Canada, leur sont parvenus aux bouches du Mackenzie, sur les rivages de l'Arctique, à Coppermine, et sur les côtes de la baie d'Hudson, à Chesterfield. Ce leur a été un attendrissant reconfort de se sentir si près de leurs compatriotes, malgré la distance des lieux, et de vivre avec eux pendant quelques heures, célébrant les mêmes fêtes et se livrant à d'identiques réjouissances. . . . Ces triomphes de la radio sont de ceux que l'on salue avec plaisir.

NOTES ET COMMENTAIRES

NOUVELLE ANNEE

L'année 1931 nous sera-t-elle favorable ou défavorable ? Les débuts en sont attristants. Un incendie le 1er janvier. Un second lundi. Plusieurs autres dans la journée d'hier. Une grosse tempête de neige qui se déclanche dimanche soir et persiste pendant toute la journée d'hier. L'inondation des quartiers situés le long du fleuve et de la rivière St-Charles. En voilà assez pour inspirer des réflexions moroses.

DISTILLERIES CLANDESTINES

La Commission des Liqueurs vient de supprimer un concurrent gênant. Un établissement où l'on pouvait distiller un millier de gallons d'alcool par jour s'était installé à Québec il y a trois mois. Si toute cette production était réservée à la seule ville de Québec et aux environs il faut croire que le chômage n'a pas mis fin à la grande soif de la population. Nos bootleggers ont sans doute voulu conserver leurs clients, malgré l'interruption des communications par eau avec les îles françaises du golfe St-Laurent.

Un établissement de ce genre a été découvert à Montréal l'année passée. Nous savons imiter avec adresse les procédés américains. Mais on retiendra que notre police a été plus prompte que les services américains de prohibition à intervenir dans l'affaire.

BEDIT GOMMERCE !

Signe des temps—des temps troublés: on se préoccupe en haut lieu de doter les populations de masques contre les gaz asphyxiants. Evidemment, cette nouvelle surprendra les pacifistes à tous crins, qui demeurent (en petit nombre) persuadés que la dernière guerre sera la dernière des guerres. Mais, depuis quelques mois, et surtout depuis quelques semaines, le vent qui souffle de l'Est—et parfois du sud-est—nous apporté des échos inquiétants, dont il faut tenir compte sans aller jusqu'à s'en affoler. De même que le fait d'écrire son testament ne fait pas mourir, de même se prémunir contre une attaque possible n'est pas la provoquer...

On a donc fait appel à l'industrie spécialisée dans la fabrication des masques. Des modèles divers ont été proposés, entre lesquels le choix n'est pas encore définitivement fixé.

Or, parmi les fabricants qui offrirent leurs marchandises, il y eut une firme dont les prix défiaient toute concurrence. On examina les échantillons présentés, mais à ce moment on s'aperçut qu'ils émanaient... d'une maison allemande !

Ce n'est pas la première fois que nous pouvons admirer leur maîtrise dans la pratique du "bedit gommerce" ! Avouez pourtant que, cette fois, ils battent leur propre record !

Gisèle.—Maman, je veux te poser une question.

La maman.—Laquelle ?

Gisèle.—Que penses-tu qu'une bonne maman comme toi me donnera pour mon Noel ?

SOUS LA TERREUR

COMMENT LA MARQUISE DE MONTGEROULT FUT SAUVEE DE L'ECHAFAUD EN 1793

Sans autre chef d'accusation que d'avoir fréquenté la cour de l'infortuné Louis XVI et de porter un titre authentique de marquise, Mme de Montgeroult, dont l'harmonieuse demeure domine encore de nos jours la riante vallée de la Viosne, en Seine-et-Oise, avait été arrêtée et jetée dans les prisons de la Conciergerie, en 1793.

D'une carnation éblouissante, blonde aux grands yeux bleu pervenche, gracieuse dans son sourire comme dans ses traits et dans sa ligne, la ci-devant, dont un pastel intact évoque et perpétue la délicieuse image, ajoutait encore aux séductions qui émanaient de sa personne, celle non moins captivante d'un incomparable talent de musicienne.

Elève accomplie de Dussek, maître réputé pendant les dernières années du dix-huitième siècle, elle avait su charmer et la cour et la ville sur le premier piano-forte construit par Sébastien Erard, cet instrument "fils admirable du clavecin", comme disait Balzac.

En outre, fort prodigue de son art, la marquise n'avait pas craint de se faire souvent entendre, accompagnée par le grand violoniste Viotti, au cours de réunions publiques où tous deux, pénétrés d'une intuition et d'une sensibilité merveilleuses, improvisaient à la manière du temps des hymnes à la nature, hymnes dont les harmonies, s'égrenant tour à tour sous leurs doigts prestigieux en notes légères, vibrantes ou graves, enchantaient l'auditoire jusqu'au délire.

Mais, malgré sa beauté et son immense talent, la dame de Montgeroult, au nom de l'Egalité, aurait été contrainte de déposer au pied de l'échaufaud les triples fleurons de sa gracieuse couronne si un ami, fidèle et grand admirateur, Savette, directeur de l'Institut national de musique, ne fût venu lui apporter jusque devant ses juges une ultime et précieuse assistance.

Bravant les foudres du Comité de Salut public, et alors que la jeune femme, condamnée sans pitié, était emmenée pour les apprêts funèbres, Savette, au désespoir, demanda la parole puis courageusement, s'instituant avocat bénévole, implora grâce et liberté en faveur de son auxiliaire, arguant, faute de mieux, que le Conservatoire national de musique ne pouvait se passer du plus grand professeur de piano qui existât en France.

Un murmure d'anxiété, couvert par de gros rires cyniques, souligna, au cours du plaidoyer, les deux mots présomptueux : grâce et liberté, car si, devant cette barre, de tels arguments ne semblaient que puérils, le fait d'y réclamer contre les proconsuls et leurs sanglants arrêts constituait un outrage à lui seul passible du châtiment suprême.

Ainsi témérairement, mais bien par dévouement, Savette venait de jouer sa tête.

A sa noble demande, aucune réponse ne faisait écho, une atmosphère glacial planait maintenant sur l'assemblée et pendant une minute, qui lui parut un siècle, l'artiste désabusé vit se dresser devant lui le spectre de l'échafaud.

Cependant, au bout d'une longue rêverie où il semblait étrangement se complaire, le président du tribunal leva enfin la tête d'entre ses mains, donna mystérieusement quelques ordres à voix basse, puis, d'un ton rogue, signifia au greffier que Mme de Moutgeroult fût ramenée dans la salle.

Injonction stupéfiante, caprice de despote capable d'engendrer une lueur d'espérance, mais aussi d'aviver l'appétit insatiable d'une populace ivre de sang.

Qu'allait-il advenir au cours de cette confrontation ? Deux sentences au lieu d'une, des adieux déchirants, une basse rétractation, des larmes ou l'acquittement ?

Tout pouvait se concevoir, si ce n'est sans doute la scène poignante et authentique qui, par son charme, demeure, dans les annales du Comité de Salut Public, comme un clair arc-en-ciel au milieu de la tourmente.

Mais voici que déjà les ordres mystérieux du président s'exécutent à la lettre. Soudain la porte s'ouvre à deux battants, laissant passer une caisse que poussent, en ricanant, quelques bons patriotes. Elle est longue et profonde, si bien que, dans son trouble, Savette la prend pour un cercueil.

Rempli d'épouvante, il cherche à se rendre compte, se penche, regarde, aperçoit trois grands pieds, des pédales, un clavier. Il n'en croit pas ses yeux et reste confondu, ce meuble aux formes étranges n'est autre qu'un piano.

Qu'est-ce à dire ? Va-t-on l'inviter à faire danser la foule au son de la **Carmagnole** ou, pis encore, à composer une marche funèbre pour celle qu'avec courage il a voulu sauver et qui, la nuque rasée et sa guimpe de dentelle largement échancrée par la main du bourreau, pénètre dans la salle, escortée de deux gendarmes ?

Pâle, mais non moins belle sous cet accoutrement, la marquise se redresse devant le tribunal. Elle attend; sa noble attitude impose le respect.

Le président lui-même hésite et semble chercher des mots; puis, découvrant enfin cette formule imprévue, capable de divertir, peut-être d'apitoyer: "Citoyenne, dit-il, on nous assure que l'Institut national de musique ne peut se passer de toi et de ton talent, nous voulons en juger par nous-mêmes. Aussi, assieds-toi là et joue la **Marseillaise !"**

Epuisée par plusieurs jours de captivité et d'angoisse, Mme de Montgeroult appréhende-t-elle que ses doigts engourdis ne viennent à bout d'exécuter avec ampleur, avec brio, l'hymne de Rouget de l'Isle, n'a-t-elle pas foi en cette bouée qu'un tyran hypocrite fait mine de lui lancer ? Songe-t-elle qu'il n'est pas digne d'accepter, devant tant d'autres prévenus, ce qu'on vient de lui demander ?

Lasse et résignée, dédaigneuse et hautaine, son premier geste est de refuser. Mais Savette supplie: "la vie, la liberté, l'harmonie, les triomphes", voilà ce qu'il murmure pour lui donner courage.

Allons ! il faut lutter, vaincre sa répugnance, moins par vanité que pour chercher à assurer, au prix de cette concession, le pain de ses enfants. En face du piano, sur une chaise qu'on lui tend, la marquise prend place. Elle se recueille gracieusement en arrière, sa tête s'est inclinée, ses yeux sont mi-clos.

Comme pour un rude effort, elle rassemble son souffle, ses lèvres se contractent, l'inspiration la gagne et d'un élan irrésistible ses deux mains frémissantes, frappant l'ivoire des touches, font vibrer soudain, dans toute l'âpreté de leur fougue guerrière, les accents entraînants de l'hymne national.

Dès les premières mesures, les gros rires ont cessé; la foule est empoignée.

Au milieu du silence, la mélodie s'élève, grandiose, majestueuse, dans son texte intégral, puis elle va s'enflammant, toujours plus véhémente.

Maintenant, le chant résonne avec l'intonation des appels du clairon, l'accompagnement gronde comme une salve lointaine et, ainsi que le rapporte le récit d'un témoin, cette marquise abhorrée, cette aristocrate vouée à l'échafaud, subjugue le tribunal et dompte la populace.

Elle fera mieux encore, et saura l'émouvoir.

Insensiblement, les accords s'adoucissent, et la femme reprend ses droits. Artiste émotive, la voilà qui transpose, improvise, laisse s'épancher son âme et implorant la pitié soit en ce monde ou dans l'autre, compose du chant sanglant une ardente prière.

Emerveillé lui-même, Savette se hasarde à contempler la salle. Quel triomphe !

Directeur de concerts depuis de longues années, il n'a vu de sa carrière plus saisissante victoire. Visiblement, l'auditoire est conquis, haletant, suggestionné. Bien des yeux sont humides, même aux premiers rangs, où se pressent les mégères. Sans honte, des mains se tendent pour applaudir ce récital étrange, dont la mystique haineuse, un moment évoquée, s'achève dans la ferveur d'une cantate religieuse.

Mais ces accents plaintifs auront-ils la force d'obtenir une grâce, d'arracher l'acquittement ? Savette en doute encore.

Chef d'orchestre émérite, connaissant son public, sachant que pour le griser il faut de grands effets; "Citoyens ! ose-t-il s'écrier— en dardant sur l'artiste un regard enflammé—gloire à la patrie ! debout pour la finale."

Et voici que sous cet influx magique, qu'à cet ordre du maître, le thème primitif, ramené par un formidable crescendo qui faillit faire éclater la poitrine du frêle instrument reparut implacable, invincible, victorieux, accompagné d'arpèges, battant la charge.

Pour le coup, le président n'y tint plus. D'un bond il se dressa et, imité par ses collègues du tribunal, attaqua d'une voix tonnante le chant national. A ce fracas inaccoutumé, la porte s'entrebâille. Les huissiers, le sourire de l'obséquiosité sur les lèvres, mêlent leurs modulations aux cris des camarades. Dans les couloirs, les soldats de faction, heureux d'oublier la sinistre besogne dont on les a chargés, chantent à qui mieux mieux, à qui chantera le plus fort leur fanfare de Valmy.

Par l'organe des stentors, la mélodie, dans sa teneur altière, se propage comme la foudre, d'étage en étage, du corps de garde en cour et jusqu'au dehors ; le passant, étonné, peut croire qu'un jour de gloire est vraiment arrivé. Enfin, lorsque le délire général se fut un peu calmé, le président du tribunal prit la parole et prononça textuellement cette courte allocution :

"Citoyenne, nous voyons que tu es une bonne patriote et nous t'acquittons des accusations portées contre toi. Viens recevoir l'accolade fraternelle."

Brisée d'émotion, Mme de Montgeroult se résigna, et dûment embrassée, devenue sacro-sainte, comme disait Dumouriez, elle suivit Savette et franchit à son bras secourable, pour rentrer dans la vie, cette porte que tant d'autres, hélas ! n'avaient repassée que pour entrer dans la mort.

Comte René de MARTIMPREY

(**Figaro**)

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Québec, 6 janvier 1931

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu dans le Chez Nous de votre journal l'invitation que vous adressez aux citoyens de Québec d'exprimer leurs opinions par l'entremise du "Soleil". Comme électeur et citoyen de ce bon Québec je désirerais savoir comment il se fait qu'aujourd'hui un homme qui a dépassé la trentaine ne peut obtenir une position de constable municipal, de pompier ou de constable fédéral des chemins de fer nationaux. Serait-ce que l'on ne considère un homme de trente ans que comme une machine usagée ? ou bien est-ce pour protéger les compagnies d'assurance en certains cas ?

Un homme qui a dépassé la trentaine a ordinairement une famille à faire vivre. Par conséquent en le choisissant au lieu des jeunes gens de vingt à trente ans, qui ne sont pas mariés pour la plupart (50 pour cent), l'argent du contribuable ou du peuple serait bien mieux employé, surtout dans une crise comme celle que nous subissons, qu'en donnant ces positions à des jeunes gens qui peuvent dépenser leur argent sans avoir à s'inquiéter de leur famille. On soulagerait ainsi beaucoup de familles malheureuses. Réellement beaucoup de jeunes gens pensent comme moi. Je suis certain que ces règlements ou amendements ne sont que pour protéger quelqu'un ou pour quelques intéressés. Il me semble que s'il y avait moins de patronage dans la vie, les malheureux seraient bien moins nombreux. Il serait bon que tous ces patronages et ces limites d'âges soient abolis en faveur de tout le monde ; car autrement l'individu de trente ans est obligé de mendier pour faire vivre sa famille.

Espérant que vous publierez cette lettre et persuadé que ma plainte est juste et raisonnable, j'aimerais que ceux qui sont de mon avis écrivent aussi quelque chose à ce sujet.

UN ELECTEUR

La grand'mère reproche à sa petite-fille le genre de robe qu'elle porte.

—Je n'ose songer à ce que dira ta mère quand elle verra quelle sorte de vêtements tu consens à porter.

—Moi aussi ; car cette robe lui appartient.

AU FIL DU JOUR

La ronde des astres

On a célébré dernièrement, à la Sorbonne, le troisième centenaire de la mort de Kepler.

Peut-être faut-il insister sur la vie de cet homme, car, vous entendez bien que les orateurs n'ont pas manqué d'exposer l'oeuvre du créateur de l'astronomie moderne, et de vanter son étrange génie. Nous imaginons volontiers qu'un savant a d'abord fait de bonnes et solides études, puis que vivant plutôt mal que bien, il a travaillé modestement, mais à peu près en paix. Et ma foi, tel est le sort de presque tous les hommes de science. Kepler, lui, fut bien moins favorisé. Le ciel, qu'il découvrit, ne l'aimait pas et le bouda de sa naissance à sa mort. Il fut d'abord garçon de cabaret chez son père. Peut-être que ce métier ne lui convenait pas. Le certain est qu'il fut fort maltraité et que, de coups de pied en coups de pied, on l'expédia à la campagne pour y faire les travaux des champs. Ces débuts dans la vie ne l'empêchèrent pas d'étudier les mathématiques, pas même de se marier avec "une noble et très belle dame". Mal lui en prit. Tous ses biographes ont en effet reconnu que cette dame fit payer très cher ces deux qualités à son pauvre mari, et chacun sait très bien ce que cela signifie. Cependant, on le payait chichement. Parfois, pour gagner les quelques florins indispensables, il tirait l'horoscope des gens de cour ou faisait des prédictions sur la pluie ou le beau temps. Il ne se plaignit jamais. Il disait sans découragement qu'il ne céderait pas ses ouvrages pour le duché de Saxe. Et il mourut un jour, pendant un voyage. Il allait chercher quelque argent.

On avouera que, dans cette tourmente, il faut quelque courage et quelque génie pour découvrir que les orbites planétaires sont des ellipses dont le soleil occupe l'un des foyers.

ARTIGNY

Un hôte plein de tact

Un jour, au cours de ses voyages, Chaliapine fut prié par un multimillionnaire, de venir chanter chez lui, pour un cachet extrêmement élevé. Mais lorsque le grand chanteur pénétra dans la somptueuse villa du "client", il s'aperçut, à sa vive surprise qu'il n'y avait pas d'invités dans la pièce où l'on venait de l'introduire. S'y trouvait seul, rigoureusement seul, le multimillionnaire, du moins en tant que spectateur humain : car il avait à ses pieds quatre fox-terriers couchés en rond sur le tapis ou sur des coussins.

Un peu étonné, mais croyant avoir affaire à un original, Chaliapine commença de chanter. Mais à peine en était-il aux premières mesures que les chiens se mirent à pousser d'effroyables hurlements. Sur quoi, naturellement, l'artiste s'arrêta. Le multimillionnaire lui dit alors :

— Je vous en prie, cher Monsieur, ne vous fatiguez pas davantage. Je voulais seulement me rendre compte si mes chiens aboyaient également quand c'est vous qui chantez... Voici le cachet convenu...

La musique dans la rue

L'apparition du film parlant, chantant et sonore avec les appareils soi-disant musicaux a entraîné la disparition de nombreux orchestres. Si pour un certain nombre d'artistes cela ne représente que la perte d'un notable appoint, ajouté à des appointement gagnés ailleurs, pour d'autres c'est malheureusement la suppression du gagne-pain : pour les premiers la gêne, pour les autres la misère.

Quelques-uns de ces pauvres gens se sont avisés, à Paris, d'un moyen bien humble de parer à ce mauvais coup de la fortune. Leur tournée terminée, à trois ou quatre, ils s'en vont dans les rues tranquilles, devant les maisons bourgeoises et dans la nuit qui commence, ils donnent un concert en espérant quelques subsides des habitants.

En ces heures de crise, ils continuent malgré le brouillard, le mauvais temps ou le froid. Hélas ! les fenêtres trop souvent restent closes et rares, très rares, sont les pièces ou même les sous qu'on leur octroie.

CHEZ LES AUTRES

Essais fructueux

Le développement de l'agriculture dans les vastes plaines de l'Ouest canadien au cours des dernières années a été marqué par l'avance de la culture fruitière dans cette partie du pays. Les quelques pièces de terre plantée en groseilles ou en framboises indigènes ont fait place à des vergers produisant diverses variétés de prunes, de pommes, de cerises et de petits fruits. Cet heureux changement a suivi de près l'établissement de rideaux d'arbres. Protégés par eux, les fruits qui ne pouvaient auparavant supporter les vents desséchants et l'insuffisance des précipitations pluviales, croissent très bien maintenant et ajoutent au confort des colons de la prairie.

Il a fallu aux stations agronomiques fédérales et aux particuliers des années d'essais et d'expérimentations avant que des variétés répondant aux conditions locales pussent être trouvées et avant que pussent être élaborées des méthodes qui assurent le succès de la culture des fruits dans les prairies.

La station agronomique de Morden possède l'un des plus vastes choix de variétés de pommes du Canada dont elle fournit gratuitement des semences aux demandeurs Les premiers arbres ont été plantés en 1916, et en 1929 la récolte s'est chiffrée à des milliers de caisses. Les variétés qui ont rapporté des fruits étaient très nombreuses et les personnes qui ont visité les vergers durant l'été dernier ont eu toutes raisons de manifester leur étonnement des résultats obtenus.

(**Tribune**)

L'aide aux chômeurs

Il serait assurément regrettable qu'un malentendu — car on ne saurait croire à autre chose qu'à un malentendu — empêchât maintes municipalités de la province de Québec de profiter des crédits otés par le gouvernement fédéral canadien pour venir en aide aux chômeurs. L'honorable sénateur Gideon Robertson se montrera sans doute satisfait des explications contenues dans la lettre que vient de lui adresser l'honorable L.-Alexandre Taschereau et il reviendra sur son refus d'accorder des octrois pour des travaux aux églises ou aux écoles.

Les économistes sont d'opinion que la crise actuelle en est arrivée à son point culminant et que, d'ici quelques mois, la remontée s'effectuera, lente peut-être mais soutenue. Il importe donc que nos autorités fédérales, agissant de concert avec les pouvoirs provinciaux et municipaux, auxquels se joindront les grandes corporations particulières, aident à nos populations à franchir l'étape qui les sépare encore du renouveau économique promis. L'idée est de procurer aux personnes affectées par le chômage le moyen de passer sans trop en souffrir les mauvais jours de l'hiver ; on y réussira en apportant le plus de largeur de vues possible à l'application des mesures d'assistance.

(**La Presse**)

— o —

Le professeur : "Comment se forment les nuages noirs ?"

L'élève (12 ans) : "Par l'évaporation de l'eau sale."

— o —

—Voici quelque chose de pratique et d'inusable. Voyez, monsieur, et comparez.

—Oh, vous savez, ça m'est égal. Ca n'est pas pour moi. C'est pour offrir.

Atelier des
AVEUGLES
REPARATIONS GENERALES de toutes espèces de CHAISES, PANIERS, ET HOUSSES EN JONC de Camérifères *faits sur commande.*
32 rue St-Louis
Québec

INSOMNIE

IL n'y a rien de plus déprimant que de rester des heures éveillé au lit . . . les nerfs tendus . . . le cerveau en effervescence . . . le corps las . . . attendant le sommeil qui ne vient pas! Un bain chaud avant le coucher puis des frictions vigoureuses à l'Absorbine, Jr., le liniment antiseptique, dégageront la congestion . . . calmeront les nerfs . . . et provoqueront un sommeil bienfaisant. Chez votre pharmacien—$1.25 la bouteille.

126F

Chassez la douleur en vous frictionnant avec
Absorbine Jr
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

PLUS de
douleur ni démangeaison
des hémorroïdes !

Ne tolérez pas une journée —une heure de plus—les douloureuses hémorroïdes. Il y a du soulagement positif, très souvent, pour le pire cas. Les suppositoires Pyramid sont indiqués pour arrêter la douleur — et même toute démangeaison. Ils soulagent vite. La première application réconforte. Essayez-les aujourd'hui. Se rappeler le nom. Suffit de mentionner les "Pyramid" au pharmacien; 60 sous.

GRATIS
Boite de confort Pyramid complet gratis

PYRAMID DRUG CO.
253 A, Pyramid Bldg., Marshall, Mich.
Prière m'envoyer une boite enveloppée sans annonce, cachetée, port payé, et entièrement gratuite.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... *Prov*.....

POUR INDIGESTION, GAZ, GASTRALGIE
prenez
BON-TONE
RENDEZ-VOUS, dès aujourd'hui, à la PHARMACIE JOLICOEUR, et l'expert du Bon-Tone vous expliquera les mérites de ce remède. Le Bon-Tone est aussi en vente chez les pharmaciens de partout.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. Lorenzo Patry, gérant de l'hôtel American House, de St-Côme, qui a fermé ses portes dernièrement d'ici mai prochain, est venu passer l'hiver dans sa famille, à Lauzon.

M. et Mme Omer Bégin, MM. Joseph, Philippe, Antonio, Gilles et Léopold Bégin ainsi que M. Roland Bérubé, tous de Sherbrooke, sont venus assister aux funérailles de M. Cyrille Emond à Lévis.

M. et Mme Joseph Gagnon, de Bienville et leur enfant Jeannine, sont de retour de St-Jean-Port-Joli, où ils ont passé les Fêtes, en visite chez leurs parents.

M. et Mme J.-W. Thompson et leurs enfants, d'Outremont, ont passé le temps des fêtes, chez M. et Mme Patrick Doyle, rue Ste-Marie, à Lévis.

M. J.-Roland Grenier, des Trois-Rivières, et ses enfants Françoise, Paul et Marc-André sont en visite à Lévis chez M. et Mme Eugène Gagnon, parents de Mme Grenier.

M. le Dr et Mme Emile Martel, de Grande Rivière, Co Gaspé, sont les invités de M. le major et Mme C.-E. Bourgault, à Bienville.

Fiançailles

Le 1er janvier, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marie-Blanche Marceau, fille de M. et Mme Gaudiose Marceau, à M. Lucien Thivierge, fils de M. Wilfrid Thivierge, représentant de la National Breweries Limited, et de Mme Thivierge, tous deux de Lévis.

Deux appels des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 6 heures, lundi soir dernier, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Emile Labonté, rue Ste-Anne. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

Les mêmes pompiers ont été appelés vers 11 heures 50, hier matin, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Henri Picard, rue Samson. Heureusement que dans ce cas aussi il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

La quête de la Guignolée à St-David

Un groupe de citoyens de St-David de l'Auberivière ont commencé la quête annuelle de la Guignolée à domicile en faveur des pauvres de la paroisse. Les paroissiens ont donné généreusement et tout indique que le résultat sera très satisfaisant. On a passé lundi dernier dans la partie du quartier St-Laurent et aujourd'hui dans la partie haute de la côte et dans le petit St-Henri. Tout comme à Lévis, Lauzon et Bienville les familles pauvres de St-David seront secourues cet hiver.

Il est défendu d'atteler des chiens dans Lévis

Lundi après-midi dernier la police de Lévis a arrêté deux jeunes gens de la ville qui avaient attelé des chiens et se promenaient ainsi dans les rues. Ces jeunes gens furent conduits au poste de police et les harnais furent saisis. On vous dira bien se rappeler qu'il y a un règlement défendant les attelages de chiens dans la ville et que ceux qui seront pris seront passibles d'une amende de $20 ou un mois de prison. La police va exercer une surveillande sévère sur ceux qui attelleront des chiens.

Une tempête qui a désorganisé les services d'utilité publique hier

Après avoir eu une température vraiment idéale pour les fêtes de Noel et du jour de l'An, voilà que le Père Hiver a décidé de nous envoyer sa première tempête de la saison et cette tempête nous a rappelé celles de l'ancien temps.

Dans la nuit de lundi dernier le vent commença à souffler et le firmament couvert depuis le commencement de la soirée laissa tomber une neige abondante. Hier matin les gens se levèrent en entendant encore le vent et aperçurent les bancs de neige dans les rues. Plusieurs qui avaient projeté des promenades et des visites pour le jour des Rois durent y renoncer et se contenter d'aller moins loin.

Le service des tramways électriques se fit assez régulièrement hier malgré la tempête et les puissantes balayeuses de la compagnie circulèrent continuellement sur tout le réseau électrique.

Les traversiers ne furent pas aussi heureux et comme le fleuve était rempli de glaces entre les deux rives le service dut être suspendu vers 10 heures, hier matin. Il y avait tellement de glace que le traversier parti à 10 heures ne put accoster du côté de Québec que dans l'après-midi, ayant dû revenir au quai de Lévis.

Les bateaux essayèrent au cours de l'après-midi de traverser, vu que le nombre des passagers attendant pour se rendre tant à Québec qu'à Lévis était considérable, mais il fut impossible de laisser le quai. Vers 7 heures, hier soir, les bateaux tentèrent la traversée, mais eurent beaucoup de difficulté. Il en fut de même un peu plus tard. Ce ne fut que ce matin que le service put être repris régulièrement, la glace ayant un peu diminué. Les deux brise-glace du gouvernement "Saurel" et "Mikula" se tinrent dans la clef vis à vis le chantier Davie, à Lauzon et aidèrent à la glace de descendre avec la marée.

Le grand vent d'hier a aidé grandement à la crue des eaux et hier soir, l'eau passa par-dessus les quais et envahit la terre ferme. Sur l'avenue Laurier, l'eau se rendit jusqu'à la voie du C. N. R. et les glaces laissèrent le fleuve pour venir se promener sur les quais où elles restèrent échouées à la marée baissante. Les planchers de la salle d'attente de la Traverse, de l'hôtel Dohan furent recouverts d'eau. On n'a jamais vu l'eau monter aussi haut à cette saison-ci de l'année. On nous dit qu'à Hadlow l'eau monta plus d'un pied dans le chemin. Ceci eut pour effet de désorganiser quelque peu le service des trains. Aux cales-sèches de Lauzon l'eau vint bien près de passer par-dessus les portes et on en craignit pendant quelque temps. L'eau se rendit même près de la chambre des cendres, près la dernière cale-sèche.

Si cette tempête a eu des inconvénients, elle a aussi eu l'avantage de procurer du travail à plusieurs centaines de pères de famille qui se trouvent sans emploi et qui attendaient après cette manne pour gagner un peu d'argent afin de subvenir aux besoins de leur famille. Les entrepreneurs des chemins n'ont pas à se plaindre, vu que c'est la première tempête depuis le commencement de l'hiver.

La tempête d'hier a pris tout le monde par surprise et les automobilistes qui avaient proposé de se rendre visiter leurs parents et amis de la campagne ont dû renoncer à leur projet et devront attendre maintenant les beaux chemins du mois de mai prochain. Ils ont cependant été favorisés cet hiver, vu qu'à venir jusqu'à hier les routes nationales étaient passables aux autos. Plusieurs ont dû malgré le mauvais temps venir de Québec et s'y rendre hier après-midi et hier soir malgré la tempête, vu que les Snogos du gouvernement furent en service toute la journée et la soirée d'hier. Les chemins entretenus par ces puissantes machines ont été ouverts aujourd'hui à la circulation.

La fête des Roi a donné lieu hier soir à de belles réunions de familles un peu partout sur la rive sud. On a tiré le traditionnel gâteau des Roi et ceu et celles qui eurent le pois et la fève furent les rois et reines de la veillée, ce qui fit que tous passèrent d'agréables heures.

La fête de l'Epiphanie hier dans les églises de la rive sud

Hier matin, dans les différentes églises de la rive sud, a été célébrée avec solennité la fête de l'Epiphanie connue sous le nom des Rois.

A l'église de Lévis, l'office de la grand'messe fut chanté par M. l'abbé Joseph Roy, du Collège de Lévis, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Couture et Moreau, aussi du collège de Lévis. Le sermon fut fait par M. le curé Carrier.

A l'église de Lauzon, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le curé H. Bernier et le sermon fut fait par M. le vicaire O. Belisle.

A l'église de Bienville, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le vicaire Emile Hébert et le sermon fut fait par M. le curé D. Pelletier.

A l'église de St-David, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le vicaire S. Gagnon et le sermon fut fait par M. le curé U. Dumas.

A l'église du Christ-Roi, à Villemay, l'office de la grand'messe fut chanté par M. l'abbé Léopold Roberge, du Collège de Lévis, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Emile Bourrassa et Arthur Lecours, aussi du Collège de Lévis. Le sermon a été fait par M. le curé Charles Rodrigue.

A l'église Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe Lévis, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le curé Alexandre Rochette qui fit aussi le sermon.

Les statistiques paroissiales à St-David et à Ste-Jeanne-d'Arc

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. l'abbé U. Dumas, curé de la paroisse de St-David de Lévis, a donné les statistiques de sa paroisse pour l'année écoulée. Ces statistiques se lisent comme suit comparé avec l'année précédente :

	1930	1929
Baptêmes	51	48
Mariages	6	13
Sépultures	17	19

Dimanche dernier, M. l'abbé Alexandre Rochette, curé de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc, à Pointe-Lévis, au prône de la grand'messe, a donné les statistiques de sa paroisse pour l'année écoulée.

Ces statistiques se lisent comme suit:

	1930	1929
Baptêmes	26	27
Mariages	4	7
Sépultures	12	9

Naissance

M. Blaise Guay et Mme Guay, née Elizabeth Thibault font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 31 décembre dernier et baptisé le 2 janvier 1931, sous les prénoms de Joseph-Léo-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Normand. Porteuse, Mme Alfred Therrien.

Les hommes de police de Lévis remercient

Les membres du corps de police et du feu de Lévis désirent remercier cordialement l'honorable Dr A.-V. Roy, C. L., M. Harry Gelly et la Cie de la Traverse de Lévis pour les cadeaux qu'ils leurs ont offerts à l'occasion des Fêtes.

Demain, jour de garde d'honneur de la Ste-Vierge

Demain sera le jour de garde d'honneur de la Très Ste-Vierge. On est prié de ne pas oublier et de faire fidèlement son heure de garde ce jour-là en l'honneur de la bonne Mère de Dieu.

Séance du conseil de ville de Lauzon demain soir

Une séance du conseil de ville de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures, dans la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions importantes seront discutées à cette séance régulière du mois.

Une trentaine d'enfants ont fait leur première communion hier à St-David

Une touchante cérémonie religieuse a eu lieu hier matin, dans l'église de St-David de l'Auberivière. Une trentaine d'enfants de cette paroisse, à la messe de 7 heures, ont fait leur première communion. La messe fut dite par M. le curé U. Dumas qui fit communier ces jeunes enfants et leur fit une courte instruction. Les parents des premiers communiants assistèrent à cette belle cérémonie religieuse de même que la plupart des paroissiens.

Mort d'une ancienne paroissienne de St-David

Hier matin, au prône de la grand'messe, M. l'abbé U. Dumas, curé de la paroisse de St-David-de-l'Auberivière, a recommandé aux prières de ses fidèles, Mme Vve Abdon Guay, décédée lundi dernier, dans un hôpital de Québec. La défunte, âgée de 84 ans, était l'épouse de feu M. Abdon Guay, ancien inspecteur d'écoles, demeurant à St-David. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures, au milieu d'un nombreu concours de parents et d'amis, en l'église de St-David et l'inhumation fut faite au cimetière St-David, dans le terrain de la famille à laquelle nous présentons nos plus vives sympathies.

Remerciements

Mme Félix Guay et sa famille, de Beaumont, désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui, à l'occasion de la mort de M. Félix Guay, ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, affiliations, lettres et cartes de sympathies, visites et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Funérailles à Lévis, Lauzon et Bienville ce matin

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de M. John Young, époux de dame Camille Dawson, décédé vendredi dernier, à sa résidence rue Commerciale, à l'âge de 68 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

—Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de dame Graziella Doiron, épouse de M. Joseph Blouin, arrivée dimanche dernier, à sa résidence, rue St-Etienne, à l'âge de 38 ans et 9 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

—Ce matin à 8 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles du jeune Charles-Henri Fortin, enfant de M. et Mme Adélard Fortin, décédé dimanche dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 7 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

—Ce midi, dans le cimetière de St-David-de-l'Auberivière, dans le terrain de la famille a été faite l'inhumation de la dépouille mortelle de Mme Vve Joseph Lachance, décédée samedi dernier au presbytère de St-Jean-Port-Joli, à l'âge de 95 ans et 4 mois. La défunte était la mère de M. J.-E. Lachance et de Mme Pierre Cantin, de Lévis.

PETIT CASSE-TETE

DANS LE PARC

Julie s'amuse dans le parc ; elle dit qu'elle a beaucoup de plaisir à jouer à la cachettte avec Bibi. Elle ajoute que Bibi est très vif et qu'il vient toujours jouer avec elle. Si vous voulez voir ce Bibi, prenez un crayon et joignez ensemble par un trait continu tous les points numérotés de un à quarante-quatre.

Aux vieux faut une médecine laxative

Avec la vieillesse les forces de la nature diminuent. Les vieux ont besoin de l'aide des Pilules du Dr Hamilton, qui nettoient le système, le débarrassent des déchets empoisonnés, activent l'intestin et aident à l'estomac. Pour les hommes et les femmes qui ont dépassé l'âge moyen les Pilules du Dr Hamilton sont d'un merveilleux secours. Pour se garder régulier, plein de brio, de bonne humeur, ces pilules végéta les sont une aubaine. En vente chez les pharmaciens.

EN VOYAGE

MM. Ferdinand et Joseph Guillemette s'embarquent pour l'Europe

M. Ferdinand Guillemette, président de la "Universal Auto" et de la "Straight Eight Motors" en compagnie de M. Joseph Guillemette, est parti ce matin pour New-York, où il visitera tout particulièrement le Salon de l'Automobile, dont l'ouverture officielle eut lieu samedi après-midi.

Vendredi, le 9 janvier, les deux messieurs Guillemette s'embarqueront pour l'Europe, à bord du "La Fayette" pour un voyage de repos d'une couple de mois.

Ils visiteront l'Angleterre, Nice et tout le sud de la France.

A leur retour, passant par la Méditerrannée, ils se rendront à Alger, visiteront le Maroc ainsi que Gibraltor. Leur retour s'effectuera vers la mi-mars.

VICTIMES D'UN ACCIDENT

St-Jean de Dieu, (Spécial)—Samedi, le 27 vers minuit, deux jeunes filles, Mlles Boucher arrivaient de Québec par l'express pour aller passer le temps des fêtes chez leur père M. Xavier Boucher, de St-Jean de Dieu.

Leur frère était allé les chercher au train pour les conduire à la maison, lorsqu'en passant par la rue Principale, le cheval prit peur et ayant perdu tout contrôle, allait violemment frapper le poteau en face de la pharmacie du Dr LaCroix, projetant violemment en dehors les Mlles Boucher et leur frère qui se blessèrent assez sérieusement à la figure. Transporter à la pharmacie Ils furent soignés par le Dr Lacroix

Tard dans la nuit, ils purent regagner leurs demeures où les parents qui avaient déjà su la nouvelle, les attendaient avec anciété.

DERAPEMENT MALHEUREUX

On ne saurait trop mettre en garde les automobilistes contre l'état extrêmement glissant et dangereux de nos rues cet hiver.

L'inadhérence de la neige à l'asphalte fait de la chaussée en certains endroits une véritable patinoire que les meilleures chaînes et les freins les mieux ajustés ne sauraient éviter.

Samedi soir, vers les sept heures et demie, une automobile descendait la rue d'Aiguillon lorsque arrivée à la côte Ste-Geneviève le chauffeur entendit la klaxon d'une autre machine qui montait la côte Ste-Geneviève.

Par prudence, il appliqua les freins mais le pavé très coulant fit déraper sa machine et l'arrière faisant un écart vint s'arrêter sur un auto justement stationné à cet endroit et que M. Paul-Emile Métivier, mécanicien qui tient une boutique de réparation de pneus au coin de ces deux rues, était à réparer.

Malheureusement, M. Métivier se trouvait à ce moment-là sur le côté de la rue et l'auto en glissant vint lui prendre les jambes comme dans un étau contre le marche-pieds de sa machine. On le releva aussitôt presque inanimé et l'ambulance mandé à la hâte le transporta à l'hôpital St-Sacrement où un examen sommaire revéla le déplacement des muscles de la jambe.

DECES SOUDAIN DE Mlle A. FORTIER

Les nombreux parents et amis de Mlle Anna Fortier ont appris avec chagrin son décès, survenu à Beauceville le premier janvier. Mlle Fortier était partie de Québec la veille du jour de l'an pour visiter à Beauceville son frère, M. Georges Fortier, N. P. Dans l'après-midi du jour de l'an, une attaque de paralysie la foudroya. Malgré les soins prodigués, elle expirait à trois heures et 30. Mlle Fortier, qui était avantageusement connue à Québec et estimée pour ses belles qualités de coeur et d'esprit, ne laisse que des regrets.

La défunte était la fille de feu le Dr J.-E. Fortier. Lui survivent pour la pleurer sa belle-mère, Mme J.-E. Fortier, de Québec, son frère, M.F.-G. Fortier, N.P., de Beauceville, sa belle-soeur, Mme (Dr) R. Fortier, ses demi-soeurs, Mlles Fortier, et son demi-frère, M. Edgar Fortier, gérant de la Banque Royale, rue St-Jean. Elle était aussi la belle-soeur de Mme Arthur Fortier, et la tante de M. le notaire de la Bruère Fortier, de M. Gaston Fortier, de Mme Breakey, etc.

Les restes mortels ont été transportés à Québec vendredi matin à la résidence de Mme J.-E. Fortier, rue d'Auteuil, et les obsèques ont eu lieu samedi matin à la Basilique.

Le "Soleil" prie la famille en euil de bien vouloir agréer l'expression de ses plus profondes condoléances.

AU NICARAGUA

Managua, 7.—Les insurgés postés en embuscade ont tué huit hommes de l'infanterie de marine américaine, dont un sergent, en outre deux hommes ont été blessés,. L'affaire a eu lieu entre Ocotal et Apali hier matin.

L'attaque a, paraît-il, été conduite par Miguel Ortez, un lieutenant d'Augustino Sandino, le chef insurgé ; l'ennemi a eu onze tués et au moins quatre blessés.

Le détachement d'infanterie de marine américaine était en patrouille sous le commandement du sergent Arthur M. Pafrang et travaillait à réparer une ligne téléphonique ; le combat dura deux heures.

C'est la première affaire sérieuse depuis le mois de novembre dernier lorsque les insurgés attaquèrent un détachement de gardes nationales à Matiguas et tuèrent cinq hommes.

Saint-Adalbert

Assemblée

Le 25 décembre une assemblée, présidée par M. l'abbé P. Pelletier, curé, a réuni les paroissiens de St-Adalbert pour réélire un nouveau marguillier. Monsieur Alphonse Castonguay, cultivateur, remplace M. Gédéon Castonguay sortant de charge.

A l'hôpital

M. Adrien Gauvin, M. Armand Pelletier et Mme Donat Gill sont actuellement à l'hôpital. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement. Nous souhaitons aussi une vive guérison aux nombreux malades de la paroisse.

En vacances

— Mlle Madeleine Castonguay qui enseigne à Ste-Appolline de Montmagny, est venue passer le temps des fêtes dans sa famille.

— Mlles les institutrices Cécile Leclerc et Géraldine Chouinard sont allées passer quelques jours dans leurs familles à St-Pamphile.

Ne pas négliger le RHUME

LE RHUME pénible, de poitrine ou de gorge — qui conduit souvent à de quoi de plus grave — le cède généralement au bon vieux Musterole dès la première application. Encore plus efficace si on l'applique **une fois toutes les heures durant cinq heures.**

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, camphre, menthol et autres ingrédients utiles soulage naturellement. Le Musterole agit parce qu'il est un **"contre irritant"** scientifique—non pas simplement un onguent— pénètre et stimule la circulation du sang, aide à extirper l'infection et la douleur. Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par les médecins et les infirmières.

Gardez le Musterole à la commodité—en pots et en tubes.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

Mieux qu'une mouche de moutarde

CHANGEMENTS DANS LA DIRECTION

Les compagnies "Imperial Tobacco Company of Canada, Limited" et "The Tucket Tobacco Company Limited" viennent d'annoncer les changements suivants dans leur organisation :

M. Earle Spafford, vice-président et directeur, en charge des ventes de "The Tucket Tobacco Company Limited" a été élu directeur et gérant des ventes de "Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, avec quartiers-généraux à Montréal; et M. T.-H. McGuire, qui depuis quelque temps était gérant des ventes de "Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, a été élu vice-président et directeur, en charge des ventes de "The Tucket Tobacco Company Limited, avec quartiers-généraux à Hamilton.

Tous deux, ces messieurs ont acquis une grande expérience dans leur précédente position respective et jouissent d'une excellente renommée, par tout le Dominion. Il est reconnu, par les deux compagnies que l'expérience que ces deux hommes ont acquise précédemment leur servira à souhaits dans les nouveaux devoirs auxquels ils auront à faire face.

M. Earle Spafford est né à Lennoxville, Québec, et reçut son éducation au collège Bishops et à l'Université McGill.

Lors de son retour d'outre-mer, en 1919, il accepta le poste de vice-président et de gérant de "Tobacco Products Corporation of Canada", avec bureau-chef à Montréal. En 1921, il était nommé président de cette compagnie.

En 1923, après l'amalgamation de "Tobacco Products Corporation of Canada" avec "The Tucket Company Limited", M. Spafford, se rendait à Hamilton, comme directeur de la nouvelle compagnie.

M. Thomas Harold McGuire est natif de St-Jean, N.-B., son père ayant été un homme proéminent dans le commerce de cette ville.

M. McGuire entra au service de "Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, en 1912, à la succursale de St-Jean, N.-B., et fit de rapides progrès. Il servit comme gérant du Nouveau-Brunswick de 1916 à 1918. Il fut ensuite gérant de district pour l'Alberta et plus tard, il eut la même position pour les provinces des prairies. Il fut appelé ensuite au poste d'assistant-gérant des ventes, au bureau de Montréal, et en avril 1930, il était nommé gérant des ventes, à Montréal.

L'on fait remarquer que ces deux changements prirent effet, le premier janvier 1931.

ERUPTIONS, GROS BOUTONS AU VIF

"J'avais le visage criblé de boutons et éruptions qui démangeaient tout le temps. Mais la première application de 'Sootha-Salva' y a mis tout de suite bon ordre. Ils n'ont pas tardé à disparaître. J'ai maintenant la peau parfaitement claire.—Annette D'Orsay, Hull, P. Q.

"Sootha-Salva" découverte du docteur qui a créé "Fruit-a-tives". Toute pharmacie 50 sous. Satisfaction ou argent remis. Ayez-en dès aujourd'hui.

Quelle que soit la cause, prenez des Luden si vous voulez rapidement mettre fin aux toux et rhumes qui irritent la gorge.

10¢

Prompt soulagement

LUDEN'S
MENTHOL
COUGH DROPS

POUR CONSTIPATION; PERTE D'APPETIT
prenez
BON-TONE

RENDEZ-VOUS, dès aujourd'hui, à la PHARMACIE JOLICOEUR, et l'expert du Bon-Tone vous expliquera les mérites de ce remède. Le Bon-Tone est aussi en vente chez les pharmaciens de partout.

HEURES D'AFFAIRES: 9 HEURES A. M. A 5 HEURES 30 P. M
OUVERTS JUSQU'A 10 H. LE SAMEDI

JEUDI EST LA JOURNEE DES ENFANTS
CHEZ PAQUET

OCCASIONS SUPERBES POUR LES PARENTS ECONOMES

VETEMENTS POUR ENFANTS

ESCOMPTES DE 15% et 25%

Sur le solde de nos manteaux toilette, garnis de fourrure, pour enfants et fillettes.

ESCOMPTE de 15%

Sur le solde de nos combinés—manteau et pantalons-guêtres—en ratiné ou whitney.

Grand choix de ROBES pour fillettes de 8 à 15 ans dans les tissus : Jersey, tricot de laine, crêpe imprimé, crêpe Georgette; grande variété de modèles et nuances, dans les styles : une, deux ou quatre pièces. Prix.....

$4.95 à $16.75

Bon choix de petits MANTEAUX, avec capuchon rouge ou bleu, épaulettes et nervures de même couleur, avec grande ceinture. Prix complets.....

$7.95 à $13.75

ESCOMPTE de 25%

Sur le solde de nos petits manteaux et pantalons-guêtres en Llama de couleurs, lequel offre encore un choix superbe.

ESCOMPTE de 25%

Sur un groupe de petites robes et bouffants en Jersey Flanelle et tissus de laine, magnifique variété de styles, pour fillettes de 2 à 6 ans.

ESCOMPTE de 25%

Sur manteaux, coupe-vent, pantalons-guêtres et bonnets, en cuirette et suédine—les bruns exceptés—bon choix de couleurs diverses, pour fillettes ou garçons de 2 ans et plus.

Petits CHAPEAUX de laine—importation—en beige, rouge bleu, brun et vert, avec appliques de fantaisie, pour fillettes de 2 à 14 ans. SPECIAL..... **$1.39, $1.50 et $1.75**

BONNETS en laine, importés, styles nouveaux, toutes les teintes. Prix..... **69c**

PANTALONS avec pieds, en rouge, bleu, beige et blanc, pour enfants de 1 à 12 ans. Prix..... **$1.25 à $4.00**

ESCOMPTE DE 10%

AU RAYON DE LA MUSIQUE

Pour une courte période, nous allons consentir l'escompte de 10% ci-dessus, sur tous nos records pour piano automatique, sur toute notre musique en feuilles, sur nos disques Columbia, ainsi que sur tous nos porte-musique.

Vente Spéciale de Janvier

— EN —

BONNETS

POUR GARCONS OU FILLETTES

Au Rayon des Chapeaux pour hommes

BONNETS dans le style tuque, en laine en beige, gris et marine. Valeur régulière 60c. SPECIAL..... **29c**

BONNETS en laine, style aviateur, en beige ou gris. Régulièrement $1.00. SPECIAL.. **69c**

BONNETS en cuirette, en tan, avec doublure en flanellette. Régulièrement 49c. SPECIAL **29c**

BONNETS en cuirette, style aviateur, doublure en laine, très confortables, nuance deux tons: Beige et rouge, brun et beige. Régulièrement $1.75. SPECIAL..... **79c**

BONNETS en cuirette, style aviateur, doublure en laine, en brun. Régulièrement $1.75. SPECIAL..... **79c**

CHAPEAUX POUR ENFANTS

ESCOMPTE DE 50%

Sur tous nos CHAPEAUX pour enfants, en feutre, velours, chenille, castor et cuir. Des valeurs jusqu'à $4.50.

EN VENTE A MOITIE PRIX

BERETS sport en laine tricotée ou brossée, avec écharpe à même, en bleu marine, rouge-vin, vert-foncé, rouge clair, beige et brun. Prix..... **$2.25 à $2.50**

BERETS français, toutes les teintes. Prix..... **95c**

BERETS en laine brossée. Prix.... **$1.15**

BERETS en angora en blanc et toutes les teintes. Prix..... **$3.50**

BERETS en velours, drap, cuir, feutre ou laine. Prix..... **95c à $3.00**

TURBANS de collégiens en jersey de laine deux tons, avec épingle en cuivre ou acier sur le devant Prix..... **95c**

CHAPEAUX pour garçons, en tweed ou feutre, avec cache-oreilles. Prix..... **$1.75 à $2.25**

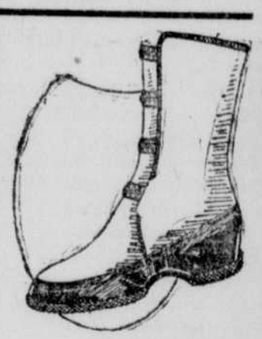

CHAUSSURES POUR ENFANTS

COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de laine noir, 3 boucles. Pointures 6 à 10½ pour enfants. Prix..... **$1.49**

3 ou 4 boucles, pointures 11 à 2 pour fillettes. SPECIAL..... **$1.79**

PANTOUFLES en étoffe de laine quadrillée. Pointures 11 à 2 pour garçons ou fillettes. SPECIAL..... **79c**

TEL : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

TEL : 8131

FERMETE DES PRIX A MONTREAL AU DEBUT--N.-Y. HESITE PUIS CONTINUE SON AVANCE--L'ACTIVITE BAISSE

TON FERME DE LA LISTE CANADIENNE DES L'OUVERTURE

Montréal, 7. —(P.C.) — Ouverture. — La Bourse de Montréal a ouvert avec fermeté ce matin et plusieurs valeurs ont enregistré des avances fractionnaires tandis que le reste de la liste se maintenait aux prix d'hier soir.

Canadian Pacific Railway s'est apprécié de 5-8 pour toucher 41 1-2.

Brazilian a gagné 1-2 point en atteignant 22 5-8 et National Breweries 1-2 également à 27 1-2. Textile a avancé d'un demi-point à 80 1-2. Montreal Power et Massey-Harris se sont appréciés chacun de 1-8 pour se vendre 55 7-8 et 10 respectivement.

Nickel est resté stationnaire à 16 et Belle Telephone n'avait enregistré aucun changement à 142.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

Valeurs	Ouv.	10.45 a.m.
Bell Telephone	142	142
Brazilian Traction	22½	22¾
B. C. Power "B"	11½	11½
Canada Cement	12⅞	12⅞
Canada Power & Paper	4½	4½
Canadian Pacific	41½	41½
Cockshutt Plow	9⅞	9⅞
Dom. Bridge	52	52
Dom. Textile	80½	80½
Foreign Power Sec	14	14
Gurd & Co. Chas	26½	26½
Gypsum	11½	11½
Hamilton Bridge	16¾	16¾
International Nickel	16⅛	16
Int. Power, priv	70	70
Lake of the Woods	24	24
Massey-Harris	27	27½
Montreal Power	55¾	55⅞
Nat. Breweries	27	27½
Sherwin-Williams	27	27
Steel of Canada	40¾	40¾
Winnipeg Electric	14¾	14¾

ON S'ATTEND A CE QUE LES OEUFS REMONTENT

Montréal, 7. — Aucun changement ne s'est produit hier sans les prix des oeufssur les marchés divers à Montréal, mis on est d'avis que la tempête de neige qui a sévi depuis deux jours fasse monter les prix d'ici le commencement de la semaine prochaine. Les commerçants font remarquer que les prix ont baisse plus que d'habitude depuis quelque temps sur les oeufs qu'ils ont en mains mais que la tempête devrait empêcher temporairement les aciculteurs d'apporter leurs produits sur le marché. Nous donnons plus bas les derniers prix cotés pour les différentes catégories d'oeufs.

Sur le marché du beurre, les prix se sont raffermis encore. On côte maintenant 31 1-2 cts la livre au char et même 32 cts à certains points pour le beurre pasteurisé. Le fromage coté entre 12 et 12 1-2 cts la livre pour les arrivages courants.

Ailleurs, les prix se sont assez bien maintenus et les grains au comptant ont avancé d'un centin le boisseau en moyenne.

Au cours de la journée d'hier, les affaires ont été peu fortes à cause de lafête de l'Epiphanie. Les ar-e rivages ont été comme suit : beurr; 1,820 boites ; fromage 240 boites oeufs 1,108 caisses.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Blé Durum ambré, Bo 3	$0.74
Blé No 4	.62
Orge No 5, ouest	.36
Orge No 4, ouest	.37
Orge No 3, C.W	.38
Avoine No 1, engrais	.36
Avoine No 2, engrais	.34
Avoine No 3, C. W	.38
Avoine No 3, C. W	.38
Avoine No 3, C. W	.38
Criblures d'avoine	.21
Maïs d'Argentine	.71

(Par boisseau au wagon).

Farine de blé du printemps:

Première Patente	$5.20
Deuxième Patente	4.60
Forte à boulanger	4.30

(Par baril, en sacs de jute, ex-voie ferrée, moins 10 cents, par baril pour du comptant).

Farine de blé d'hiver:

Quantité de choix aux chars par baril, en sacs de jute	
Quantité de choix aux chars par baril, en sacs de jute de seconde main	$3.60 à $3.80
Qualité de choix en mains d'un char par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de jut, livrée	$6.00 à $6.10

Farine à engrais:

Son du Manioba	$21.25
Gru rouge	21.25
Gru blanc	29.25

(Par tonne, comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).

Malt séché	$22.00

(La tonne au détail).

Gruau, sac de 90 livres	$ 2.40

Foin pressé:

E tra No 1, Timothy	$15.00
Trèfle mélangé	13.00
No 3, Timothy	12.00

(Par tonne, f. à n. Montréal).

Fèves:

Ontario, blanches triées à la main, le boisseau	$1.80 à $1.95

Oeufs:	La doz:
Frais spéciaux	.50-.52
Frais spéciaux	.48-.50
Frais extra	.45-.47
Frais premiers	.40-.42
Frais de poulettes extras	.34-.36
Frais seconds	.31-.33
Extra d'entrepôts	.35-.37
Premiers d'entrepôts	.31-.33
Seconds d'entrpôts	.27-.29

Beurre:	La livre
Québec, past. No 1	$0.30½ à $0.32
Solide aux détaillants	.33
Moulé aux détaillants	.34

Fromage:	La livre
Arrivages courant	$0.12 à $0.12½
Frimage d'été	.15 à .16

Patates:

Montagnes Vertes, N.-B. (90 lbs)	$0.85

Dindes:	"A" "B"
6-8 lbs	$0.33-$0.29
8-10 lbs	.34- .30
10-12 lbs	.35- .31
12-15 lbx	.36- .32
Au-dessus de 15 lbx	.37- .33

Volailles:	"A"
Volailles pour rôtir	$0.40-$0.42
Volailles de choix (rôti)	.34- .38
Poulets pour rôtir	.26- .29
Poulets pour frire	.26- .32
Voailles vivantes (choix)	.22- .20
Canardeaux	— .27
Canards de choix	— .22
Oisons de choix	— .21

La qualité "Standard" se trouve de 3 à 4c plus cher et la qualité "B" est 3c la livre meilleur marché. Ces prix sont ceux des grossistes aux détaillants.

La récolte totale de blé pour 1931 dans 41 pays, est estimée à 3,649,-656,000 boisseaux, d'après le rapport fourni par le département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Republic Steel va allumer trois hauts fournaux à son usine de Massillon qui étaient fermés depuis le mois de juillet.

POTINS de la BOURSE

D'UNE ANNEE A L'AUTRE

Dans sa lettre hebdomadaire française de cette semaine, la firme Greenshields donne les commentaires suivants :

"Dans les milieux financiers, le passage d'une année à l'autre a été marquée, la semaine dernière, par une tendance à la hausse qui fait espérer qu'avec 1931 nous sortirons de la dépression par laquelle nous venons de passer, une des pires de toute l'histoire.

"Personne au courant des affaires canadiennes quelque modérées qu'aient été ses vues, n'aurait pu prévoir, il y a un an, qu'il puisse se faire un dégonflement mondial du prix des matières premières tel qu'il porte le prix du froment de $1.40 à 50 sous le boisseau, le cuivre de 18 sous à moins de 10 sous et ainsi de suite. Tout en tenant compte du fait que l'an dernier on admettait qu'il devrait se produire une certaine diminution des affaires, personne n'aurait crû que la prospérité canadienne serait affectée au point qu'il se fasse un tassement de 33% dans l'évaluation totale de la récolte, de 23 % dans le commerce exterieur, de 10.7% dans les chargements ferroviaires, de 20% dans les soldes débiteurs des banques et que la production du fer et de l'acier soit réduite d'environ 30%, celle du papier à journal de 8% et celle de l'automobile de 42 %. L'industrie minière elle-même qui, à cause d'une augmentation de la production de l'or du cuivre et du zinc, a fourni un des aspects les plus réconfortants du tableau, a vu la valeur totale de ses produits baisser de 11 p. cent par suite du fléchissement considérable des prix.

Alors que les principaux produits du monde entier se vendent à des prix inférieurs à leur coût de production, un tassement et un dégonflement aussi radicaux et aussi précipités se corrigent d'ordinaire par eux-mêmes. Il peut se faire que le blé aille encore plus bas que le prix de 50 sous atteint au mois de décembre, mais puisque le blé ne s'était pas vendu à aussi bon marché à Liverpool depuis la découverte du Canada, il semble qu'on ait raison de croire à une hausse prochaine plutôt qu'à une baisse. Le même raisonnement s'applique avec autant de force à d'autres aspects importants de la situation commerciale au Canada.

SCEPTICISME

"Les prévisions du début de 1930 ont été tellement déjouées, par une série d'événements impossibles à prévoir, que le public se montre très incrédule à l'égard des opinions qu'expriment les autorités en matière économique. Cependant, il faut certainement reconnaître une unanimité d'opinion bien avertie au sujet de la fin de la dépression et du recouvrement qui doit se faire, d'ici au printemps, avec une accélération graduelle pendant lex reste de l'année, alors que l'on devra de nouveau avoir atteint la normale.

"Les marchés mobiliers, dont la liquidation radicale avait reflété l'extrême dépression des affaires en 1930, devraient commencer bientôt à anticiper le recouvrement qui, s'il n'est pas déjà commencé, s'en vient certainement. Il y a de bons motifs pour qu'il se fasse une réédification des valeurs financières. Le taux de ré-escompte à New-York, en tombant à 2% de 6% qu'il qu'il était il y a un an et demi indique clairement l'étendue de de l'amélioration dans la facilité du crédit à court terme. Le loyer de l'argent à long terme, tel qu'il se reflète dans le prix des obligations, après s'être élevé d'une façon inattendue au mois de décembre, a réagi promptement et le cours des obligations est maintenant à mi-chemin entre le maximum et le minimum de l'an dernier. En même temps que ces indications de l'amélioration de la situation monétaire. les dépôts d'épargne en augmentant de plus en plus indiquent bien la tendance actuelle à l'économie et à la modération et font prévoir d'une façon certaine que les obligations et autres valeurs à rendement fixe vont se hisser graduellement.

BONS TITRES CANADIENS

"Nous désirons de nouveau faire remarquer à nos lecteurs nos recommandations récentes des actions canadiennes aussi bien établies que celles du Canadien Pacific Railway, Montréal Power, Shawinigan Power, Québec Power et Brazilian Trantion et aussi les titres de matériel ferroviaire tels que Canadian Bronze et National Steel Car et d'industriels en général tels que Dominion Bridge et Steel of Canada".

JAMAICA PUBLIC SERVICE

Voici un tableau donnant les recettes brutes et nettes de "Jamaica Public Service Limited", et les principales compagnies auxiliaires durant le mois de novembre de cette année avec comparaison avec le même mois durant les 12 mois se terminant avec novembre 1930.

Novembre	1930	1929
Recettes brutes	$ 68,541	$ 66,657
Recettes nettes	29,818	30,630
Surplus après charges	20,414	24,535

12 mois finissant le 30 novembre	1930	1929
Recettes brutes	$827,263	$759,970
Recettes nettes	333,804	318,745
Surp. après charges	241,267	240,465

Les exportations de grains par les ports américains durant la semaine, se terminant le 27 décembre, se chiffrèrent à 670,000 boisseaux, comparé à 582,000 boisseaux durant la semaine précédente et à 1,114,000 boisseaux durant la semaine correspondante de l'an dernier.

Les actionnaires de American Agricultural Chemical ont approuvé le projet de rajustement du capital

NEW-YORK HESITE UN PEU AU DEBUT; L'ACTIVITE BAISSE

New-York, 7. (P.C.)—Ouverture —La hausse des prix a été reprise au milieu d'une bonne activité à l'ouverture de la Bourse de New-York ce matin.

U. S. Steel ouvrit avec 5-8 d'appréciation sur un virement de 5,000 parts. Naxh monta d'un point et Baltimore & Ohio de 1½.

Parmi les titres qui avancèrent de 1-2 à 3-4 de point de trouvaient Bethelhem Steel, Woolworth, Sears Roebuck, American Telephone, American Can, Union Carbide, International Harvester, Lows, Columbia Gas, et Pennsylvania Railroad.

La liste faiblit légèrement après avoir monté au début et l'activité se ralentit, mais, à la fin de la première demi-heure, le marché s'orienta de nouveau vers la hausse et le terrain pérdu après l'avance initiale fut regagné.

Allied Chemical recula de 2 points pour se relever ensuite. Après avoir enregistré une avance de 3-4, U.S. Steel céda un peu mais se tourna de nouveau vers la hausse et prolongea son gain à 1 point.

Les revues concernant l'industrie sidérurgique sont nettement optimistes cette semaine et elles rapportent un relèvement saisonnier dans les opérations. "Iron Age" estime que la production de l'acier en gueuse est à 41 pour cent de la capacité des usines, ce qui cancelle la baisse du mois de décembre.

New-York Central, Byers et Columbia Carbon montèrent de 2 points ou plus et, parmi les stocks qui acancèrent d'un point ou davantage, se trouvaient Erié, Southern Railway, North American, Union Carbide, Lambert, Pacific Gas, Underwood Elliott et Corn Products. Une tranche de 9,100 parts de Standard Oil of New-Jersey changea de mains 1-2 point plus cher.

Les changes étrangers ouvrirent stables te même fermes avec la livre sterling 1-16c plus haut à $4.85 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK

(Fourni par Greenshields & Co. membres de la Bourse de Montréal.)

Valeurs	Ouv.	10.45 a.m.
Am. Can	115	115½
Am. Car & Foundry	32¼	32½
Am. Smelters	46¼	46¼
Alleghany Corp	9⅛	9
Anaconda	33⅞	33⅞
Baldwin Loco	23⅛	23⅛
Bethleem Steel	53⅝	53⅝
Briggs Mfg	18⅛	18⅞
Can. Pacific	41⅞	42
Chrysler	17⅛	17¼
DuPont De Nemours	90½	90
Davidson Chemical	14¼	14¼
General Asphalt	25⅛	26
General Electric	46½	46⅝
General Motors	37⅛	37
Houston Oil	40¼	40¼
Hudson Motors	24⅛	24⅛
Int. Paper "A"	7½	7½
Montgomery-Ward	19⅝	19⅜
N. Y. Central	121	120⅛
Nash Motors	30⅝	29½
North American	67⅝	68
Paramount Publix	42⅞	43
Radio Corp	14⅞	14½
Remington-Rand	17¼	17¼
Southern Pacific	100	100¾
Studebaker Corp	23¼	23⅛
Texas Gulf Sulphur	40⅞	40⅞
Union Pacific	189½	189½
U.S. Steel Corp	144⅛	144
Westinghouse Elec	95⅛	94¼

Argent: 1¼%.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 7. (P.C.)—Il y avait 20 bêtes à cornes, 30 veaux et 647 porcs en vente ce matin sur les deux marchés locaux, y compris 239 porcs invendus hier.

Le marché du bétail a été stable. Les vaches de boucherie passables ou médium ont rapporté de $4 à $4.50 et les vaches d'une qualité passablement bonne se sont vendues jusqu'à $5. Les taureaux pour le saucisson de Bologne ont rapporté de $4. à $4.50.

Aucun changement sur le marché des veaux où les veaux d'abattage offerts ont rapporté de $10.50 à $11. Ils étaient d'une qualité commune.

Les porcs ont été plus fermes. Pour le bacon dt la boucherie, on a payé $9.75 avec $1 de prime par animal de choix. Les pesants ont rapporté autour de $9 et les extra pesants autour de $8.75. Les truies se sont vendues entre $8 et $8.50.

Montréal, 7.– Il y avait 803 bêtes à cornes, en vente sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal lundi matin. Les prix étaient fermes et le marché actif. Les bons bouvillons se vendaient 7.50 et plus. Ceux de qualité moyenne obtenaient entre 6.50 et 7.00. Quelques bonnes vaches se vendirent 5.50. Le gros des vaches étaient de qualité moyenne et se vendit entre $3.50 et $5.00.

Les veaux étaient en bonne demande et les prix variaient entre $10.50 et $13.50. Les bons beaux se vendaient entre $12.75 et $13.50. Les veaux au pâturage touchaient entre 4 et 5.00.

Il y avait 278 moutons et agneaux en vente sur nos deux marchés. Les moutons accusaient une hausse de 50 cts et plus.

Il y avait 2.363 porcs et les prix étaient plus faibles. Le gros des ventes se fit à $9.50 et $9.75. Les truies se vendaient entre $8.00 et $8.50.

MARCHE DES GRAINS

(LE 6 JANVIER 1931)

WINNIPEG

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé:				
Mai	56⅞	58¼	56⅝	57⅞
Juillet	58⅜	59⅜	57¾	58⅜
Avoine:				
Mai	28¼	29⅛	27⅞	29⅛
Juillet	28¾	29¾	28⅜	29¾
Orge:				
Mai	27½	28¾	27⅛	28¾
Juillet	28⅝	29⅝	28⅝	29½
Lin:				
Mai	100½	103⅞	100½	103⅞
Juillet	102	104¼	101½	104¼
Seigle:				
Mai	32⅛	33¼	32	33⅛
Juillet	33⅝	34½	33¼	34½

CHICAGO

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé:				
Mars	80⅝	80⅝	80½	80⅝
Mai	81⅛	82	81⅜	81⅞
Juillet	64½	65¾	64¼	65½
Avoine:				
Mars	33⅞	34¼	33⅞	34¼
Mai	33⅝	34¾	33⅝	34¾
Juillet	33⅛	34⅜	33⅛	34⅜
Mais:				
Mars	69¾	72⅜	69½	71⅞
Mai	71⅛	74	71	73½
Juillet	71⅜	74	71⅛	73¾

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par Greenshields & CO.)

Le "Wall Street Mirror" dit: Le marché a atteint un stage où il dépiste les experts. En dehors de quelques rares cas, les pronostiqueurs de Wall Street prétendent qu'en dépit de l'allure stable du marché, on ne devrait pas le suivre à la hausse à l'heure présente. On peut dire franchement que ceux qui transigent sur le parquet luttent des pieds et des mains pour empêcher les prix de trop monter, mais ils ne semblent pas disposés à vendre à découvert. Le "Wall Street Mirror" est d'avis que les stocks ne devraient pas être achetés en dehors des points faibles. Le spéculateurs patient pourra trouver encore de nombreuses opportunités pour étudier la situation et choisir les titres qui pourront être gardés plusieurs mois. La reprise courante ne doit pas être considérée comme une "reprise du printemps" ; un relèvement de cette nature ne se produira pas avant quelque temps encore.

Laidlaw & Company. — Le marché a fluctué sans faire beaucoup de progrès durant la plus forte partie de la séance d'hier. Comme a fermeture approchait le volume des virements s'est néanmoins accrû et les prix ont atteint leur meilleur niveau de la séance. Les ferroviaires ont de nouveau été vigoureuses et leur moyenne a atteint de nouveaux paliers de hausse. C'est là un fait encourageant.

La seule raison qui puisse peut-être inciter les gens à croire que le marché ne pourra monter davantage — en se basant sur les indices techniques — c'est qu'en plusieurs occasions dans le passé, il a fluctué autour d'un palier de résistance avec une vigueur apparente, comme il en manifeste présentement, pour se mettre ensuite à basser. Pour ces motifs, on doit être prudent dans l'interprétation de ce que fait le marché à l'heure actuelle, tout en restant prêt à reconnaître la nouvelle orientation si elle sort nettement du champs de transactions suivi actuellement.

Moyennes	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	125.1	98.2	166.1	128.1
Lundi	123.6	96.8	163.7	126.5
Sem. passée	116.9	91.7	154.5	119.6
Mois passé	127.1	98.1	162.8	128.8
1930	170.1	128.7	211.4	170.7
1929	209.7	134.9	196.2	195.1
1928	147.7	122.3	127.7	140.2
Max. 1930-31	202.4	141.6	281.3	206.8
Min. 1930-31	112.9	86.4	146.5	114.7
Max. 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Min. 1929	141.3	117.7	156.3	140.3

Ventes totales hier: 1,906,610 actions.

Mouvements comparatifs:

	Mardi	Lundi
Nombre de gains	487	304
Nombre de reculs	132	292
Stocks n'ayant pas bougé	111	117
Valeurs négociées	730	713

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York)

(LE 6 JANVIER 1930)

		Off.	Dem.
13,000	Argentine 6's, 1961	90¾	91⅜
45,000	Australie 5's, 1955	74¼	75
5,000	Belgique 8's, 1941	107⅝	107¾
3,000	Do. 6½'s, 1949	107½	108
11,000	Do. 6's, 1955	102	102½
9,000	Bolivie 7's, 1958	30	32½
6,000	Bordeaux 6's, 1934	104	104¾
24,000	Brésil 6½'s, 1957	60½	61½
22,000	Do. 7's, 1952	59	61
12,000	Bue. Aires 6's, 1961	65	65¾
9,000	Chili 6's, 1961	74	75
12,000	Colombie 6's, 1961	61	63
10,000	Cund'ca 6½'s, 1959	50¼	52¾
4,000	Canada 5's, 1931	100⅝	100½
7,000	Do. 5's, 1952	104⅛	104¾
67,000	France 7½'s, 1941	125¼	125⅝
15,000	Do. 7's, 1949	120¼	120¾
14,000	Haiti 6's, 1952	94½	96
84,000	Italie 7's, 1951	94⅞	95
9,000	Lyon 6's, 1934	104	104¾
12,000	Marseille 6's, 1934	104¾	104¾
96,000	Milan 6½'s, 1952	82½	83
45,000	P.L. & M.7's,1958	107	
8,000	Do. 6's, 1958	104¾	104¾
28,000	Pérou 6's, 1960	35¾	
	Pologne 6's, 1940	64⅛	65⅝
29,000	Do. 7's, 1947	77⅞	80
36,000	Rome 6½'s, 1952	82¾	83
6,000	Seine 7's, 1942	106¾	107
16,000	Soissons 6's, 1936	104⅛	104½
31,000	Roy.-Uni,5½'s,1937	105¼	105½
1,000	Varsovie 7's, 1958	58¾	63

(Obligations canadiennes à Montréal)

70,000	C.P.& P.Debs. L.S.		28¼
1,200	Do. W. S.	28	28½
600	McNish Debs	2.35	3.00
5,000	Can. Loan 1931	100.75	101.00
1,300	Victoire, 1933	103.05	103.30
5,200	Do. 1934	103.00	103.15
2,600	Do. 1937	107.05	107.25
2,200	Renouv., 1932	101.60	102.00
100	Remb., 1943	103.45	103.85
3,000	Do. 1944	100.20	100.35

LE DOLLAR CANADIEN A DESCENDU A 7-16 DE 1%

New-York, 7 (P.C.)—La baisse extraordinaire du change canadien, qui est tombé à 7-16 de 1% d'escompte ici hier, a provoqué beaucoup de commentaires dans les cercles intéressés. D'après un rapport la chute de la devise canadienne a été accélérée en partie par un malentendu se rapportant à la fermeture du "Gold Office" à Montréal à cause de l'Epiphanie, ce qui a porté certains intéressés à croire que le Canada avait de nouveau placé un embargo sur les expéditions d'or. Les gens qui s'occupent de change ont eu tendance à tirer parti de cet événement et ils ont fait observer que les offres avaient été plus fortes qu'à l'ordinaire tandis que la demande était faible.

Quelle qu'ait pu être la cause de la baisse, elle a montré que le mouvement de l'or du Canada vers les Etats-Unis ne serait probablement pas continué d'ici quelque temps.

CHANGES A NEW-YORK

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

Londres (livre sterling)	485½
Berlin (marks)	258⅞
Copenhague (couronne)	2670½
Stockholm (couronne)	2675
Paris (franc)	392⅝
Rome (lire)	523⅛
Rotterdam (couronne)	124
Bruxelles (franc)	1595
Genève (franc)	1957½
Vienne (couronne)	1407
Athènes (drachme)	129⅛
Christiania (couronne)	2671½
Madrid (peseta)	1060

Dollar Canadien 1-2 de 1% d'escompte.

Quatre banques de l'Indiana n'ont pas ouvert leurs portes lundi matin. Ces banques sont : First Indiana State Bank of Gary, Citizens Trust & Savings Bank of Indiana Harbor, Indiana State Bank of Indiana Harbor et Huntertown Bank of Huntertown, Allen County. Il s'agit de petites institutions.

APPEL LANCE AUX OBLIGATAIRES DE L'ASBESTOS CORP.

Nous avons parlé brièvement, en fin de semaine, d'une lettre qui avait été envoyée aux actionnaires de l'Asbestos Corporation, Limited, par M. Robert-F. Massie, président de cette organisation.

Voici le texte complet de la lettre :

"Vous savez sans doute qu'il a été jugé à propos de ne pas payer l'intérêt sur les obligations hypothèque générale le 1er juillet 1930 et que les obligataires ont consenti à certaines conditions à retarder les paiements d'intérêt et d'amortissement dûs le 1er janvier 1931.

"Depuis la lettre circulaire adressée le 6 juin 1930 aux porteurs d'obligations hypothèque générale, les conditions ont empiré dans l'industrie de l'amiante et les directeurs de la compagnie ont requis le fidéicommis des obligations première hypothèque de convoquer une assemblée générale le 29 janvier 1931 pour demander aux porteurs de ces obligations de retarder le paiement de l'intérêt et de l'amortissement dûs le 1er janvier 1931 ainsi que l'intérêt dû le 1er juillet 1931.

"Depuis leur entrée en fonctions, le 22 mai 1929, le bureau de direction et la nouvelle administration ont fait leur possible pour améliorer les conditions, localiser de nouveaux gisements de minerai de bonne qualité, réaliser des économies et établir un plan de developpement, mais malheureusement les fonds disponibles de la compagnie ont tellement diminué que c'est grâce à des prodiges si la compagnie a pu exécuter une partie de son programme.

"La compagnie a commencé l'année 1930 avec un assez bon montant de commandes en carnet, mais dans l'industrie de l'amiante peu ou pas de contrats sont "fermes". A la fin du premier trimestre, les annulations et les réductions de commandes arrivèrent en quantité alarmante, sans compter que d'autres mines firent une concurrence acharnée; la compagnie s'efforça de maintenir les prix, mais ne recevant aucune coopération de la part des autres mines elle eut à choisir entre consentir des rabais substantiels ou perdre ses clients. Cet état de choses a continué jusqu'à aujourd'hui, où la moyenne des prix est inférieure à celle de 1926. La nouvelle administration a fait d'incessants efforts pour stabiliser les prix mais a eu peu de succès; en plus de la surproduction qui existe au Canada, la Rhodésie et l'Afrique-Sud (où la main'd'œuvre coûte environ 10% de ce qu'elle coûte au Canada) ont continé de produire en grande quantité; finalement la Russie s'est mise à offrir de grosses quantités d'amiante en Europe et aux Etats-Unis à des prix beaucoup inférieure à ceux des mines canadiennes. La conséquence de tout cela a été de désorganiser le marché et les consommateurs n'achètent que pour leurs besoins immédiats.

"Dans ces conditions les directeurs de la compagnie ont réduit les opérations en avril puis en juin; les moulins n'ont marché que pour exécuter les commandes immédiates mais les travaux de développement ont continué.

"La résultante de cet état de choses a été d'appauvrir la trésorerie de la compagnie ; par ailleurs, grâce aux travaux de développement, la compagnie sera en mesure, au milieu de cette année, de soutenir la concurrence mieux que par les années passées.

"En septembre, les porteurs d'obligations hypothèque générale ont suggéré d'avoir un rapport indépendant sur les opérations de la compagnie ; la maison Stuart, James & Cooke, de New-York, après avoir fait un examen minutieux, a présenté un rapport volumineux. Ce rapport appuie la ligne de conduite de l'administration et fait en même temps un certain nombre de recommandations, qui sont toutes à l'étude. De plus, les directeurs ont fait examiner quelques propriétés par M. John Knox, assistant-gérant de la Hollinger Consolidated Gold Mines, qui a fait un rapport favorable sur les opérations et les travaux de développement.

"En septembre 1930, un comité des porteurs d'obligations première hypothèque fut organisé ; il est composé de MM. A.-B. Brodie, E.-A. Macnutt, A.-P.-S. Glassco, E.-G. Hanson et R.-W. Steele. Ce comité a été organisé pour protéger les intérêts des obligataires ; en ce moment il a entre les mains environ 45 p.c. des obligations en cours. Comme ce comité coopère avec celui des porteurs d'obligations hypothèque générale, il semble que les directeurs et administrateurs sont les personnes à qui les porteurs d'obligations première hypothèque devraient confier leurs intérêts. Les titres peuvent être déposés à la Banque Canadienne de Commerce, 265 rue Saint-Jacques, Montréal, ou aux bureaux de Toronto, de New-York et de Londres.

"Pour les obligataires qui ne déposent pas leurs titres entre les mains du comité ci-dessus, il est inclus une copie de formule de reçu pour le dépôt des obligations à toute autre banque ou fiducie, ainsi qu'une formule de procuration. En vertu de l'acte de fiducie, il faut le vote majoritaire d'au moins 65 p.c.de la valeur nominale des obligations en cours pour adopter les résolutions extraordinaires mentionnées dans l'avis ; il faut donc que vous preniez les mesures pour assurer la représentation de vos titres à l'assemblée, conformément aux règlements."

Galerie des Directeurs

Le Col. WALTER GOW, de Toronto, qui a été nommé récemment directeur de la Banque Canadienne de Commerce.

USINE DE $5,000,000

Calgary, 7 — Calgary Power Company Limited considère sérieusement l'établissement d'une usine de pouvoir sur la rivière Athabasca, près de Edson, d'après une déclaration du président G.-A. Gaherty. Le coût de cette usine serait de $5,000,-000.

ILS S'EMBARQUENT POUR L'EUROPE

M. Ferdinand Guillemette, président de la "Universal Auto" et de la "Straight Eight Motors" est parti, cette semaine pour New-York, en compagnie de M. Joseph Guillemette, pour assister au Salon de l'Automobile.

Demain, vendredi, Messieurs Guillemette s'embarqueront pour l'Europe, à bord du "La Fayette". Ils visiteront tout spécialement l'Angleterre et le Sud de la France, Nice et Venise, entre autres villes. Leur retour s'effectuera par la Méditerrannée: Ils s'arrêteront à Alger et visiteront le Maroc.

Ce voyage de repos durera environ deux mois. Ils seront de retour à New-York, vers la mi-mars.

Le feu fait sonner une alarme contre les voleurs

Répondant à une alarme contre les voleurs, aux petites heures du matin, une escouade d'hommes de la Station Centrale de la Compagnie D. E. P. trouve quelque chose de plus difficile à combattre que les voleurs. C'est le feu. La chaleur des flammes est si intense qu'elle a fait fondre un des fils d'alarme contre les voleurs, ce qui a fait immédiatement sonner une alarme à la Station Centrale de la D. E. P.

Les officiers appellent le département des incendies. Il saute aux yeux que les dommages auraient été bien plus considérables si le système d'alarme contre les voleurs n'avait pas été installé dans cet immeuble.

BIEN QU'INACTIVE LA LISTE MINIERE EST A LA HAUSSE

Ouverture, 7 (P.C.)—Ouverture— Avec peu d'activité à l'ouverture, le Standard Stock & Mining Exchange a continué à monter ce matin. International Nickel était en tête de la hausse avec un progrès de .50 à $16.00 tandis que Hollinger s'améliorait de .05 à $6.35 et que Falconbridge montait de .02 à $1.40.

Sherritt Gordon avait un léger gain à .90 tandis que Teck Hughes se trouvait avoir subi une perte de .05 à $6.35.

BOURSE DES MINES

Valeurs	Ferm. Hier	Ouvert. Aujourd'hui
Abana	.16	.15½
Ajax Oil	1.83	1.84
Amulet	.31	.31
Ass. Oil & Gas	.21	..
B. A. Oil	15.00	15.25
Base Metals	1.10	1.10
Big Missouri	.42	.42
Chemical Research	2.90	2.90
Cons. Smelters	148.00	148.½
Dome Mines	9.20	9.20
Falconbridge	1.38	1.38
Hollinger	6.30	6.35
Home Oil	1.70	1.88
Hudson Bay	4.60	4.50
Imperial Oil	18.00	18.00
Int. Nickel	16.00	.16⅛
Int. Petroleum	15.00	14.75
Kirkland Lake	.60	.60
Lake Shore	23.75	23.50
McIntyre	21.55	21.50
Mining Corp	1.85	1.85
Nipissing	1.10	1.10
Noranda	14.90	14.75
Pend Oreille	.80	.70
Premier	.67	.70
Sherritt Gordon	.87	1.06
Siscoe	.38	.35
Sudbury Basin	.67	.70
Teck Hughes	6.35	6.35
Ventures	.43	.41
Vipond	1.00	1.00
Wright Har	2.03	2.03

Les opérations de R. C. A. Victor à Camden, N.-J., qui avaient été interrompues temporairement le mois dernier ont été reprises lundi.

Pour des placements de tout repos

CONSULTEZ

Geoffrion & Cie

Membre de la Bourse le Montréal et du Curb de Montréal

H.-P. Hamel, Gérant

93 rue St-Pierre -:- Téls: 2-3522—2-3523

L.-G. BEAUBIEN
CHS.-B. BRANCHAUD
J.-D. HERT
L.-T. DES RIVIERES

Bureau à MONTREAL, QUEBEC, TROIS-RIVIERES, PARIS (France)

L.-G. BEAUBIEN & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières
70 RUE ST-PIERRE TEL.: 2-6645

Membres de la Bourse de Montréal Membres du Montréal Curb

Correspondants à New-York LAIDLAW & CIE

Membres de la Bourse de New-York.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

71, rue ST-PIERRE
QUEBEC.

Capital versé, $1,105,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. F.-L. Béique, *président*
Hon. J.-M. Wilson, *vice-président*
Hon. D.-O. L'Espérance, *vice-président*

L.-J. Adjutor Amyot — Beaudry Leman
J. Beaubien — Hon. J. Nicol
Hon. N.-A. Belcourt — Hon. J.-E. Perrault
A.-N. Drolet — Hon. Donat Raymond
Sir J.-Geo. Garneau — Leo G. Ryan
Ernest Guimont — Hon. Geo.-A. Simard
Mendoza Langlois — C.-E. Taschereau, N.P.
A.-A. Larocque — N.-A. Timmins
Ch. Laurendeau, C.R.

René Morin, N.P., *directeur général*

EXECUTEURS TESTAMENTAIRES - ADMINISTRATEURS
FIDUCIAIRES - LIQUIDATEURS - AGENTS FINANCIERS

NOUS RECOMMANDONS UN PRÊT A

5½%

AUX

RR. Pères Oblats

POUR LA

Paroisse de St-Sauveur

Toutes informations fournies à demande

HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée

71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC
Tél. : 2-6648 — 2-6649

Canadian International Trustee Shares

CITS

Le portefeuille fixe

Chaque Canadian International Trustee Share représente une participation de 1/2500ième, sans droit de vote, au groupe d'actions ordinaires énumérées plus bas.

Compagnie	Nombre d'actions
UTILITES	
Bell Telephone	25
Brazilian Traction	25
Montreal Light, H.&P. Cons.	25
Shawinigan Water & Power	25
American Tel. & Tel.	3
Cons. Gas of New York	3
General Electric	3
INDUSTRIES	
Dominion Bridge	25
Imperial Tobacco	25
National Breweries	25
Steel of Canada	25
American Tobacco "B"	3
du Pont (E. I.)	3
Eastman Kodak	3
National Biscuit	3
Otis Elevator	3
United States Steel	3
Woolworth (F.W.)	3
CHEMINS DE FER	
Canadian Pacific Ry	25
Atchison, Topeka Ry	3
New York Central	3
Penn. Railroad	3
HUILES	
Imperial Oil	25
Standard Oil (N.J.)	3
Texas Corporation	3

Première Distribution:—

Le 1 janvier 1931, les détenteurs de Canadian International Trustee Shares reçoivent comme première distribution semestrielle un montant de $1.63½ par part. Cette distribution provient des sources suivantes: dividendes réguliers ou supplémentaires en espèces déclarés par les 25 compagnies constituant le portefeuille fixe; produit de la vente des bonis en actions, des droits de souscription et des actions supplémentaires reçues par suite de fractionnement; et, enfin, intérêt sur le fonds de réserve déposé avec chaque unité.

Les détenteurs de CITS peuvent charger leur courtier de recouvrer le montant qui leur revient; s'ils le préfèrent, ils peuvent s'adresser aux bureaux du fiduciaire (Trust Général du Canada) ou à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale.

Droits de Souscription:—

Les détenteurs de CITS ont le privilège de replacer dans ces titres la proportion des distributions qui provient de la vente des bonis en actions, des droits de souscription et des actions supplémentaires reçues par suite de fractionnement, au prix courant du jour moins un escompte de 5% (durant les 30 jours suivant chaque date de distribution). Il est recommandé aux détenteurs de certificats de se prévaloir de ce privilège qui leur permet d'augmenter le nombre de parts qu'ils détiennent.

Trustee Holdings Distributors Limited

132 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Distribution semestrielle des CANADIAN INTERNATIONAL TRUSTEE SHARES

1er janvier 1931

$1.63½

par part

Nombre de parts	Montant de la distribution
10	$16.35
25	40.89
50	81.78
100	163.56
500	817.82
1000	1635.65
2500	4089.13

Diversifiez votre argent dans les CITS, le programme de placement complet par lui-même.

CF 6

De notre édition de 5 heures lundi

MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70, rue St-Pierre.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Asbestos Corp.	⅜	⅜	⅜	⅜
Atlantic Sugar	15	17¼	15	17
Bathurst Pow. 'A'	5	5¼	5	5
Bell Tel.	142	142	141	141½
Brazilian Trac.	22¾	22¾	22	22
B. C. Power 'A'	34¾	34¾	34	34¾
B C. Power 'B'	11½	11⅝	11½	11½
Can. Bronze	35	35½	35	35½
Can'a Cement	12⅞	12⅞	12¾	12⅞
Do priv.	92	92¼	92	92¼
C Pow. and P.	4¼	4½	4¼	4½
Can. Car	18⅞	18⅞	18¾	18⅞
Do priv.	24½	24½	24½	24½
C. I. Alcohol 'B'	3¼	3½	3¼	3½
Can. Pacific	41¾	42	41	41
Cockshutt Plow	9½	10	9½	10
Cons. Smelting	149	159	158	158
Dom. Bridge	51⅞	52	51½	51½
D. Steel Coal 'B'	7¼	7¼	7	7⅛
Dom. Textile	80½	80¾	80	80
Dryden Paper	4½	4½	4½	4½
Foreign Pow. Sec.	15	15	14	14
Fraser	2½	2½	2½	2½
Gen. Steel W.	7	7⅛	7	7⅛
Gurd Co. Chas	26½	26½	26½	26½
Gypsum	11	11½	11	11⅝
Hollinger	6.50	6.50	6.50	6.50
Intern. Nickel	15⅞	16	15¼	15½
Int. Power	6	6	6	6
Lake of the Woods	24	24	24	24
Lindsay	10	10	10	10
Massey-Harris	9¾	10	9¾	10
McColl-Frontenac	18¾	18½	18	18¼
Mtl Power	56	56	55½	55½
Mtl Telegraph	49	49	48	48
Nat. Breweries	27	27	26½	26¾
Nat. Steel Car	34½	34½	34	34
Power Corp.	51¾	51¾	51½	51½
Quebec Power	42	42	42	42
Shawinigan	51	52	50⅞	50⅛
Sherwin-Williams	26¾	26¾	26¾	26¾
So. Can'a Power	30	30	30	30
Steel of Canada	40	40	39¾	40
Winnipeg Elec.	14½	14½	14½	14½
Do priv	80	80	80	80
BANQUES				
Montréal	279	282	279	280
Royale	277	277	277	277

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 3 HEURES
(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Asbestos Corp. : 50 à 3-8.
Atlantic Sugar : 150 à 15 ; 50 à 15 1-2 ; 200 à 16 ; 75 à 16 1-8 ; 50 à 16 1-2 ; 15 à 17 ; 50 à 17 ; 50 à 17 1-2 ; 35 à 17.
Brazilian : 15 à 22 3-8 ; 25 à 22 1-4 ; 122 à 22 ; 55 à 22 1-4 ; 2 à 22 1-2 ; 514 à 22 ; 2 à 22 ; 140 à 22 ; 25 à 22 ; 101 à.
Bell Telephone : 5 à 142 ; 3 à 141 ; 22 à 141 1-2 ; 9 à 141 1-2 ; 4 à 141 1-2.
B. C. Power "A" : 65 à 34 3-4 ; 2 à 34 ; 5 à 34 3-4.
B. C. Power "B" : 2 à 11 1-2 ; 125 à 11 5-8 ; 75 à 11 1-2.
Bathurst Power : 2 à 5 ; 15 à 5 1-4 ; 30 à 5.
Can. Bronze : 5 à 35; 5 à 35 1-2.
Can. Car : 55 à 18 7-8; 30 à 18 3-4; 10 à 18 3-4; 50 à 18 3-4.
Can. Cement : 30 à 17 7-8; 15 à 12 3-4; 10 à 12 7-8; 10 à 12 1-2.
Can. Ind. Alcohol A : 50 à 3 1-4; 5 à 3 1-8; 50 à 3 1-2.
C. P. R. : 142 à 41 3-4; 8 à 42; 20 à 41 1-2; 20 à 41; 40 à 41 1-2; 90 à 41 4 à 41 3-4; 1 à 41 1-2; 20 à 41; 75 à 41.
Can. Power & Paper : 110 à 4 1-4; 25 à 4 1-8; 240 à 4 1-4; 10 à 4 1-4; 10 à 4 1-4; 10 à 4 1-2.
Cockshutt Plow : 75 à 9 1-2; 20 à 20.
Cons. Smelting : 26 à 149; 15 à 149; 5 à 148.
Dominion Bridge : 15 à 51 7-8; 10 à 52; 45 à 51 3-4; 10 à 51 7-8; 71 à 51 1-2; 10 à 51 1-2; 15 à 51 1-2; 45 à 51 1-2.
Dom. Steel : 70 à 7 1-4; 30 à 7; 30 à 7 1-8.
Dom. Textile : 25 à 80 1-2; 200 à 80 3-4.
Dryden Paper : 10 à 4 1-2.
Fraser : 25 à 2 1-2.
Foreing Power Soc.: 25 à 15.
Gen. Steel Wares : 63 à 7 ; 10 à 7 1-8.
Gurd : 25 à 26 1-2.
Gypsum : 50 à 11 ; 35 à 11 1-4; 40 à 11 1-4 ; 20 à 11 5-8.
Hollinger : 50 à 6.50.
Inter. Nickel : 55 à 15 7-8 ; 100 à 16 ; 815 à 15 3-4 ; 10 à 15 3-4 ; 95 à 15 3-4 ; 25 à 15 5-8 ; 75 à 15 1-2 ; 200 à 15 1-4 ; 100 à 15 3-8 ; 200 à 15 3-8 ; 100 à 15 1-2.
Int. Power : 80 à 6.
Lake of the Wood : 60 à 24 ; 20 à 24.
Lyndsay : 25 à 10.
Massey-Harris : 150 à 9 7-8 ; 20 à 10.
McColl Frontenac: 40 à 18 3-8; 315 à 18 1-4; 45 à 18 1-2; 25 à 18; 15 à 18 1-4.
Montreal Power: 397 à 56; 50 à 55 7-8; 50 à 55 3-4; 20 à 56; 975 à 15 7-8; 5 à 56; 20 à 55 1-2.
Montreal Tramways: 16 à 49; 2 à 48.
Nat. Breweries: 60 à 27; 25 à 26 7-8; 50 à 26 1-2; 5 à 26 3-4.
Nat. Steel Car: 25 à 34 1-2; 25 à 34 1-2.
Power Corporation: 100 à 51 3-4; 5 à 51 1-2.
Quebec Power: 41 à 42.
Shawinigan: 40 à 51; 10 à 51 1-2; 515 à 52; 100 à 51 7-7; 20 à 51 1-2; 20 à 51 1-2; 150 à 51; 50 à 51 1-2; 40 à 50 1-8;
Sherwin-Williams: 10 à 26 3-4;
Southern Canada Power: 5 à 30.
Steel of Canada: 40 à 40; 35 à 35 à 40 1-4; 5 à 39 3-4; 35 à 40; 5 à 40.
Winnipeg Electric : 15 à 14 1-2.
Privilégiés :
Can. Car : 62 à 24 1-2; 15 à 24 1-2.
Can. Cement : 5 à 92; 15 à 92 1-4.
Winnipeg : 3 à 80.
Banques :
Montréal: 2 à 279; 7 à 280; 3 à 281; 15 à 282; 5 à 281 1-2; 4 à 281 1-2; 25 à 282; 9 à 281 1-2; 25 à 282; 5 à 280.

OPTIMISME

Montréal, 5.—(P. C.)—Le président et gérant général de la Goodyear Tire & Rubber Company of Canada Limited, M. C.-H. Carlisle, est optimiste au sujet du trimestre courant. Dans une lettre aux actionnaires qui accompagne les chèques pour dividente il écrit que malgré que les affaires en général ne se sont pas améliorées durant le dernier trimestre de 1930 par rapport à la période correspondante de 1929, la Goodyear Tire & Rubber Co. a maintenu son chiffre de ventes et ses profits ont augmenté.

MONTREAL CURB

BRUNEAU & RAINVILLE
71, rue St-Pierre

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries	.7	.8
B. A. Oil	15¾	15
Dist. Seagram	10	9¾
Eastern Dairies	21½	21½
Hiram-Walker	7⅛	7
Home Oil	1.95	1.95
Imperial Oil	18¼	18
Imperial Tob	9½	9¼
Int. Petroleum	15⅛	15
Int. Util. "A"	34	34
Lake Superior	7	7
Page-Hersey	84	84
MINES:		
Noranda	15.00	15.00
Siscoe	40	39½

MONTREAL

Montréal, 5. (P. C.) — Fermeture. —Après une journée irrégulière et des ventes légères la Bourse de Montréal a fermé avec des gains et des pertes. Brazilian Traction et International Nickel accusèrent de légères baisses et Dominion Bridge monta quelque peu.

Atlantic Sugar a atteint son meilleur niveau en gagnant deux points à 17. Gypsum et Canada Car clotu-rèrent aussi avec une légère amélioration.

National Steel Car a perdu une partie de ses gains récents en fermant à 34 1-2 soit par une perte de 1 1-2. Power Corporation et Shawinigan ont subi un léger recul.

NOS MINES ONT OCCUPE D'IMPORTANTES SOMMES

Ottawa, 3.—En 1929, il y avait pour $427,498,173 de capitaux engagés dans l'industrie minière au Canada. Ce chiffre comprend seulement le capital producteur de 485 firmes employant 31,125 employés dont les gages et salaires représentaient une somme de $50,279,511. Les revenus provenant des ventes de produits métalliques en 1929 se sont élevées à $163,050,366. On comptait en 1929 deux firmes engagées dans la production du nickel et du cuivre dont le capital global était de $19,448,290 et dont les profits provenant des ventes étaient de $7,967,-640. L'industrie canadienne des produits miniers non métalliques comprenant les combustibles intéressait en 1929 un total de 873 firmes possédant un capital de $317,302,496. Ces 873 firmes employaient 40,080 personnes dont les gages s'élevaient à la somme de $55,602,313. Les profits provenant des ventes de ces produits miniers, non métalliques, se sont élevés en 1929 à la somme de $93,596,-188. C'est l'industrie du charbon qui occupait la première place dans le groupe de ces industries avec un total de 357 firmes et un capital de $141,-766,727.

Le grand total des firmes engagées dans l'industrie minière canadienne en 1929 est de 2,386. Cela comprend les industries produisaient la chaux et les autres autres matériaux nécessaires pour la construction. Ces 2,386 firmes avaient un capital de $867,-021,033 et elles employaient 95,102 personnes dont les gages et salaires s'élevaient à la somme de $124,490,-511. Les profits provenant des ventes de ces produits miniers en 1929 étaient de $315,181,388.

La province de Québec s'est classée au troisième rang dans le Dominion en 1929 pour la production minière. L'Ontario possédait alors 1,012 firmes ayant un capital de $302,937,672 et employant 24,924 personnes dont les gages et salaires atteignaient $34,897,624. Les profits provenant des ventes de ces mines furent de $116,174,844. La Colombie Anglaise est venue en deuxième place avec 321 firmes, un capital de $170,575,223, 16,8282 employés, $26,073,143 de gages et salaires et $66,256,597 de profits provenant des ventes. Le Québec comptait 412 firmes avec un capital de $146,332,305 19,678 employés, $16,886,275 de salaires et gages et $57,313,685 de profits provenant des ventes des produits miniers.

LA DEPRESSION S'EST MAINTENUE

Le mois de décembre n'a pas été très différent des onze mois précédents et la dépression s'est maintenue et même accrue au point que le 16 décembre le niveau général des prix marquait un nouveau minimum pour l'année et s'abaissait jusqu'à 38.1, c'est-à-dire environ 18 points plus bas qu'à l'ouverture en janvier 1930.

La baisse de titres tels que le Nickel et le Brazilian doit être suffisamment significative. Nickel est tombé à 12 3-4; Brazilian, en bas de 20; Shawinigan a descendu en bas de 47; Canadian Pacific a atteint un nouveau minimum de 35 1-2 et Dominion Bridge est tombé à 46. La plupart de ceux-là se sont cependant ensuite relevés considérablement, mais il n'y a pas eu de hausse générale, le marché a été tranquille uniformément.

Le nombre total des virements a été de 532,593 parts en décembre. Il était de 466,487 en novembre 1930 et pendant le mois correspondant de 1929, il était de 1,088,757 parts.

Les titres les plus actifs, pendant le mois dernier, en considérant la somme des ventes en nombre et en valeur ont été les suivants:

Titres	Ventes	Fer.	Var.
Int. Nickel	110,917	15	—3
Mont. Power	75,689	x56¾	—⅞
Brazilian	69,238	21¾	—4¼
Shawinigan	29,322	x50½	—⅛
Can. Pacific	24,012	40	—2¼
Dom. Bridge	18,761	51¾	—3¼

Les titres suivants ont gagné 5 points et plus :

Titres	Ventes	Fer.	Gain
At. Sugar pfd	325	72	16
Penmans	1,045	74	21
Com. Smelting	4,453	x145	6¼
W. Groceries pfd.	46	50	5
Ogilvie	186	x285	35
Bank of N.-S.	293	x320	6

Ceux-ci ont perdu cinq points et plus:

Titres	Ventes	Fer.	Per.
Abitibi, priv	1,042	38	6½
Besco 1er priv	50	21	5
Can. H.-El. priv	422	73	7
Int. H.-El. A	235	23	5¾
Lake of Woods	1,006	24	5
do priv	50	111¼	10¾
Mont. Tramways	81	165	8
Simon, priv	100	90	8½
Steel of Can. pr	610	35	5
Winnipeg El	5,291	14¼	5¾
do priv	550	x80	9¼
Bk of Montreal	2,114	280	7
Royal Bank	2,784	272	8

Voici maintenant le tableau du commerce des actions et d'obligations pour chaque mois de l'année:

1930	Actions	Oblig.
Décembre	532,593	$753,960
Novembre	466,867	1,027,523
Octobre	1,350,604	1,094,000
Septembre	817,409	669,900
Août	358,387	366,375
Juillet	308,399	973,725
Juin	1,389,170	933,400
Mai	1,088,587	1,054,200
Avril	1,601,764	1,204,900
Mars	1,133,693	1,089,590
Février	830,534	872,923
Janvier	988,789	982,528

NOUVEAUX DIRECTEURS

Toronto, 5. (P.C.)—Deux figures bien connues dans les affaires canadiennes feront maintenant partie du bureau de direction de la Banque Canadienne de Commerce tel qu'il a été annoncé samedi. Ce sont H.-R. McMillan, de Vancouver, et le col. Walter Gow, C.R., de Toronto. Ces directeurs sont été élus pour remplacer A. Kingman, de Montréal et A.-C. Flummerfelt, de Victoria décédés récemment. M. McMillan est le président de H.-R. McMillan Export Co., Ltd et le col. Gow est un avocat bien connu.

Des révolutionnaires ont renversé le gouvernement à Panama City.

NEW-YORK

GREENSHIELDS & CO.,
126, rue St-Pierre.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Adams Express	18¾	18¾	18½	18⅝
Alleghany Corp.	9⅛	9⅛	8¾	9
Allied Chemical	178¼	178¼	173½	175
Allis Chalmers	35½	35⅝	35⅛	35½
Amerada	21	21	20½	21
A. M. Byers	41¼	44¼	41	42½
Am. Can	114⅛	114¾	112¾	114
A. C. & Foun.	32¼	32¾	32	32
A. &Fo Power	31¾	32½	30	31⅝
Am. Loco	24	24	23½	23½
Am. Radiator	17	17¼	16¾	17
Am. Smelting	44¾	44¾	44	44
Am. Tel. & Tel.	183¼	184¼	182	184¼
Am. Tob. 'B'	109¼	109¼	108¼	108½
Am. Waterwork	59¾	60¼	58½	58¾
Anaconda Copp.	32½	32½	31⅞	32¼
Atchison R'y	184¾	184¾	183⅝	183⅝
Atl. Refining	21¾	21¾	21	21
Auburn Auto	110	116	109	111
Baldwin Loco	22½	22½	22⅛	22⅛
Balt. & Ohio	75	75¼	73	74½
Barns. Corp'n	13	13	12¾	12⅞
Beth. Steel	53⅜	53½	52½	52¾
Borg Warner	23	23¼	22⅛	22⅛
Briggs Mfg.	18¾	18½	17⅝	17⅝
Brook. M. Tr.	61	61	59⅛	60
Cal. Packing	44¾	45	44¾	45
Canada Dry	34¾			34¾
Can. Pac. Nouv	41¾	41⅝	40⅛	40½
Cerro de Pasco	25	25	24½	24½
Chesa. & Ohio	42¼	42½	41½	42¼
Chic. M&St-P	7	7¼	6¾	7¼
Chic. & N. Ry.	36¼	36½	35⅛	35¼
Chic. R. Is	49¾			49¾
Chrysler	17⅝	17¾	17⅛	17⅛
Coca-Cola	149¼	150	147	148
Col. F. & I.	24¾	24¾	23⅞	24⅛
Col. Gas	36¾	37	36¾	36⅞
Col. Graph	8¾	8¾	8⅝	8⅝
Com. Solvents	16¾	16⅞	16	16
Com. Power	9			9
Congoleum	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Con. Gas	85⅛	85⅞	84½	85⅜
Cont. Can	50⅞	50⅞	50½	50½
Cont. Motor	3⅛	3⅛	3¼	3¼
Con. Oil of D	11¼	11¼	10¾	10¾
Corn Prod	80¼	80⅞	78½	79
Curtiss Wright	3⅝	3½	3¼	3½
Crosley Rad	4¾	4⅞	4¾	4⅞
Dom. Stores	15			15
Dupont de Ne.	90⅝	90⅝	88¾	89
Eastman Kodak	153⅛	153⅛	150	152¼
Electric A.-L.	54¼	55	53	55
Elec. P. & L.	43⅜	44⅝	42½	43⅛
Erié Railroad	33	33	30½	31½
Fox Film	27¾	27¾	26½	27¼
Freeport Texas	31¼	31¼	30⅝	30⅝
Gen. Electric	45½	46¼	45⅛	45¼
Gen. G. & E. a	5⅛	5¼	5⅛	5⅛
Gen. Motors	37⅝	37⅝	38¾	36¾
Gillette Safety	23⅞	23⅞	23	23
Goodyear	46¼	46¼	43	43
Grisby Grunow	3⅜	3⅜	3¼	3⅝
Houston Oil	38⅞	39	38⅞	39
Hudson Motors	25¼	25¼	24⅛	24⅛
Hupp Motors	9⅛	9⅝	9	9
Int. Combustion	1⅞			1⅞
Int. Harvester	51¾	51¾	50⅝	51¾
Int. Hydro	24¼	24¼	24	24
Int. Nickel	16	16⅛	15⅝	15⅝
Int. Paper "A"	7¼			7¼
Int. Paper "C"	3½	3½	3⅜	3⅜
Int. Tel. & Tel.	22¼	22¾	21⅝	22
Johns-Manville	59	63	59	62
K. City South	39¾	0	39¾	40
Kenncott Copp	24⅛	24¼	24	24¼
Koslter Radio	1	1⅛	⅞	1⅛
Krueger & Toll.	22⅝	22⅛	22⅝	22⅝
Loews Theatre	48	50	48	49
Loose Wiles	47⅞	48	47⅞	48
Mack Trucks	38¾	38¾	37½	37½
Lorillard	11⅞	11⅞	11½	11½
Mex. Seaboard	12⅞	12⅞	12⅛	12⅛
Miss. K. & T.	21⅝	21⅝	21¼	21¼
Missouri Pacific	32¼	32¼	3	33
Montg. Ward	18	18⅝	37½	37½
Nash Motors	30⅝	30⅝	29⅛	29⅜
Natl. Bellass	3⅞			3⅞
Nat. Biscuit	79	79½	78½	79½
Nat. Cash Reg.	31¼	31¼	31	31¼
Nat. Dairy Pr.	40⅝	40⅝	40¼	40½
Nat. Pow. & L.	34⅜	35¼	34⅝	35¼
Nat. Supply	61⅝			61⅝
Nevada	11⅝	11⅝	11	11¼
New-Haven	80	81	80	81
N.-Y. Central	118½	118¾	117½	117½
North Am. Co	67	67	65⅝	65¾
Oliver Farm	1¾	1¾	1½	1¾
Packard Motor	9¼	9¼	9⅛	9⅜
Paramount	40⅞	42⅛	40⅛	41¼
Penick & Ford	39¼	39⅝	39¼	39⅝
Penn. Ry.	59⅞	60¼	59⅛	60¼
Phillips Pete	16	16½	16	16
Poor & Co.	12			12
Pressed Steel	4	4½	4	4⅛
Pub. Serv. of NJ	76¾	77½	75⅞	77
Pullman	53⅜	53⅝	52⅞	53½
Pure Oil	11½	11½	11⅛	11½
Purity Bakeries	43			43
Radio Corp'n	14	14⅛	13	14⅛
Radio-Keith	17⅝	17⅞	16⅞	17⅞
Reading	82			82
Reming. Rand	17	17⅛	16½	17⅛
Reo Motor	10	10	9½	9¾
Republic I. & St	14½	14½	13¾	14¼
Royal Dutch	39½	39½	39¾	39½
St. Joseph Lead	26½	26½	26⅜	26⅜
Sears Roebuck	50½	50½	49⅝	49¾
Shell Union	8⅜			8⅜
Simmons Bed	15¾	15¾	15⅜	15¾
Sinclar Oil	11⅞	12	12½	12
South. Pac	99½	99½	97⅛	97⅛
South Por. R.	12¼	12¼	12	12¼
Stand. Brands	17⅞	17⅞	17½	17½
Stan. Gas & El.	63	63½	62¾	62¾
Stand. Oil N.-J.	50½	50⅝	49⅝	50¼
Stand. Oil N.-Y.	25¼	25¼	24½	24¾
Stew. Warner	18⅝	18⅞	18	18
Studebaker	23	23¾	23	23½
Tex. Gulf Sul.	49	49	47⅝	47⅝
Tim. Rol. Bear.	47¾	47¼	46⅝	46¾
Underw. Ell.	55	56	55	56
Union Carbide	60	60	58½	58¾
Union Pac.	188¾	189	188⅝	189
Unit. Aircraft	25	25	23¾	24⅝
United Cigar	4¼	4¼	4	4
U. Corporation	19⅛	19⅜	18¾	18⅞
U.S.C.I. Pipe	29¾	29⅞	29	29⅞
U.S. Ind Alcohol	64	64	62⅞	62⅞
U. S. Realty	28¾	28⅛	28⅛	28⅛
U. S. Rubber	13⅛	13⅛	12⅝	12⅞
U. S. Steel	14¾	13¾	14½	14⅞
Vanadium	53⅞	55⅞	53	53¾
Wabash	18¼	18⅞	18¼	18½
Warner Bros	15¾	16¼	15⅛	16¼
W. Maryland	14⅝	15⅛	14½	15⅛
Wes. Union	140	149	138	138
Westing. Elec.	94¾	95¼	93¾	94
Willys Overland	5⅝	5⅞	5⅜	5⅝
Woolworth	58	58¾	58	58¾
Yellow Truck	11¼	11¼	10¾	10⅞

Ventes à 2.10 hrs. 1,606,500. Argent 1½%

POUR REFORMER LE CINEMA

Londres, 5 (P.C.) — Le bureau anglais de la censure des films a publié un avertissement aux compagnies de vues animées au sujet de la tendance marquée qu'elles ont de produire des films montrant des scènes de brutalité grossière qui répugnent à la grande majorité des spectateurs anglais.

Le bureau de censure est composé de personnages qui en font partie à titre gratuit mais dont les instructions sont reçues avec beaucoup de respect par les intéressés.

A l'avenir aucun film ne sera approuvé s'il contient de ces scènes brutales et sordides.

Les profits de Central Hanover Bank and Trust Company en 1930 seront de $10.01 par action au lieu d'un estimé de $17.54 fait en 1929.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE
93, rue St-Pierre

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	155	168
Am. Gas and Elec.	76	77
Am. Investors	5¼	5¾
Am. Superpower	10⅞	10⅞
Acc. Gas and Elec. 'A'	19¾	20
Brazilian	22⅛	22½
Can. Marconi	2⅛	2⅛
Cities Service	16⅞	17
Cont. Gas of Balt	80	88
Durant Motors	1¼	1⅜
Elec. Bonds and S.	44½	44
Ford of Canada 'A'	22¼	22¾
Ford of Canada 'B'	27	33
Ford of France	4¼	4⅞
Fox Theatre 'A'	8	8¼
Gulf Oil	72	73
Imp. Oil	18	18¼
Int. Util 'A'	33	35
Int. Util. 'B'	6	6⅞
Memphis Gas	9	9½
Middlew Util.	19¾	20
Mountain Prod.	5¼	5½
N. Pub. Serv. 'A'	16½	20
National F. and Gas.	22¼	23½
Niagara and Hudson	10¼	10⅜
Noranda Mines	14¾	14¾
Penn. W. and P.	60	63½
Schulte United	⅞	1
S. O. Indiana	37⅞	38⅛
Southeastern P.	16	16½
Stutz Motors	19	19
Taggart Corp.	14¾	14⅞
United L. and P.	24½	24⅞
U. S. Dry Docks	2	2

DEMANDES DE NOS PRODUITS VENANT D'AUTRES NATIONS

Depuis la publication du dernier numéro du **Bulletin des Renseignements Commerciaux** les demandes de produits canadiens énumérés ci-après ont été reçues. Les noms et les adresses des firmes qui font ces demandes ne sont fournis qu'à ceux que certaines marchandises intéressent quand ils s'adressent à: l'Office des Renseignements Commerciaux, ministère du commerce, Ottawa, ou aux Boards of Trade, de St. John, Halifax, Québec, Sherbrooke, Montréal, Toronto, Woodstock, St. Mary's (Ont) St-Boniface (Man.), Porage la Prairie, Winnipeg, Vancouver, New-Westminster et Prince-Rupert; à la Chambre de Commerce du district de Montréal ou aux Chambres de Montréal ou aux Chambres de Commerce de Kingston, Belleville, Peterborough et Victoria (C.-B.); à la Chambre de Commerce de la Frontière, à Windsor; aux bureaux de l'Association des manufacturiers canadiens, à Toronto, Montréal, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Victoria; à l'Association des fabricants de Kitchener et Waterloo, à Kitchener (Ont.); et à la Commission Commerciale des Provinces-

Denrées alimentaires

1292. Saumon; Saindoux; céréales.—Une firme de Gênes aimerait à importer les produits mentionnés.

1293. Pommes sèches.—Un importateur et agent à la commission d'Amsterdam ferait affaires dans les pommes sèches (en anneaux et en quarts).

1294. Conserves de fruits.—Une firme de Bordeaux recevrait des prix c.a.f. ports français.

1295. Fruits et légumes en conserves.—Les exportateurs canadiens, de conserves de fruits et de légumes sont invités à soumettre des offres, de préférence c.a.f. port hollandais, à une firme de la Hollande.

1296. Haricots.—Une firme de mar chands de comestibles du nord de l'Angleterre recevrait des offres c. a. f. Liverpool ainsi que des échantillons d'exportateurs canadiens de haricots.

1297. Denrées alimentaires.—Un courtier de Cardiff servirait de représentant pour la Galles du Sud, à des producteurs et exportateurs canadiens de céréales à déjeuner, de conserves de fruits, de soupes et de saumon, de fromage, etc.

1298. Conserves de poisson.—Une firme en France recevrait des prix c.a.f. ports français de conserves de poisson.

1299. Poisson.—Un agent commissionnaire de La Havane représenterait des exportateurs canadiens de morue et de hareng.

13.00. Conserves de saumon.—Un agent commissionnaire et importateur hollandais entrerait en relations avec des exportateurs canadiens de saumon.

1301. Conserves de saumon.—Un importateur et agent commissionnaire d'Amsterdam désire des offres de conserves de saumon canadien (rose, moyen et rouge).

1302. Conserves de sardines.—Un agent commissionnaire et importateur de la Hollande du Nord, recevrait des offres, de préférence c.a.f. port hollandais, de conserves de sardines.

1303. Conserves de saumon.—Un agent hollandais entrerait en relations avec des exportateurs canadiens de conserves de saumon.

1304. Conserves de saumon.—Les fabricants de conserves canadiens qui désireraient une représentation aux Pays-Bas sont priés d'entrer en communications.

1305. Saumon rose.—Des agents commissionnaires des Iles Canaries entreraient en relations avec des exportateurs de saumon de Vancouver.

1306. Grain et blé canadien.—Des agents commissionnaires aux Iles Canadies entreraient en relations avec des expéditeurs de grain et de blé.

1307. Farine.—Un courtier en farine de Cardiff désire représenter une minoterie canadienne pour la vente de la farine sur une base de commission.

Denrées diverses

1308. Planchettes pour boîtes.—Une maison de Liverpool avec plusieurs années d'expérience dans la distribution des planchettes pour boîtes d'origine scandinave demande des offres de planchettes de la Colombie-Britannique. On peut se procurer des détails en s'adressant au Ministère du Commerce à Ottawa.

1309. Cuir. — Une fabrique de cuir du Nord de l'Angleterre demande des offres c.a.f. Liverpool, de producteurs canadiens de cuir de cheval et de cuir **nappa** au chrome.

1310. Quincaillerie pour malles.—Un agent de représentant à Mexico s'adjoindrait la représentation d'une firme canadienne qui fabrique de la quincaillerie pour malles, tels que coins métalliques, serrures, et carcasses de valises et de malles de toutes sortes.

1311. Tuyaux d'arrosage en caoutchouc. — Un agent commissionnaire d'Amsterdam ferait affaires dans les tuyaux en caoutchouc de toutes sortes. Les exportateurs sont priés de soumettre des détils complets sur leurs prix c. a. f., etc.

1312. Cries d'automobiles. — Un agent d'Amsterdam entrerait en relations avec des exportateurs canadiens.

1313. Pièces de rechanche et accessoires d'automobiles. — Un agent à Barcelone importerait des pièces de rechange et des accessoires d'automobiles.

1314. Séparateurs d'accumulateurs. Une maison d'accessoires d'automobiles en gros du Nord de l'Angleterre recevrait des offres et des détails complets, y compris des échantillons, des fabricants canadiens de séparateurs d'accumulateurs. Echantillon au dossier au Ministère.

1315. Machines agricoles. — Une firme à Madrid, Espagne, désire l'agence pour l'Espagne de machines agricoles.

Afin de faciliter la poursuite de ces demandes commerciales, les exportateurs canadiens devraient envoyer une copie de la réponse qu'ils y font au Commissaire du Commerce du territoire intéressé.

Le secrétaire Lamont croit que la reprise des affaires aux Etats-Unis doit commencer sous peu.

BOURSE DES MINES

BARRY & McMANAMY
72, rue St-Pierre

Valeurs	Ouv.	2.45 p.m.
Abana	.14	.15
Acme Oil	.28	.28
Aconda	1⅛	1⅛
Ajax Oil	1.70	1.83
Alberta Pacific	.33	.32
Amity	.1	.1
Amulet	.29	.32½
Area	.1¼	.1¼
Arno	.1½	.1½
Baltac	.8	.8
B. A. Oil	15.50	.15⅝
Barry Holl	.10	.10
Base Metals	1.10	1.10
Bidgood	4½	4½
Big Missouri	.53	.51½
Calmont Oil	25	26½
Gen. Manitoba	5¼	5¼
Chemical Research	2.75	3.05
Commonw. Pete	35	35
Cons. Smelters	149	148
Dalhousie Oil	.45	.45
Dome Mines	9.40	9.20
Falconbridge	1.35	1.55
Hollinger	6.40	6.35
Home Oil	1.75	1.75
Howey Gold	.28	.28
Hudson Bay	4.55	4.60
Imperial	18.25	18.00
Int. Nickel	15.⅞	15.50
Int. Petroleum	15.25	15
Kirkland Lake	.63	.60
Lake Shore	24.10	23.75
Lowery Pete	.40	.41
Malartic	.2¼	.2¼
McIntyre	21.75	21.00
Merland Oil	.18	.18
Mining Corp	1.85	1.80
Newbec	.05½	.05½
Nipissing	1.06	1.10
Noranda	15.00	14.75
Pend Oreille	.80	.81
Pioneer	.07	.07
Premier	.67	.67
Sherritt Gordon	.82	.82
Siscoe	.39	.39
Stadacona	.2½	.2½
Sudbury Basin	.50	.50
Sylvanite	.55	.55
Teck Hughes	6.40	6.40
Towagmac	.20	.20
Ventures	.40	.40
Vipond	1.05	1.01
Wright Har	2.12	2.03

CURB DE MONTREAL

VENTES DE 10 A 3 HEURES

(Fournie par L.-G. Beaubien & Cie)

B. A. Oil : 50 à 15 1-2; 130 à 15 5-8; 100 à 15 1-2; 25 à 15 3-8.
Dist Seagram : 10 à 10.
Eastern Dairies : 25 à 21 1-2.
Home Oil : 60 à 195; 10 à 195.
Lake Superior : 15 à 7.
Imperial Oil : 85 à 18 1-4; 185 à 18; 10 à 18 1-8; 125 à 18; 25 à 18 1-8; 175 à 18.
Imperial Tobacco : 25 à 9 3-4; 400 à 9 3-4.
Int. Petroleum : 50 à 15 1-8.
Int. Utilities "A" : 25 à 34.
Int. Utilities "B" : 25 à 6 1-2; 20 à 6 3-8.
Page-Hersey : 10 à 84.
Walker : 100 à 7 1-8; 105 à 7; 75 à 7.
Mines !
Noranda : 230 à 15; 20 à 14.75; 15 à 14.75; 25 à 15.
Siscoe : 400 à 40.
Privilégiés !
Southern Canada : 15 à 105.

CHARTES FEDERALES

Ottawa, Ont., 7. — La "Gazette du Canada", dans sa dernière édition donne avis de l'incorporation des compagnies suivantes :

The Toronto Works, Limited, Toronto, 10,000 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; The Atlas Construction Company, Limited, Montréal, 50,000 actions sans nominal ; Second Canadian Stockholders Investment Corporation, Limited, Montréal, 5,000 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; Birmingham Company, Limited, Toronto, 1,500 actions privilégiées et 1,500 actions sans nominal ; Mifflin Investment Company, Limited, Montréal, 500 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; Salada Tea Company, Limited, Toronto, 20,000 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; The Bereley Hotel, Limited, Montréal, 1,000 actions privilégiées d'une valeur au pair de $100 chacune, et 10,000 nominal ; Kovik Investments, Limited, Montréal, 100 actions de $100 chacune ; Ahearn and Soper, Limited, Ottawa, 3,500 actions privilégiées de $90 chacune, et 5,000 actions sans nominal ; Abingdon Investment Company, Limited, Montréal, 500 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; Second Alliance Investment Corporation of Canada, Limited, Montréal, 5,000 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; Shamrock Food, Meat, Fish, Delicatessen, Fruit, Creameries and Markets Limited, Calgary, 500 actions sans nominal ; Lone Rock Investment Company Limited, Montréal, 500 actions d'une valeur au pair de $100 chacune ; Algoma Consolidated Corporation, Limited, Montréal, 400,000 actions privilégiées d'une valeur au pair de $5 chacune, et 800,000 actions sans nominal.

B. R. Harmodio Arias a été proclamé président provisoire de Panama après le coup révolutionnaire.

LES GLISSADES DANGEREUSES

Worcester, Mass., 5. (Spécial).—Un garçonnet s'est fracturé le crâne, un autre s'est fracturé une jambe, tandis que six autres furent blessés moins grièvement hier au cours d'une série d'accidents survenus en glissant sur des traineaux. Le nombre d'enfants qui furent ainsi blessés depuis le jour de Noël s'élève donc maintenant à trente-six.

Chacune des huit victimes d'hier reçurent des soins à l'hôpital. Des automobiles figurèrent dans deux des accidents.

Une des victimes, Marcel Gallé, âgé de 16 ans, 24 rue Lagrange est en ce moment dans un état critique à l'hôpital municipal souffrant d'une fracture du crâne. Son compagnon de jeu, John Houlihan, âgé de 17 ans et domicilié au No 109, rue Beacon, souffre d'une fracture de la jambe gauche, de contusions à la figure et d'égratignures aux mains. Il est lui aussi à l'hôpital municipal.

Les deux jeunes gens glissaient en traineau sur la rue Castle lorsque le traineau frappa un arbre. En arrivant au point tournant de la colline, les victimes perdirent le contrôle du traineau qui alla s'arrêter sur un arbre. Le jeune Gallé fut projeté fortement tête première sur l'arbre.

Ni l'un ni l'autre des blessés ne perdit connaissance aussitôt après l'accident, mais le jeune Gallé était semi-conscient avant d'arriver à l'hôpital.

Deux des accidents sont survenus sur des routes où la glissade est permise. Les autres accidents se produisirent aux heures et sur certaines rues où il est défendu de glisser et en l'absence de la police.

LES BALKANS FORMENT UN "CARTEL DU BLE"

Milan. — Le journal serbe bien connu "Politika", de Belgrade, publiait le 14 novembre des détails sur les propositions recommandées par la récente conférence des associations d'exportation de la Bulgarie de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Yougoslavie, en ce qui regarde la rationalisation de la vente du blé, du maïs et du seigle dans les Etats Balkans, écrit M. A.-B. Muddiman, Commissaire du Commerce. Une traduction de cet article est classée au Ministère du Commerce, à Ottawa.

Ces propositions ne sont qu'une étape vers la réalisation d'un bureau de ventes conjoint pour les produits nationaux des pays intéressés.

AUTO CONTRE TRAMWAY

Montréal, 5. (D.N.C.)—Un automobile Essex coach, condulte par M. Emile Lavoie, 42 ans, est venu en collision avec un tramway, vers 5 heures 30 samedi après-midi, dans les limites Est de la ville.

M. Lavoie se dirigeant de l'est à l'ouest, sur la rue Notre-Dame, avec ses quatre enfants. Arrivé devant le No 5378 de la même rue, il voulut dépasser un camion qui le devançait l'automobile s'était engagé dans la voie des tramways, quand M. Lavoie aperçut le tramway qui lui faisait face. Trop tard, il voulut sortir de sa dangereuse position, car le tramway lui aussi filait à une bonne allure. Le choc fut terrible et la voiture fut projetée au loin avec ses occupants.

Le père à le cuir chevelu complètement arraché. Sa fille, Lucille, âgée de 16 ans, souffre d'une commotion cérébrale, de contusions à la figure. Elle a été administrée au cours de la journée d'hier. Jeanne et Jacques, respectivement âgés de 14 et 13 ans, ont été moins gravement blessés. L'autre enfant a pu rejoindre sa demeure après l'accident.

DOMINION SUGAR

Chatham, 5. (P. C.) — Une diminution de 10 sous les cent livres dans le prix de bras des sucres de toutes qualités est annoncée par la Canada and Dominion Sugar Co'y Ltd, nouvellement formée dans cette ville. Ce rabais est entré en vigueur à midi aujourd'hui.

Les représentants de la Banque de France et de la Banque d'Angleterre se sont réunis à Paris vendredi afin de discuter les méthodes pour prévenir le transport de l'or d'Angleterre en France. Cette conférence a fait avancer la livre sterling.

Le profit net des opérations de Great Northern a été en novembre 1930, de $2,464,773 au lieu de $2,942,-598 en novembre 1929. Durant les onze premiers mois de 1930, le profit a été de $21,566,234 au lieu de $30,-507,387.

Le total des expéditions de grains de la tête des Grands Lacs durant le cours de la semaine dernière, a atteint 194,930 boisseaux, et le total des grains détenus dans les élévateurs 63,647,932 boisseaux soit 7,000,000 de boisseaux de moins que l'an dernier à pareille date.

L'indice des expéditions d'accessoires d'automobiles pour novembre 1930 se tenait à 72 au lieu de 86 en octobre 1930 et de 90 en novembre 1929.

Changes Etrangers

New-Yorw, 5. (P. C.) — Les changes étranges sont fermes. Taux à demande : Angleterre $4.85; France 3.-92 1-2 ;talie 5.23 1-8; Allemagne 23.79.

Dollar canadien 11/64 de % d'escompte.

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Québec, No 17226. **EX PARTE BROWN CORPORATION,** corporation ayant son siège social en la cité de Québec, requérante en ratification de titre, **et LAURENTIDE COMPANY LIMITED,** corporation ayant son siège social en la cité de Montréal, personne intéressée dans la distribution du prix de vente, **et THEOPHILE GANDON,** industriel, de la ville de La Tuque, créancier hypothécaire.

Sur la requête de la personne intéressée ci-dessus décrite, il est ordonné au créancier hypothécaire ci-haut désigné de comparaître devant le protonotaire de la Cour Supérieure, à dix heures de l'avant-midi, un mois après la dernière publication du présent avis, pour être interrogé sous serment, et qu'à défaut par lui de ce faire la distribution sera faite comme si l'hypothèque en sa faveur n'était pas mentionnée au certificat du régistrateur.

Donné à Québec, ce 5e jour de janvier 1931

(Signé) **G.-F. GIBSONE**
Juge de la Cour Supérieure
(Vraie copie)
PHILIPPE EDGE, Dép. P. C. S.

CARTES PROFESSIONNELLES

BREVETS D'INVENTION
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 rue Université - - - Montréal
12½ rue St-Pierre - - - Quebec
Washington, D.C.

— NOTAIRES —
TASCHEREAU & TASCHEREAU
NOTAIRES
71 RUE ST-PIERRE — QUEBEC
Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

LE MARCHE DES GRAINS

Winnipeg, 5. (P. C.).—Le marché des grains a été tranquille et les prix ont diminué de 1½ cent aujourd'hui comparativement à samedi. Le peu de demandes et une offre considérable a aidé à faire baissé les prix.

Le blé de mai était coté à la fermeture à 56 3-4 cents et celui de juillet à 57 7-8 à 58 le boisseau.

Les cotations variaient de 1-2 à 1-2 cent. Le marché des grains a été tranquille.

Norfolk and Western va dépenser $1,000,0000 en améliorations durant l'année courante.

VENTE A L'ENCAN

A nos Salles Hall Montcalm
Vendredi le 9 Janvier 1931
à 1 h. 30 p. m.

Nous vendrons à l'enchère une quantité de meubles et articles de ménage, tels que: radio à batterie Deforest Crosley et radio Excelsior Stewarts Warner de 8 lampes, en très bonne condition. Aussi gramophone, piano automatique avec une quantité de morceaux, ameublements de salon, de chambres à coucher, salles à manger, lits, sommiers, matelas, bureaux, commodes, service de vaisselle et set à thé. Aussi une quantité de bijouteries, montres, bagues, parures de cou, chapelets, diamant, etc.

Visible jeudi et le matin de la vente.

LES ENCHERES MARCEAU
O. MARCEAU
ENCANTEUR 7-8jan.

RE : SUCCESSION DE MARIE ROY-LAMBERT

AVIS est donné que j'ai été nommé curateur de la succession vacante de feu Marie Roy, en son vivant de St-Romuald (New Liverpool), épouse de Frs-X. Lambert, suivant sentence de Sir François Lemieux, Juge-en-Chef de la Cour Supérieure, en date du 29 décembre dernier.

Pierre Duquet,
St-Romuald.

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec, District de Québec, No 13675.—**Mme MARGUERITE-ROSE-ANNE WAGNER,** de Québec, demanderesse, **vs CHARLES-F. OUELLET,** de Québec, défendeur, — avis public est par les présentes donné que les biens, mobiliers et effets du défendeur en cette cause, saisis, en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus en vertu dudit bref, le 16e jour de janvier 1931, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, situé au No 196, de la rue St-Jean, appartement Royal, chambre 25, en la cité de Québec; lesdits biens, mobiliers et effets consistant comme suit, savoir: un radio de marque Majestic, un set de vivoir en chêne fumé, etc., etc. Le tout sera alors et là vendu selon la loi. Québec, le 7 janvier 1931.

J.-E. CORRIVEAU, H.C.S.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE PRIVEMENT OU A L'ENCAN

Dans l'affaire de **LA LIBRAIRIE MODERNE,** J.-Yvon Mercier, propriétaire, Matane, Qué., cédant autorisé. Avis est par le présent donné que LUNDI, MARDI et MERCREDI, LES 12, 13, 14 JANVIER 1931 sera vendu à Matane au magasin de la librairie Moderne, tout le stock et ameublement en cette affaire comme suit:

Stock librairie	$4,496.29
Articles de fumeurs, chocolats	1,463.46
Musique, phonographes, radios	2,282.72
Ameublement: show Cases en chêne, Cash Register, pupitre, safe	1,269.85

Le stock et l'ameublement seront vendus s'il y a lieu privément, les 12 et 13, de 9 heures a.m. à 6 heures p.m., ou par encan public, le 14, à 10 heures a.m.

La vente à l'encan se fera "en bloc" au plus haut enchérisseur.

L'inventaire détaillé est visible à nos bureaux en aucun temps.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

FAQUET & GAUVIN, syndics
Bureaux: 132, rue St-Pierre, Québec
29-30-31déc. 3-5-7-9-10jan

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

pour la construction d'une manufacture de sucre d'érable à Valley-Jonction

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos "soumissions pour la construction d'une manufacture de sucre d'érable à Valley Jonction" et adressées à M. Cyrille Vaillancourt, secrétaire trésorier, 5, avenue Bégin, Lévis, d'hui au 12 janvier 1931, à midi.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis qui sont présentement déposés au bureau de la société "Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec", 5, avenue Bégin, Lévis, où des copies peuvent être obtenues en déposant $50.00.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs fournis à cet effet.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté payable à l'ordre de la société "Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec" au montant de 15% du prix de la soumission.

La société ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. VAILLANCOURT,
secrétaire trésorier
Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec, 5, avenue Bégin, Lévis.
3-5-7jan.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ARTHUR-A. ARSENAULT,** marchand général, St-François-d'Assise, comté de Bonaventure cédant autorisé

Avis est par le présent donné que VENDREDI, LE 16 JANVIER 1931 A 10 HEURES A.M. sera vendu le stock comme suit: à St-François-d'Assise.

Stock de marchandises sèches, épicerie, ferronnerie, chaussures, peinture, bijouterie, etc.	$1,465.00

Le stock sera visible jeudi le 15, de 1 heure à 5 heures p.m.

L'inventaire détaillé est visible à nos bureaux en aucun temps.

La vente se fera en "bloc" au plus haut enchérisseur.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

FAQUET & GAUVIN, syndics
Bureaux: 132, rue St-Pierre, Québec
29-30-31déc. 2-5-7-9-10-12-13-14jan

Ventes par le Shérif de Québec

No 17048
VEZINA vs GAGNON et es-qté

1. Le lot No 467 et partie du lot No 466 du cadastre officiel pour Saint-Sauveur de Québec, ladite partie du lot No 466 mesurant trois pieds de front sur la rue Colbert et environ huit pieds et neuf pouces de largeur à la profondeur sur quarante huit pieds de profondeur et bornée à l'ouest à ladite rue Colbert, à l'est au No 452 et au nord au No 457, emplacement situé au coin des rues Colbert et Arago — avec les bâtisses. Sujets à une rente foncière annuelle de $.02 payable le 29 septembre de chaque année à l'hôpital Général de Québec.

2. Le lot No 465 du cadastre officiel pour Saint-Sauveur de Québec, emplacement situé au côté est de la rue Colbert, mesurant vingt-pieds de front sur quarante-six pieds de profondeur — avec les bâtisses. Sujet à une rente foncière annuelle de $2.25 payable le 29 septembre de chaque année, à l'Hôpital Général de Québec.

3. Le lot No 466-A du cadastre officiel pour Saint-Sauveur de Québec, emplacement situé au côté est de la rue Colbert — avec les bâtisses. Sujet à une rente foncière annuelle de $4.72 payable le 29 septembre de chaque année à l'Hôpital Général de Québec.

Vente à mon bureau, le 23 janvier courant, à 10 heures du matin.

No 3000
LA CITE DE QUEBEC vs TESSIER

Les subdivisions Nos 42 et 43 du lot No 49 du cadastre officiel pour Notre-Dame de Québec, (banlieue) maintenant quartier Montcalm, cité de Québec, lots de terre situés sur la rue Kitchener.

Vente à mon bureau, le 23 janvier courant, à 10 heures du matin.

Bureau du shérif
Québec, 7 janvier 1931

Cléophas BLOUIN, shérif

VENTE A L'ENCAN

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **ARMAND LAMARCHE,** marchand, Drummondville. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que MERCREDI, LE 14 JANVIER 1931, A 11 HEURES A.M.

Sera vendu à nos bureaux: 80, rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A—**Fonds de commerce consistant en:**

Marchandises sèches	$1,601.23	
Chaussures et claques	937.80	
	$2,539.03	
Ameublement du magasin	121.30	
		$2,660.33
B—Crédits suivant liste		270.78
C.—1 automobile "Pontiac" 1926		300.00

D.—Un immeuble situé dans le village de St-Joseph-de-Drummondville, étant le lot No 86 de la subdivision du lot No 147 du cadastre du canton Grantham, comté Drummond, avec bâtisses dessus construites, servant de magasin et résidence privée, circonstances et dépendances.

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc à tant dans la piastre pour les item A et B, et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificat sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mardi, le 13 janvier 1931, pour inspection.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

LEGENDRE & JOBIN
Syndics

Bureaux: 80 rue St-Pierre
En face de la Banque Canadienne Nationale
Québec, ce 2 janvier 1931

L.-J.-A. DEMERS & CIE
Encanteur
3.7-10-12-13jan

SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 1769F.
Dans l'affaire de **ERNEST CARBONNEAU,** contracteur, 450, Arago, Québec. Cédant autorisé

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement en date du 8 novembre 1930, dans la Cour Supérieure, en matière de faillite, par encan public, à Québec, sera vendu, jeudi le huitième jour de janvier 1931, à nos bureaux, 132, Saint-Pierre, Québec, à onze heures de l'avant-midi, l'immeuble ci-après désigné: 2 lots de 25 par 100 pieds de profondeur, 271-272 de la subdivision officielle du lot numéro 2439 des plans et livres de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec.

Sera vendu aussi, en vertu d'un jugement en date du 14 novembre 1930:

Un lot de terrain situé sur le côté nord de la rue Arago, en la cité de Québec, étant le numéro quatorze des concessions de la ci-devant rue Saint-Michel, étant maintenant connu comme étant le numéro mille huit cent trente et un (1831) des plans et livres de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, mesurant environ quarante-deux pieds et huit de front sur la rue Arago sur soixante-quatre pieds de profondeur. Sur ce dit lot, il y a un rente annuelle foncière et constituée de $30.00 par année payable à la Communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec. Lesdites ventes seront faites en vertu de l'article 45 de ladite Loi de Faillite chapitre 11, S. R. C., 1927, et celle du Code de procédure civile, articles 716 et 717 et auront l'effet du décret, le tout à toutes fins que de droit et avec dépens contre la masse.

Conditions de vente: **Comptant.**

Pour toutes autres conditions et informations s'adresser aux syndics.
Québec, le 25 novembre 1930.

Les syndics
PAQUET & GAUVIN
Bureaux: 132 rue Saint-Pierre, Québec
Tél.: 2-5480 6193—48-2

J. B. Baillargeon Express
Sécurité Service
EMBALLAGE — EXPEDITION — ENTREPOSAGE
DÉMÉNAGEMENT
LOCAL ET A LONGUE DISTANCE
RÉSERVEZ VOTRE DATE SANS TARDER
425 RUE ST-JOSEPH PHONE 2-0411 PRES DU BOULEVARD

CITS

Ayant étudié avec soin la structure de ce trust fixe et les considérations qui ont motivé le choix des valeurs constituantes, nous sommes convaincus que les

Canadian International Trustee Shares

répondent à un réel besoin et méritent d'avoir large place dans tout portefeuille sagement ordonné.

Se traitent au cours du jour.
Notice explicative sur demande.

GEOFFRION & CIE
LIMITEE
225 ouest, rue Notre-Dame
BANQUIERS EN VALEURS
MONTREAL
QUEBEC OTTAWA PARIS

RESOLUTIONS

En commençant une année, mes chers petits amis, il nous faut faire l'inventaire de nos biens pous constater ceux qui nous manquent, pour chercher à accroître nos ressources.

Que nous soyons petits ou grands, nous avons à des degrés différents, les mêmes défauts, les mêmes infirmités et ce sont les obstacles qui nous empêchent de réussir dans la vie.

Chez les uns, c'est une légèreté, qui les empêche, de rien approfondir ; chez les autres, c'est une disposition fâcheuse qui les fait voir tout en noir. Chez d'autres, c'est un caractère emporté qui empêche d'accepter et de prendre en bonne part les observations qui nous sont faites pour notre bien. Enfin chez un certain nombre c'est un attachement à ses propres idées, un orgueil qui ne voit de bon que ce l'on décide ou fait soi-même.

Devant le bon Dieu qui nous a créés et qui connait nos misères, pourquoi ne pas reconnaître nos défauts et lui demander de nous aider à les corriger. La plupart d'entre eux pourraient devenir des vertus s'ils étaient orientés vers le bien, de même que nos meilleures qualités peuvent dégénérer en abus si nous ne savons pas les garder dans de justes limites.

Prenons dons des résolutions qui contrarient ce petit défaut dominant que nous soignons parfois comme un enfant gâté. Si nous sommes indolents et paresseux, imposons-nous d'agir dans un délai déterminé ; si nous sommes prompts et colères, ne parlons pas quand nous sommes émus et sous l'empire du ressentiment.. Si nous tenons à nos idées, acceptons celles qui nous viennent de gens plus sérieux et plus sages ; si nous sommes superficiels apprenons à réfléchir et à songer au lendemain.

Que cette année qui commence soit pour nous sinon la plus joyeuse et la plus belle, au moins la plus profitable et la meilleure..

Tante Josephte

ENVOI DE GABRIELLE CHATEAUVERT

LE PETIT BONHOMME NOEL

(Suite)

III

Tout à coup il sent qu'une main inconnue le tire. Mesieu, prononce en même temps une voix toute jeune, toute menu, toute fraiche, c'est vous qui avec réparé la cheminée de notre père ?

Etonné le maçon regarde un tout petit bonhomme, huit ans à peu près qui le tient par la manche de sa blouse. Près du petit garçon se tient une fillette toute rose tout rouge sous la bise et qui sourit câlinement.

L'ouvrier contemple ces deux petits anges et ne pense pas à répondre à leur muette interrogation. Ah ! oui, c'est bien vous reprend le petit homme, je vous reconnais. Cà vous étonne n'est-ce pas ? Eh bien ! si je vous dis que Jacqueline et moi nous vous avons vu par une porte entr'ouverte et que nous avons entendu ce que vous avez dit à notre père ?

Oui c'est vrai... et ça nous a fait mal, mesieur ! Alors nous avons déserté la gouvernante quitte à nous faire mettre en pénitence et nous avons couru après vous.

Pourquoi !... put enfin demander l'ouvrier tout interloqué.

Pour vous dire mesieu que le Père Noel ira demain soir rendre visite à vos petits.

Ah ! vous croyez ?...

Quelque chose serra la gorge du pauvre diable.

Si je crois mesieu... fit avec une certitude certaine importance le petit homme. Demandez à Jacqueline. N'est-ce pas petite sœur? Oui mesieu confirme la fillette de sa voix musicale et douce: oui mesieu vous pouvez être certain que le bon Père Noel ira chez vous, c'est lui-même qui nous l'a dit. Soudain le petit bonhomme saisit le bras de sa sœur et d'une voix étouffe lui dit:

Jacqueline voir la gouvernante qui nous cherche !...

Bah ! répond la fillette avec un petit air de dédain admirable, nous ne sommes pas perdus.

L'ouvrier sourit.

Le petit homme alors tend sa main mignonne à la rude main de l'artisan et dit:

Bonne chance mesieu ! Dites à Joachim que Gilles est son ami !

—Joyeux Noel, mesieu ! fait à son tour la petite Jacqueline. Embrassez bien votre Finfini pour moi !

Avant que l'ouvrier ne soit revenu de sa stupeur, les deux enfants sont partis... De toute la vitesse de leurs jambes ils courent vers la maison de leur père en ayant soin d'éviter la gouvernante qui un peu myope ne les voit pas.

Et alors seulement le maçon poursuit son chemin. Mais à présent il semble qu'un rayon de soleil éclaire son âme si assombrie l'instant d'avant.

IV

C'est la veille de Noel.

Montréal est tout gai et tout blanc dans sa neige!

Jacqueline, Gilles, la maman et la gouvernante suivent la rue Sainte-Catherine. Ils visitent les beaux magasins les boutiques achalandés. Ils ont fait mille emplettes Gilles s'est fait acheter des petites culottes... de belles petites culottes d'un beau vert et ornées de boutons d'or et des petites bottines jaunes et des petits bas. Et puis des petites voitures un petit traîneau tout un système de chemin de fer avec locomotive, wagons... Aussi des pommes et belles pommes toutes rouges... si rouges qu'on les dirait veloutées; aussi des oranges et de belles grosses oranges enveloppées dans des papiers de soie et des bonbons des chocolats, des noix... de tout enfin ce qu'il a jugé convenable pour son Noel. Mais ce n'est pas tout sur sa demande à ce petit sournois de Gilles sa maman lui a acheté un petit habit de Père Noel avec tuque en fourrure et le marchand a ajouté une flûte et une boîte de surprises.

Gilles est exhubérant. Comme il embrasse bien fort sur les deux joues sa bonne maman.

Et Jacqueline, dont ! Elle n'est pas demeuré en reste de son petit frère, allez ! Oh non ! Elle a acheté des poupées, des petits berceaux des petits linges tout de soie pour vêtir les jolies poupées roses et blondes. Et puis, des petites couchettes, des petites chaises tout un nécessaire de table et aussi un magnifique petit poêle.... un vrai ménage quoi. Elle est ravie à ce point cette Jacqueline qu'elle se pâme presque. Oh elle est si contente.... si contente... Car de même que Gilles a pensé au petit Joachim du pauvre maçon elle n'a pas oublié Finfine et ses petites sœurs. Et comme elle et lui s'apprètent joyeusement et févreusement pour le soir même. Oui ce soir. c'est décidé positivement ils iront porter toutes ces jolies et bonnes choses chez le maçon . Oh ils ne l'ont pas dit à la maman, ni au papa ni à la gouvernante qui, elle est pas mal mesquine et reniche. Oh non ils ont gardé ça pour eux... c'est leur secret! Et Jacqueline cette rusée Jacqueline, qui à trouvé le truc de faire acheter par sa maman deux beaux corsages de dame soie et dentelle.. quelque chose de choix assurément ! Quoi on ne voulait pas faire les choses à demi voilà tout.

Quand à Gilles, à qui Jacqueline narrait son petit tour avec un certain orgueil, il riait sous cape. Oh ! si Jacqueline avait du nez il en avait lui aussi et il le ferait bien voir !...

V

Sur la fin du jour, avec la venue du crépuscule, une tempête s'est abat tue sur la cité. Le vent s'est mis à souffler avec une violence inouïe. La neige par rafales est tombée si bien que les trottoirs et les chaussées sont tout remplis en peu de temps et sont devenus impassables.

Quel temps ! Les citadins se barricadent dans leurs maisons par crainte que l'ouragan ne les assaille. Il n'y a que les jeunes téméraires et ceux que la nécessité oblige qui osent affronter la tempête.

Et pourtant dans ce brouillard épais de neige froide dans ce vent qui soulève des tourbillons et qui glace dans la neige profonde où le pied est incertain et la jambe fatiguée deux petits enfants, deux petites choses de rien qu'on ne voit presque pas dans l'effroyable tempête et qu'on dirait perdues... oui deux petits êtres vont pas bien vite, se tenant par la main essoufflés par la marche difficile et ployés sous le poids de paquets qu'ils portent avec eux.

L'un de ces deux êtres est vêtu en Bonhomme Noel... c'est le petit Gilles; l'autre c'est sa petite sœur Jacqueline. Deux petits braves ! Qu'importe le temps qu'ils fait ! Ils ont donné leur parole au maçon, ils la tiennent... ils la tiennent jusqu'au bout !

Mais le maçon... c'est loin... bien loin ! Y arriveront-ils seulement? Un jour, Gills y est allé avec son papa qui venait chercher l'argent du terme échu. C'est tout au bout de la ville dans une ruelle sombre, mal bâtie, pauvre misérable. Oh ! Gills en gardé l'affreux et pitoyable souvenir ! Aussi à Jacqueline qui s'informe peu rassurée.

— Au moins, Gilles, tu es sûr de trouver le logis du maçon ?

—Sur ?.... répond avec confiance et orgueil le petit Bonhomme Noel j'irais les yeux fermés !

Au croisement de deux grandes rues où règne, malgré la bourrasque une grande activité, les deux petits s'arrêtent un moment pour reprendre haleine et aussi pour que Gilles s'assure de son chemin. Là la rue est pleine de piétons qui marchent très vite la tête enfoncée dans les fourrures enneigées. Des traineaux passent à tout vitesse et au son argentin des grelots . Des tramways passent repassent et malgré la neige des autobus, des autos de plaisance...

Les deux petits se hasardent à traverser tout ce pêle-mêle grouillant qu'on n'aperçoit que difficilement dans le brouillard de neige Gilles a pris les devants disant à Jacqueline.

—Viens, petite soeur, suis moi, je vais te guider.

Un tramway survient à vive allure Gilles le voit un peu tard... Mais il fait un bond suprême, traverse juste à temps la voie ferrée, il est sauf... Hélas ! non ... venant dans le même sens que le tramway une auto frappe le petit bonhomme Noel... Il tombe, roule dans la neige et sous la lourde machine... Tous ses paquets sont éparpillés mais pas écrasés heureusement mais lui ... il est évanoui et git inanimé.

Tout éplorée, Jacqueline se penche sur son petit frère, elle pleure l'appelle de son petit nom l'embrasse...

Mais la brutale voiture s'est arrêté à quelques pas plus loin. Un monsieur s'approche, soulève dans ses bras le petit Gilles et l'emporte suivi de Jacqueline toute tremblante et désespérée,dans une boutique du voisinage.

Là tout pâle, Gilles rouvre ses yeux égarés. Il reconnait Jacqueline lui sourit et demande.

—J'ai donc tombé ?...

—Oui répond le monsieur d'une voix compatissante. Et puis tu es blessé mon petit ami !...

—Blessé ?...

Gilles a l'air de s'étonner grandemen..

—Il y a du sang sur ton visage reprend le monsieur, du sang qui coule de ton front...

Jacqueline se remet à pleurer. Gilles la console d'un sourire et d'un mot :

—Ce n'est rien dit-il.

N'importe ! on veut s'empresser, lui donner des soins, appeler un médecin. Gilles s'y oppose. Alors, fait le boutiquier avec autorité il faut téléphoner à tes parents ?

Non, non... proteste Gilles

Pourquoi ? demande le monsieur très surpris.

Parce qu'il faut que je me rende chez des amis avec Jacqueline, sans faute.

—Est-ce loin ? demande le monsieur.

Alors Gilles du mieux qu'il peut donne des indications et achève avec un petit air suppliant irrésistible.

—Voulez-vous monsieur nous y conduire ! Après vous nous ramènerez chez nous.

Certainement mon petit ami, acquiesce le monsieur. Mais voulut-il objecter...

Gilles l'interrompit.

—Puisque vous avez dit certainement mesieu, il faut s'y rendre très vite chez nos amis. N'est-ce pas Jacqueline.

—Oui Gilles... oui messieur. Le messieur se voit donc contraint de se soumettre à ces deux petites volontés.

Vivement il fait monter les deux petits dans l'auto avec leurs paquets qu'on a ramassés dans la neige et que tous deux serrent bien fort dans leurs bras. Et l'auto file.

VI

Quelle agréable surprise chez le maçon !

Mais aussi quel chagrin et quelle compassion l'on ressent pour ce pauvre petit bonhomme Noel tout ensanglanté et tout livide.

—Bah ! ce n'est rien ! a-t-il déclaré.

Et il a souri gentiment au petit Joachim à qui il a donné des petites culottes de velours, de bas, des souliers, des bonbons, des jouets de toutes sortes. Et Jacqueline a défait ses paquets devant Finfine tout émerveillée et accroupie sur le plancher froid. Elle exhibe les poupées, les petits linges, les petites couchettes, bref tout le petit ménage. Elle est entourée par les petites soeurs de Finfine. Et elle distribue à la ronde ses joujous, ses chocolats, ses pommes, ses oranges.... Tout ce petit monde heureux bien heureux papillote bavarde, et s'embrasse.... Oui c'est un vrai jour de fête !... C'est

Très émus l'ouvrier et sa femme comtemplait cette scène avec des yeux pleins de larmes attendries. Et alors Jacqueline ouvre un autre petit paquet le dernier et aux yeux stupéfaits de la brave femme elle tire deux beaux corsages en soie et dentelle. L'homme et la femme embrassent tendrement, passionnément ces deux petits anges du bon Dieu.

Gilles a son tour veut faire sa surprise: il tire d'une poche intérieure de son costume une enveloppe qu'il tend au maçon disant:

—Voici votre salaire mesieu pour vos trois jours; c'est papa qui me la remis!

En effet d'une main tremblante le pauvre ouvrier en tire quelques billets de banques. Et il va pour remercier le petit Gilles, quand soudain celui-ci pousse une plainte sourde se lève debout, promène autour de lui un regard éperdu chacelle et tombe lourdement sur le plancher.

L'artisan se précipite le relève de ses bras robustes et le dépose sur un canapé. La femme éplorée se hâte d'enlever la petite tuque de fourrure blanche. Un cri jaillit de toutes les lèvres mais du sang aussi jaillit de la tête du petit Gilles... sang dont ses beaux cheveux blonds sont trempés... du sang qui coule enfin librement... Sans perdre une minute le maçon s'élance dehors pour aller quérir un médecin.

VI

Pendant ce temps monsieu qui a ramené Gilles et Jacqueline est allé à la requête du maçon informer le père des deux enfants de l'accident survenu au petit Gilles. Et lorsque le papa arrive tout anxieux, fou de douleur presque, il trouve son petit Gilles, qui après les soins reçus la femme du maçon et du médecin qui est accouru, oui il trouve son petit Gilles qui lui sourit et lui tend les bras.

A l'oreille du papa heureux le médecin se penche:

—C'est grace au dévouement de ce brave, murmura-t-il, en désignant le maçon qui est venu me prévenir à temps si votre petit garçon conserve la vie. Le père de Gilles n'en veut pas attendre davantage. Il s'approche vivement saisit la main de l'ouvrier et la serre longuement dans la sienne. Puis il balbutie.

—Monsieur... à l'avenir je suis votre ami !

Après cette terrible secousse et une fois qu'on est assuré que la vie du petit Gilles est sauvée on se remet à la joie.

Mais vient l'heure de se quitter et bientôt il faudra se rendre à la messe de minuit.

Jacqueline embrasse les fillettes et à Finfine elle dit avec l'accent d'une maman très sérieuse.

—Finfine d'ici au prochain Noel sois bien sage et je reviendra avec des jouets et des bonbons.

Gilles à son tour.

—Et toi, mon ami Joachim, je te promets qu'au prochain Noel tu reverras le petit bonhomme Noel. Et tous se sont séparés après maints souhaits et caresse échangés.

Cette nuit-là les petits du brave maçon ont rêvé du petit Bonhomme. Noel tout ensanglanté c'est vrai, mais tout souriant aussi, tout heureux d'avoir fait des heureux. Et dans leur beau songe ils ont entendu de lointains carillons chanter joyeusement.

Noel ! Noel ! Noel !

Jean Féron
Papillon de Velours

SALUT, PETIT JESUS

Affectueusement dédié à:
"Petit Bouton de Rose"

Salut petit Jésus, enfant né pour mourir
Divin agneau.
Impatient de Sauveur tu commences à souffrir
Dès le berceau
Ton corps frêle et mignon enveloppé de langes
Est gracieux.
Tu souris à ta mère, aux bergers et aux anges:
Qu'ils sont heureux !
O Jésus tout Petit, tu n'as donc pas de flamme
Pour te chauffer
Le cœur de ta maman, sa douce et grand âme
C'est ton foyer.
Sur ton trône d'amour j'aime à te contempler
Roi triomphant.
Mais dis, ô Jésus, là tu te plais à rester
Petit enfant ?

S. S. S.

Envoi de "Sœurette". St-Georges

HISTOIRE DE LA REINE GISELE ET DE LA FEE CORYSANTE

Il était une fois une reine nommée Gisèle, qui avait beaucoup d'esprit et un grand royaume. Son palais était tout de marbre. le toit était d'argent tous les meubles qui sont ailleurs de fer ou de cuivre étaient couverts de diamants. Cette reine était fée et elle n'avait qu'à faire des souhaits, aussitôt tout ce qu'elle voulait ne manquait pas d'arriver. Il n'y avait qu'un seul point qui ne dépendait pas d'elle : c'est qu'elle avait cent ans et elle pouvait se rajeunir. Elle avait été plus belle que le jour, et elle était devenue si laide et si horride que les gens mêmes qui venaient lui faire la cour, cherchaient, en lui parlant, des prétextes pour tourner la tête de peur de la regarder. Elle était toute courbée, tremblante, boiteuse, ridée, crasseuse, chassieuse, toussant et crachant toute la journée avec une saleté qui faisait bondir le cœur. Elle était borgne et presque aveugle, ses yeux de travers avaient une bordure d'écarlate, enfin, elle avait une barbe grise au menton. En cet état, elle ne pouvait se regarder elle-même, et elle avait fait casser tous les miroirs de son palais. Elle n'y pouvait souffrir aucune jeune personne d'une figure raisonnable. Elle ne se faisait servir que par des gens borgnes, bossus, boiteux et estropiques. Un jour on présenta à la reine une jeune fille de quinze ans d'une merveilleuse Beauté, nommée Corysante. D'abord elle s'écria : "Qu'on ôte cet objet de devant mes yeux." Mais la mère de cette jeune fille lui dit : "Madame, ma fille est fée elle a le pouvoir de vous donner en un moment toute sa jeunesse et toute sa beauté." La reine détournant ses yeux, répondit : "Eh bien ! que faut-il lui donner en récompense ? Tous vos trésors et votre couronne même, lui répondit la mère. C'est que moi je ne me dépouillerai jamais s'écria la reine, j'aime mieux mourir. "Cette offre ayant été rebutée, la reine tomba malade, d'une maladie qui la rendait si puante et si infecte que ses femmes n'osaient s'approcher d'elle pour la servir, et que ses médecins jugèrent qu'elle mourrait dans peu de jours.

Dans cette extrémité, elle envoya chercher la jeune fille, et la pria de prendre sa couronne et tous ses trésors, pour lui donner sa jeunesse avec sa beauté. La jeune fille lui dit : Si je prends votre couronne et vos trésors, en vous donnant ma beauté et mon âge, je deviendrais tout à coup vieille et difforme comme vous. Vous n'avez pas voulu d'abord faire ce marché, et moi j'hésite à mon tour pour savoir si je dois le faire, "La reine la pressa beaucoup ; et comme la jeune fille sans expérience était fort ambitieuse, elle se laissa toucher au plaisir d'être reine. Le marché conclu. En un moment Gisèle se redressa et sa taille devint majestueuse son teint prit les plus belles couleurs ; ses yeux parurent vifs; la fleur de la jeunesse se répandit sur son visage ; elle charma toute l'assemblée. Mais il fallut qu'elle se retrât dans un village et sous une cabane, étant couverte de haillons. Corysante, au contraire, perdit tous ses agréments, et devint hideuse. Elle demeura dans ce superbe palais, et commanda en reine. Dès qu'elle se vit dans un miroir, elle soupira, et dit qu'on n'en présentât jamais aucune devant elle. Elle chercha à se consoler par ses trésors. Mais son or et ses pierreries ne l'empêchaient point de souffrir tous les maux de la vieillesse. Elle voulait danser comme elle était accoutumée à le faire avec ses compagnes, dans les prés fleuris, à l'ombre des bocages; mais elle ne pouvait plus se soutenir qu'avec un bâton.

Elle voulait faire des festins, mais elle était si languissante et si dégoûtée, que les mets les plus délicieux lui faisaient mal au coeur. Elle n'avait même aucune dent, et ne pouvait se nourrir que d'un peu de bouillie. Elle voulait entendre des concerts de musique, mais elle était sourde. Alors elle regretta sa jeunesse et sa beauté qu'elle avait follement quittée pour une couronne et pour des trésors dont elle ne pouvait se servir De plus, elle qui avait été bergère, et qui était accoutumée à passer les jours à chanter en conduisant ses moutons, elle était à tout moment infortunée des affaires difficiles qu'elle ne pouvait régler. D'un autre côté Gisèle, accoutumée à régner, à posséder tous les plus grands biens, avait oublié les incommodités de la vieillesse, elle était inconsolable de se voir si pauvre. Quoi ! disait-elle, serai-je toujours couverte de haillons ? A quoi me sert toute ma beauté sous cet habit crasseux et déchirés. A quoi me sert-il d'être belle, pour n'être vu que dans un village par des gens si grossiers ! On me méprise ? je suis réduite à servir et à conduire des bêtes. Hélas ! j'étais reine, je suis bien malheureuse d'avoir quitté ma couronne et tant de trésors ! Oh ! si je pouvais les ravoir ! Il est vrai que je mourrais bientôt ! Hé bien ! les autres reines ne meurent-elles pas ? Ne faut-il pas avoir le courage de souffrir et de mourir plutôt que de faire une bassesse pour devenir jeune ? Corysante sentit que Gisèle regrettait son premier état et lui dit qu'en qualité de fée elle pouvait faire un seconde échange. Chacune reprit son premier état. Gisèle redevint reine, mais vieille et horrible. Corysante reprit ses charmes et sa pauvreté de bergère. Bientôt Gisèle, accablée de maux, s'en repentit, et déplora son aveuglement. Mais Corysante, qu'elle pressait de changer encore, lui répondit. "J'ai maintenant éprouvé les deux conditions : j'aime mieux être peine, et manger du pain noir, et chanter tous les jours en gardant mes moutons, que d'être reine comme vous dans le chagrin et dans la douleur.

Fénelon

Envoie de **Yeux Bleus.**

PETITE POSTE

ROSE ANTIDILUVIENNE. — Voilà un bien vieux nom pour une toute jeune nièce. J'aimerais mieux que vous écriviez à l'encre pourvu que ce soit lisible. Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

MARCELLINE. — Merci pour les bons voeux. je vous en offre autant pour la nouvelle année. Continuez à venir régulièrement à la page.

ROSE-ANNA. — Ce n'est pas tout à fait de l'ingratitude. C'est plutôt de la négligence, mais c'est le moment de prendre de bonnes résolutions. Il ne faut pas m'en vouloir lorsque un manuscrit ne parait pas à la page. j'en reçois en grande quantité je ne puis tout publier et ensuite des manuscrits s'égarent. Sur le nombre de lettres reçues, il n'est pas surprenant qu'il s'en perde quelques-uns.

Je félicite volontiers pour vous celles qui ont gagné des prix au dernier concours et je vous souhaite la persévérance.

SI J'ETAIS ROI. — Je sais que l'on ne fait pas toujours ce que l'on veut. C'est une bonne pensée que vous avez eu de m'écrire à l'époque des fêtes et je vous en remercie. Je dis volontiers aux cousins que s'ils veulent vous écrire de correspondre avec vous, d'écrire à Louis-Gaston Langlois, 67, aveenue Leclerc, Québec. Amitiés à C. Mcl. bébé Blond, Paule-Hisse, Clément, MarieGouin et Poupée Canadienne.

MARY ANN DALL. — Vous avez oublié de signer votre lettre de votre pseudonyme, mais je dis volontiers aux cousines qui veulent vous écrire que c'est là votre nom et que vous demeurez à Amqui, Matane. Je demande à Petit Mat si elle veut correspondre avec vous.

COEUR D'ANGE et CHAPERON ROUGE.— De bons voeux aux aimables petites cousines qui ont songé à m'offrir les leurs. Les récitations sont venues un peu tard, je verrai si je puis publier quand même.

MADO. — Je vous remercie pour les bons voeux et je vous en offre autant pour la nouvelle année.

CHIMENE. — Vous trouvez de bien gentilles choses à me dire en cette saison des fêtes, ma petite amie. Je ne vous ai pas oubliée et j'espère que vous avez passé de bonnes et joyeuses fêtes.

Non je n'ai pas d'objection à entendre l'assurance de votre bonne affection et de votre constante amitié. Non je ne vous ai pas condamnée parce que vous étiez silencieuse. C'est le bon temps, en commençant l'année de prendre de bonnes résolutions. Les réjouissances de famille sont un peu mélancoliques quand il y a bien des vides à la table et dans les cœurs, mais il ne faut pas être égoïste et savoir avec ceux qui sont jeunes, insouciants, heureux.

Je fais vos plus tendres baisers à Mignonnette. Tourterelle, Rose de l'Immaculée, Paule Hisse. Affectueux souvenirs à Forget Me Not, Kui-Sui-Je, que vous trouvez gentille et que vous aimeriez à connaître. Amitiés à Miss T. Rieuse, Verte Fougère, Rex, Georgette, Véronique, Rose Sauvage, Rose Mystique, Petit Parisien, Prince de Galles. Vœux de bonheur aux cousins et cousines.

SOEURETTE.—Merci pour ces aimables vœux si délicatement exprimés. Que la nouvelle année vous apporte aussi tous les bonheurs. Je transmets vos bons souhaits à ma chère petite Françoise Josephte qui est déjà une grande fille de cinq ans, en très bonne santé. Le Père Noel lui a apporté de très belles choses. Je remercie Taquin Moqueur et Verte Fougère dont vous voulez bien être l'interprète.

BRUISSEMENT DE FEUILLES.— Pour faire publier des dessins dans les pages spéciales il faut les envoyer plus à l'avance. Je verrai ce que je puis faire pour vous. Je fais vos amitiés à cousins et cousines de la page spécialement Boule de Neige, Petit Cœur, Blanche Neige, Fleurette de Gaspé, Roche de Gaspé, Miss T. Rieuse et Katzima.

Messages affectueux à Rose de l'Immaculée, Petit Bouton de Rose, Fleur des Rives ainsi que Pinsonnette à qui je dis qu'elle ne vient pas souvent à la page.

GOLDENROD.—Mes remerciements pour la jolie carte et pour les bons vœux. Je vous souhaite une bonne et heureuse année et la réalisation de tous vos désirs.

ETOILE D'OR.—Je vous remercie également de tout ce que vous me souhaitez de bon et de beau. J'ai passé d'assez bonnes fêtes et j'espère qu'il en a été de même pour vous.

COROCOCO.—C'est un règlement de la page d'envoyer son nom et son adresse, si l'on veut surtout avoir des correspondantes Je vous remercie de bien vouloir prier pour moi tous les jours. J'espère que plusieurs de mes neveux et nièces en font autant, et je suis par là assurée d'être toujours heureuse. Je dis aux cousines que si elles veulent correspondre avec vous ad'adresser la première lettre à Catherine Tessier, St-Casimir, Portneuf ou si elles veulent correspondre avec Minou d'Or qui est votre amie de lui écrire à l'adresse suivante: Marie-Jeanne Brousseau, Sr-Casimir, Portneuf.

ANNE BLOSSET.—Oui je me souviens de vous et très bien et je regrette que vous n'ayez pas envoyé vos dessins plus tôt, je n'ai pu les publier à temps. Je dis à vos amies de la page que vous ne les oubliez pas non plus et que vous vous intéressez toujours à leurs travaux, que vous êtes devenue si occupée que vous avez peine à y prendre part. Elles seront charmée de savoir que vous êtes entrée depuis l'automne dans la belle carrière d'institutrice où vous enseignez à 26 élèves de 8 à 13 ans dans le cours moyen, dont 20 garçons et 6 filles. Si vous aimez ainsi votre tâche c'est que vous avez la vocation. Vous êtes heureuse de ne pas laisser tout à fait votre chez-nous et de vous y retrouver chez soir. Revenez-nous chaque-fois que vous en aurez le loisir vous serez toujours la bienvenue.

ANNE COLETTE. — Je ne comprends pas comment vous ne savez pas à qui vous adresser pour faire partie de la page des enfants et de son courrier. Vous devriez comprendre que c'est à la directrice. Vous êtes donc admise dans notre famille bien que vous ayez une simpgulière façon d'y entrer et je souhaite que vous vous y plaisiez. Il ne faut pas d'autre condition que d'écrire de temps à autre.

Il n'est pas dans les usages de la page d'écrire des lettres personnelles pour des choses aussi élémentaires.

Si parmi les ainées quelques-unes veulent correspondre avec vous qu'elles écrivent à Rosanne Cloutier, Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata.

REINE MARIE. — Je ne crois pas qu'il y ait d'autres correspondantes qui aient le même nom que vous. Je regrette de ne pouvoir publier le petit dessein.

BOULE DE NEIGE. — Je vous remercie de la gentille petite lettre que vous m'écrivez à l'occasion des fêtes de Noel et du premier de l'an. Vous êtes assez savante et les meilleurs compliments sont ceux qui comme les vôtres viennent du cœur. Vous avez de beaux sentiments et les meilleures résolutions pour commencer l'année et je prie Dieu de les bénir et de permettre que vous les réalisiez. Recevez aussi les meilleurs souhaits d'une tante qui vous aime bien.

PETITE PIERRE BLONDE. — J'espère que vous continuerez à aimer notre page, c'est la meilleure façon de me récompenser. Votre conte est venu trop tard pour paraître dans nos pages de Noel. L'an prochain vous vous y prendrez plus à bonne heure.

PAPILLON DE VELOURS. — J'aime à vous entendre vanter ainsi notre accueil et me répéter que vous vous plaisez toujours à notre courrier. Nous aurons bientôt un concours, je laisse finir les vacances pour que l'attention de mes nièces ne soient pas trop distraite. Aidez- bien votre maman et le bon Dieu bénira vos études et vous empêchera d'en être trop distraite. Le conte a été commencé, mais dans ces conditions je préférerais l'avoir tout à la fois. Je fais vos meilleurs vœux à Petite Lauzonnaise et à Brune aux Yeux Noirs.

PETITE FEE MARS. — Il est toujours le temps de bien faire et vous n'êtes pas oubliée à la page des enfants où vous aviez coutume de venir régulièrement. Je fais vos messages affectueux à Rosée du Matin, Verte Fougère, Petit Chaperon Rouge, Poignées de mains à Gaétanne, Georges V et Zina. Compagnon de Route. Amitiés à Petit Bouton de Rose, Ange-Marie, Rose Marquise, Lune de Miel, Genet d'Or, Sœurette, Mireille, Fée Patience, Papillon de Velours. Bonjours aux cousins et cousines.

PETIT BOUTON DE ROSE. — Je vous remercie de ces bons vœux qui partent je le sais d'un cœur sincère. Je vous remercie d'avoir pris la peine de me faire cette jolie carte que je conserverai précieusement.

BELLE HUMEUR. — J'ai été heureuse de revoir dans mon courrier votre jolie écriture. Vous avez dû recevoir votre prix et j'espère que vous en avez été contente.

Je connais bien le couvent où vous avez fait vos études, je serai heureuse que vous repreniez votre place à la petite poste et dans nos concours.

PETITE POUPEE VANITEUSE. — Je ne sais pas si votre dessin pourra se reproduire, mais je tenterai de l'essayer. Au plaisir et revenez bientôt à la petite poste.

GAETANE. — Je dis aux cousins et cousines qu'ils ont tous une place dans votre cœur et que vous les remerciez de vous avoir admise dans leur compagnie. Je dis bonjours de votre part à Roche de Gaspé et Fleurette de Gaspé, Lune de Miel qui sont comme vous Gaspésiennes. Je demande à Hirondelle du Faubourg son adresse puisqu'elle demande des correspondantes et que vous croyez remplir les conditions que d'ailleurs vous en désirez aussi. Amitiés à Mado, Pale Aurore, Rita, Patricia, Cœur d'Ange, Colette Gaspésienne, Fée Mystérieuse.

PETIT MAT.—Merci pour vos bons souhaits que la nouvelle année soit pour vous bonne, douce et sainte.

ETINCELLE.—Je vous souhaite une bonne et heureuse année et tout ce que vous pouvez souhaiter de meilleur.

PAULETTE VIOLETTE.—J'a transmis votre lettre à qui de droit, et j'espère que vous pourrez recevoir quelques unes des choses souhaitées. J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et que vous n'êtes pas trop souffrante et que vous êtes débarrassée de la hantise de l'opération.

VEVETTE.—Je vous remercie de ces bons souhaits, je suis vraiment une privilégiée d'avoir tant et tant de bonnes et de charmantes nièces. Oui le temps passe, cette année que nous commençons sera bientôt finie et nous en serons toujours au même point, ni beaucoup plus sages ni beaucoup meilleurs, il ne faut pas perdre de vue tout de même le travail de notre perfection. C'est vrai que les accidents sont nombreux, mais les moyens de locomotion sont plus commodes et les hommes sont plus téméraires.

Je fais vos bons souhaits à tous les cousins et cousines spécialement à Etincelle, Petite Noiraude, Violette Effacée, Ramona, Verte Fougère et Sœurette, et aussi à Marie-Ange et Taquin Moqueur.

BERTRANDE.—C'est certain que je vous promets et je vous remercie de tous ces bons souhaits et aussi des prières faites à la messe de Minuit. Je dis à Lis de Provence qui a demandé à correspondre avec vous que vous serez très heureuse de la lire, d'adresser la première lettre à Jeannine Bilodeau, St-Anselme, Dorchester, Rang St-Pierre. Je n'ai pas sous la main l'adresse de Rita, elle voudra bien me l'envoyer et réclamer votre lettre. Cette année nouvelle que nous commençons sera aussi bien éphémère.

Je salue de votre part Rita, Lis de Provence et Rose aParfumée.

TYROLIENNE.—Je vous remercie d'avoir pensé à moi au milieu de cette allégresse de Noel qui réjouit surtout les jeunes. La messe de Minuit a du être très belle à votre Alma Mater car rien ne vaut la simplicité des fêtes de couvent.

Si vous demandez avec ferveur la santé de votre chère maman au petit Jésus, il me semble qu'il ne pourra pas vous refuser. Le meilleur souhait à vous faire est bien qu'il vous exauce. Ces détails que vous me donnez sur votre famille, m'ont bien intéressée. Dites à Félise qu'elle aura toujours sa place parmi nous. Je dis à Rosa Bonheur que vous aimeriez à correspondre avec elle.

PETITE LAUZONNAISE.—Moi aussi, ma petite nièce j'aime ces jours de fêtes bien que leurs joies soient bien diminuées pour moi. Je vous remercie de si bien prier pour moi le petit Jésus de la Crèche, il me semble qu'il vous exaucera. Je vous souhaite une bonne et heureuse année et tout le bonheur que vous pouvez souhaiter.

BRUNE AUX YEUX NOIRS.—Je vous remercie de me dire ainsi à l'occasion de nouvel an toute votre affection et votre tendresse. J'ai bien du bonheur à me dépenser pour ces chers petits enfants qui répondent si bien à ce que je leur demande. Cette santé dont j'ai tant besoin, je crois bien que c'est leur prière constante qui me la conserve.

Je vous souhaite aussi une bonne heureuse et sainte année toute consacrée à vos devoirs.

PETIT BOUTON DE ROSE.— Merci pour tous ces bons vœux qui reviennent si naturellement sous la plume de mes chers neveux et nièces. Je ne sais pas trop comment il se fait que cet article n'est pas paru, tout probablement parce qu'il n'était pas signé et que vous ne pouviez l'avoir écrit vous-même. Je transmets volontiers vos vœux à Sœurette, Verte Fougère, Roche de Gaspé, Rose de l'Immaculée, Petite Gita, Lune d'Argent, Colinette, Fleurette de Gaspé, Bruissement de Feuilles, Fleur des Rêves, Cœur de Ninon, Mésange du Paradis, Bébé Yane. Remerciements à toutes celles qui vous ont fait des messages affectueux.

Il y a eu erreur parait-il dans le procédé de nettoyage des pellicules que vous m'aviez donné pour la trensmettre à Bébé Yane.

Pour les nettoyer on doit les laisser tremper dans l'eau froide et les frotter ensuite avec une petite brosse et un savon doux, on les pose ensuite sur une table pour les faire sécher. On leur fait ensuite l'opération décrite dans la petite poste pour leur donner une belle couleur ivoire.

ROSA BONHEUR. — Merci pour les bons vœux et recevez les miens pour une bonne et heureuse année. J'espère que vous prendrez la résolution de venir très souvent au courrier.

GABRIELLE CHATEAUVERT.—Comme vous avez pu le constater plusieurs de vos dessins ont paru et les autres suivront. Nous aurons bientôt un concours. Je vous souhaite une bonne et heureuse année et tout ce que vous pouvez désirer.

MADO. — Je ne trouve pas que vous venez trop souvent et c'est ainsi que je veux mes neveux et nièces, zélés et attachés à leur page. Vous voyez que vous aviez tort d'hésiter à demander votre entrée et que vous êtes très à l'aise depuis que vous êtes de la famille. Déjà, toutes les belles fêtes d'hiver son passées et il n'en reste plus que le souvenir. Je fais vos amitiés à Arlette des Aubières, Gaby, Mireille, Tyrolienne, Katzima. Affectueux bonjours à Blonde Chatelaine, Cœur d'Or, Rosemonde, Gaétane. Lutin du Soir. Mésange du Paradis, Sœurette, Verte Fougère, Paulette Violette, Rita, Souhaits de guérison à nos chers malades.

Bonne et heureuse année.

ROSE PARFUMEE. — Vous n'avez pas de raison d'être honteuse car vous avez d'excellentes raisons d'avoir gardé le silence. Quand vous ne venez pas parce que vous avez trop de travail en classe, vous êtes absoute d'avance et quand vous vous privez d'écrire pour aider votre maman, vous avez beaucoup plus de mérite. Je vous accueille non pas comme l'enfant prodigue, mais comme une nièce qui a voyagé et qui revient au foyer. Ma santé se maintient grâce aux bonnes prières de mes neveux et nièces. Je puis travailler et sans grande fatigue. Au plaisir de vous lire et mes meilleurs vœux en retour des vôtres.

J'AIME QUEBEC. — Le nouveau petit neveu est accueili aussi cordialement que possible. Ceux de Montréal sont les bienvenus comme ceux de Québec et je verrai si le dessin peut être reproduit. Rappelez-vous qu'il faut qu'ils soient faits à l'encre de Chine et qu'ils ne dépassent pas 5 par 5½. J'espère que vous continuerez à venir chez nous le plus souvent possible.

SUZETTE. — Une bonne et heureuse année et mes remerciements pour les bons vœux exprimés sur la jolie carte.

SEME D'ARGENT. — Ne vous chagriné pas de nous avoir négligés pour vos études car je ne voudrais jamais que vous laisiez de côté pour nous écrire et je sais que dans certaines classes vous avez beaucoup de travail à faire.

Je n'étais pas non plus au courant de l'accident arrivé à votre cher papa. je suis plus habituée aux pseudonymes de mes neveux et nièces qu'à leurs noms véritables, c'est pourquoi je lis souvent des décès ou des récits d'accidents sans les rattacher à des personnes que je connais, c'est pourquoi vous devez toujours m'avertir ou me faire avertir par quelqu'un de ce qui vous arrive de triste ou de joyeux si vous ne pouvez le faire vous-même.

Je fais vos bons sohhaits à tous les cousins et cousines. Gais bonjours à Mésange du Paradis, lui demandant pourquoi elle tarde ainsi à vous répondre. Vous vous demandez si elle est malade ou si elle n'a pas reçu votre lettre?

Je fais vos messages affectueux à Pale Aurore, Marin Gouin, Poupée d'Amour, Cœur d'Or, Tyrolienne, Ramona Fleur des Rives, Future Aviatrice, Poupée Vaniteuse, Myrta. Amitiés à Etoile d'Or, Anne de Gaspé, Mimi Paule Hisse, Anne de Gaspé, Opale Verte, Lys du Vallon, Poignées de mains à Bonnie d'Amqui, Blonde Chatelaine, Jeanneton, Danseuse Espagnole, Rosemonde Petit Cœur, Suzette Etincelle.

MARIE ANGE.—C'est toujours le temps de bien faire mais c'est encore plus agréable d'entendre toutes ces bonnes choses au temps des fêtes. Je vous souhaite une bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours.

VERTE FOUGERE.—Ces fêtes apportent avec elles de la joie et du bonheur même aux cœurs qui ont subi dans le cours de l'année quelque grande épreuve. C'est le bon Dieu qui veut qu'au seuil de l'année nouvelle nous faisions un acte d'espérance. Et c'est pourquoi au berceau de l'Enfant Jésus nous avons toute une liste de souhaits que nous pouvons adresser pour nos amis affligés. Si nous ne pouvons compter sur un bonheur complet demandons au moins la paix, la joie de la conscience, l'espoir de retrouver tous les nôtres dans les splendeurs du ciel.

Ne demandons pas qu'il n'y ait plus d'épines sur nos chemins mais que nous ayons assez de courage pour les écarter.

ENVOI DE COMPAGNON DE ROUTE

SERA-T-IL PREFERABLE DE FAIRE UN OU DEUX BARRAGES?

Objections à la proposition des ingénieurs new-yorkais de ne faire qu'une digue sur le Saint-Laurent.—Trop de pression pour une seule chaussée. — Dangers en cas de rupture.

DIFFERENCES EN ENERGIE

Ottawa, 5. (P. C.) — Bien que le gouvernement ne se soit pas prononcé sur la proposition de l'Engineering Board new-yorkais d'un développement à étape unique de la partie internationale du St-Laurent, on exprime l'opinion dans les milieux officiels que ce projet n'échappe pas aux objections déjà soulevées au Canada. La section canadienne de la commission mixte d'ingénieurs a déjà conclu à un développement à deux étapes, avec des barrages à Chrysler Island et à Barnhart Island. Les ingénieurs du gouvernement ontarien souscrivirent à cette conclusion.

On fait observer que certains facteurs très importants influèrent sur la conclusion des ingénieurs canadiens. L'inondation de nouvelles terres résulterait du développement unique, déclare-t-on, et il faudrait construire des levées pour protéger certaines villes canadiennes riveraines du fleuve. On ajoute que le facteur risque est beaucoup plus grand avec le developpement unique qu'avec le double. Si l'unique barrage refoulant un si énorme volume d'eau venait à céder, le résultat pourrait être désastreux pour les villes et villages riverains. Par contre deux barrages auraient à supporter chacun une pression moins forte, d'où diminution du danger.

C'est pourquoi la suggestion des ingénieurs new-yorkais de s'y prendre à deux fois pour construire le barrage, "afin de rencontrer les objections canadiennes", ne les rencontre pas du tout. Il est à présumer en effet que le but ultime serait un barrage développant deux millions de chevaux, et alors toutes les objections déjà élevées par les ingénieurs canadiens subsisteraient.

Pour ce qui est du développement, le projet canadien, d'après le rapport des ingénieurs, développerait une force totale de 2,200,000 chevaux, dont 600,000 à Chrysler Island et 1,600,000 à Barnhart Island. C'est donc 200,000 chevaux de plus que ne développerait le projet new-yorkais.

GROS FEU CE MIDI A JACQUES-CARTIER

Un jeune homme, fumant tandis qu'il déversait un liquide inflammable, est cause d'un incendie considérable à l'entrepôt Cantin et Fils. — Lui-même est grièvement brûlé.

UNE FAUSSE ALARME

Gérard Simard, 16 ans, demeurant à 34 Avenue François 1er à Stadacona est à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang où on l'a transporté en toute hâte à la suite de blessures reçues dans un incendie dans l'entrepôt de la maison Cantin et Fils, les grands marchands de fer de la rue St-Vallier, situé rue Colomb.

Le jeune homme a été gravement brûlé au commencement de cet incendie qui a failli causer une conflagration et qui nécessita, par prudence, la venue de tous les pompiers de la ville sur le théâtre du feu, coin des rues Nelson et Colomb, à St-Sauveur.

Il était environ 11 heures quand un client de la maison Cantin et fils se présent au magasin de la rue Saint-Vallier et demanda à acheter du "stainer", liquide fortement explosif et par conséquent inflammable, dont on se sert pour le vernissage des automobiles. M. Cantin chargea son jeune employé, Gérard Simard, d'aller à l'entrepôt de la rue Colomb et d'en rappor el'article demandértoluHMHM rapporter l'article demandé.

Le jeune homme partit aussitôt. M. Cantin et son client attendaient depuis quelques minutes quand le cri lugubre de "au feu" fut lancé dans le magasin par un autre employé. M.

GERARD SIMARD victime de l'incendie

Cantin se précipita vers l'endroit menacé et il vit dans la rue son jeune employé, Gérard Simard, entouré par des personnes qui tentaient d'éteindre ses habits en feu. Le jeune homme avait probablement allumé une cigarette en mesurant le liquide demandé par le client de la maison Cantin et le liquide prit feu, enflamment en même temps les vêtements du malheureux jeune homme et mettant le feu à l'entrepôt. M. Roméo Labbé, du "Soleil", qui passait par là, eut connaissance des appels au secours de Gérard Simard et il se précipita vers lui en même temps que deux autres employés de la maison Cantin. Le jeune homme courait en criant dans la rue Nelson et malgré qu'on lui criait de se jeter à terre pour éteindre les flammes il continuait de courir. Labbé se procura une couverte dans une maison de la rue Nelson et il rattrappa vite Simard. Il le jeta à terre et l'abrilla rapidement avec la couverture. Le feu s'éteignit aussitôt. Le malheureux jeune homme faisait peine à voir. Tous ses vêtements, à partir de la ceinture jusqu'aux pieds, étaient complètement brûlés et se détachaient avec eux des parties de chair. M. Gosselin, le charron de la rue Nelson, appela aussitôt l'ambulance Moisan et le jeune homme fut transporté en toute hâte à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. M. Gosselin sonna aussi la première alarme à la boite 85 car le feu avait fait des progrès considérables dans l'espace de temps qui s'écoula pendant que l'on portait secours à la victime. Les flammes s'étaient attaqué au premier plancher, attisées par les liquides inflammables qui se trouvaient dans l'entrepôt.

Dès son arrivée sur les lieux, le sous-chef Bélanger sonna une deuxième alarme puis une troisième quand il vit que le feu menaçait de prendre des proportions qui mettraient en danger tout le pâté de maisons et de magasins situé dans le carré borné par les rues St-Vallier, Nelson et Colomb. La deuxième et le troisième alarme furent sonnées à la boite 86 et le chef Donnelly et les sous-chefs Drolet et Bélanger accoururent sur lieux avec tous les pompiers de la ville.

Le chef Donnelly fit un rapide examen de la situation en arrivant et il donna ses ordres. Les pompiers, sous sa direction, firent un travail de géant pour réussir à prendre le contrôle du feu.

Deux grandes échelles furent érigées dans la rue Colomb, fort étroite à cet endroit. Le travail des pompiers fut entravé par la grande quantité de fils électriques qui se trouvaient au-dessus de la rue. Mais finalement les pompiers réussirent à appuyer les deux échelles sur le toit de l'entrepôt en feu et les jets d'eau entrèrent en jeu. De toutes les bornes fontaines des rues St-Vallier, Nelson et Colomb, et des rues avoisinantes, les boyaux se dirigeaient vers le lieu du feu et le foyer de l'incendie fut littéralement inondé. Des pompiers travaillaient à tous les étages de l'immeuble qui en compte quatre. Le travail fut si bien mené et si rapidement par les hommes de la brigade que jamais, pendant une heure de temps que dura la lutte contre les flammes, celles-ci purent gagner du terrain. On ne voyait que de la fumée sortir de l'entrepôt. Un seul instant, à l'arrivée du chef Donnelly, on vit des flammes au deuxième étage mais en cinq minutes elles disparaissaient pour faire place à une fumée très dense et suffoquante dans laquelle évoluaient les pompiers. Il y avait des boyaux dans presque chaque chassis des quatre étages et la lutte se faisait de la rue Nelson et de la rue Colomb.

A une heure et quart, les flammes étaient pratiquement sous contrôle et les curieux commencèrent à donner un peu de répit à la police qui, sous les ordres du sous-chef de police, le capitaine Emile Bigaouette, maintint le service d'ordre dès le commencement du feu. Ce n'était pas une sinécure car de tous les coins de la ville la troisième alarme avait fait courir vers ce point de St-Sauveur des milliers et des milliers de personnes. Les autos privés, les taxis, les tramways déversaient sur le théâtre du feu les curieux et pendant un certain temps les pompiers eurent un peu de misère à travailler. Mais la police arriva rapidement et fit évacuer les rues Colomb et Nelson. Les deux rues étaient couvertes de boyaux. M. l'abbé Eugène Delisle, chapelain des pompiers était à son poste dès le deuxième alarme.

M. Cantin, le propriétaire de l'entrepôt, arriva dès le commencement du feu et il donna aux pompiers toutes les indications nécessaires. L'entrepôt, très vaste, était séparé en deux par un solide mur de briques et c'est probablement ce qui a empêché l'incendie de prendre de plus graves proportions.

Le premier étage était occupé par la maison Cantin et Fils qui y entreposait des clous, du papier à couverture, de la peinture, et généralement tout le surplus de marchandises du magasin de la rue St-Valier. Le deuxième, le troisième et le quatrième étages étaient loués par la maison Cantin et Fils à la Cie Capital Furniture, marchands de meubles.

C'est dans cete partie que les pertes sont les plus considérables, surtout par l'eau et la fumée. L'incendie n'eut pas le temps de s'attaquer aux marchandises entreposées mais, la fumée envahissant les quatre étages, les pompiers durent défoncer les fenêtres de ces étages pour éviter des explosions et pour noyer par le haut le foyer de l'incendie. Les meubles et les fournitures de maisons ont été tout mouillés et quelques matelas ont été endommagés par le feu.

Dès le comencement de l'incendie une fausse alarme sonnée à la boite 423 fit courir les pompiers au coin de la 10ème avenue et de la Canardière. Tous les pompiers de la ville étaient rendus sur la rue Colomb quand cette alarme fut sonnée et il fallut rapidement organiser deux voitures pour répondre à cette fausse alarme. Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux il n'y avait pas de feu et personne n'avait eu connaissance que quelqu'un ait sonné l'alarme à cette boite. Les pompiers revinrent en toute hâte à la rue Colomb et continuèrent à travailler avec les autres pompiers qui avaient commencé la lutte contre le feu.

La police recherche le farceur qui s'est permis de sonner cette fausse alarme.

On nous informe de l'Hôtel-Dieu que le jeune Gérard Simard est actuellement très souffrant quoique pas en danger immédiat.

Inutile de dire que cette tragédie et ce feu ont causé beaucoup d'émoi dans St-Sauveur.

SON EMINENCE EST DE RETOUR

Son Eminence le cardinal Rouleau est revenu cet après-midi de Fall-River, où il se reposait depuis la mi-octobre à la suite de l'accident d'auto dont il fut victime sur la fin de l'été. On annonce à l'archevêché que sa santé s'est grandement améliorée. Il est probable que Son Eminence assistera aux cérémonies religieuses de l'Epiphanie à la Basilique demain.

LE CABINET DE L'INDE NOUVELLE

Le lord chancelier d'Angleterre expose comment il comprend les fonctions et les attributions du gouvernement dans l'Inde constitutionnelle.

NEUF PORTEFEUILLES

Londres, 5 (Par Geo. Hambleton, de la C. P.)—Lord Sankey, lord haut chancelier, a ébauché aujourd'hui à la conférence anglo-indienne ce que pourrait être le cabinet de l'Inde nouvelle. Ce n'était pas une proposition formelle de la part du gouvernement anglais, mais, venant d'un personnage qui en fait partie, elle était quand même significative. Le cabinet en question comprendrait 9 portefeuilles comme suit: Finances, lois, chemins de fer, postes et télégraphes, instruction publique, santé, terres, industrie, commerce, revenus publics et sujets comme l'administration des droits de douane sur l'opium et le sel; services secondaires, inventaire botanique et géologique; autres services non compris dans ces derniers.

LA CROISIERE DU PRINCE ROBERT

Boston, Mass. (Spécial), 5. — Après un voyage de 4.000 milles aux Bermudes, à la Jamaique et à Cuba, le "Prince-Robert" de la Canadian National Steamship est revenu en fin de semaine à Boston avec 150 voyageurs, dont plusieurs canadiens.

Deux bostonais, M. Daniel Sheehan et Mlle Allie Guiney, ne sachant pas qu'ils pouvaient être mariés par le capitaine Armit, descendirent à Cuba pour être mariés par le consul américain de La Havane, et continuèrent leur voyage à bord du Prince Robert. Ils se sont connus sur le bateau.

Le Prince Robert fera encore deux autres croisières dans les mers du sud, puis reviendra à Halifax d'où il partira le 21 février prochain avec la délégation commerciale qui se rendra à l'exposition de Buenos Aires.

Parmi les canadiens revenus à bord du Prince Robert, on remarque J.-T. Audette de Montréal, M. et Mme H.-P. Boucher, de Halifax, et Mme Slapireau, de Québec.

SIX MOIS DE PRISON POUR $25

Paul-Emile Vézina, qui avait plaidé coupable à l'accusation du vol de $25, chez M. Hardy, photographe, de la rue St-Joseph, a été condamné à six mois de prison par M. le juge Hughes Fortier.

La plainte a été retirée dans le cas de Paul Garneau qui avait plaidé non coupable à l'accusation de complicité dans le vol susmentionné.

ASSAUT ET VOL AUDACIEUX A CHICAGO

Chicago, 5. (P. C.)—Après avoir démonté et désarmé un agent de circulation à cheval 9 hommes, descendus de deux autos, assaillirent un camion de Marshall Field & Cie, près du marché aux marchandises aujourd'hui, et disparurent avec $160 en argent canadien et une certaine somme en mandats et chèques. Ce vol parait avoir été préparé avec habileté. Les individus avait l'air de croire que le camion en route pour la Banque de Montréal contenait une grande quantité d'argent. Avant son arrivée les deux autos stoppèrent près de l'agent à cheval, qui dut descendre de sa monture pour ne pas être tué.

LES GRIEFS DES MINEURS GALLOIS

Londres, 5. (A.P.)—Les mineurs du sud du pays de Galles ont demandé aujourd'hui au gouvernement travailliste d'intervenir comme arbitre dans le différend qui plonge dans l'inactivité les importantes houillères de cette contrée et condamne au chômage 140,000 hommes. Leur députation a rencontré Emmanuel Shinwell, secrétaire pour les mines, ce matin, et on s'attendait à ce que M. MacDonald prit part à la conférence avant que celle-ci ne fut terminée. Les mineurs veulent que le gouvernement amène les charbonniers à accepter les conclusions du National Industrial Board pour l'institution de la semaine de 45 heures sans diminuer les salaires.

M. Shinwell a invité les charbonniers à donner leur version demain après-midi. Les mineurs les rencontreront, si une conférence entre les deux groupes paraît s'imposer.

LES TAUX DE LA MALLE AERIENNE

Ottawa, 5, (P.C.) — Le gouvernement a annoncé aujourd'hui les nouveaux taux de la malle aérienne non seulement pour le Canada mais aussi pour les lignes européennes. Les lettres ou colis mis à la poste au Canada seront transporté en avion à un transatlantiqque rapide qui à son tour les remettra aux compagnies d'aviation d'Europe.

Le taux sera de 5 sous pour la première once et de 10 sous par once additionnelle, pour tout endroit au Canada, Grande-Bretagne, Etat Libre d'Irlande, Terreneuve et les Etats-Unis.

Pour les autres pays européens les taux de la male aerienne seront de 10 sous l'once. Pour les Indes Occidentales, le Mexique, Cuba, l'Amérique Centrale, l'Asie, l'Afrique et l'Australie, les taux seront de 15 sous par 1-2 onces et pour l'Amérique du Sud 90 sous l'once.

E. CHRETIEN EST INCULPE DE MEURTRE

Montréal, 5.—Emile Chrétien, 20 ans, de La Prairie, a été mis en accusation de meurtre, hier avant-midi, à la suite d'un verdict des jurés du coroner le tenant criminellement responsable de la mort de Gabriel Babeu, 17 ans, tué à bout portant d'un coup de fusil, dans un champ de La Prairie, le 1er janvier à la suite d'une rivalité de chasse entre les deux jeunes gens. Chrétien a fait des aveux complets. La victime qui eut un poumon perforé par 65 plombs, mourut presque instantanément. Le jeune Chrétien subira son enquête préliminaire dans huit jours.

La cause policière en cette affaire, avait été conduite par les détectives J. Haney et R. Lasnier.

VERS UN RECORD NOUVEAU

Sydney, Australie, 5, (P.C.) — Norman "Wizard" Smith espère atteindre 300 milles à l'heure sur la grève de North Aukland au mois de mars en voulant battre le record de vitesse en automobile.

L'auto de course de Smith sera bientôt au point. Il a un moteur de 12 cylindres pouvant développer 1,700 H. P. C'est un moteur du type Napier-Schneider prêté par le gouvernement anglais sous le sceau du secret. Smith est aussi connu en Australie que le commandant Kingsford-Smith mais ils ne sont pas parents.

NOUVELLE METHODE D'ARPENTAGE

Le sous-ministre de la Voirie, M. J.-L. Boulanger, nous disait ce matin que son département est en train d'innover une nouvelle méthode pour faire l'arpentage et les relevés de terrains en rapport avec la construction et la répartition des routes.

Les premiers essais seront faits par une compagnie aérienne de Montréal dans la région de la métropole, sur un bout de route entre Longueuil et Contrecoeur, qu'il s'agit d'élargir.

Cette nouvelle méthode serait beaucoup plus rapide et plus économique. que l'ancienne méthode d'arpentage à l'aide d'instruments, si elle réussit.

UN CONSEIL DE M. G. LANGLEY

Régina, Sask., 5. (P.C.)—George Langley, ancien ministre des affaires municipales en Saskatchewan, préconise la discontinuation de la culture du blé pour un an dans l'Ouest. D'après lui les agriculteurs de là bas ne devraient pas semer de blé au printemps, mais adopter la culture mixte, élever quelques bestiaux et planter un jardin, en attendant que remonte le prix du blé.

LE DELUGE EN PORTUGAL

Lisbonne, 5 (A. P.) — Des pluies torrentielles ont balayé tout le Portugal samedi, prenant plusieurs vies et chassant des centaines de personnes de leurs foyers inondées. La contrée industrielle dont Leiria est le centre offrait un aspect de véritable désolation. Hommes, femmes et enfants, fuyant devant le débordement des eaux, pataugeaient dans la boue, poussant des brouettes ou tirant des charettes où ils avaient entassé un peu de mobilier. Le gouvernement a organisé des secours.

LE PROCES DE R. PELLETIER

Cet après-midi, est commencé, devant M. le juge Hughes Fortier, en Cour des Sessions, le procès du Roi vs Roméo Pelletier, accusé d'avoir été trouvé en possession d'une quantité de spiritueux illégalement fabriqués ou importés, en violation de la loi de l'accise canadienne.

LEGER SEISME EN ITALIE

Melfi, Italie, 5. (A.P.)—Une petite secousse sismique de cinq secondes a été ressentie ici à 4 h. 25 ce matin, sans qu'il y eut de pertes de vie signalées. Plusieurs murs s'écroulèrent à Barile, ville voisine, où une maison fut démolie et où plusieurs autres furent gravement endommagées. Des ingénieurs du gouvernement furent immédiatement envoyés à Barile. Melfi est l'une des villes qui souffrirent le plus du tremblement de terre de juillet dernier, dont elle commence à se remettre.

CONSIGNES

Plymouth, Angl., 5.(A.P.)—Quarante-deux marins du "Lucia", navire du dépot des sous-marins, sont écroués aux casernes de la marine aujourd'hui pour avoir, croit-on, manifesté contre de trop brèves vacances de Noël. En attendant que l'Amirauté ait terminé son enquête les 42 hommes ont été remplacés pour que le "Lucia" puisse prendre part aux manoeuvres de l'escadre de l'Atlantique. On annonce de source autorisée qu'il ne s'agit pas d'une mutinerie. Le "Lucia" porte un équipage de 262 hommes.

IL ACCEPTE

M. J.-A. DROLET, de l'Ancienne-Lorette.

M. J.-A. Drolet, I.E., élu par acclamation, maire de l'Ancienne-Lorette en 1929, qui sera de nouveau candidat à la mairie lors des prochaines élections municipales.

Le 23 décembre dernier, plus de 300 électeurs, désireux de témoigner leur reconnaissance au dévoué chef du conseil actuel, lui présentèrent une bourse bien garnie. Profitant de l'occasion, ils le prièrent de bien vouloir accepter pour un nouveau terme la charge qu'il occupe actuellement.

Très sensible à ce témoignage d'amitié et de reconnaissance de la part de ses cooparoissiens M. Drolet, revint sur sa décision première et accepta la candidature qu'on lui offrait.

L'AGONIE DE L'INDIGESTION

La nourriture le dégoûtait — Mange de tout maintenant

Ne dites pas que l'indigestion ne peut être soulagée avant d'avoir lu cette lettre. L'homme qui l'a écrite avait essayé toutes sortes de remèdes. Toutes sortes, excepté un, Kruschen. Il finit par y recourir, avec un peu de scepticisme, si vous voulez, comme il l'admet lui-même.

"Je commençal à prendre des Sels Kruschen il y a trois ou quatre ans. J'étais alors une victime de l'indigestion. Mes nuits étaient sans sommeil et j'étais devenu l'ombre de moi-même par suite d'insomnie. Je devins si épuisé qu'on me conseilla d'omettre mon repas du soir et me recommanda toutes sortes de remèdes. Aucun cependant ne me faisait du bien. Vers la Noël, il y a trois ou quatre ans, je vis une de vos annonces: "Prenez des Sels Kruschen et vous savourerez votre dîner de Noël" ou quelque chose du genre. Je commençai à en prendre, à demi-sceptique, je l'avoue, mais après les quelques premières doses, les attaques d'indigestion diminuèrent. Je continuai à prendre Kruschen et finalement tous mes maux disparurent complètement. Je suis un ardent "Kruschenite" depuis. J'ai 50 ans et je mange de tout n'importe quand sans souffrir et je dors comme une bûche — grâce à Kruschen." — J.H.C.

L'indigestion provient de l'insuffisance de sucs digestifs ou gastriques. Il s'ensuit alors que vos aliments au lieu d'être assimilés par l'organisme, s'accumulent et fermentent, causant des poisons acides et nocifs.

L'effet immédiat des six sels minéraux que renferme Kruschen est d'assurer un écoulement normal des sucs indispensables au bien-être de l'organisme. Alors votre organisme fonctionne comme une machine bien huilée. L'indigestion disparaît et vous savourez de nouveau vos aliments sans craindre le moindrement de souffrir après.

Les Sels Kruschen sont en vente dans toutes les pharmacies à 45c. et 75c. la bouteille.

APRES LES FETES Chez

J. B. LEFEBVRE

LES SUCCES EXTRAORDINAIRES QU'ONT MARQUES NOS VENTES POUR L'ANNEE 1930 SONT UNE PREUVE QUE LE PUBLIC EN GENERAL SAIT APPRECIER LES VALEURS SANS EGALES QUE NOUS LEUR OFFRONS.

POUR COINCIDER AVEC LA PREMIERE DE L'ANNEE, NOUS AVONS VOULU FAIRE UNE VENTE ENCORE PLUS SENSATIONNELLE QUE LES PRECEDENTES. VENEZ TOUS PRENDRE VOTRE PART DES AUBAINES QUI SERONT OFFERTES A NOS MAGASINS.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

AVIS: *Nous prions nos clients d'adresser à M. J.-B. LEFEBVRE personnellement à 124 St-Paul-ouest, tout cas d'incivilité de la part de notre personnel.*

CLAQUES POUR FEUTRE

Claques de première qualité, pour bottines de feutre. Chaque paire est garantie donner satisfaction. Pointures pour hommes de 6 à 11. Notre prix réduit pour cette vente.....

69c

C'est une valeur de $1.15

PANTOUFLES POUR DAMES

Jolies pantoufles en feutre pour dames. Semelles de feutre recouvertes de cuir.

(Pointures de 3 à 7) Valeur régulière de 75c Une belle valeur au bas prix de.....

39c

COMMANDE PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste.
Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 266, St-Joseph ou à 742, St-Vallier, Québec, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

POUR LE TRAVAILLEUR

Bottines en feutre noir, unique par leur confort. Semelles de feutre de bonne qualité.

Pointures pour hommes 6 à 11.

Valeur régulière de $2.75. Une véritable occasion au bas prix de .....

$1.69

CHAUSSURES POUR GARCONS

Pointures de 11 à 2

Bonnes et solides bottines en cuir noir pour garçons. Celui qui achète cette chaussure durant cette vente se procure une bottine chic, très confortable, le tout à un prix exceptionnellement réduit de .....

$1.39

Profitez-en!

CLAQUES pour FILLETTES

Pointure 11 à 2

Bonnes claques garanties de première qualité pour fillettes. Ces claques ont une valeur régulière de 65c. Notre prix réduit de la vente.....

49c

26 Magasins

LA MAISON J. B. Lefebvre

NOTRE DEVISE
BAS PRIX, BONNE QUALITE

Montréal
Verdun
Lachine
Québec
Ottawa
Trois-Rivières

QUEBEC — SUCCURSALE ST-ROCH
266, rue St-Joseph
Près de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin
TEL.: 8332

QUEBEC — SUCCURSALE ST-SAUVEUR
742, rue St-Vallier
TEL.: 3-3872

L'HON. DUPRE EST L'HOTE DU CLUB CANADIEN

Le Solliciteur Général parle devant un public select de ses impressions de la Conférence Impériale. — Les nations de l'Empire ne désirent que la paix et travailler aux oeuvres de paix.

PRESENTATION DE Me ST-LAURENT

Le Club Canadien a reçu à déjeuner à midi, au Château Frontenac, en l'honneur de l'hon. M. Maurice Dupré, C. R., Solliciteur Général du Canada. Un auditoire très distingué a écouté avec beaucoup d'intérêt et a applaudi avec enthousiasme le beau discours du ministre qui a raconté avec verve et éloquence son récent voyage en Angleterre en compagnie de l'hon. R.-B. Bennett, Le Solliciteur Général a été présenté par le Lieut-Col. J.-H. Price, M. C., président du Club Canadien. M. Louis St-Laurent C.R., a remercié l'hon. M. Maurice Dupré, au nom des membres du club.

A la table d'honneur à côté du Colonel Price, on remarquait l'hon. M. G.-G. Carroll, Lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. M. Dupré, l'hon. juge Albert Sévigny, C.R., l'hon. M. Lucien Cannon, C.R., ancien solliciteur général; S. H. le Maire Lavigueur, Sir François Lemieux juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon. sénateur Thomas Chapais, C. L., l'hon. juge Adjutor Rivard, l'hon. juge Pierre D'Auteuil, l'hon. juge G.-F. Gibsone, l'hon. juge Camille Pouliot, l'hon. juge Ferdinand Roy, l'hon. juge Emile Gelly, l'hon. M. Jacob Nicol, président du Conseil législatif, l'hon. M. John-Hall Kelly, l'hon. juge P.-A. Choquette, l'hon. M. Elisée Thériault, M. Armand Lavergne, C. R., M.P., bâtonnier du Barreau de la province et vice-président de la Chambre des Communes, MM. Chs.-G. Power, C.R. M.P., MM. Oscar Boulanger, M.P., Onésime Gagnon, M.P., C.-N. Dorion, M.P., Sir George Garneau, le lieut-col J.-S.-. O'Meara, président de la Commission du Havre, M. A.-G. Penny, président de la Chambre de Commerce, M. Dan Kane, président du club Rotary, M. Césaire Lemay, président du Kiwanis, M. Pierre Bertrand, échevin J.-H. Fortier, M. Henri Gagnon, etc., etc.

Au début de son intéressante causerie, l'hon. M. Dupré expliqua d'abord ce qu'est en réalité l'Empire Britannique dont les représentants se sont assemblés l'automne dernier à Londres, pour discuter de questions qui leur sont communes. Il démontra la mentalité des peuples britanniques et fit l'historique des conférences impériales depuis la Reine Victoria jusqu'à aujourd'hui, conférences dont une a eu lieu au Canada en 1902 et qui eurent d'abord pour but d'aider au développement du commerce dans l'Empire et de discuter toutes questions susceptibles d'intéresser les Dominions. Après avoir dit quelle était l'évolution politique de ces conférences, le conférencier en arriva à parler de l'évolution économique de ces réunions inter-impériales.

"C'est en 1894, à la conférence coloniale tenue à Ottawa, dit-il, qui fut déterminée la politique fiscale de tout l'Empire Britannique. Ce fut un premier ministre libéral. Sir Wilfrid Laurier qui mit en pratique la politique préconisée par Sir George Foster et l'hon. M. Fielding. En 1907, les Dominions proposèrent la préférence sur les marchés de l'Empire aux produits de l'Empire. Le gouvernement anglais, encore sous l'emprise de la vieille politique libre-échangiste, déclara qu'il ne pouvait rien changer à la politique fiscale du Royaume-Uni. Vingt-trois ans après, en 1930, la délégation canadienne à la conférence venait encore demander la même chose. Est-il possible en effet de changer du jour au lendemain des coutumes et des pratiques qui sont presque entrées dans les moeurs."

Puis M. Dupré traça un vivant tableau de ce qu'est réellement une conférence impériale. Narguant les journalistes qui ont décrit ces réunions comme de brillantes assemblées mondaines, il décrivit tout le charme que peut offrir la ville de Londres pour une conférence de ce genre, le travail qui s'y fait, les rencontres utiles, conversations techniques avec les hauts fonctionnaires britanniques qui savent maintenir malgré les gouvernements, la vieille tradition anglaise, enfin, les réceptions mondaines qui comprennent un item important du programme de la conférence.

"On pourra peut-être croire, remarqua-t-il que derrière toutes ces belles choses, le travail s'y fait comme sur des roulettes. Loin de là, songez aux différents éléments qui comprennent les délégations ; aux intérêts divers qu'il faut sauvegarder, à l'habileté des uns et à l'expérience des autres, et vous aurez une petite idée de la difficulté d'en arriver rapidement à un résultat satisfaisant."

Puis le Solliciteur-Général présenta les uns après les autres les membres distingués des délégations des Dominions qui ont siégé autour des mêmes tables que lui, à Downing Street. Il souligna l'admirable organisation de la fédération des peuples britanniques et l'importance du principe d'autorité qui les régi tous. Il appuya avec vigueur sur le point que les nations qui forment le Commonwealth n'ont aucune envie de s'engager dans d'autres conflits armés et que les colonies anglaises seront peut-être la sauvegarde de la Mère Patrie. Il cita à cet effet l'opinion d'un journaliste français qui fait ressortir ce point principal :

"L'empire britannique ne repose que sur la solidarité, dit-il, et les nations qui travaillent de concert n'ont que faire des initiatives guerrières. Le nouvel empire britannique prendra place dans l'histoire en marge du fascisme et du bolchevisme."

Il termina en disant que la conférence impériale a porté bien haut le nom du Canada. Anglais et Canadiens se sont mieux compris et tous ont apporté leur pierre à l'édification de ce monument. Il fit remarquer que les représentants du Canada à la dernière conférence ont continué la tradition si dignement établie par leurs prédécesseurs.

Cette belle causerie, fort au point fut soulignée par des applaudissements chaleureux comme nous l'avons dit, Me Louis St-Laurent, ancien président du Club et président de l'Association du Barreau Canadien remercia le conférencier. Il le fit avec le talent et l'élégance qu'on lui connait.

BANQUES FERMEES

Zanesville, O., 5. (P.C.)—La State Security Bank, l'une des plus importantes institutions financières de l'Ohio à Anesville, a été fermée aujourd'hui par O.-C. Gray, surintendant des banques de l'état.

Indianapolis, Ind., 5. (P.C.)—Quatre banques de l'Indiana n'ont pas ouvert leurs portes aux clients aujourd'hui. Ce sont la First Indiana State Bank, de Gary, capitalisée à $100,000 ; la Citizens Trust and Savings Bank d'Indiana Harbour, capital $100,000 ; l'Indiana State Bank du même endroit, capital $50,000 ; la Huntertown Bank, de Huntertown, capital $10,000.

TEMPETE PROCHAINE

Washington, 5. (P.C.)—Le bureau de la température a publié aujourd'hui un avertissement pour mettre en garde les petits bateaux contre une tempête de forte intensité partie des régions du centre et se dirigeant vers le nord est.

LE R. P. DROUART MEURT AU JAPON

Tokio, Japon. — Selon la volonté du défunt, le cadavre du Père Lucien Drouart de Lézey, des Missions Etrangères de Paris, directeur de la léproserie de Moyama, dans la province de Shizuoka, a été inhumé dans le cimetière des pauvres lépreux que pendant de longues années il avait servis.

Un télégramme de l'impératrice mère et la présence des autorités ecclésiastiques et civiles à ses funérailles, sont la preuve évidente de l'estime et de la vénération dont on entourait le défunt. A la messe chantée par Mgr Jean Chambon, archevêque de Tokio, assistait le délégué apostolique, Mgr Giardini, entouré des représentants des divers ordres et congrégations missionnaires, ainsi que d'un grand nombre de catholiques. Avant l'absoute, le R. P. Candau, supérieur du Grand Séminaire, adressa quelques paroles de réconfort aux lépreux qui pleuraient celui qu'ils ne savaient appeler que "leur père".

Mgr de Tokio parla sur la tombe, ainsi qu'un envoyé spécial du ministère de l'intérieur. On remarqua encore le discours du préfet de Shizuoka, du représentant du conseil général, de l'office Central des oeuvres de bienfaisance, du maire de Koyama et d'un pasteur protestant.

Le R. P. Drouart, de Lézey, né à Dunkerque, en 1849, avait gagné le Japon en 1878. Il fut successivement professeur au séminaire de Tokio, missionnaire dans l'île de Sado, où il fonda la première mission. Il fut dans ces divers postes un partisan très actif de l'apostolat par la presse. Il écrivait alors de nombreux articles et brochures très remarqués dont l'une, "les Sources de la Vérité", est encore le livre de chevet de nombreux Japonais. Les missions de Sekiguchi, de Nijgata, de Sandai et de Kofu connurent elles aussi, sa prodigieuse activité, avant que le R. P. Drouart regagne Tokio, où l'appelaient ses supérieurs.

A 70 ans, alors qu'il aurait pu si légitimement se reposer d'années si bien remplies et d'un ministère si fatigant, il accepta avec joie la direction de la léproserie de Koyama, où, pendant douze ans, il ne cessa de consacrer une activité toute juvénile. La veille de sa mort, il commandait encore à l'architecte de beaux plans pour l'agrandissement de son établissement.

Au mois d'août dernier, déjà alité par suite de la maladie qui devait l'emporter, il avait reçu du Mikado la décoration de l'Ordre du Mérite.

Le R. P. Drouart, de Lézey, est mort dans la matinée du 3 novembre, et ses funérailles eurent lieu le 5 dernier.

POLOGNE ET VATICAN

Varsovie, 7. — L'harmonie est rétablie entre le gouvernement polonais et le Saint-Siège.

Le gouvernement polonais a conféré à Mgr Marmaggi, nonce du pape, le grand-cordon de l'Ordre de Polonia Restituta. Au Vatican, le Pape a reçu M. Skrzynski, ambassadeur de Pologne, et donné sa bénédiction à la Pologne et au maréchal Pilsudski.

Faits divers de partout

IL GLISSE DU MARCHEPIED ET SE TUE

Nashua, N.-H., 5.—L'individu qui trouva la mort le soir du Jour de l'An, à la gare Union, lorsqu'il glissa en voulant monter sur l'express de Boston, qui était en marche, a été identifié tard hier comme étant un certain Louis Monette, ou Morneau, concierge à l'hôtel Lenox, à Lowell, Mass. La victime a été identifiée par sa soeur, Mme Thomas (Emma) Dupont, rue Armory, Nashua, où le Lowellois avait passé le Jour de l'An.

POUR RASSURER LES PEUREUX

Chicago, 5.—Les notes de jazz sont venues à la rescousse des notes de banque hier et ont épargné le fléau d'une "course" à la Albany Park National Bank & Trust Co. Les banquiers se dirent que puisque c'est la psychologie des foules qui déclenche les "courses", la même psychologie devrait les arrêter. Aussi, lorsqu'une banque nationale voisine ferma ses portes hier matin, les directeurs de la banque Albany décidèrent de se préparer. Tandis que la foule se rassemblait pour retirer son argent, les directeurs firent afficher à la porte : "Vous pouvez avoir votre argent quand vous voudrez", et ils firent venir $2,000,000 en argent comptant des banques du coeur de la ville. Ils donnèrent en même temps à leurs déposants l'assurance que la banque était saine, et ils engagèrent un jazz-band qui entonna des airs entraînants, à la grande joie de la foule, qui oublia ses craintes et se mit à danser.

HOOVER PERD SON SECRETAIRE

Washington, 5.—George Akerson, secrétaire du président Hoover, dont il était l'ami intime et le conseiller très écouté depuis plusieurs années, a pris congé de son chef et ami hier pour devenir "conseiller des relations publiques" de la corporation de cinéma Paramount-Publix, au salaire de $30,000 par année. Comme secrétaire de M. Hoover, son salaire n'était que de $10,000. M. Akerson a 41 ans et c'est un journaliste de profession, ayant quitté le Minneapolis Tribune en 1926 pour s'attacher à M. Hoover. Parmi les noms mentionnés pour sa succession figurent ceux de l'ex-secrétaire Henry-J. Allen, du Kansas ; de Roy Benjamin, de San Francisco, et de George Barr Baker, de New-York.

SINGULIER ACCIDENT

Westport, Ont., 5. (P.C.)—La veine jugulaire tranchée par un patin dans une joute de hockey samedi, Delormer Stevens est dans un état grave à l'hôpital de Kingston, où on dit cependant qu'il a chance d'en revenir. Au cours d'une mêlée Stevens tomba sur le patin d'un autre joueur, se faisant infliger une entaille profonde au cou.

TUES PAR UNE EXPLOSION

Midvale, Ohio, 5. (P.C.) — Les corps de cinq hommes tués dans une explosion à la mine Midvale Coal Company, avant-hier, ont été recouvrés hier.

LE DR AMI MEURT A MENTON

Ottawa, 5, (P.C.) — Le Dr Henry-Marc Ami, l'un des savants les plus remarquables du Canada, est décédé hier à Menton, France. Le Dr Ami avait étonné le monde, il y a quelques années, en découvrant des preuves tendant à démontrer que les Esquimaux qui vivent dans l'Arctique canadien avaient habité la France autrefois.

DANS UN BAGNE ROUMAIN

Bucharest, Roumanie, 5., (P.C.) —Une volée de coups de feu, tirée à blanc, a eu raison d'une tentative d'évasion, hier, à la prison de Doftana.

Quarante-six prisonniers communistes, après avoir forcé la porte de leurs cellules, attaquèrent leurs gardiens avec des bâtons et en blessèrent plusieurs. Toutefois les officiers de la prison effrayèrent les prisonniers en tirant plusieurs cartouches blanches. Les forçats réintégrèrent leurs cellules aussitôt mais ils ont commencé une grève de la faim.

AGGRAVATION DU CHOMAGE A WINDSOR

Windsor, 5. (P.C.)—"La situation du chômage à la frontière a été aggravée par la déportation des travailleurs de Détroit, a déclaré l'honorable sénateur G.-D. Robertson, ministre du Travail, hier. "Le problème sera soumis au cabinet sous peu et il recevra une grande attention".

Le ministre a refusé de faire d'autre commentaire et a nié le rapport disant qu'il était en route pour Washington afin de discuter la question avec les autorités américaines.

BALBO N'EST PAS PARTI

Rome, 5. (P.A.)—Le général italien Balbo qui devait partir à bonne heure ce matin avec sa flottille de 12 avions de la côte occidentale africaine pour le Brésil a envoyé un cable au gouvernement italien disant qu'il avait décidé de retarder l'envolée. Il ne donne pas la raison mais on croit ici que c'est à cause de la température.

LE SENS DE LA S. D. N.

Toronto, 5. (Spéciale) — La Société des nations est le plus grand effort de coopération internationale jamais connu par l'humanité, a déclaré le T. H. Sir Robert Borden au cours d'une conférence radiodiffusée par les postes au Canadien National avant l'heure de musique symphonique irradiée hier de Toronto.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Boutons au visage cause d'humiliation

Mlle Frances Lodge, RR. No 8, Dunnville Ont., écrit: "Toutes les fois que j'allais en ville, j'avais coutume de me sentir fort humiliée par suite de l'éruption de boutons que j'avais sur le visage, et causés par l'impureté du sang. Maintenant tout cela est disparu et je n'en ai pas souffert depuis que j'ai pris une partie de bouteille de votre merveilleuse médecine, les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters).

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies; depuis ces 51 dernières années, manufacturées seulement par La Cie T. Milburn (Limitée), Toronto, Ontario.

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

Paletots d'Hiver
Pour Grands Garçons
11 à 18 Ans

Environ 60 paletots en tout. Confection de pesants tweeds gris ou bruns, dans le style "Ulster", avec large collet transformable, chaudement doublés. Nous vous conseillons de venir à bonne heure pour ce groupe, car ils s'enlèveront rapidement. Grandeurs 29 à 36 dans le lot. **$7.50**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU te doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Paletots d'Hiver
Pour Garçonnets
4 à 10 Ans

Ce groupe de Paletots pour les jeunes, comprend un choix très varié de tweeds et tissus à paletots d'excellente qualité, ainsi que quelques ratines. Plusieurs teintes de gris et de bruns. Style "Guard", avec col transformable, chaudement doublés. Tailles 22 à 28. **$7.50**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER.

Paletots à Capuchon Pour Garçonnets
Tailles 18 à 30.—**Paletots à capuchon,** confection de pesant Molleton bleu-marine avec doublure en flanelle rouge ainsi que ceinture en tricot de laine rouge. SPECIAL **$7.50**
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Complets Pour Garçons
Pantalons Longs et Bouffants
8 à 15 Ans

Modèles à devants droits ou croisés, avec pantalons longs et bouffants (4 pièces) ou avec 2 bouffants. Tweeds de texture durable dans les mélanges de gris ou bruns, et confection solide.
Tailles : 26 à 33. **$7.50**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Complets Pour Garçonnets
4 à 10 Ans

Mères ! Profitez de cette aubaine, tandis que vous en avez l'avantage. complets en serge bleu-marine ou noire, complets en tissus "Fox" pure laine bleu-marine et quelques tweeds gris ou bruns à rayures ou quadrillés. Styles à devants droits ou croisés.
Tailles : 22 à 28. **$7.50**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

1200 Culottes Bouffantes
Pour Garçons

Vous pourrez en acheter plusieurs paires à la fois, si vous le désirez. Urofitez-en. Un assortiment des plus varié de bons tweeds en couleurs gris ou bruns, très bonne coupe. Grandeurs : 26 à 32. SPECIAL . . . **99c**
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Chemises et Chemisettes
Marque "Little Prince"

Confection de tout premier ordre, en fin Broadcloth à patrons de fantaisie ou couleurs unies. Les chemises ont un faux-col séparé et les chemisettes un col à même.
Encolures : 11½ à 14 1-2. **$1.25**
SPECIAL . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Pyjamas
Pour Garçons

Confortables Pyjamas en flanellette à patrons rayés ou quadrillés. Confectionnés avec soin dans une coupe régulière, pour les âges de 6 à 14 ans. **$1.49**
SPECIAL . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Chandails en Laine
Pour Garçons

Encore une véritable aubaine de notre vente à UN SOU. Chandails "Pullover", en laine, dans un choix très varié de patrons et couleurs, toutes les teintes de bleu, drab, brun, etc. Grandeurs : 26 à 34. SPECIAL . . . **$1.49**
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Manteaux
Garnis en Fourrures
Pour Fillettes

Une aubaine sans précédent, que les mères accueilleront avec enthousiasme. Manteaux en beau drap velouté, avec col et manchettes garnis en fourrures appareillantes. Plusieurs styles à choisir. Jolis sujets de garnitures dans le dos et sur les côtés. Entièrement doublés et entre-doublés. Tailles pour les petites : 3 à 6 ans. Tailles pour les plus grandes : 8 à 14 ans. **$7.99**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Robes de Couvent et Robes en Flanelle
Pour Fillettes

La Vente à Un Sou, au magasin des fillettes, vous apporte des aubaines sans égales. Robes de couvent, en serge de laine, dans les styles approuvés par les institutions religieuses, avec plis au corsage et à la jupe, et collet montant avec broderie blanche. Robes en flanelle de laine pour la classe, jolis modèles avec bolero et maints autres modèles avec jupes godées ou avec plis. Un grand choix de couleurs. Grandeurs 8 à 14 ans. **$2.99**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Bottines et Souliers
Pour Hommes

Valeurs exceptionnelles que la Vente à "Un Sou" vous procure. Bottines et Souliers en cuir brun, tan ou noir, dans les formes les plus récentes. Fortes semelles en cuir solide et talons en cuir avec plaque en acier ou en caoutchouc.
Pointures : 5 1-2 à 11. **$3.99**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

Guêtres Pour Hommes

Guêtres en feutre, de qualité, dans les couleurs gris-pâle et foncé, drab et brun. Fermeture à 5 boutons tailleur, posés à la main ou boutons à pression.
Pointures : 6 à 11. **$1.25**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

Casquettes Pour Garçons

Aubaines véritables de la vente à UN SOU. Un choix très varié de patrons et couleurs. Confection de tweeds pesants avec ou sans bande à l'intérieur. Grandeurs : 6½ à 7. **99c**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

Casques d'Aviateurs en Cuir
Pour Hommes et Garçons

Profitez de cette aubaine pour acheter votre casque en cuir pour le sport. Couleurs brun ou noir, avec lunettes d'aviateur. Grandeurs assorties. **$1.99**
SPECIAL . . . . . .
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
3ième PLANCHER

1000 Paires de Pantalons et Culottes d'Equitation
(Breeches)
Pour Hommes

Pantalons d'ouvrage en très bon tweed mélangé, dans un bon choix de couleurs moyennes et foncées. Aussi, culottes d'équitation en cordé "Bedford" très solides pour l'ouvrage ou le sport. Points assortis. La paire . . . **$2.49**
Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

POLLACK *Le Magasin qui bat la Marche*

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

IMPORTANT.
Chaque vente est finale—pas d'échanges—Pas de commandes par téléphone—pas de livraison contre remboursement (C.O.D.) pas de commandes par poste.

Ouverture Demain Matin à 9 heures Précises

IMPORTANT!
Chaque vente est finale—pas d'échanges—Pas de commandes par téléphone—pas de livraison contre remboursement (C.O.D.) pas de commandes par poste.

200 PALETOTS D'HIVER
Pour Hommes

Nouveaux — Chics et Elégants. — Un choix magnifique des plus nouvelles étoffes de teintes et patrons en vogue, ainsi que bleu-marine.

PALETOTS pour le jeune homme, dans les styles "Guard" et "Ulsterette", paletots de toilette, style "Chesterfield", avec ou sans col de velours. Et le populaire gros "Ulster", à large collet tempête. Tous les points dans le groupe, 33 à 34. En vente à .....

$20.00

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

400 COMPLETS
de Confection Supérieure
Pour Messieurs

C'est le groupe le plus varié que vous puissiez voir en fait de styles et matériels. Un choix excellent de nouveaux tweeds anglais et écossais, ainsi que les fins Worsteds, tel que vous les verrez au printemps de 1931.

Confection et coupe de tout premier ordre, styles pour jeunes gens, pour hommes d'affaires et pour hommes plus âgés. Tous les types, pour l'homme grand, le régulier, le court et gros et le corpulent. Tailles : 34 à 48 dans le groupe. En vente à .....

$29.75

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

SPECIAL
100 Complets Bleu-Marine et Couleurs
Pour hommes et jeunes gens

Venez à bonne heure pour ces complets, car la quantité est limitée et ils s'enlèveront rapidement. Serges en laine grise, Cheviots pure laine et serges non glacées bleu-marine, fins Worsteds à rayures et populaires "Twist" Tweeds. Styles à devants droits, à 2 et 3 boutons et quelques devants croisés. Tailles : 33 à 46 dans le groupe, mais non dans chaque ligne. SPECIAL .....

$20.00

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

1200 CHEMISES EN BROADCLOTH
POUR HOMMES

Le manufacturier a voulu coopérer avec nous pour cette vente. C'est ce qui nous permet de vous offrir d'aussi magnifiques valeurs à un prix aussi bas. Broadcloth à rayures ou teintes unies, confection avec 1 et 2 faux-cols, ainsi que collet à même. Encolures : 13 1-2 à 18. SPECIAL .....

$1.19

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.

Mouchoirs Blancs

Mouchoirs en lawn blanc, grandeur 16 pouces carrés, très bonne qualité, bordure au "hemstich"
La douzaine
99c
Ajoutez Un Sou et doublez votre achat

Sous-Vêtements POUR HOMMES

Camisoles et Caleçons en coton ouaté couleur naturelle, grandeurs 34 à 46 Le morceau

89c

Ajoutez un sou et doublez votre achat

Chandails en Laine POUR HOMMES

Chandails en laine melangée, genre "pullover" gros tricots "jumbo" avec col châle. Couleurs brun, beige, Bruyère, etc. Grandeurs 36 à 44. Spécial

$2.99

Ajoutez Un Sou et doublez votre achat

Cravates en Soie POUR MESSIEURS

Un choix très varié de couleurs et patrons à rayures ou fantaisie. Soie de belle qualité entredoublure en canevas. Spécial

50c

Ajoutez Un Sou et doublez votre achat

Chaussettes en Laine POUR HOMMES

Chaussettes en cachemire ou en laine fine par côtes ainsi que chaussettes de travail en tricots plus épais. Couleurs unies. La paire

50c

Ajoutez Un Sou et doublez votre achat

Ajoutez un Sou et Doublez votre Achat

Le public acheteur de Québec a compris tous les avantages de cette vente, unique en son genre, qui permet à chacun de doubler la valeur de son argent en ajoutant UN SOU.

LA VALEUR D'UN SOU

Durant cette vente, votre argent a double valeur, parce qu'en ajoutant UN SOU à votre achat, vous avez droit au même montant en marchandise à votre choix.

EXEMPLE :

Si vous achetez pour $10.00, en ajoutant UN SOU vous avez droit au même montant en marchandise dans n'importe quel département.

Vous achetez un complet, et en ajoutant UN SOU vous pouvez choisir un Paletot, une Robe ou toutes autres marchandises pour le même montant dans n'importe quel département.

PREPARATION

Des mois à l'avance nos acheteurs se sont préparés avec des achats considérables, afin de pouvoir offrir au public les aubaines sans égales qui lui seront présentées durant cette vente. Des marchandises fraîches, de la nouveauté et des valeurs extraordinaires, voilà ce que la vente à UN SOU vous présente cettte année.

LE PRIVILEGE D'ACHETER AVEC UN SOU D'ICI AU 1er FEVRIER

Lorsque vous avez acheté un article quelconque durant cette vente et que vous ne désirez pas vous servir de votre privilège d'acheter avec UN SOU le jour même, nous vous donnons l'avantage de le faire quand vous le jugerez convenable, d'ici au 1er février prochain.

UN SEUL MAGASIN A QUEBEC

S. V. P. prendre note que nous ne sommes intéressés dans aucun autre magasin à Québec ou ailleurs.

AVANTAGES !

Durant cette vente, nous voulons donner à tous les avantages des temps ordinaires, savoir : Livraison à domicile, retouches et ajustage faits gratuitement. Nous vous demandons seulement de bien vouloir emporter vos petits paquets et faire vous-mêmes les retouches de peu d'importance.

Magnifiques Robes de Toilette d'Après-Midi ou de Soirées

La Vente à Un Sou vous apporte d'agréables surprises. Vous n'auriez jamais espéré voir d'aussi magnifiques valeurs à un prix aussi modique.

Chics toilettes en Crêpe Canton, Crêpe Satin et Crêpe Louise, styles tunique Russe, Jaquette, nouvelles manches, lignes de taille plus accentuées et nouvelle longueur des jupes. Tous les nouveaux sujets de garnitures en vogue, un choix très varié de teintes en vogue. Tailles : 14 à 40. SPECIAL .....

$10.00

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
2ième PLANCHER

Manteaux
de Haute Confection
Garnis de
Riches Fourrures
dans la
Vente à UN Sou

Nous offrons dans ce groupe de manteaux de haute confection, une extrême variété de styles et couleurs, ainsi que les plus belles fourrures de Lynx Naturel, Chinchilla, Rat Musqué et Castor "Laskin". Plusieurs genres de collets et les nouvelles manchettes barrillet ou en spirale. Modèles princesse avec ou sans ceinture, godets, etc. Couleurs : Brun, Vert, Marine et Noir. Tailles : 14 à 50 dans le groupe. SPECIAL .....

$25.00

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
2ième PLANCHER

1000 Robes en Flanelle
Pour Dames et Jeanes Filles
dans la Vente à Un Sous

Jolies robes que vous pouvez porter en maintes occasions du jour, soit pour le bureau, la sortie ou les multiples fonctions journalières. La grande variété des modèles vous en facilitera le choix. Couleurs: Vert, bleu poudré, rouge, drab, Brun, Marine, etc. Tailles 38 à 48. Spécial. **$2.99**
Ajoutez Un Sou et doublez votre Achat
2ème Plancher

SPECIAL
Manteaux garnis en fourrures
Pour dames et jeunes filles

Venez à bonne heure pour cette aubaine spéciale, car ils s'enlèveront rapidement. Manteaux en drap Français, garnis d'Opossum Américain, Castor de Luxe ou en Phoque. Nouveaux cols châle ou demi-châle et manchettes rondes ou en pointe. Entière doublure en crêpe ou soie de fantaisie. Couleurs en vogue cette saison ainsi que Marine et Noir. Tailles assorties dans le lot. SPECIAL .....

$10.00

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
2ième PLANCHER

Gilets de Sports en Cuirette
pour Dames et Jeunes Filles

C'est un vêtement d'actualité que vous pouvez maintenant acheter à des conditions exceptionnelles. Coupe-vents en cuirette, chaudement doublés en flanelle, style à ceinture et courroies aux manches. Couleurs vert, brun, bleu et noir. Tailles 14 à 42. SPECIAL .....

$4.99

Ajoutez UN SOU et doublez votre achat.
2ième PLANCHER

Chandails "Pullover" pour Dames

Chandails "pullover" avec encolure en pointe que vous portez en maintes occasions et qui devient un vêtement indispensable. Tricots laine et soie, manches longues. Couleurs vert, rouge, bleu, drab, chocolat, noir et gris Grandeurs 34 à 40. Spécial

$2.99

Ajoutez Un Sou et doublez votre achat
2ième Plancher

Echarpes en Crêpe Imprimé

Un choix magnifique de patrons imprimés sur crêpe de soie dans toutes les teintes en demande cette saison. Formes carrées ou triangulaires. Spécial

99c

Ajoutez un sou et doublez votre achat
2ième Plancher

Bas pour Dames Dans la Vente à Un Sou

VALEURS exceptionnelles que vous pouvez acheter maintenant pour à peu près la moitié de leur valeur réelle. Fin cachemire de laine ainsi que soie et laine dans un excellent choix de couleurs en vogue. Pointures assorties. Spécial, la paire.....
Ajoutez un sou et doublez votre achat.
2ième plancher
75c

POLLACK *Le Magasin qui bat la Marche*

PAGE FEMININE

LE P. DIDON (1840-1900)

Né au Touvet, dans l'Isère, le 17 mars 1840, Henri Didon fit ses études au Petit Séminaire du Rondeau, où la vivacité de son esprit et sa facilité de mémoire le signalèrent aux attentions de ses maîtres. Entré au noviciat des Frères Prêcheurs, à Flavigny, il compléta sa formation théologique à Chalais, puis à Saint-Maximin. Il fut ordonné prêtre en 1862. A partir de 1863, il prêcha avec le plus grand succès à Paris, dans les principales villes de France et en Belgique.

En 1870, le P. Didon se dévoua comme aumônier auprès des blessés et des varioleux de Metz. Après la guerre, il donna plusieurs séries de conférences à Saint-Philippe du Roule, puis à la Trinité. Elles soulevèrent non seulement des admirations tapageuses mais encore d'ardentes polémiques auxquelles il crut devoir prendre part. Invité par le Supérieur général des Dominicains à renoncer à ces querelles qui pouvaient dégénérer en téméraires audaces, le P. Didon se retira en Corse, au couvent de Corbara.

A la suite d'un voyage en Palestine, le savant religieux écrivit son ouvrage capital, Jésus-Christ, dans lequel se révèle son talent d'observateur, d'historien et de philosophe.

En ses dernières années, le P. Didon, placé à la tête du collège Lacordaire, à Arcueil, se distingua comme éducateur de la jeunesse. Il mourut à Toulouse en 1900.

Un jour, on préparait à la maison un plat qui d'ordinaire excitait la gourmandise du petit Henri Didon. C'est l'heure du goûter. Une des soeurs de l'enfant fait une portion, qu'elle met sur une assiette, et la donne à son frère en même temps qu'un gros morceau de pain.

Henri va prendre son petit festin sur le pas de la porte. Il commence à peine, quand survient un mendiant qui lui demande un peu de pain.

—Tenez, lui dit l'enfant.

Et il tend au pauvre l'assiette avec le gros morceau de pain.

—Et vous ? fait alors le mendiant, pris de scrupule.

—Oh ! moi, répond Henri, j'en aurai assez avec cela.

Et il se contente de tremper dans l'assiette la menue bouchée qu'il allait porter à ses lèvres.

Le mendiant s'éloigne plein de reconnaissance, après avoir fini sa collation, et Henri rentre sans rien dévoiler, mais tout heureux de sa bonne action. Quand on l'interroge pour savoir si le mets est à son goût, il se contente de répondre :

—Oh ! oui, c'était bien bon !

Le fait ne fut connu que plus tard.

Dès qu'il entendit en son coeur l'appel de Dieu, Henri Didon résolut d'entrer dans un Ordre monastique, mais lequel choisir ? La Providence ne lui fit pas attendre longtemps la réponse. Elle le servit à souhait.

Il rencontra un jour, dans les rues de Grenoble, un moine à la robe blanche et au manteau noir. Il demande ce que c'était. On lui dit : un Dominicain.

—Et que font les Dominicains ?

—Ils étudient et ils prêchent.

—Eh bien ! je serai Dominicain, conclut-il sans hésiter.

Ce fut dit simplement, mais non sans énergie. Sa mère, qui l'accompagnait, acquiesça en l'embrassant, toute joyeuse d'offrir son fils à Dieu.

Nos premiers revers de 1870 émurent le P. Didon au delà de toute expression. Ne pouvant porter l'épée, il demanda et obtint un poste d'aumônier. Après avoir suivi l'armée, il fut enfermé avec elle dans Metz (14-16 août 1870). Son zèle pour les blessés et pour les malades l'entraîne au chevet des varioleux, répandus dans les divers quartiers de la ville. Et c'est dans une visite à ces malheureux qu'il contracte lui-même la terrible maladie.

Pour hâter la libération du territoire, il n'était pas rare qu'il terminât ses sermons par un appel à la générosité des auditeurs. Dans une église de Marseille, il s'écriait : "Je vais avoir l'honneur de vous tendre la main pour la patrie. Donnez non pas seulement la petite pièce du superflu, mais la pièce d'or du sacrifice. Qu'importe s'il ne vous reste plus rien pour le soir : je vous promets, moi, que s'il ne reste plus rien dans votre bourse, il y aura un immortel et bon souvenir de plus dans votre vie."

Le produit de la quête s'éleva à soixante mille francs. Partout où parlait le P. Didon, les coeurs français battaient à l'unisson de ce coeur d'apôtre et de patriote.

Dans la plupart de ses discours, le P. Didon établit l'accord parfait de la science et de la foi. C'est son sujet favori. Qu'il traite de l'origine de l'homme, de sa nature, de sa déchéance, de sa régénération, c'est toujours appuyé sur les affirmations de la foi et les données de la science qu'il avance, ne cessant de faire ressortir comment, dans toutes ces questions si importantes, l'harmonie la plus parfaite a toujours existé entre ces deux sources des connaissances humaines.

Le P. Didon, fut, au Collège de France et au Muséum, un auditeur assidu de Claude Bernard. Plus d'une fois, après le cours, lorsque le public avait disparu, le savant et le religieux s'entretenaient dans une aimable familiarité C'est à l'influence du Dominicain qu'est due la conversion de Claude Bernard. Quelques jours après la mort de ce grand savant, le P. Didon pouvait écrire : "Claude Bernard est mort dans la foi de sa mère."

LES TOILES QU'AFFECTIONNENT LES BONNES MENAGERES

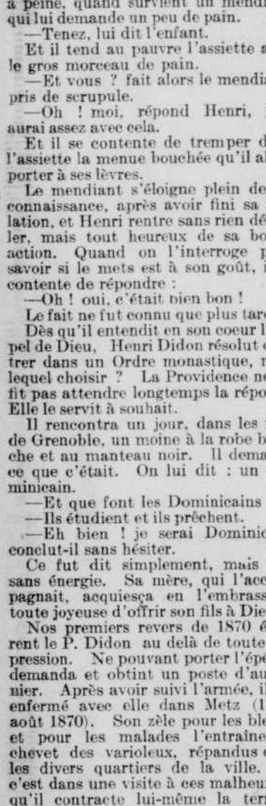

Un manteau garni d'un beau collet de fourrure.

SOUVENIRS DE LA GRANDE GUERRE

O mon Dieu, si vous existez au fond de votre ciel.

Au fond de votre ciel si noir où descend seulement ce soir un croissant de lune pâle.

Est-ce que vous n'entendez pas la triste clameur qui monte de votre terre ravagée ?

C'est l'éternelle voix des mères que depuis des siècles vous entendez pendant les rouges guerres.

Comme une immense houle, comme une marée lamentable, comme un flux et reflux de douleurs....

Mes frères inconnus vont tout à l'heure sentir leur âme s'arracher violemment de leur corps.

Est-ce qu'il est vrai, mon Dieu, que durant des mois il faudra ainsi assister à votre colère.

Est-ce qu'il est vrai que vous voulez ces choses et que nous les avons méritées.

Et qu'il faut que jour après jour les femmes qui sont restées au foyer.

Ecoutent en frémissant retentir sur le seuil les pas du facteur ?

Nous savons bien tous qu'il y a de tristes choses dans nos âmes.

Et qu'il y a eu déjà de tristes choses dans nos vies.

Mais, mon Dieu, nous ne sommes pas des dieux, nous ne sommes que de pauvres êtres.

N'entends-tu pas, mon Dieu, la pauvre voix égoïste qui, comme une dyade, pleure au fond de chaque tronc humain.

Et te crie désespérément ; Pas le mien, Seigneur, pas le mien !

Mon Dieu, qu'est-ce que je suis pour vous prier,

Moi qui n'emploie même pas les phrases qui vous sont consacrées par des siècles de prière ?

Il n'est pas possible que tous nos élans vers vous se perdent dans l'espace vide comme un parfum qui se dissout dans l'air.

J'ai mis mes genoux sur le sol et j'ai joint mes mains qui n'ont pas l'habitude,

Et je vous demande humblement: Qu'est-ce que vous voulez ?

Non, pas l'épreuve nécessaire, non, non, pas l'épreuve nécessaire !

Ah ! pourquoi mon âme ne veut-elle pas se donner tout entière jusqu'au bout !

Est-ce que vous allez m'en punir,

Est-ce que vous allez m'éclabousser l'âme avec le sang du frère qui m'est cher ?

Non, ne croyez pas que je me révolte, je vous prie seulement avec humilité de toutes les forces de mon âme,

Je vous demande seulement d'avoir pitié de ma faiblesse,

Et d'étendre votre main secourable sur celui que vous savez,

Notre Père qui êtes aux Cieux, Notre Père qui êtes aux Cieux !

Henriette CHARASSON

Fragment)

FUNERAILLES DE M. L'ABBE E. FUSEY

Trois-Rivières, 7.—(D. N. C.)—Les Enfants de Marie, les Tertiaires et les membres de la Ligue du Sacré-Cœur, enfin toute la paroisse de St-Famille du Cap-de-la-Madeleine, ont rendu un dernier hommage au fondateur de ces œuvres, M. l'abbé Joseph-Ephrem Fusey, décédé dimanche dernier à l'hôpital St-Joseph à l'âge de 66 ans.

Un nombreux clergé et des délégations des diverses paroisses environnantes et sur tout de sa paroisse natale, Ste-Ursule, comté de Maskinongé, sont venus saluer ce prêtre dont le dévouement pour ses confrères et ses paroissiens sera à jamais inoubliable.

Le service funèbre fut chanté par Sa Grandeur Mgr A.-O. Comtois, évêque auxiliaire du diocèse des Trois-Rivières. Il était assisté de Mgr Louis Chartier, supérieur du Séminaire St-Joseph, et M. le chanoine François-Léon Lamothe et le R. P. A. Francœur, O.M.I., étaient diacre et sous-diacre d'office. MM. les abbés J.-Alcide Lemire, curé de Ste-Cécile des Trois-Rivières, et Pothier Paquin, curé de St-Louis de France, servaient comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J.-Bte Carignan, professeur au séminaire, gissait comme maître des cérémonies.

Une garde d'honneur composée de Mgr François Boulay, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, de M. le chanoine, Louis Denoncourt, curé de St-Philippe, du R. P. Joyal, supérieur des Oblats au Cap de la-Madeleine, et de M. l'abbé Eugène Denoncourt, curé de St-Flore, entourait les restes mortels de M. l'abbé Fusey.

Le R. P. Aldéric Fusey, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, dit une messe basse à l'un des autels latéraux.

Dans le choeur on remarquait, MM. les abbés Donat Baril, curé du St-Sacrement, Trois-Rivières, H. Garceau, procureur au Séminaire St-Joseph, J.-C. Leblanc, curé de St-Tite, Hector Marcotte,, Josaphat, Baril, aumônier de l'hôpital Cooke, Raymond Duchesne, professeur, Albert Tessier, préfet des études au Séminaire, Joseph Duval, professur, le chanoine François-Léon Lamothe, Auguste Laflèche, Joseph Désilets, Charles-Edouard, Bourgeois, vicaire à St-Philippe, Gilbert Larue, et Charles-Edouard Robert, vicaire à Ste-Famille du Cap. Albert de Granmont, Napoléon St-Pierre, Rosario Lafontaine, le R. P. Eugène Villeneuve, J.-C. Butet, du Cap, Georges Bellemare, Joseph Ferron, aumônier des Soeurs de la Providence, le R. P. Barthélémy, O.F.M. de la paroisse Notre-Dame, Trois-Rivières, le R. P. Gilles, Marchand, O.M.I., d'Ottawa, MM. les abbés O. Landry, curé, et B. Girard, vicaire, de la paroisse St-François-d'Assise, Trois-Rivières, J.-H. Picotte, curé de Ste-Jeanne d'Arc, le R. P. Mathieu, O.F.M., et le R. P. Alfred, Gardien des Franciscains des Trois-Rivières, Emile Gélinas, procureur de l'évêché, le chanoine Joseph-Arthur Lesieur, Pierre Boulay, desservant à Ste-Ursule et chef de la délégation de cette paroisse où naquit feu l'abbé Fussey, Théotime Gravel, curé de St-Barnabé, Georges Biron, curé de St-Georges, Gérard Baril, ancien vicaire à Ste-Famille du Cap-de-la-Made, leine, Alphonse Lord, M. Gélinas Charlemagne L'Heureux, Donat Picotte, Hervé Trudel, curé de St-Patrice, J. Bérard, aumônier, des Ursulines, Mastaï Chicoine, curé des Forges, Emile Cloutier, curé de St-Justin, Henri Vallée et le R. P. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, les directeurs des écoles des frères des Trois-Rivières et autres.

Les porteurs étaient MM. Médérie Boisvert, Brousseau Bruyères, marguilliers, Dumas, C. Lacroix et Marcotte, anciens marguilliers. La quête fut faite par MM. Brousseau et Boisvert, marguilliers.

La messe des morts de Panneton et Martini fut rendue par la chorale sous la direction de M. Paul-Emile Beauchamp, assistée des sopranis de l'école Dollard, sous la direction des Frères du Sacré-Coeur. M. Bruno Beauchemin, touchait l'orgue.

Malgré ses 85 années, Mme Georges Alphonse Fusey, mère du défunt a tenu à assister au service de son fils, ayants à sés côtés, les révérendes soeurs Philomène, des Trois-Rivières, Marie-Antoine, de Joliette, Mrie-Jérôme, de Cartierville, soeurs de Feu M. l'abbé Fusey, MM. Ernest Fusey, ingénieur de Montréal, son frère, Lucien Fusey, La Tuque, Mlle Catherine Fusey, sa soeur; Georges-Antoine Fusy, avocat de Montréal, son neveu, Paul-Emile Champoux, de Montréal, son neveu; Arthur Lafrenière, de Montréal, René Lamarche, M. et Mme Léopold Dugas, M. Aimé Dugas, Mlle Paméla Dugas, de Maskinongé, Lucien Dugas, de Montréal, M. et Mme Hormisdas Gagnons, Trois-Rivières, Léo Dessaulniers, Trois-Rivières, Alphonse Lafrenière, Maskinongé, ses counlns; René Lamarche Montréal, son neveu; Ovide Bigué, de Shawinigan, Charles Grant, le Notaire Richard et M. Lucien Lessard, représentant la paroisse natale de M. Fusey, Ste-Ursule, Patrice Parenteau, des Trois-Rivières Les révérendes soeurs Carmitilde et Marie-Arsène, de Joliette, Joseph-Alfred, Emilien, Rita de Cassia, Côté, Rose de Marie, Vital de Milan, Amédée Savoie et Paul de l'hôpital St-Joseph, Marie de l'ange Gardien, du Précieux Sang des Trois-Rivières, les élèves de l'école Dollard, sous la direction des Frères du Sacré-Coeur, et les filles de l'école Ste-Famille avec leurs maîtresses, etc., etc.

Dans le cortège funèbre on remarquait son honneur le maire Donat Paquin, du Cap de la Madeleine, et les membres du conseil municipal M. Roméo Morrissette, ingénieur de la Cité, M. William Grant, M.P.P. pour Champlain, M. le juge Marchand, des Trois-Rivières, MM. Norman Labelle, Philippe Bigué, Louis et Léon Badeaux, etc., etc.

DANS LA PENOMBRE...

(A ma cousine "Blandine")

Fantaisie

Dans la grande pièce sombre où flotte un vague parfum de fleurs fanées, je suis seule écoutant rêveusement une valse jolie qui m'amène peu à peu dans le domaine du passé.....

La musique a pour moi le don de reveiller au fond de mon âme des souvenirs souriants, des souvenirs que j'aime à évoquer, quand ma valse s'émane comme une planète incertaine dans le soir bleu... Et quand elle expire il me semble que c'est un rêve qui se meurt avec elle, nos pauvres rêves de jeunes filles que la fatalité détruit comme le vent d'automne meurtri les pauvres petites feuilles...

Oh ! comme je l'aime ma belle valse ! comme je la trouve douce et langoureuse, quand elle s'émane lente et capricieuse dans la pénombre attendrie qui m'enveloppe comme une caresse .....

Benjamine

St-Casimir 1930.

Tous ont monté de l'âme aux lèvres,
Un soir triste, un matin joyeux ;
Tous ont brûlé du feu des fièvres,
Ils ont lui tout au fond des yeux.

— o —

Celui qui rend un service doit l'oublier,
Celui qui le reçoit doit s'en souvenir.

— o —

Deux coeurs unis par l'amitié ne font qu'un seul pour s'aimer.

— o —

En parlant vous direz ce que vous savez ; en écoutant, vous apprendrez ce que les autres savent.

— o —

Les vrais amis font toute la douceur et toute l'amertume de la vie.

Jean DU MET

OBSEQUES DE M. W. LAMBERT

Samedi matin eurent lieu dans l'église paroissiale de Sillery les imposantes funérailles de M. William Lambert, contremaître des chantiers à Sillery. M. Lambert était décédé le premier janvier dernier à l'âge de 60 ans et 4 mois.

On remarqua, dans le nombreux cortège qui accompagna la dépouille mortelle à l'église et au cimetière, un grand nombre de paroissiens de Sillery ainsi que des représentants nombreux des compagnies Sharples (pour lequel le défunt travaillait) et Clarke.

M. le chanoine Maguire présida la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Ernest Martel, chapelain du couvent, et Philibert Goulet, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au sanctuaire M. l'abbé Pierre Gravel, du diocèse de Sherbrooke.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. le maire Gauthier, a chanté la messe de Pietro A. Yon. Quelques soli ont été exécutés durant le service par des amis de la famille.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt : MM. Patrick, Herbert, Gordon, Reginald, Benedict, Archie et Austin Lambert ; ses beaux-frères, MM. Collins, Phillips, James, Martin et William Coss ; ses neveux, Norman Phillips, MM. Nevile et Kenneth Martineau, Gerald Coss, William Coss ; ses cousins, MM. Lawrence Patrick, Michael, Marc Egan, W.-T. Egan ; ses petits-cousins, MM. Joseph, Harold, Henry, William et Robert Egan. Le défunt était aussi le frère de madame Phillips (Ida), et de Mlle Florence Lambert.

Dans le cortège, on remarquaoit l'hon. M. W.-G. Power, C. R., le major C.-G. Power, C. R., M. P., M. J.-Art. Gauthier, maire de Sillery; les représentants de la compagnie Sharples, MM. J.-A. Levea, président, Charles Murphy et John Donnelly, directeurs, les représentants de la Clarke Steamship, M. W.-H. Clarke, le colonel F.-M. Stanton, MM. W. Black, M.-A. Mulrooney, P.-E. Lonergan, Farrell Vocelle, J.-M. Dumont.

On remarquait aussi MM. H. Julien, Th. Gignac, T. McNeil, Gérard Fiset, W.-J. Thompson, W. Aubin, Louis Lamontagne, L. Lamonde, D. Voiselle, E. Julien, M. Philips, M. Pâquet, E. Gauthier, F.-J. Julien, W.-J. Buckley, James Buggie, J.-J. O'Connell, J. Storme, T. Trany, D. Trépanier, R. Gagnon, D. Donnelly, Elph. Gilbert, de St-Prosper; J.-P. Morissette, Maurice et R. Gagnon, J. Dion, J. Julien, E. Gingras, V. Côté, G. Demers, H. Bergeron, E. Mainguy, J.-E. Gauthier, H. Julien, Arthur Lévis, Louis Couture, Jos. Couture, J.-B. Couture, L.-T. Blais, Jos. Cauchon, H. Bouchard, R. Ruelland, L. Morissette, P. Prémont, F. Prémont, J.-C. Couture, Th. Gauvin, W. Gignac, F. Bergeron, E.Fiset, E. Huot, W.-L. Robin, Elzéar Angers, le notaire A. Lapierre, J.-B. Morissette, S. Jobin, J. Villeneuve, D. Côté, père, D. Côté, fils, L. Guay, R. Fréchette, O. Neilson, J. Lachance, A. Giroux, G.-A. Dion, J.-A. Donnelly, R. Trahan, Charles Morin, Victor Scott, M. F. McCormack, B. Giroux, A. Sheed, C. Morin, N. North, G. Fréchette, J. Fréchette, G.-B. Berthiaume, J. Giroux, J. Jalbert, R. Lamontagne, G. Gauthier, A. Fréchette, M. Giroux, M. Bouchard, Philippe Bergeron, A. Villeneuve, E. Sévigny, H. Giroux, E. Giroux, G. O'Dowd, G. Owen, J. McCormick, S. Bunkee, C. Côté, E. Gignac, T. Martin, O. Lévesque, J. Sévigny, W. Aubin, T. Aubin, M. McKenzie, T. Martin, D. Cleary, D. Villeneuve, E. Morency, C. Méthot, E. Landry, R. Connolly, R. Connell, L. Villeneuve, N. Rémillard, R. Fréchette, J. Morel, E. Gaboury, E. Mainguy, G. Lebrun, M. Gaboury, A. McMahon, F. Laperrière, P.-J. Owen, William et H. Boucher, F. Villeneuve, J. Bergeron, R. Fisher, T. Stevens, etc.

Les porteurs du cercueil étaient les sept fils du défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière de Sillery. M. Jules Lépine dirigeait les funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille si cruellement éprouvée ses plus sincères sympathies.

QUE SERA LA NOUVELLE ANNEE?

Nous donnons ci-après quelques notes optimistes sur l'année 1931. Ces notes sont en résumé la splendide réponse de M. W.-K. Kellogg, président du bureau de direction de la Compagnie Kellogg, les grands manufacturiers de céréales préparées, à ceux qui lui demandaient son idée sur les douze mois à venir :

"Nous commençons, disait M. Kellogg, une période qui apportera la plus exceptionnelle récompense à la généralité des lignes de commerce sérieuses et agressives.

"Il me semble que cette année est de celles qui ont solidé les bases de notre entreprise. Les affaires sont plus dures à obtenir, alors nous irons les chercher avec plus d'ardeur.

"Durant l'année qui vient de se terminer, nous avons augmenté les dépenses pour faciliter la production, pour annoncer nos produits et les vendre. Nous avons l'intention d'augmenter encore ce chiffre de dépense en 1931, et nous en attendons le succès.

"Nous croyons que ce sera l'une des meilleures années pour la sage dépense en fait de publicité, la meilleure des dix dernières années sous ce rapport.

"Nous augmenterons notre publicité dans les journaux, moyen excellent de vente et même de création de territoires actifs là où régnait une certaine torpeur.

"Nous avons un objectif pour 1931, au-dessus de tout ce qui fut tracé en aucune année précédente et nous sommes confiants de l'atteindre".

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

Pointe-aux-Outardes

Naissance.

M. et Mme Robert Malouin ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naisance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Blanche Jeanne d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme David Malouin, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient.

Etaient de passage dernièrement dans notre paroisse MM. Réné Meunier, Antoine Fafard et Philippe Fafard.

—M. Raoul Côté et M. David Shaw, ingénieur de l'Ontario Paper, sont revenus d'un voyage d'une couple de semaines à Comeau Bay.

—MM. Magloire Chouinard et Walter Chiasson, de Pointe Lebel, étaient de pasage dernièrement dans notre localité.

—Etait de pasage dernièrement Mme Mme Antonio Tremblay ainsi que Mlle Yvonne Tremblay, de Châteaux-Outardes. Elles ont passé la fête de Noël parmi nous.

Malade.

M. Arsene Boulianne, malade depuis assez longtemps, se remet lentement. Il est encore très faible et prend très peu de nourriture. Faisons des voeux pour son prompt retour à la santé.

Température.

Depuis le milieu de décembre nous avons une température assez défavorable. Le froid est intense et favorise la formation d'une glace abondante sur le fleuve. Le mercure à 10 sous zéro, chose qui arrive assez rarement à cette époque de l'année. Tout laisse prévoir que nous aurons ici un hiver très rigoureux.

Saint-Honoré (Martel)

La nuit de Noel

A la messe de Minuit une foule nombreuse et réjouie payait son tribut d'hommages à Jésus naissant. L'église était resplendissante dans son joyeux décor.

L'autel était enveloppée de fleurs, d'encens et de lumières.

L'orgue entonnait le "Minuit Chrétiens", d'Adam, soliste, Mme Joseph Bouchard, tenor, M. Francis Dupuis et Mlle Jeanne-Ida Dupuis. Choeur par les élèves des classes aidés par M. Antoine Tremblay, Mme Ludger Petit et Mlles Charlotte Petit, Marie-Alice Boucher, M. Bergeron, Lucile Bouchard, M. Aunger et autres. Ensuite vint la messe Minuit, messe solennelle, J.-N. Barholomeus, à 3 voix, qui fut exécutée avec brio; solistes Mlle Jeanne-Ida Dupuis, M. Francis Dupuis, Mme Joseph Bouchard et le choeur. A l'Offertoire on chanta "Adeste Fideles", à deux voix; haute Mlle Jeanne-Ida Dupuis, basse, M. Francis Dupuis.

A la communion

"Dieu vivant, Dieu d'amour". Solo Mlles Noella et Charlotte Petit.

"Mon âme, ah ! que rendre au Seigneur" Par la chorale.

"Jésus dans ce Mystère". Solo : Mlles Marie-Berthe Petit et Marie-Paul Gravel.

MESSF DE L'AURORE

"En cette nuit". Par la chorale.

"O Roi de la nature". Solo : Mlle Jeanne-Ida Dufour.

"Jésus Enfant". Par la chorale.

"Suspendant leur douce harmonie" Solo : Mlle Marguerite Petit et A. Gauthier.

"Les Anges dans nos campagnes" Solo : Mlles Jeanne Munger et Mélia Bergeron.

"Le Fils du roi de gloire". La chorale.

"Les choeurs angéliques". Solo : Mlles B. Blanchard et Anita Tremblay.

"Amour, honneur, louanges". Solo: Mlles Anne-Marie Perron et Marg. Tremblay.

"Il est né le Divin Enfant". Solo: Mlles Blanche-Yvonne Lavoie et J. Tremblay.

"Dans cette étable". La chorale.

Alto : Messieurs Francis Dufour et Antoine Tremblay, Charlotte Petit, Thérèse Simard, Blanche-Y. Lavoie.

La messe du jour :

Entrée : "Ca Bergers assemblons-nous", soiste, M. Francis Duquet.

Offertoire : "Prose de Noel", par M. Antoine Tremblay et F. Dufour.

Vêpres : "Magnificat", la chorale des hommes, Antoine Tremblay et Francis Dufour.

Salut : "O Salutaris", "Parce Domine", par la chorale des jeunes filles, aidée de MM. A. Tremblay et F. Dufour ; "Tantum ergo", de Battman, par la chorale, soliste, Antoine Tremblay.

Le chant était sous la direction de Mme Joseph Bouchard, organiste et de Mlle Thérèse Simard, inst., auxquelles nous présentons nos félicitations.

LES PRODUITS DU Dr Hervay
sont connus d'un océan à l'autre—Ils sont une réclame pour le Quebec—150 PRODUITS.
Demandez-les à votre pharmacien

Solde de Janvier

Rayon de la Lingerie

Dans ce rayon toutes les lignes sont réduites, pour solde de fin d'année, de

10% à 50%

Un groupe spécial composé de camisoles et bouffants en soie-rayon, jupons en crêpes, pantalons-camée et robes brodées à la main, maintenant réduits de..... **33⅓%**

Camisoles en soie-rayon maintenant aussi bon marché que 67c

Sacoches Moins 33⅓%

Un groupe de sacoches en cuir anglais, style sous-bras et bourse, un bon choix. Quelques-unes maintenant aussi bon marché que..... **$1.95**

Gants 95c

Valeurs jusqu'à $3.25

Grandeurs et lignes désassorties, en chevreau, suède et chamois lavables.

Bas $1.25

Valeurs jusqu'à $3.50

Lignes désassorties de bas de soie, laine, et soie et laine, réduits pour solde

Soldes au Rayon des Jeunes

Tout l'assortiment de vêtements pour garçonnets et fillettes est réduit de.....

10% à 50%

Complets

Un groupe spécial de jolis complets en tweed et bleu marine, dans les grandeurs de 6 à 12 ans. Valeur extraordinaire à..... **$6.95**

Casquettes d'Hiver

Casquettes en tweeds, polos et laine, pesanteur d'hiver. Valeurs jusqu'à $1.50. A solder.....

50c

Mitaines d'Hiver

Un petit lot de mitaines de laine dans les petites grandeurs. Rég. 75c..... **20c**

Manteaux d'Hiver

Un groupe spécial de jolis petits manteaux d'hiver, garnis de fourrure et entredoublés.

$5.95

Robes

Dans ces deux groupes il y a une robe pour chaque occasion—elles sont en crêpes, lainages, etc. Grandeurs jusqu'à 14 ans.

$2.95 $5.95

Valeurs jusqu'à $17.00

Valeurs jusqu'à $19.00

BALANCE DE STOCK DE MANTEAUX D'HIVER POUR FILLETTES REDUIT DE **25%**

COMPAREZ LES PRIX ET LES VALEURS HOLT-RENFREW

Demain la maison Holt-Renfrew ouvrira ses portes pour l'une des ventes les plus radicales de son histoire. La chose n'est pas une exagération, car dans une année où les valeurs ont été exceptionnellement bonnes, notre maison, par des achats prudents, s'est vue en mesure de choisir ce qu'il y a de mieux. Les prix réguliers ont été bien en bas des prix ordinaires; nos prix de solde vous surprendront encore davantage.

Dans cette grande Vente de Solde, tout ce que nous avons en magasin vous est offert à des prix qui représentent des rabais de

10% à 60%

Robes à réduction

Notre assortiment tout entier est à votre disposition; il comprend des robes que nous venons justement de recevoir et qui représentent des modes avant-coureurs du printemps. Il y a là des modèles pour la soirée, l'après-midi et le jour. Notez les valeurs suivantes

$7.95 Val. jusqu'à $34.50 **$11.75** Val. jusqu'à $37.50

$14.75 Valeurs jusqu'à $39.50

La balance tout entière de notre assortiment est réduite de..... **10%**

Manteaux garnis de fourrure

Tous nos magnifiques manteaux d'hiver garnis de fourrure à des réductions de

50% 33⅓% 20%

Un groupe spécial de jolis manteaux garnis de fourrure. Valeurs originales jusqu'à..... **$9.95**

Prix de solde sur les **Corsets**

Tous les corsets et les brassières sont réduites pour un solde rapide.

Groupe 1 Val. jusqu'à $4.75 **$1.95**

Groupe 2 Rég. 60c à $6.50. Moins..... **50%**

Groupe 3 Rég. 90c à $7.00. Moins..... **25%**

Le stock tout entier de manteaux de fourrure Holt-Renfrew de qualité maintenant réduit de

10% à 60%

Holt, Renfrew & Co. Limited

Vente Anniversaire

Maintenant -- Meilleures et plus grandes super-valeurs pour 1931. Economisez des $ - $ - $ et encore des $ - $ - $!

Vente Anniversaire — Valeurs exceptionnelles

Ce grand événement vous place sur la bonne route pour économiser sur des marchandises nouvelles, à des prix excessivement bas.

Prenez avantage de cette occasion pour acheter correctement. Ceci est la vraie économie Schulte-United Limited.

Super-Valeurs pour notre Vente Anniversaire

Délicieuses robes nouvelles
pour les ménagères

Attendez jusqu'à ce que vous en ayez vu les styles — vous voudrez avoir plusieurs de ces robes bien faites, aux couleurs solides. Elégants patrons. Grandeurs 36 à 44. Valeurs sans pareilles. 2 pour.....

2 pour 99c

Vous avez vu des manteaux à $19.50 -- mais --

Jamais auparavant semblables manteaux à ce bas prix ! Et c'est maintenant le temps où vous avez le plus besoin d'un nouveau manteau luxueusement chaud, garni de fourrure — en broadcloth, le tissu à manteau favori de la saison. Garnitures en caracul et plusieurs autres fourrures. Grandeurs jusqu'à 44. Valeurs ordinairement jusqu'à $30.00.....

$19.50

Ménagères -- Voici une valeur phénoménale
ROBES HOOVER BLANCHES -- CACHE-POUSSIERE en Couleurs **89c**

V-a-l-e-u-r-s ! V-a-l-e-u-r-s !! V-a-l-e-u-r-s !!!

Articles en Rayon Indéfilable
2 vêtements
Camisoles -- Bouffants -- Pantalonnettes. Couleurs : Pêche, Chair, Maïs, Nil
99c

CEINTURES -- CORSELETTES
Les plus nouveaux modèles
Prix étonnamment bon marché
Ceinture : "Step-in" tout élastique Corselette : avec ceinture intérieure
98c

Des centaines et des centaines de paires de souliers sur nos tables d'occasions

Escarpins, Souliers à Lacets, à Courroies pour Dames

Quelle que soit votre pointure. Quelque soit votre goût. Quels que soient vos besoins en fait de souliers — vous en trouverez une paire parmi ces jolis souliers. Chevreau, suède, veau, cuir de panthère. Notre prix de vente, seulement.....

$1.98

Epatante réduction sur 500 paires de Souliers

Une réduction des plus phénoménale dans dans des souliers pris dans notre stock régulier, dans les nouvelles couleurs et les styles nouveaux. Pointures 2½ à 7. mais pas toutes les pointures dans chaque ligne. Ne laissez pas passer cette remarquable valeur.

$1.00

SPECIAL! SPECIAL!
BOTTINES BOY SCOUT
HI-CUT 12"

Une offre exceptionnelle. Bottines en cuir solide pour garçons. Des chaussures qui résisteront au plus dur usage. Munis de semelles et talons en cuir fort. Doubles courroies, poche pour le couteau. Pointures 12 à 13 — 1 à 5.—Valant aisément le double de notre prix de vente. La paire

$2.69

Sensationnels "ACHATS" pour HOMMES ET GARCONS

GANTS DE DAMES
1-2 DU PRIX ORDINAIRE

Cette offre de gants en tissus constitue une valeur épatante — le prix en est tellement bas que vous pouvez en acheter 4 paires pour $1.00. Chamoisette de belle qualité — tissée serrée. Jolis crispins de fantaisie brodés dans une variété de superbes dessins et couleurs. Valant aisément le double. Notre prix, seulement

25c

Bas de Chiffon

Le prix seul vous dit que ces bas légers entièrement façonnés sont une occasion! Permettez-nous d'ajouter qu'ils sont en soie jusqu'au haut — avec talons français renforcés en lille — jamais auparavant si bon marché. La paire

85c

SERVIETTES CANON

C'est assez dire ! Vous connaissez la merveilleuse qualité de cette fameuse ligne — leurs bas prix en est une autre attraction. De

9c à 37c

2 livres Pistaches Salées
Délicieusement fraîches
25c

SPECIAL!
Lampes Unies
TUNGSTENE
25 - 40 - 60 watts
3 pour
49c

'Pullovers' POUR GARÇONS

Tout laine — ou mélange de laine — en jolis dessins qui plaisent aux garçons. Valeurs sans pareille. Grandeurs 24 à 34. Seulement.....

97c

PANTALONS D'OUVRAGE
POUR HOMMES

Valeurs jusqu'à $1.49 — faites en gros tissu pesant et durable. Tous sont à ceinture, passe-ceinture et revers. Grandeurs 32 à 34. La paire, seulement....

97c

VETEMENTS SPECIAUX POUR ENFANTS

Mignons manteaux tricotés
Pour les tous petits — de 6 mois à 2 ans. Jolies combinaisons de couleurs. Plusieurs styles — jaquettes et manteaux...
57c

Ingénieuses robes à pantalonnettes
Pour les âges de 2 à 6 ans. En broadcloth ou imprimé, lavable de bonne qualité. Jolis dessins. Seulement.....
59c

226-228 rue St-Jean

SCHULTE-UNITED LIMITED

Ouvert de 9 h. à 6 h. SAMEDI jusqu'à 10 h.

La Vie Sociale

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, est arrivé à Québec pour la reprise de la session.

— o —

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, sera à Québec aujourd'hui.

— o —

M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a passé la dernière fin de semaine à Québec avec un groupe d'amis.

— o —

Mademoiselle Madeleine Hamel est revenue d'Ottawa où elle a passé une dizaine de jours, l'invitée de madame E.-R. Faribault.

— o —

M. le Commandeur Rodolphe Bédard, de Montréal, était de passage à Québec hier.

— o —

Mademoiselle M.-A. Langlois partira le huit janvier pour New-York où elle s'embarquera le lendemain sur le "Duchess of Bedford" pour une croisière de trois mois aux Antilles et à La Havane.

— o —

M. et madame Raoul Bisaillon iront à Montréal pour le mariage Forget-Robichon qui aura lieu jeudi, le huit janvier.

— o —

Mademoiselle Annet Herckenrath, de New-York, est de passage à Québec, l'invitée de sa cousine, mademoiselle Marianne Verrault.

— o —

M. le docteur J.-A. Bergeron, M. P. P., et madame Bergeron, de Matane, sont arrivés à Québec et ont pris leurs appartements au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Claire Légaré, fille de M. et madame H.-E. Légaré, rue St-Jean, recevait lundi après-midi, à la résidence de ses parents. Les invitées de mademoiselle Légaré étaient mesdemoiselles Marguerite Gauvin, Gabrielle Côté, Gertrude Charbonneau, Charlotte Joncas, Marcelle Côté, Fernande Gingras, Gabrielle Cantin et Madeleine Fortin.

— o —

Mademoiselle Cécile Drapeau recevait dimanche soir, aux appartements de ses parents. M. et madame Joseph Drapeau, à l'hôtel Clarendon, en l'honneur de mademoiselle Alice Brazier, de New-York.

— o —

Mme Willie Quinn, de Montréal, est à Québec, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme Antoine Loizeau.

— o —

Mme Gustave Piché recevra jeudi le quinze janvier, de cinq à sept heures, en l'honneur de sa jeune fille, Pierrette, débutante de la saison.

— o —

M. le docteur et Mme D. Desrosiers, de St-Ambroise de Joliette, passent le temps des fêtes chez leurs parents, M. et Mme Emile Huot, rue Saint-François.

— o —

M. P. E. Côté, assistant-gérant de la Metrolitain, recevait avec madame Côté les membres de son personnel à l'occasion du Nouvel An, à sa résidence, rue Bougainville.

— o —

M. Jean-Paul Morneau, fils de M. et Mme J.-P. Morneau, de cette ville, est reparti pour le collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière après avoir passé le temps des fêtes dans sa famille.

— o —

Mlle Alice Simard, de St-Coeur-de-Marie, (Lac St-Jean) accompagnée de son frère M. Alp. Simard, de La Tuque jusqu'à Québec, où elle est partie pour un mois chez des parents et amies; elle ira aussi à Ste-Anne-de-Beaupré, chez sa grand'mère, Mme Vve Théodore Bouchard, ainsi que chez son oncle et chez sa tante, M. et Mme Nap. Mercier.

— o —

Madame C.-A. Paquet recevait avec sa jeune fille Jacqueline dimanche le 4, de 4 à 6 heures, à sa résidence Boulevard Saint-Cyrille, en l'honneur de Mademoiselle Emélia Boivin. Servaient le thé et les glaces : Madame A.-A. Boivin, madame J.-E. Gagnon et madame A.-W. Bédard.

— o —

M. P.-L. Lortie, président de P.-L. Lortie Limité est parti pour New-York où il visitera l'exposition d'automobiles. De là, M. Lortie se rendra à Miami, Floride, où il passera deux mois. Pendant ce temps il visitera quelques villes de l'Amérique du Sud.

— o —

A l'occasion de la fête des rois, M. et madame Léonard Lachance, de la rue St-Cyrille, ont reçu, hier soir, les membres des familles Drolet et Lachance. La réunion groupait en outre les jeunes gens et demoiselles de deux familles et fut des mieux réussies.

A la fin de l'agréable soirée, le gâteau des rois fut tiré. Le sort désigna comme reine madame Henri Drolet, de la rue St-Joseph, et comme roi, M. H. Garant, de St-François d'Assise.

Dans le groupe des enfants, mademoiselle Lucille Drolet et M. Raymond Drolet furent couronnés par le sort.

Un délicieux goûter et la distribution de cadeaux termina cette agréable réunion.

— o —

M. Henri Mercure, recevait à un dîner intime chez Kerhulu à l'occasion du passage en ville de MM. E. Lockwell, professeur à l'Institut Technique de Shawinigan Falls, de M. Claude Delisle, importateur de la Librairie Beauchemin, Montréal, M. N.-C. Beaudry, de la maison Gauvreau Beaudry Ltée, de Québec.

— o —

M. le docteur et madame D. Desrosiers, de St-Ambroise, comté de Joliette, passent le temps des fêtes chez leurs parents, M. et Mme Emile Huot, de la rue St-FFrançois.

— o —

M. et Mme Jean-Charles Harvey sont de retour de Montréal, où ils ont fait un court séjour. Ils se sont retirés à l'hôtel LaSalle, où ils recevaient à dîner, samedi soir, Mesdemoiselles Bertha Deschênes, Céline Deschênes, Gilbert Savard et quelques amis.

— o —

Le jour de l'an, à la résidence de M. et Mme Isaïe Thomassin, ont eu lieu les fiançailles de leur fille Irène à M. Charles-Eugène Paradis, employé du C. N. R., fils de dame veuve Thaddée Paradis. Tous deux de St-Malo.

— o —

Le club Musical des Dames a obtenu le concours de la Société Symphonique de Québec pour son prochain concert du 13 janvier.

A cette occasion cet important corps de musique fera entendre des oeuvres symphoniques des célèbres compositeurs, tels que : Saint-Saens, Brahms, Strauss, Elgar et Schubert.

Nul doute que monsieur Robert Talbot et ses musiciens donneront une excellente interprétation du programme de choix qu'ils préparent avec soin afin de faire de ce concert un succès artistique. Mlle Yvonne Hubert, pianiste, sera la soliste, de ce concert.

— o —

TROIS-RIVIERES

M. et madame Frédéric Dorion et leurs enfants, Guy, Michel et Thérèse, de Québec, étaient aux Trois-Rivières, dimanche dernier, les hôtes de M. et madame Jean Badeaux.

— o —

L'honorable Antonin Galipeault, de Québec, était de passage aux Trois-Rivières, lundi, l'hôte de M. et madame Louis-Arthur Bélair.

— o —

M. et madame Cuthbert Lessard, de St-Jacques de l'Achigan, sont actuellement aux Trois-Rivières, les hôtes de M. et madame L.-A. Bélair.

— o —

Madame Albert Boucher, et leur fils Paul, mademoiselle Laure Bélair, de Maskinongé, sont présentement aux Trois-Rivières.

— o —

M. et madame Jos. Normand sont retournés à Montréal après avoir passé la fête des Rois aux Trois-Rivières, les hôtes de madame N. Fontainet de mademoiselle V. Normand.

— o —

Mademoiselle Lucette Vigneau recevait à un bridge et à l'heure du thé, lundi après-midi. Les salons étaient décorés des fleurs de la saison. Les invitées étaient: mesdemoiselles Estelle Godin, Marcelle Bachand, Pauline Spénard, Denise Robichon, Yvette Lajoie, Hilda Nobert, Gertrude Laurin, Mariette Dupuis, Régine Dufresne, Marguerite Paradis, Georgette Paradis, Marguerite Marchand, Marguerite Bourgeois, Cécile Loranger, Suzanne Balcer, Thérèse Olivier, Henriette Nobert. Mademoiselle Régine Dufresne et mademoiselle Hilda Nobert gagnèrent les prix.

— o —

Mademoiselle Annette Ferron recevait intimement à un bridge, ces jours derniers. Mademoiselle Irène Coutu et M. David Montreuil, E.E.M., de Québec, gagnèrent les prix.

— o —

M. et madame Napoléon Rousseau, de Québec, ont passé quelques jours aux Trois-Rivières, les hôtes de M. et madame Nérée Ferron.

— o —

M. David Beaulieu, E.E.M., de Québec, ainsi que M. Ernest Rousseau, E.E.M., de Québec, étaient les hôtes du docteur Tétreault et de madame Tétreault, ces jours derniers.

— o —

Mademoiselle Alice Ferron est présentement à Québec, l'invitée de madame Napoléon Rousseau.

— o —

Mademoiselle Pauline Spénard recevait à un bridge et à l'heure du thé, récemment. Les salons étaient décorés de fleurs de la saison. Les invitées étaient: mesdemoiselles Rolande Panneton, Cécile Loranger, Lucette Vigneau, Marcelle Bachand, Marguerite Paradis, Georgette Paradis, Estelle Godin, Annette Ferron, Madeleine Lafontaine, Gertrude Bachand, Léonie Loranger, Gertrude Laurin, Marguerite Bourgeois. Mademoiselle Marguerite Paradis et mademoiselle Cécile Loranger gagnèrent les prix.

— o —

Mademoiselle Denise Robichon recevait à un bridge et à l'heure du thé, dimanche.

Black Lake

Fête de Noel

La fête de Noel fut fêtée dignement encore cette année par les fidèles venus nombreux assister à la messe de minuit. L'église paroissiale, remplie à sa pleine capacité, présentait un joli coup d'oeil sous es plus beaux décors. La population a rendu un beau témoignage de foi à Jésus-Hostie et c'était très édifiant de voir la foule s'approcher si nombreuse à la table sainte.

M. l'abbé Auguste Lessard curé, a officié à la messe de minuit.

Voici le programme musical, exécuté à ces messes :

Entrée: Minuit Chrétiens ..... Adam
M. Donat Pelletier
Messe: Messe de Ste-Thérèse à 3 voix, par la chorale ..... Théodore La Hache
Offertoire: Adeste Fideles ..... Grégorien
La chorale.

MESSE DE L'AURORE

Les Anges dans nos Campagnes .. Gagnon
M. Jules Larochelle
Ca Bergers ..... Gagnon
M. René Gagné
Hostie de Noel.
M. René Laviolette
Dans cette étable ..... Gagnon
Chorale des enfants
Nouvelle agréable ..... Gagnon
M. Edouard Lagueux
Le ciel est noir, la terre est blanche.
M. Ernest Roy
Il est né le divin enfant ..... Gagnon
M. Ilario Testaguzza
Sortie: Airs de Noel.
M. L. Mercier, organiste.

La chorale était sous la direction de M. Osias Laviolette.

Nouvelle patinoire

Ces jours derniers, on a fait l'inauguration d'une spacieuse patinoire, située au quartier "Hopper". Cette patinoire, réservée exclusivement au patinage, est la propriété de MM. Emile Martineau et Philosaire Dodier.

Election de Marguillier

Dimanche, le 28 décembre, après la grand'messe, eut lieu l'élection d'un marguillier, en remplacement de M. J.-A. Fréchette, sortant de charge.

Sur proposition de M. J.-A. Fréchette, secondé par M. Joseph Roy, M. Orel Paré fut nommé et fut élu à l'unanimité.

Nos félicitations à M. Paré.

Les marguilliers du banc pour 1931, sont : MM. Elzéar Rouleau, Joseph Roy et le nouvel élu, M. Orel Paré.

Beau cadeau

M. Frank Gagné, de notre ville, qui est à l'emploi du C. P. R. à Québec, comme mineur, a reçu un beau témoignage de reconnaissance de la part de ses employeurs, lorsqu'il reçut une passe de chemin de fer pour venir passer la Noel dans sa famille, son salaire lui étant payé en plein pendant sa vacance, en reconnaissance de ses bons services. Nos félicitations.

Notes

— M. Palmer Paré, professeur à Montréal, est venu passer sa vacance dans sa famille.

— Mlle Lorraine Bergeron, de Thetford-Mines, en visite chez ses parents dernièrement.

— M. Léo Poudrier, étudiant à Montréal, passe sa vacance chez son père, M. Philippe Poudrier.

— M. et Mme J.-O. Laplante étaient en visite chez M. et Mme J.-E. Trottier, ces jours derniers.

— MM. Alfred et Ovila Paré, de St-Rémi de Tingwick, sont venus passer la fête de Noel dans leur famille.

— Mlle Graziella Poudrier était en promenade à Québec, dernièrement.

— Mlle Marcelle Côté, étudiante chez les Ursulines à Québec, est venue passer ses vacances dans sa famille.

— M. Gustave Roy, comptable de MM. Poudrier & Boulet, est parti pour une promenade de quelques jours chez son père, à New-Haven, Vt.

— Mme Antoine Grégoire, de Thetford-Mines, rendait visite à des parents ces jours derniers.

— M. Rodolphe Pelletier est de retour d'une courte promenade à Québec.

— Mlles Yvette Morisset, Marie-Ange Gagné, Irène Houle, Marie-Anne Gagné, Eva Turmel, Laurette Gagné et MM. Napoléon Morin, Lauréat Lagueux, Léo Poudrier, Meurice Boissonnault, Rodolphe Pelletier et René Gagné étaient dimanche soir, le 28 décembre, les hôtes de Mlle Lucette Théberge, de Coleraine, à une agréable soirée.

Souhaits

Le correspondant du "Soleil" prie ses lecteurs d'accepter ses meilleurs souhaits pour la nouvelle année.

Loretteville

(De notre correspondant)

Retraite

Le 15 février commencera la grande retraite annuelle. Comme l'an passé elle durera 15 jours. Les RR. PP. Rédemptoristes en seront les prédicateurs.

L'Aiglon

Les membres du club de raquetteurs l'Aiglon, au nombre de plus de 40 ont pris part, dimanche, à la parade d'église de l'Union des raquetteurs de Québec. Ils ont fait belle figure et leur magnifique corps de clairons a été admiré. C'était la première sortie officielle de ce club avec l'Union.

M. Roméo Pleau, président du Club avait la direction du club.

Le Loretteville

Le club de raquetteurs Le "Loretteville" a assisté également à la parade d'église de dimanche à Québec et 45 membres ont figuré dans la parade, précédés d'un beau corps de clairon. M. Louis Faucher, le président du club conduisait les gais lurons.

Au Conseil de Loretteville

Il y a eu séance du Conseil de Loretteville lundi, et M. le maire Lavallée présidait.

Avant la séance M. le maire a fait un rapport détaillé de ce qu'il a fait depuis qu'il est à la tête du conseil de Loretteville. Il a remercié les conseillers pour leur aide précieux et leur a fait ses meilleurs souhaits, ainsi qu'à tous les contribuables. Il y a eu un bon mot pour le secrétaire de la municipalité.

Pas d'élection

Un groupe d'électeurs s'est rendu à la résidence de M. Joseph Lavallée, maire de Loretteville pour lui demander d'accepter la charge de maire pour un nouveau terme. M. Lavallée a accepté de se laisser mettre en nomination le 14 janvier prochain. M. Alphonse Savard, conseiller pour le siège No. 3, M.Albert Duchesneau, pour le siège No. 4, M. Emile Renaud, pour le siège No. 5 ont également accepté de se laisser mettre en nomination pour un nouveau terme.

D'après les dernières informations que nous avons eues, le maire et les conseillers sortant n'auront pas d'opposition.

DECES DE M. L'ABBE J.-M.-V. DODIER

M. l'abbé Joseph-Marie-Vital Dodier, curé de Ste-Cécile, diocèse de Sherbrooke, est décédé en son presbytère. Malade depuis plus d'un an, il avait cependant dit la messe jusqu'au 19 décembre dernier, jour où il prit le lit définitivement.

M. Dodier était né à St-Frédéric, comté de Beauce, le 10 avril 1859 de Louis Dodier, cultivateur et de Marie-Eléonore Labbé. Il fit ses études au Collège de Lévis de 1883 à 1889 et fut confrère de classe du supérieur actuel du Collège, Mgr Elias Roy. Il fit sa théologie au Séminaire de Sherbrooke (1889-1892), où il fut ordonné par Mgr Antoine Racine, le 10 juillet 1892.

Le défunt fut vicaire à St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, de (1892-1894); à St-Hippolyte de Wotton, de (1894-1897).

Curé de St-Adrien de Ham, où il a agrandi l'église, en 1897, et bâti le presbytère en 1900 ; curé de St-Malo d'Auckland, de (1909-1913); de Ste-Cécile-de-Whitton (1913-1931) A ce dernier endroit il a rebâti le presbytère.

Les funérailles de M. l'abbé Dodier auront lieu jeudi, le 8 janvier, à 9 heures.

OBSEQUES DE M. G. COUTURE

Le 27 décembre eurent lieu à St-Camille de Bellechasse les imposantes funérailles de M. Georges Couture, hôtelier.

M. l'abbé Alexandre, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Albert, Irénée et Aimé Couture, son gendre et sa dame, M. et Mme Thomé Drouin (née Alice Couture), et Mlle Bernadette Couture.

Un grand nombre de parents et d'amis ont rendu un ultime hommage à la mémoire du regretté disparu en suivant le convoi funèbre et en assistant aux funérailles.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie dans cette douloureuse épreuve.

M. Couture laisse dans le deuil outre son épouse, née Eulalie Dumas, huit garçons dont un Père Rédemptoriste, Pamphile Couture, missionnaire en Chine.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

EDDIE CANTOR, étoile de "Whoopee" sur un double programme, au Cartier, avec Pauline Garon dans "The Thoroughbred", aujourd'hui jusqu'à samedi.

Dupuy

La Noel

La fête de Noel a été célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé.

Voici le programme du chant :

A LA MESSE DE MINUIT

"Minuit Chrétiens" ..... Georges Turcotte
Messe du 2e ton harmonisé.
"Adeste Fideles".
Georges Turcotte et Patrick Trottier.
"O Roi dela nature".
Mlles Marie-Louise et Fabiola Jalette.
"Les anges dans nos campagnes".
"Nouvelle agréable".

A LA MESSE DE L'AURORE

Les enfants d'écoles ont éxécuté les cantiques suivants:
Ca bergers; La Fête du Ciel; Jésus Enfant; Dans cette étable.

A LA MESSE DU JOUR

La messe Royale.
Adeste Fideles.
Dans cette étable.

Souhaits de bonne année

Le correspondant du "Soleil" souhaite la bonne snnée à tous les lecteurs du journal.

Mlle Jeanne Matte est fêtée

Ces jours derniers, grâce à l'habile organisation de Mlle Yvette Provost, quelques-uns des nombreux amis de Mlle Jeanne Matte, institutrice, se sont réunis à la résidence de M. et Mme J.-Oscar Biron pour fêter son 27e anniversaire de naissance.

Il y eut musique, chant et déclamations; parties de cartes et amusements divers et la soirée fut des plus agréables. A minuit un succulent goûter fut servi qui sut satisfaire les appétits les plus capricieux.

De jolis cadeaux furent présentés à Mlle Jeanne Matte en témoignage d'estime et d'affection sincère.

On se sépara à une heure avancée de la nuit en emportant le plus doux et le plus grand souvenir de la fête. Mlle Jeanne Matte eut en cette circonstance, des remerciements à l'égard de es amis .

Etaient présents : M. et Mme J.-Oscar Biron ; Mlles Jeanne Matte, Yvette Provost, Rose-Bella Robitaille, Emilia Thibodeau, Brigitte Lafontaine ; MM. Mandoza Matte, Bernard Veillette, Denis Grignon, Marcel Provost, Allain Matte, Bernard, Biron, Stanislas Biron et M. et Mme Ovide Matte, Ad. multos Annos !..»

Vente des bancs

La vente des bancs a été retardée au dernier dimanche de février pour laisser aux gens le temps de gagner quelques dollars, qui leur permettront de payer la rente de ces bancs. Cette décision a été prise à la dernière assemblée de marguilliers.

Au fil du jour

Est venue à Dupuy, dernièrement Mme Zénon Bergeron, de La Reine.

—Mlle Exoride Labelle est allée à La Sarre chez Mme René Richard.

—M. W. Gendron, agent d'assurance pour la Dominion Life, de Québec, était à Dupuy, ces jours derniers.

—Mmes Camille Labelle et Auguste Brisebois, sont allées à La Sarre.

—M. Bernard Cossette, de La Ferme, était chez M. J.-A. Jalette, à l'occasion de Noel.

—M. Jos. Carreau, est allé passer quelques mois aux Etats-Unis, à Manchester, chez son fils Léo Carreau.

—M. Alex.-J. Rioux, de Macamic agronôme, était à Dupuy, dernièrement.

—M. Léon Carreau est allé à Amo dernièrement.

Contrat de dormants

M. Albéric Cossette, marchand, a obtenu un contrat de dormants.

Elu marguillier

M. Médéric Toussignant, cultivateur, a été élu marguillier en remplaçant de M. François Huot, sortant de charge, à l'assemblée des franc-tenanciers pour cette nomination. Nos félicitations.

—Mlle Jeanne Matte s'est déclarée enchantée de sa belle promenade qu'elle a faite au Témiscamingue, il y a quelque temps.

Réveillons

A part les nombreux réveillons qui furent servis ici et là, un magnifique réveillon fut servi, après la messe de minuit, chez M. J.-Aurèle Roy, chef de gare.

Deschambault

Noel

La célébration de la fête de Noel fut solennelle en notre paroisse. C'est M. l'abbé Lepage curé qui officia à la messe de minuit et à celle du jour et M. le vicaire Lambert fit le sermon sur la fête du jour.

La chorale rehaussa l'éclat des cérémonies en rendant avec succès le programme suivant : A l'entrée de la messe de minuit : "Minuit Chrétien", la messe en mi bémol à quatre voix de Théo Dubois, à l'offertoire, "Adeste Fideles", à la messe de l'aurore, les anciens cantiques de Noel . "Çà bergers assemblons-nous", "Les anges dans nos campagnes", "Il est né le divin Enfant", "Suspendant leur douce harmonie", "Nouvelle agréable", "Dans le silence de la nuit", "Dans cette étable", "Cher Enfant", "Notre divin Maître", le jour, même messe, à l'offertoire : "Hodie Christus natus est" de L. Filtz, à la sortie, "Esprits divins chantez".

Vie sociale

M. l'abbé Jos. Paré, de Rivière du Loup, et les RR. SS. St-Bernard et Ste-Marguerite de la Charité des SS. de la Charité de Québec et Benoît Paré, du collège Ste-Anne de la Pocatière, viennent rendre visite à Mme Narcisse Paré, gravement malade.

—M. et Mme Ernest Montambault de Trois-Rivières et M. C. Béreur, de Montréal, étaient à Noel chez M. Noé Montambault.

—Mlle Laurentia Mayrand, de Québec, chez M. Tancrède Bouilli.

—M. Arthur Dussault, des Ecureuils chez M. Siméon Pagé.

THEATRE ARLEQUIN
LUN., MAR., MERC.
GRETA GARBO LEWIS STONE
"ROMANCE"
Titres en français
Jeu.—"Call of the Klondyke"
Commençant DIMANCHE 11 Jan.
"DYNAMITE" "DYNAMITE" "DYNAMITE"
13 parties. Titres en français. 13
Conrad Nagel, Kay Johnson, Chas Bickford, Julia Faye: Robt. Edeson
Tous les jours
Caroline, Swifty, Raoul Lery et Cie

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

Avos amis offrez un bon Bourgogne...un vrai
Le mieux accueilli est toujours signé
CHAUVENET
"RED FLAG" 1923
"WHITE FLAG" 1923
Le Bourgogne Chauvenet honore votre table
"RED FLAG" • • CHAUVENET • • "WHITE FLAG"

DANS NOS THEATRES

AU CARTIER

"Whoopee", version cinématographique d'une sensation de théâtre de Ziegfeld

Comme la première comédie musicale de l'écran, sous la surveillance personnelle de Florenz Ziegfeld, "Whoopee", qui est actuellement en montre au théâtre Cartier, rend pleine justice, d'après les critiques, à la réputation et aux talents du fameux impressario. "Whoopee" est également une continuation du succès de théâtre d'Eddie Cantor, qui a été donné deux ans en représentation au théâtre New-Amsterdam de New-York, transcrit en corps pour les films, avec ses grands spectacles magnifiés en dimensions et en beauté, grâce à la magie du procédé Technicolor pour lui donner la réalité voulue. Samuel Godlwyn, le producteur de cette vue, prétend que c'est la première "extravaganza" toute en couleurs parfaite pour le cinéma.

Et cependant, malgré ses dimensions colossales, "Whoopee" est encore la même comédie intime qui, sous le titre de "The Nervous Wreck", est l'une des pièces les plus amusantes qui aient jamais été écrites. Ziegfeld s'y est pris de manière à retenir la bonne humeur joviale du récit original quand cette pièce a été représentée au théâtre New-Amsterdam, avec la musique et les chansons et les centaines de belles jeunes filles.

Eddie Cantor reste le protagoniste de la comédie. "Whoopee" au théâtre lui a valu un succès qui a surpassé même le phénoménal record de ses "Kid Boots" et celui des nombreuses "Folies" de Ziegfeld. Son adaptation à l'écran est la première vue parlante de Cantor, — aussi l'occasion qui a inauguré l'association du producteur Samuel Goldwyn et de l'impressario Florenz Ziegfeld.

Des centaines des plus belles filles du monde, recueillies dans les marchés de la beauté de Broadway et de Hollywood par des connaisseurs non moindres que Ziegfeld et Goldwyn eux-mêmes, augmentent la distribution de la pièce originale, à la tête de laquelle se trouve Ethel Shutta, le ténor à la voix d'argent, Paul Gregory, le chef Caupolican, Sepncer Chartres, la jolie jeune Eleanor Hunt et une douzaine d'autres. Cette vue a été dirigée par Thronton Freeland.

Communiqué.

HELEN KANE et STUART ERWIN dans "Dangerous Nan McGrew", sur un double programme avec "Splinters", au Victoria aujourd'hui.

THEATRE IMPERIAL
Toute cette semaine
LES CHEVALIERS DE LA MONTAGNE
avec
PIERRE MAGNIER
Grand film parlant français
aussi
NOUVELLE ET COMEDIE

THEATRE RIALTO
AUJOURD'HUI
GRAND SPECIAL
Corinne Griffith, H.-B. Warner et Victor Varconi dans
"THE DEVINE LADY"
Aussi Syd Chaplin dans
"HAM & EGGS At The FRONT"
et sujet court parlant

THEATRE PRINCESS
AUJOURD'HUI
VICTOR McLAGLEN
DANS
"ON THE LEVEL"
ET SERIE DE COMEDIES PAR LA TROUPE
AUJOURD'HUI—Soirée d'amateurs—Amateurs demandés.
VENDREDI—Grand Magasin de campagne.

CANADIEN
EXTRAVAGANCE
June Collyer et Lloyd Hughes
Incontestablement le meilleur programme de la semaine en ville

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Douglas Fairbanks Jr., et Loretta Young dans
"FORWARD PASS"
Aussi Hoot Gibson dans
"LONG LONG TRAIL"

DOUBLE PROGRAMME
DEUX GRANDS FILMS
Ne manquez pas ce beau programme
DANGEROUS NAN McGREW
AVEC
Helen Kane
3 JOURS SEULEMENT
VICTORIA
AUTRE ATTRACTION
"SPLINTERS"
Une vue parlante richement comique des concerts au temps de la guerre.
C'est à pouffer de rire !

AUJOURD'HUI et DEMAIN
Représentations: 1.30 à 5; 2 à 11 p. m.
Mat. 25-30c
soirs: 35-50c
Sujets courts au Capitol, Fox News, Madcap musiciens
Comédie: Love Business, Hot Tamale
Bill Haines à la longueur d'onde que toutes les jeunes filles adorent!
Il est un poste de radio tout par lui-même!
La jeune fille qui ne pouvait le sentir tombe en amour avec.
L'annonceur favori de tous les radiophiles, c'est
WILLIAM HAINES !
VOYEZ-LE DANS
REMOTE CONTROL
avec
Polly Moran, Mary Doran, Charles King, John Miljan
CAPITOL THEATRE

4 JOURS A PARTIR D'AUJOURD'HUI
GRAND PROGRAMME DOUBLE
CARTIER

FLORENZ ZIEGFELD & SAMUEL GOLDWYN
Présentent
EDDIE CANTOR
dans
"WHOOPEE"
et PAULINE GARON
DANS
"THE THOROUGHBRED"
ASSISTEZ AUX MATINEES

RESPONSABLE DE LA MORT DE P. KOLIVAS

Montréal 5 (D.N.C.) — Steven Cibo, 34 ans, demeurant à 1215 rue Benoît a été samedi matin tenu criminellement responsable par le jury du coroner de la mort de Petros Kolivas, qui a été tué d'une balle de révolver au cours de la célébration de la nouvelle année jeudi dernier.

Après avoir entendu plusieurs témoins, le jury délibéra pendant environ 10 minutes avant de rendre le verdict tenant Cibo criminellement responsable.

Le premier témoin entendu au cours de l'enquête fut le frère de la victime. Il déclara que son frère était né en Grèce en 1899. Il n'était au Canada que depuis 3 ans.

Le Dr Wilfrid Dérôme, médecin légiste de la province, fut le témoin suivant. Il déclara avoir pratiqué l'autopsie sur le cadavre de Kolivas.

Paul Vrondanis, 1129 avenue Union, garçon de table, corrobore le témoignage de Leduc, disant que son patron avait été poli avec Cibo, quand il ordonna à ce dernier de sortir. Il vit Cibo sortir son revolver de sa poche.

Le témoin le plus important a été John Lucas, 2076 rue Clark. Lucas fut témoin de la tragédie. Il déclara : "J'étais dans le restaurant quand les coups furent tirés. Je vis cet homme (il montre alors Cibo) entrer dans le restaurant et s'asseoir à une table. Je le vis pousser la table de son pied et faire beaucoup de bruit. L'assistant-gérant se rendit à lui et lui dit de se tenir tranquille. Il refusa. Le patron vint à son tour et lui ordonna de sortir. L'homme s'en alla mais dit quelque chose au patron avant de sortir.

Une heure plus tard il revint et fit encore beaucoup de tapage. Il insulta les femmes qui étaient dans le restaurant. Kolivas lui dit de nouveau de partir ou de se tenir tranquille, mais l'homme se contenta de rire : "Kolivas le saisit par les épaules et le conduisit dans l'escalier. Je pouvais voir l'homme dans l'escalier à travers la vitre de la porte. Il sortit un revolver et tira par trois fois, tuant le patron.

George Cattello, un client, ainsi que six autres clients, furent témoins du drame et témoignèrent.

Le sergent détective Presky, qui opéra l'arrestation de Cibo, fut le moin suivant.

En compagnie du capitaine détective Pelletier et du sergent détective Scallon, le témoin se rendit dans les clubs de nuit et les restaurants, afin de retrouver Cibo. Ils apprirent que Cibo demeurait au No 1472 rue Jeanne-Mance et se rendirent à cet endroit.

"Quand je sonnai à la porte, déclara le détective, une femme ouvrait. Je remarquai un homme qui se tenait debout en haut de l'escalier et je le reconnus comme étant Cibo. Quand il me vit, il tenta de se sauver par en arrière, mais je sautai sur lui. Quand je le saisis par l'épaule, il me demanda qui j'étais et de lui montrer mon insigne.

"Comme j'allais le faire, il plaça la main dans la poche gauche de son gilet et sortit un revolver qui avait été récemment recherché. Il m'aurait tiré si ce n'avait été que de la prompte action du capitaine Pelletier qui le désarma".

Le détective déclara alors qu'il plaça les menottes aux mains de Cibo et déclara qu'en descendant l'escalier, il vit ce dernier jeter trois cartouches qu'il tenait dans ses mains. Celles-ci furent remises au Docteur Dérome qui déclara qu'elles correspondaient avec celles trouvées dans le mur du restaurant et dans le cadavre de Kolivas.

A la suite de ce témoignage, l'assistant Coroner, le Docteur Hébert, parla au jury pendant quelques minutes, puis ce dernier se retira et délibéra pendant dix minutes avant de renddre un verdict contre Cibo.

Saint-Anselme

Messe de minuit

La messe de minuit fut célébrée avec la plus grande solennité dans notre église si humble et pourtant si belles. En dépit d'une assez froide température, un grand nombre de paroissiens se sont rendus l'entendre.

On dit même que les bancs étaient encore plus occupés qu'aux années précédentes. M. l'abbé Napoléon Laflamme, curé de la paroisse, chanta la messe.

Nouveau marguillier

A Saint-Anselme M. Aristide Roy, fut élu marguillier en remplacement de M. Joseph Laliberté, sortant de charge.

Les vacances

Beaucoup de collégiens et de Séminaristes sont joyeusement arrivés dans leurs familles pour y passer le beau jour de l'an. C'est avec plaisir que nous les accueillons. Ne méritent-ils pas beaucoup d'affection ces braves et courageux étudiants?

Visiteurs

M l'abbé Lactance Blais, professeur au collège de Lévis, ainsi que son frère Adrien, du collège de Lévis également, dans leur famille.

—M. Adrien Sylvain, du Séminaire de Nicolet, chez son frère Alphonse.

—M. Rolland Guertin, du Séminaire de Nicolet, dans sa famille.

M. l'abbé Léger Robitaille, vicaire de St-Anselme, a pris un congé de quelques jours.

—Mlle Cécile Talbot, institutrice à Saint-Camille, est en vacances dans sa famille.

—Mlle Cécile Bilodeau, de Québec, passe quelque temps dans sa famille.

—Le 30 , quelques amis d'enfance et autres se rendirent chez M. Gaudias Bilodeau. Ce sont M. Damase Lacasse, Mlle Cécile Talbot, M. Alphonse Lacasse, Mlle Anne-Marie Talbot, M. Joseph Boulanger, de Ste-Hénédine; Mlle Yvette Bilodeau, M. Adrien Sylvain, du Séminaire de Nicolet, Mlle Cécile Bilodeau, M. Eug. Moore, de Ste Hénédine.

Souhaits

La correspondante de St-Anselme, présente à tous, ses plus sincères souhaits de bonheur et santé pour l'an nouveau.

—Mme Vve Antoine Couture, hôtelière de St-Anselme, informe ses clients et amis que toute sa famille qui était atteinte de maladie contagieuse depuis novembre, est très bien rétablie et que la maison est désinfectée.

Tout le stock de la

MAISON "Le plus pour votre argent"

LUCILLE INC

121 St. Joseph

A Etre Vendu dans Notre

Y Compris l'Achat d'une Enorme Fabrique de Robes en Liquidation

VENTE DE JANVIER

A DES BAS PRIX SENSATIONNELS

Le plus grand choix au plus bas prix

Prenez le Temps d'Examiner ces Offres

Venez voir les

MERVEILLEUSES VALEURS

Nous n'avons pas de concurrence à ces prix

LA VENTE COMMENCE DEMAIN (JEUDI) A 9 A.M.

Venez de Bonne Heure

ROBES

Confectionnées en Crêpes Lucia et Blanca, nuances voyantes, styles dans les modes les plus nouvelles pour les expositions de printemps. Merveilleuses valeurs. Valant jusqu'à $7.50 ..... $3.45

MANTEAUX

Manteaux garnis de fourrure, y compris les modèles, plusieurs beaux styles et couleurs nouvelles A choisir dans les valeurs régulières de $29.50, $39.75 et $42.50 $14.95

ROBES

800 modèles nouveaux de printemps, copies de robes de styles de prix plus élevés, confectionnées en crêpes de soie. Valeurs jusqu'à $15.00. $4.45

ROBES

Pour Porter en Soirée

Confectionnées en crêpes, satins, georgettes avec manches et sans manches. Valeurs jusqu'à $24.75 $7.95

Robes pour Maison

tissus imprimés et broadcloths. Manches longues et manches courtes Valeurs $2.95 $1.25

Manteaux

GARNIS DE FOURRURES

Aussi plusieurs jolies robes.

Aux 50 premières clientes

$1.00

Robes

600 ROBES DE MAISON

.59

ROBES

Nouvelles Robes pour l'Après-Midi

Modèles de printemps les plus nouveaux, styles et nuances. Faites pour se vendre $29.50 $9.95

ROBES

en Jersey tout Laine

Couleurs à contraste. Jolis modèles. *Rég. $5.00* $2.45

ROBES

Soie Crêpe et Jersey de Laine

Une seule par cliente

$2.95 Valant $7.50

LINGERIE

Kimonos, Pyjamas, Robes de Nuit, Jupons, Ensembles Teddys, Combinaisons Valeurs jusqu'à $2.00 ..... 69c

MANTEAUX

pour fillettes, grandeurs 4 à 14. Collets de fourrure, ainsi que pagodes, doublés et entredoublés. Valeur jusqu'à $16.50 ..... $4.95

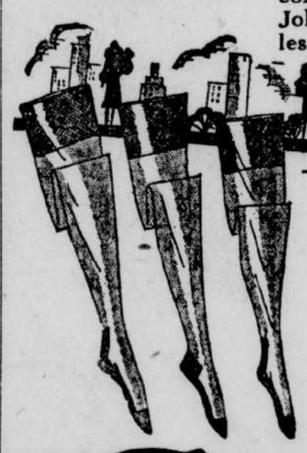

Bas de soie

entièrement façonnés

Toutes les nuances nouvelles. Talons français et à pointes. Valeurs régulières $1.50 ..... 75c

CHAPEAUX

Nouveaux chapeaux à solder vite. Valeurs 4.75 99c

BAS

Cachemire Laine

Toutes nauances nouvelles. Les uns entièrement façonnés. Val. jusqu'à $1.50 45c

KIMONOS

de SOIE

Balance de tous les kimonos des fêtes. Valeurs jus. $5.00 $1.45

LINGERIE

de SOIE

Bouffants et camisoles indéfilables. Valeur reg. 95c 49c

Réductions Gigantesques sur tous les Manteaux, Robes, Lingerie

MAISON "Le plus pour votre argent"

LUCILLE INC

121 St. Joseph

L'ASSEMBLEE DE DRUMMONDVILLE FUT UN SUCCES COMPLET

(Suite)

l érale pour mieux coordonner leurs efforts en vue des luttes de l'avenir.

L'HON. M. L.-A. TASCHEREAU

Le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau est accueilli par de chaleureux vivats et le chant : "Il a gagné ses épaulettes"

Le chef du gouvernement remercie la population de Drummondville de l'accueil cordial qu'il reçoit et qu'il partage avec ses collègues. Il rappelle ses luttes avec M. Allard, avec M. Laferté ; père et aussi avec le ministre actuel de la colonisation, dans le comté de Drummond.

Il remercie ensuite la gentille fillette qui lui a tantôt offert des fleurs. "Elle s'appelle Houle, pas Houde, dit M. Taschereau :

Nous irons demain visiter l'institution qui l'a recueillie et, si nous pouvons donner un peu de bonheur à ces orphelins nous le ferons, dit M. Taschereau.

HOUDE, BRAY, SAVIGNAC, TRANSFUGES

"Vous vous dites peut-être que notre visite ce soir signifie des élections à brève échéance, pas du tout. Mais nos adversaires sont venus vous parler et porter des accusations contre nous. Ils sont venus pendant le mois des morts, nous venons les jours de fête et c'est fête pour nous, ce soir, de vous rencontrer". Je ne veux pas faire une lutte d'injure et de calomnie comme nos adversaires, je n'ai qu'un mot à dire aux conservateurs qui m'écoutent ce soir. Le parti conservateur est actuellement conduit par MM. Houde, Bray et Savignac. Ces messieurs sont trois transfuges du parti libéral. Ce sont des gommes que le parti libéral n'a pas voulu garder. S'ils font l'affaire des conservateurs, tant mieux, cela fait la nôtre !

M. Taschereau défie n'importe qui de trouver un scandale contre l'administration libérale. Cherchez ailleurs un autre pays qui n'ait pas eu un seul scandale au cours de 33 années d'administration '" s'écrie le premier ministre. "Nous nous présentons devant vous, le front haut et les mains nettes. Soyez certains que si on pouvait trouver un scandale contre nous, on ne se gênerait pas pour nous en accuser et en tirer profit."

POUR L'OUVRIER

M. Taschereau rappelle ce que le parti libéral a fait pour l'ouvrier. Il fut le premier à donner la loi des accidents du travail. Aujourd'hui, se rendant à la demande des ouvriers le gouvernement donne la loi des accidents comportant l'assurance collective, calquée sur celle de la province voisine.

De plus, le gouvernement a promis, dans le discours du Trône, de créer un ministère du Travail complètement détaché de celui des Travaux Publics. "Elisez-nous un bon ouvrier aux prochaines élections", dit M. Taschereau, "et nous le ferons votre ministre du Travail." (Appl.)

Le gouvernement a aussi créé une commission des assurances sociales, composée de M. Edouard Montpetit, un sociologue distingué; de S. G. Monseigneur Courchesne, et de deux ouvriers, un appartenant aux Unions Internationales et l'autre aux Unions Catholique et Nationale. Cette commission étudiera toute la législation sociale la plus moderne et le gouvernement fera bénéficier la population de la province des suggestions de la Commission. Le gouvernement, sans négliger l'ouvrier, s'est occupé d'une autre classe intéressante de notre population : la classe agricole. Il a doté la province d'un magnifique réseau de voirie, il a construit des ponts et, cette année, il a les prendr entièrement à sa charge. Le gouvernement a aussi l'intention de laisser le cultivateur jouir du prêt agricole. Le prêt à 6½% consenti par le fédéral était prohibitif et le gouvernement a l'intention, dès la reprise de la session, de passer une loi qui permettra aux cultivateurs d'emprunter à 5%.

Ottawa prêtera toujours à 6½ p.c., mais le gouvernement provincial absorbera un et demi pour cent de cet intérêt et le cultivateur pourra avoir les sommes dont il aura besoin à 5%. grâce à la générosité du gouvernement libéral du la province. Les municipalités bénéficieront aussi de la munificence de l'administration libérale. Il y a quelques années les municipalités furent autorisés à emprunter à 3%. Le gouvernement réduisit ensuite ce tarif à 2%. cette année, il le réduira à 1% et, l'an prochain, il abolira le 1% qui restera encore de sorte que les municipalités n'auront plus rien à payer.

M. Taschereau rappelle que lorsqu'il prit en main la direction des affaires provinciales, il y a 10 ans, les revenus de la province n'étaient que de $14.000.000. Aujourd'hui, ces revenus ont été portés à $41,-000.000 (app.) · C'est grâce à ces surplus si le gouvernement a pu aider à toutes les magnifiques oeuvres sociales nées dans la province.

Le gouvernement a ainsi encouragé l'Instruction Publique chez-nous Pour permettre aux cultivateurs et aux colons de donner à leurs enfants une instruction et une éducation solides, il paie entièrement le coût des écoles jusqu'à concurrence de $1.200 et contribue dans une proportion généreuse à la construction des écoles d'un coût plus élevé.

Il était encore donné au gouvernement d'innover dans la domaine de la charité publique. Pour rendre plus doux aux couples âgés les derniers jours de leur vie, il a décidé que l'époux ne sera plus séparés de sa femme et qu'ils pourront finir leurs jours ensemble dans les institutions charitables.

Le gouvernement a aussi créé le placement familial. Les enfants trop âgés pour rester à l'orphelinat sont placés sur des fermes où ils peuvent refaire leur forces et surtout trouver une famille qui prend soin d'eux et les considère bientôt comme ses propres enfants.

M. HOUDE N'A PAS DIT CA !

"Il est vrai que M. Houde n'a pas dû vous dire tout cela lorsqu'il est venu ici. Il ignorait sans doute l'oeuvre humanitaire du gouvernement"! s'écrie le premier ministre.

"Sans doute, M. Houde a aussi dû vous dire que nous sommes de mauvais chrétiens en vous parlant de la loi des écoles juives, poursuit M. Taschereau, "permettez-moi de vous en dire un mot".

Le chef du gouvernement explique comment les 12.000 enfants des 75,-000 juifs de Montréal étaient menacés de courir les rues parce que les catholiques refusaient de les recevoir dans leurs écoles et que les protestants ne voulaient plus leur donner l'instruction dans leurs institutions. Le gouvernement a agi en vertu du principe que chaque enfant à droit à l'instruction dans sa foi religieuse et ce principe a été approuvé par les évêques de la province, comme en fait foi un article paru dans l'"Action Catholique", que M. Taschereau lit.

"Il est vrai que l'"Action Catholique" n'a peut-être pas autant de vertu que M. Houde", fait M. Taschereau.

Cette question, comme le gouvernement l'avait prévu, s'est ensuite réglée. Les juifs ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas faire bande à part, qu'ils ne pouvaient supporter que leurs enfants fussent éduqués en marge de la nation canadienne et une entente a été conclue entre les protestants et les juifs à la plus grande satisfacton des deux parties. Dans quelques jours, le gouvernement rappelera la loi passée l'an dernier et qui servit à assurer la paix à Montréal.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Taschereau traite ensuite de la question du ministère de l'Instruction publique, dont M. Houde a fait un épouvantail. "M. Houde peut se calmer, dit M. Taschereau, "la politique de mon gouvernement est de ne pas avoir de ministère de l'Instruction publique. Nous sommes entièrement satisfaits du Conseil de l'Instruction publique, composé d'évêques et de laïques éminents, qui régit actuellement les questions éducationnelles ici, et nous conservons ce Conseil tel qu'il existe actuellement.

LE LABRADOR

"M. Houde nous fait un autre reproche, poursuit M. Taschereau, il nous accuse d'avoir perdu le Labrador. Il existait une controverse entre la province de Québec et Terre-Neuve au sujet de la définition des côtes du Labrador. Nous disions que les côtes étaient juste la langue de terre baignée par la mer tandis que Terre-Neuve prétendait que la Côte s'enfonçait beaucoup plus avant dans les terres. Cette cause fut plaidée jusqu'au Conseil Privé. "M. Houde nous accuse d'avoir perdu notre cause, et, en cela, le chef de l'opposition parle comme un aveugle qui ne voit pas les couleurs."

"On a voulu nous céder le Labrador pour $54,000,000. L'achat de ce terrain dont on ne connait même pas les ressources aurait eu pour effet de doubler la dette de la province de Québec. Voyez-vous d'ici les lamentations de Jérémie des conservateurs, lamentations à faire trembler les os du prophète dans sa tombe, si nous avions fait une transaction comme celle-là ?

Il y a aussi un autre point. Terre-Neuve voulait vendre, mais la province de Québec n'avait pas le droit d'acheter le Labrador qui appartient au Canada. Nous avons dit : Allez trouver les autorités Canadiennes et soumettez leur votre projet. La cause fut portée jusqu'au conseil Privé qui décida finalement contre nous.

"En traitant de la question du Labrador, M. Houde oublie de dire une chose, poursuit M. Taschereau. Vraiment le chef de l'Opposition vieillit, il perd la mémoire ! Savez-vous qui a demandé au Conseil Privé si le Labrador appartenait à Québec ou à Terre-Neuve ? C'est l'hon. M. Doherty alors ministre de la Justice dans un cabinet conservateur. Ce serait alors M. Doherty qui aurait mal plaidé sa cause ? C'est encore M. Doherty qui fut à Londres pour défendre les intérêts Canadiens et il les aurait mal défendus ? Que M. Houde s'arrange avec M. Doherty ! Pour ma part, je suis heureux de dire à la louange de M. Doherty qu'il avait admirablement préparé sa cause. Je lui rend ce témoignage et je veux que la population sache que lorsque M. Houde nous accuse de n'avoir pas fait tout ce que nous aurions du faire, il se trompe et fausse les faits. "Le Conseil Privé a rendu sa décision contre Québec par trois contre deux membres, me dit-on, ajoute le premier ministre et voilà comment il se fait que le Canada appartient à Terre-Neuve.

NOS RESSOURCES NATURELLES

"M. Houde nous reproche encore autre chose. "Il nous accuse d'avoir livré nos ressources naturelles aux américains. Je vous le demande, que seriez-vous, ici, à Drummondville, sans le capital américain ?

Vous avez la fabrique de "Celanese" qui emploie 1800 hommes et qui en emploiera bientôt 3,000. que j'ai moi-même mise en marche il y a environ trois ans. M. Houde voudrait-il dire à ces gens qui vous apportent du travail : "restez chez vous ?" Est-ça, la politique de M. Houde ? Il a reproché à l'International Paper d'être venu s'établir dans Québec. Savez-vous que, cet hiver, alors que nous traversons une crise, l'International Paper a 12,000 hommes qui travaillent dans les bois ? M. Houde voudrait-il que tous ces travailleurs viennent encore grossir l'armée des chômeurs ?

LE CHOMAGE

Au sujet du chômage, M. Taschereau rappelle les promesses faites par M. Bennett. M. Bennett devait résoudre le problème du chômage. L'a-t-il résolu ? Il est vrai que Drummondville est une véritable ruche d'abeilles et la ville la plus prospère de la province de Québec, mais il y a d'autres endroits où le chômage est sérieux. M. Bennett a-t-il fait quelque chose ? Le beurre, dont on a tant parlé, se vend-il plus cher ? Au contraire, il a baissé de 10 et 12 sous la livre depuis l'été. Les conservateurs avaient dénoncé notre traité commercial avec l'Australie et ils sont actuellement à en conclure un semblable ! (Appl.) M. Bennett vous a aussi promis une pension de vieillesse entièrement payée par le fédéral. N'y comptez pas davantage que sur ses autres promesses car vous pourriez attendre longtemps, dit le premier ministre.

"Les électeurs canadiens se sont laissés prendre aux belles promesses de M. Bennett. Heureusement, il n'y a pas eu de défections ici, mais ceux qui ont flanché le regrettent aujourd'hui. Toutefois, ils auront la chance de se reprendre, peut-être avant longtemps, je ne sais pas encore quand, je n'en ai pas encore conféré avec mes collègues, dit M. Taschereau avec un sourire.

Cependant, quand viendra l'heure de la lutte, rappelez-vous les œuvres du parti libéral. Pour ma part, j'ai donné les meilleures années de ma vie à la province de Québec. J'ai rencontré des amitiés sincères, non seulement parmi mes collègues, pas simplement parmi la députation, mais parmi toute la population de la province de Québec et, ce qui me chagrine c'est d'entendre nos adversaires dire : "30 ans de régime libéral ? C'est trop, il faut changer, c'est un vieux parti !" Pour ma part, commente le premier ministre, j'aime mieux un vieux gouvernement qu'une vieille opposition, chacun son goût ! (Appl. et rires).

"Si la population de Québec n'a rien à nous reprocher, si nous avons été fidèles à la servir, allez-vous nous dire: "allez-vous-en pour que nous en mettions d'autres à votre place? Mes collègues et moi-même sommes contents de donner à la province le meilleur de nous-mêmes et de travailler avec toute notre énergie et tout notre cœur à conserver à Québec la première place, qui est la sienne. (app. prolongés.)

L'HON. M. J.-E. PERRAULT

Le ministre de la Voirie remercie la population du bel accueil fait aux membres du gouvernement puis il félicite M. Taschereau et lui rend hommage sur la façon dont il a administré la province depuis 1921.

Il félicite ensuite les organisateurs de l'assemblée. "Ces assemblées, dit M. Perrault, nous permettent de dire ce qu'est le parti libéral et de répondre aux accusations et aux injures de nos adversaires. A entendre les partisans de M. Houde, nous ne sommes que des gros messieurs, qui ne s'occupent pas du peuple. Nous sommes du peuple, nous aussi, dit M. Perrault, et croyez-vous que si nous avions trompé le peuple nous serions encore où nous sommes?

M. Perrault rappelle que les conservateurs ont été au pouvoir longtemps avant 1897. Ce fut un régime de gaspillage éhonté. Qu'ont-ils fait pour le cultivateur, et l'ouvrier pendant 25 ans qu'ils furent au pouvoir, qu'ont-ils fait pour l'instruction publique? Qui a donné les écoles techniques aux ouvriers, si ce n'est le parti libéral? Pour la colonisation, ils dépensaient $75.000 par an et ils croyaient que c'était trop !

Je ne viens pas vous faire ici une campagne de préjugé, poursuit le ministre de la Voirie. Le vent emportera les calomnies de nos adversaires et le peuple nous jugera sur nos œuvres. Au cour de la dernière décade, le gouvernement a encore ajouté à son merveilleux bilan. Lorsque M. Taschereau prit les rènes du pouvoir, on ne donnait que $2,145,200 pour l'Instruction Publique. Aujourd'hui, le gouvernement donne $5,000C00, par an pour l'éducation, aux écoles rurales, aux écoles primaires, aux écoles techniques et aux écoles polytechniques. Cela, la province a pu le faire, grâce à l'augmentation des revenus de la province de $14.000.000 lorsque M. Taschereau devint premier ministre à $41,000,000 actuellement. Le gouvernement a donné $15,000,-000 en 10 ans, pour la colonisation, soit 15 fois plus que toute autre administration.

C'est encore le gouvernement Taschereau qui a résolu le problème de la vente des alcools et qui a bâti une loi dont toutes les provinces se prévalent aujourd'hui.

Le gouvernement Taschereau a aussi institué la loi de l'Assistance Publique pour venir en aide aux indigents et aux malades. Il a donné $18,000,C00. à l'Assistance Publique en quelques années et pour cela il a créé deux taxes qui n'affectent que ceux qui peuvent se payer le luxe du gros repos ou de jouer aux courses. L'ouvrier et le cultivateur n'ont pas été taxés.

Le gouvernement a aussi sauvé la banque Canadienne Nationale de la ruine en lui avançant une somme de $15,000,000. Il a été critiqué fortement à ce sujet, mais les critiques sont tombées à faux, car le gouvernement n'a rien perdu, au contraire, et la banque Canadienne Nationale est devenue une de nos institutions bancaires les plus prospères.

LA VOIRIE

M. Perrault montre ce que le gouvernement a fait sous le rapport de la Voirie. Commencée sous le régime de Sir Lomer Gouin, la Voirie a surtout été développée par M. Taschereau. En 1920, lorsque M. Taschereau prit en mains l'administration, nous avions 3,400 milles de chemins améliorés, aujourd'hui, nous en avons 13,600 milles, donc 10,000 milles de plus ! Le gouvernement Taschereau a dépensé pour la voirie provinciale une somme de $91,000,000. On a dit que cette politique de Voirie a été néfaste au cultivateur; c'est le contraire qui est vrai. Ce sont les cultivateurs qui ont travaillé aux routes qui ont reçu cette somme énorme. On a aussi affirmé que notre voirie coûte trop cher du mille. C'est encore faux. La moyenne du coût par mille, de 1919 à 1923 a été de $10,000 par mille, tandis qu'en Ontario on paye $34,252 du mille soit trois fois davantage. Il n'y avait pas un seul mille de chemin entretenu par le gouvernement en 1921 et, maintenant, il y en a 12,000 milles et, en 1931, il y en aura 13,650. Cet entretien coûte $5,000,000 par année à la province. Les municipalités n'auraient pu s'en charger sans se ruiner et voilà pourquoi le gouvernement l'a pris à sa charge.

M. Perreault fait allusion aux prêts consentis aux municipalités. Le gouvernement avait prêté 30,-000,000. Les municipalités payaient 3% d'intérêt, en 1925, ce taux a été réduit de 1%, en 1931, il sera réduit d'un autre 1% et, en 1932, il sera aboli entièrement. Cela représente une remise de $15,000,000 consentie par le gouvernement aux municipalités. Drummondville, pour sa part, obtiendra une remise de $179,000.

"Voici la façon dont le gouvernement Taschereau traite les municipalités, poursuit l'hon. M. Perrault. De plus, l'année dernière, non content de prendre à sa charge l'entretien des routes, le gouvernement a décidé de prendre aussi l'entretien des ponts.

L'ENERGIE ELECTRIQUE

Le ministre de la Voirie rappelle que lorsque M. Taschereau fut nommé premier ministre nous développions 90,000 chevaux-vapeur d'énergie dans Québec. Aujourd'hui, nous développons 2,600,000 c.-v. et nous pourrons en développer 13,-000,000 quand tous nos cours d'eau auront été harnachés.

Le gouvernement Taschereau a prohibé l'exportation de cette énergie aux Etats-Unis, forçant ainsi les industries des Etats-Unis à venir s'établir chez nous. Le développement de la Southern Canada Power a amené dans la région de Drummondville 40 industries en 10 ans, ces industries possédant un capital de $40,000,000 et employant 8,500 ouvriers. M. Perrault se demande si les centres industriels qui jalonnent la province seraient nés si le gouvernement n'avait pas suivi la sage politique qu'il a inaugurée au sujet du développement de nos ressources naturelles.

LES MINES

En 1922, dit M. Perrault, notre valeur minière était de $18,000,000. en 1929, elle fut de $46,000,000. Voilà ce qui s'est produit sous l'administration habile et sage de M. Taschereau au cours des derniers 10 ans. Personne ne pourrait voter contre un tel gouvernement, s'il étudiait à tête reposée l'histoire politique des dix dernières années.

"On est venu vous prêcher le pessimisme et le défaitisme, dit M. Perrault en terminant, je vous demande d'avoir confiance en Québec et en ses chefs.

L'HON. M. J.-A. GODBOUT

Le ministre de l'Agriculture rappelle qu'il a formé des cercles d'éleveurs dans le comté et il dit que c'est une des raisons qui l'ont incité à venir rencontrer les électeurs de Drummondville. J'espère que nous continuerons l'oeuvre que nous avons commencée ensemble, ici, il y a 10 ans, "dit-il.

Le ministère de l'agriculture, dit M. Godbout, impose une lourde tâche à son titulaire, tâche d'autant plus lourde que j'ai succédé à deux géants, c'était vrai au physique de l'un et vrai au moral pour les deux, mais nous réussirons, si vous voulez nous aider, à faire beaucoup pour la classe agricole et à continuer leur oeuvre.

M. Godbout rappelle avec émotion le souvenir du "père de l'agriculture". M. J.-E. Caron et de M. Perron, que l'on a vilipendés, mais qui ont beaucoup fait pour la province.

"Je suis peiné de ne pas avoir l'expérience de mes prédécesseurs sur les hommes et les choses, mais j'aime la terre et je compte faire tout ce que je pourrai pour elle avec votre concours".

"LE BRAILLARD QUEBECOIS"

M. Godbout parle de la campagne faite par M. Barré, qu'il qualifie de "braillard québecois". Il demande à tous de ne pas faire entrer de politique, rouge ou bleu, dans leurs associations, mais de s'unir au strict point de vue professionnel, et prédit que ces unions mourront s. on y introduit de la politique.

De son programme agricole pour les prochaines années, M. Godbout dit qu'il ne veut pas chambarder l'oeuvre de ses prédécesseurs. Il s'agit de compléter le programme commencé, en le développant. "Nous le changerons suivant les circonstances, et notre programme sera celui du cultivateur, du cultivateur uni et coopérant au bien de la province en général et de l'agriculture en particulier, promet le ministre.

Le gouvernement est disposé à aider les conservateurs de toutes ses forces, surtout, les groupements agricoles. Nous dirigerons nos efforts vers trois buts principaux: 1o la bonne organisation de la ferme; 2o la tenue convenable des animaux qui consomment ce qui est produit sur la ferme et, 3o la vente des produits agricoles.

M. Godbout développe ces trois points. Il parle, sous le premier chef, de l'importance de la culture mixte, du drainage et du chaulage des terres : le gouvernement est disposé à aider le cultivateur, par des octrois, à chauler ses terres, trop souvent acides, le département aidera aussi au cultivateur à fertiliser ses vieilles terres. Dans Québec les engrais chimiques coûtent moins cher que partout ailleurs au pays, mais cependant, le gouvernement, aidera aux cultivateurs à se procurer ces engrais.

Il faut aussi que la ferme soit organisée par un bon système de rotation. Les temps sont durs. Il est vrai, qu'ils devaient s'améliorer après le 28 juillet, mais cela ne s'est pas encore fait. On a trompé le cultivateur pour capter son vote. On a critiqué le traité de la Nouvelle-Zélande, mais c'était quand même un des meilleurs traités commerciaux que le Canada avait conclu.

La preuve, c'est que le beurre se vendait aussi cher ici qu'à New-York qui se protégeait cependant par un tarif de 12 sous.

Le tarif de la Nouvelle-Zélande nous a fait vendre $94,000,000 tandis que nous n'achetions que pour $46,-000,000 des antipodes.

"Ceci prouve la mauvaise foi de nos adversaires lors des dernières élections, dit M. Godbout.

Le ministre de l'Agriculture passe ensuite à son deuxième point, la tenue convenable de la ferme et des animaux.

Nous sommes en avant pour l'élevage excepté pour l' levage du cheval, qui a été expédié de l'Ouest ici à des prix ridicules. Chaque année nous envoyons trop de milliers de dollars aux étrangers pour l'achat des chevaux dont nous avons besoin sur nos fermes.

Il y a aussi l'élevage du porc, dont on produit de très beaux spécimens dans le comté de Drummond.

Quand au troisième point, la vente des produits, il faut la coopération. M. Godbout encourage le cultivateur à former des coopératives agricoles prospères qui seront toutes à l'avantage des cultivateurs comme les marchands. Tout le monde bénéficie du produit amélioré grâce à la collaboration et à la coopération.

M. Godbout termine en demandant aux cultivateurs de dire quel système les conservateurs ont préconisé pour l'agriculture et de voter pour le gouvernement qui leur veut du bien et qui en a donné des preuves en maintes circonstances.

M. W.-A. Moisan lit ensuite des télégrammes reçus de partout dans la province au sujet de la bonne réception par radio puis M. Taschereau félicite M. Moisan sur la façon dont il a présidé cette magnifique réunion.

UNE VIOLENTE TEMPETE S'ABAT SUR LE DISTRICT DE QUEBEC

(Suite)

et les rives de la rivière St-Charles. En même temps, de toutes les bouches d'égoût surgissaient des flots pressés emportant tout sur leur passage. Quand, comme nous l'avons dit au commencement, les résidents réalisèrent le danger il était trop tard pour faire quoi que ce soit et ils n'eurent pas d'autre ressource que de monter aux étages supérieurs et d'attendre que l'eau se retire. L'eau monta ainsi régulièrement pendant quinze minutes, demeura stationnaire pendant quelques instants puis commença à baisser. A 8 heures 30 tout était redevenu normal mais les dégâts étaient considérables. Les pertes matérielles sont difficiles à évaluer mais elles se montent certainement à plusieurs milliers de piastres.

La plupart des caves de la rue St-André, de la rue Dalhousie et de la rue St-Pierre ont été inondées. Il était impossible de se rendre à la Traverse de Lévis et quelques personnes désireuses de prendre le bateau qui devait partir à huit heures (il ne partit qu'à 9 heures) firent avancer les taxis qui les conduisaient jusqu'à la passerelle. Les hommes du poste numéro 10, chaussés de leurs hautes bottes de caoutchouc, se tenaient sur les lieux pour transporter dans leurs bras les citoyens qui avaient besoin de leurs services.

Plusieurs maisons du Cap Blanc ont subi le même sort que celles situées le long de la rivière St-Charles. Les caves ont été inondées et le service du tramway dut être interrompu pendant une partie de la soirée à la basse ville. Les balais ne cessèrent de circuler sur la voie couverte d'eau pour empêcher celle-ci de se congeler.

Les personnes qui demeurent sur la rive à Stadacona et à Limoilou ont été particulièrement affectées par la crue des eaux. Les résidences des rues Bibeau et Daniel ont été complè ement isolées, des autres. Celles de MM. Wellie Deschênes, Joseph Racine et Arthur Ampleman sont parmi celles qui ont subi le plus de dommages. M. Cléophas Caron, de la 2ème rue à Limoilou, a eu aussi beaucoup à souffrir de lamarée montante. Dans chacune de ces maisons, l'eau a monté jusqu'à trois pieds au dessus du premier plancher et l'on conçoit facilement les dommages causés. Les meubles flottaient au point de toucher le plafond.

Sur la côte de Beaupré des dommages considérables ont aussi été causés, notamment à St-Grégoire et à Everell. M. Adjutor Leclerc, de St-Grégoire, fait une perte de $200., l'eau ayant gaspillé 50poches de patates, 250 livres de lard salé et 700 livres de confitures. L'eau a envahi les caves du noviciat des Pères Blancs.

La Côte de Lévis, de Lauzon jusqu'à New Liverpool dans St-Romuald, n'a pas été épargnée par la crue des eaux. A Lauzon, la cale-sèche a été sur le point d'être inondée et il ne s'en est fallu que de quelques pouces que ce malheur arrive. Le quai de la Traverse de Lévis a été couvert de trois pieds de glaces qu'il faudra rejeter à la mer aujourd'hui pour tout remettre en ordre et assurer le service des traversiers.

En résumé l'eau a couvert, au plus haut point de la marée, tous les quaisde la rive nord et de la rive sud. A la Pointe à Carey, les quais de la Commission du Hâvre disparaissaient sous l'eau.

Jamais, croyons-nous, la mer n'a atteint une si grande hauteur en hiver. Ces inondations ont déjà eu lieu en automne mais jamais à cette saison de l'année.

On a craint ce matin que le désastre ne se répète mais heureusement la marée a monté moins haut et le fleuve estdemeuré dans son lit.

LA SAISIE D'UN GROS ALANBIC ICI

(Suite)

Commission des Liqueurs de Québec et du Département du Percepteur des Douanes sans s'être donné rendez-vous à cet endroit cependant, se rencontraient à la porte de la supposée manufacture de savon. La raison de cette rencontre, c'est qu'ils surveillaient, chacun de leur côté, depuis un mois, cet établissement. Personne dans "la manufacture de savon", lorsqu'ils y pénétrèrent et ils devaient constater, quelques instant après pourquoi la bâtisse était déserte. La "manufacture" fonctionnait à pleine capacité, à ce moment-là. Dans une bouilloire de douze pieds de diamètre par douze pieds de profondeur, un liquide fermentait à gros bouillons et répandait une odeur piquante. Il y avait, au premier étage de l'édifice, cette bouilloire et une sorte de cuve de dimensions respectables, elle aussi. Les agents y trouvèrent aussi une grande quantité de canistres solidement emballées pour l'expédition. Au second étage, deux autres bouilloires de forme oblongue s'offrirent à la vue des perquisiteurs. Cet étage était le département du chimiste de "la manufacture' et les instruments servant à l'analyse des produits s'y trouvaient en quantité. A ce deuxième étage, un système de sonnerie électrique permettait à un gardien d'avertir tous les occupants de l'arrivée de quelque personnage suspect. Les occupants trouvaient alors une issue facile et rapide au dehors par ce deuxième étage. Ceci explique pourquoi les perquisiteurs trouvèrent déserts ces lieux où ils pénétrèrent, lundi soir. Ceci montre l'étendue, la multiplicité des précautions prises par les exploitants de la "manufacture".

Ce qui a été ainsi découvert, à cet endroit, c'est une installation de distillerie clandestine aussi imposante que celle récemment découverte, à Montréal. On vient de mettre ainsi à jour, dans notre ville, une installation évaluée à au moins $50,000, un endroit où peuvent être fabriqués de 800 à 1,000 gallons d'alcool par jour.

Les agents du département des Douanes qui ont pris part à cette saisie, sur les instructions du percepteur des Douanes, M. Alexandre LaRue, sont MM. Arthur Dugal et Réal Côté. Le major Braun Langelier, d'autre part, avait dépêché sur les lieux quatre de ses meilleurs limiers, MM. Arthur Poulin, J.-H. Paradis, Odilon Hains et J.-B. Jacques. Le sergent Wehman et les constables J. Leclerc J. Moisan et W. Charland, du poste No 3, accompagnaient les six agents.

Les agents ont trouvé, dans cet édifice à trois étages de la rue de l'Eglise, l'organisation la plus complète qui se puisse voir pour la fabrication et la distribution des spiritueux: de la tuyauterie en cuivre, des conduits souterrains, des serpentins très bien installés, un véritable laboratoire moderne. Ils ont saisi, en outre, la quantité considérable de spiritueux que contenaient les bouilloires, le stock de canistres, de boîtes d'emballage, etc. Les propriétaires de cette distillerie, d'après les premières 'constatations faites par les perquisiteurs, lundi soir, extrayaient de divers produits, par leurs procédés de fermentation l'alcool qu'ils distribuaient. Ils sont en mesure de prouver que cet alcool provenait même de l'anti-congelant dont se servent les automobilistes, en hiver. Au dire de ces agents, les spiritueux qui sortaient de cette distillerie clandestine pouvaient offrir un caractère très dangereux.

Les agents des Douanes et de la Commission des Liqueurs ont solidement cadenassé la bâtisse et personne n'y peut entrer. Il faudra aux officiers des douanes au moins deux semaines pour faire l'inventaire complet ces lieux, démanteler toute l'installation et transporter les spiritueux aux entrepôts de la douane. Pour le bon travail qu'ont accompli leurs équipes, en cette circonstance, M. Alexandre LaRue et le major Braun Langelier méritent des félicitations.

M. E. BERGERON EST DECEDE A BIDDEFORD, ME

Biddeford, Me., 7.—Un des citoyens franco-américains les mieux connus et estimés de notre ville expirait à sa demeure vers six heures et demie, mardi soir, dans la personne de M. Edmond Bergeron, ancien greffier de notre ville.

M. Bergeron était à lire le journal du soir, lorsqu'il s'affaissa, victime d'une attaque cardiaque qui defait lui être fatale. Il expirait quelques instants après. Le défunt dont la santé était précaire depuis quelques années, à la suite de graves maladies, s'était assez rétabli pour vaquer à ses occupations jusqu'à il y a quelque temps. La nouvelle de sa mort se répandit rapidement par toute la ville, causant une douloureuse surprise à ses parents et à ses nombreuses connaissances.

Né à Saco, le fils d'Antoine et de Marguerite Bruneau Bergeron, le 30 mai 1872, M. Bergeron fit ses études en notre ville où il passa presque toute sa vie.

Il avait épousé Mlle Corinne Larivière, qui mourut le 31 janvier 1926. Il laisse dans le deuil quatre enfants, deux fils, Albani et Adrien deux filles, Mlle Yvonne et Mlle Germaine. Aussi deux frères, Noé de cette ville et François, de Newmarket, N.-H., et une sœur, Mme Jean Lapointe, de cette même localité.

Le défunt faisait partie des sociétés paroissiales de St-Joseph.

Le service était chanté vendredi matin, en l'église St-Joseph devant un grand concours de parents, d'amis et de fidèles, M. l'abbé E. Grondin de St-André, officiait au service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés G. Dubé et L. Bourque. Le chant durant la cérémonie fut fait par le chœur harmonisé, sous la direction de Mlle R.-A. Rathier, organiste.

La sépulture a été faite au cimetière de la paroisse, dans le terrain de la famille.

MORT SUBITE DU CHANOINE P. BEDARD

Ottawa, 7 — Quelques instants avant de dire sa messe, vers six heures samedi matin, M. le chanoine Pierre Bédard, aumônier des R.R. SS. de la sagesse de Lefaivre, ont, et pendant 42 ans curé de Saint-Thomas de Lefaivre, est tombé mort, d'une syncope de coeur.

Le chanoine se préparait à offrir le Saint Sacrifice dans ses appartements lorsqu'il faiblit soudainement et s'affaissa. Il retomba dans un fauteuil et quelques instants après, il n'était plus.

Agé de 70 ans et 5 mois, M. le chanoine Bédard était né à Saint-Raymond, comté de Portneuf, le 10 juillet 1860, de Pierre Bédard, cultivateur et de Marceline Parent, il fit ses études au Séminaire de Québec et à Ottawa, où il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Duhamel le 26 mai 1888.

Il fut nommé vicaire à Lefaivre, la même année et quinze jours plus tard il fut désigné pour remplacer M. l'abbé Agnel, curé de la paroisse St-Thomas. A Lefaivre, il a terminé l'intérieur de l'église, de la sacristie et bâti le presbytère de 1894 à 1895; en 1907, il y a fondé un couvent des RR. SS. de La Sagesse, dont il fut nommé aumônier à sa retraite au premier octobre dernier.

Au mois d'août 1929, à l'occasion du cinquantenaire de la paroisse de St-Thomas de Lefaivre, il avait été nommé chanoine honoraire du diocèse.

Pour pleurer sa perte, le défunt laisse deux soeurs, Adeline Laniel, d'Alfred, et Emma Laniel, de Saint-André Avelin. M. Fortunat Seguin, de Lefaivre est un de ses neveux.

Les funérailles ont lieu à Lefaivre aujourd'hui mercredi. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

EN DEUIL

Le gouvernement fédéral vient de donner ordre de mettre en berne samedi prochain tous les drapeaux qui flottent sur les édifices publics, en signe de deuil pour la mort de la princesse Louise, soeur de Sa Majesté le roi George V, Les funérailles de la princesse ont lieu ce jour-là à Londres.

BOB. COCHRANE CHAMPION DU MONDE

Robert Cochrane, de Grande Prairie, Alberta, qui vient de remporter le championnat du monde pour la culture de la graine de mil a mérité de ce fait le prix en argent offert chaque année à la foire Internationale de Chicago au Canadien qui arrive premier en cette classe.

Bien que M. Cochrane ait déjà gagné plusieurs prix à Chicago et ailleurs, c'est la première fois qu'il remporte le championnat du monde. M. Cochrane est un voisin de Hermann Trelle, champion de 1930 pour la culture du blé. Il possède une ferme de 1,500 acres.

Le prix spécial du Canadien National pour le championnat de la culture de l'Alfafa a été accordé à Nick Chjete, de Ranier, Alberta.

DETRUIT LES CORS SENSIBLES

Agit comme par enchantement — calme toute la douleur — quelques secondes lui suffisent pour soulager la douleur des cors. Voilà comment git **l'Extracteur des cors de Putnam.** Vous ne serez pas désappointé avec le **"Putnam"** — il ne manque jamais d'extirper les cors et faire disparaitre les douloureuses callosités. Procurez-vous l'"Extracteur de Putnam" chez votre pharmacien. Refusez toute substitution.

GRATITUDE

Les hommes de police du poste numéro 1 sont reconnaissants à la maison McWilliams qui leur a fait parvenir un gâteau des Rois hier.

COLLEGE ST-LAURENT

Les anciens élèves du collège de St-Laurent sont invités à une réunion qui aura lieu ce soir à 7 h. 30 au Scholasticat Ste-Croix, 23 rue Ste-Famille. Seront présents, le R. P. Albert Cousineau, supérieur, MM. Hercule Gohier, Lucien Parent et Benoît Laberge.

DE RETOUR

Le premier M. L.-A. Taschereau et ses deux collègues, MM. Hector Laferté et J.-Adélard Godbout, sont revenus à Québec hier après l'assemblée de Drummondville.

Normalement le premier ministre aurait dû revenir à Québec à deux heures hier après-midi, mais, le train du C. N. R. étant plusieurs heures en retard à cause de la tempête, M. Taschereau n'est arrivé en ville qu'à huit heures hier soir.

BIBLIOGRAPHIE

SACERDOCE, comédie dramatique en trois actes de PIERRE DUMAINE (Gabriel Enault, 77, rue de Rennes, Paris). Prix: 9 frs, franco, 10 frs.

Si pour une œuvre de théâtre, l'épreuve décisive est la scène, et le juge suprême, le public, voici une pièce qui a fait ses preuves: depuis juin 1929 où elle fut jouée pour la première fois en présence de Mgr Baudrillart, elle fut présentée plus de cinquante fois devant les publics les plus différents, de ville ou de campagne, intellectuels ou populaires, catholiques ou non, et toujours avec le même grand et profond succès.

La Croix du 22 février dernier signalait "l'enthousiasme" qui accueillit cette "pièce profondément belle et émouvante... Nous prédisons des jours triomphants à la belle œuvre si haute, si pleine de foi et de vérité de M. Dumaine. Elle a obtenu un grand et mérité succès." "**Sacerdoce** est une tentative d'un beau mérite, écrivait la "Vie Catholique", et n'est pas loin d'être une réalisation importante... C'est un drame très élevé, qui est appelé à un gros succès". Il n'est pas jusqu'à la revue non catholique et proprement théâtrale, "La Semaine à Paris" qui signala ce succès en qualifiant cette pièce de "tentative remarquable pour agrandir l'horizon du théâtre".

Précisons que si **Sacerdoce,** comme son nom l'indique, touche à une question fort actuelle, la pièce ne comporte aucune thèse. Elle n'est qu'un simple drame, comme il peut s'en rencontrer tous les jours, mêlant le comique au tragique le plus poignant. Et c'est parce que cette œuvre est humaine avant tout qu'elle ne peut laisser aucun homme indifférent. Enfin, pour nos troupes d'amateurs, notons que sa représentation n'exige ni de nombreux acteurs, ni de mise en scène compliquée et qu'elle peut être jouée par des jeunes gens ou hommes seuls.

LA SPLENDEUR ET LA FECONDITE DE L'ORDRE. Radio-sermons 1929-1930, par le R. P. M.-A. DIEUX, de l'Oratoire.

Pascal mis au service de ceux qui luttent.

x x x

Les **amis de Pascal,** qui cherchent une explication des Trois Ordres, la trouveront dans ce petit volume (1), et verront avec joie quelles splendides lumières elle jette sur le monde réel, quelle solidité et quelle fécondité elle donne dans l'action!

x x x

Les **Sans-Filistes** qui ont goûté les **radio-sermons** du R. P. Dieux et qui ont particulièrement réclamé la publication des discours pour la fête des mères, pour la Fête du Travail, etc., pourront relire et conserver un texte trop rapide qui les avait charmés.

x x x

Les **Sages** qui veulent que l'**Ordre** règne dans l'homme individuel, dans la famille et dans la société, après avoir médité ces pages théoriques et pratiques, se sentiront plus convaincus et plus forts.

(1) La Splendeur et la fécondité de l'Ordre, par le R. P. M.-A. Dieux, de l'Oratoire. 1 volume (12x19), 196 pages, Bloud et Gay, éditeurs, 12 francs.

BELLE CEREMONIE

Une intéressante cérémonie a eu lieu, hier après-midi, au couvent des Soeurs Franciscaines de Marie, Grande-Allée, à l'occasion du jour des Rois. Comme c'est l'habitude, on a procédé à la bénédiction de tous les vêtements et ornements sacerdotaux confectionnés par les dames de l'ouvroir au cours de l'année. M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'association, a présidé à la cérémonie et à la bénédiction du Saint-Sacrement.

M. Amédée Denault, président de l'Association de l'Adoration perpétuelle, a dit quelques mots de bienvenue à l'oumônier de l'oeuvre et aux dames de l'ouvroir. M. l'abbé Lapointe a répondu à ces bons souhaits en termes appropriés.

REGLEMENT ILLEGAL

Le règlement No 21C de la Cité de Québec obligeant les magasins de chaussures, où il est employé un ou des commis, à fermer leurs portes le soir, excepté les samedis et les veilles de fêtes, est déclaré nul, illégal et ultra vires, dans un jugement que vient de rendre, en Cour Supérieure, l'honorable juge Aimé Marchand.

Ce jugement est l'épilogue d'une action prise par M. Joseph-Benjamin Lefebvre contre la ville et d'une action qui se trouve ainsi maintenue avec dépens.

Le demandeur soumettait que le règlement susmentionné permettait une injustice, puisque le patron qui n'avait pas d'employé, qui tenait son commerce seul ou avec des membres de sa famille se trouvait en possession d'avantages dont les autres étaient privés.

Le tribunal déclare, dans son jugement, que le conseil peut passer un règlement affectant une catégorie de magasins et non une partie seulement de cette catégorie. Ainsi, les magasins de chaussures forment une "catégorie" et le conseil peut les réglementer, mais les magasins de chaussures où l'on emploie un ou des commis ne forment pas une catégorie à part.

ACCIDENTS

Les agents de vitesse du ministère de la Voirie continuent leur travail sur le circuit entretenu par le ministère aux alentours des grandes villes et il ne se passe pas de journée qu'ils n'aient à répondre à des appels. Le ski-joring donne surtout du tintouin aux agents. Ce sport qui est agréable n'est cependant pas sans danger quand circulent encore les autos et hier trois plaintes ont été portées à la police à ce sujet.

Un auto volé en face du Curling club de la rue Fraser a été retrouvé par les détective sur les Plaines d'Abraham lundi matin. Cet auto appartenait à la Cie Shawinigan Power.

Les détectives Lorenzo Tanguay et Donat Roy ont retrouvé l'auto disparu.

VILLA MANRESE

Une retraite générale commencera samedi prochain, le 10, à 8 heures du soir, pour se clôturer mardi soir, le 13. S'adresser au R. P. Leclaire, S.J., 100 Chemin Sainte-Foy, Québec, tél. 5052.

LES ELECTIONS A THETFORD

Thetford-Mines, 7 (D. N. C.) — Les contribuables commencent à s'intéresser aux élections municipales et une délégation a rencontré dernièrement M. Tancrède Labbé, de cette ville, pour lui offrir la candidature à la mairie. Le maire actuel, M. Cyr, n'a pas encore fait connaitre s'il a l'intention de briguer de nouveau les suffrages de ses concitoyens.

LES ARTISANS

La Société des Artisans Canadiens-Français, section de Québec, prie tous ses membres de bien vouloir prendre note que la perception se fera ce soir à la même heure et au même endroit, "soubassement de l'église St-Roch", remplaçant celle de mardi soir.

Gérants de Districts Demandés—

pour les endroits suivants : Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli, Amqui, Chandler, Gaspé.

Bon salaire aux hommes capables de faire de bonnes affaires, recruter des agents, les entrainer et s'occuper de l'organisation de territoires. Toute correspondance strictement confidentielle. Ecrice à Victor Archambault, Inspecteur Provincial, case postale 50, station B, Montréal.

MONTREAL LIFE
Insurance Company

Pour affections du foie, de l'estomac, du rein
prenez
BON-TONE

RENDEZ-VOUS, dès aujourd'hui, à la PHARMACIE JOLICOEUR, et l'expert du Bon-Tone vous expliquera les mérites de ce remède. Le Bon-Tone est aussi en vente chez les pharmaciens de partout.

CHEZ LES OUVRIERS

Charpentiers-Menuisiers, locale 730.

Ce soir, mercredi, le 7 janvier 1931, aura lieu au noméro 272 rue des Fossés, une importante assemblée des membres de la Fraternité des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique, union locale numéro 730. Tous les membres sont instamment priés d'y assister, sans faute.

Chauffeurs et Huiliers, locale No 779.

Ce soir, mercredi, le 7 janbier 1931, aura lieu au numéro 272 rue Des Fossés, une importante assemblée des membres de la Fraternité des Huiliers et Chauffeurs de locomotives, union locale numéro 779. Tous les membres sont instamment priés d'y assister, sans faute.

Tailleurs de cuir.

Ce soir, mercredi, le 7 janvier 1931, aura lieu à la Bourse du Travail, rue St-Vallier, une importante assemblée des membres de la Fraternité des Tailleurs de Cuir ; tous les membres sont instamment priés d'y assister, sans faute.

Manoeuvres

Ce soir, mercredi, le 7 janvier 1931, aura lieu à la Bourse du Travail, rue Saint Vallier, une importante assemblée des membres du Syndicat National Catholique des Manoeuvres. Tous les membres sont instamment priés d'y assister, sans faute.

L'assistance contre le chômage en Ontario.

Assistance pécuniaire peut être accordée aux municipalités de la façon prévue aux décrets et règlements ci-annexés des gouvernements du Dominion et d'Ontario.

Demande d'assistance doit être faite au sous signé par le conseil municipal.

L'assistance sollicitée sera accordée sous réserve des conditions suivantes :

1. Il devra être démontré que la situation de chômage dans la municipalité, à la date de la demande d'assistance, est aigue et exceptionnellement grave, et que les secours demandés ont pour objet de remédier à cette situation. Si possible, devront être indiqués le nombre de chômeurs locaux, les possibilités d'emploi offertes et, en l'absence de telles possibilités, la durée probable d'inactivité forcée desdits chômeurs.

2. Les bénéficiants de l'assistance pécuniaire prévue devront être répartis aussi uniformément que possible entre la main-d'oeuvre en quête d'emploi. Là où le volume de travail ainsi offert ne sera pas suffisant pour employer normalement toute la main d'oeuvre disponible, il devra être exécuté en sorte d'occuper partiellement tous les travailleurs en quête d'emploi.

3. Il est de beaucoup préférable, si la chose est possible, de s'efforcer de procurer du travail à la main-d'oeuvre disponible avant de recourir à l'assistance individuelle en espèces. Les dispositions relatives à l'assistance individuelle en espèces s'appliqueront exclusivement aux déboursés en espèces accordés par la municipalité en sus de ses dépenses normales de ce chef.

4. Ne bénéficieront pas de l'assistance financière prévue les travaux déjà arrêtés par les municipalités, qu'il soient ou non en voie d'exécution, mais seulement les travaux nouveaux entrepris essentiellement en vue de remédier au chômage.

5. L'assistance financière devra aller de préférence aux travaux permettant l'emploi du nombre le plus considérable de travailleurs.

6. En autant que possible devraient être entrepris des travaux que la loi reconnaît de la compétence de l'autorité municipale. Là où tel n'est pas le cas, la requête d'assistance devra en faire mention.

7. Les demandes d'assistance financière en vue de la suppression des passages à niveau doivent être faites à la Commission fédérale des chemins de fer.

8. La requête d'assistance financière en vue de l'exécution de travaux doit être accompagnée d'un devis estimatif desdits travaux indiquant la proportion du coût que représente la rémunération de la main-d'oeuvre, ainsi que les dates d'inauguration et de parachèvement desdits travaux

ON RELEVE LA FLOTTE IMMERGEE A SCAPA FLOW

Londres, 7. — L'entrepreneur qui a pris à charge de ramener au jour de la baie de Scapa Flow les navires de la flotte de guerre allemande coulés par leurs équipages le 21 juin 1919 vient de procéder au relevage de sa 31e unité, le croiseur de bataille "Von der Tann", de 20,000 tonnes. Cette dernière opération a pris trois mois. Jusqu'ici 150,000 tonnes ont été ramenées à la surface. Le prochain navire que l'entreprise se propose de tirer hors du fond est le "Prinz Regent Luitpold", cuirassé de 25,000 tonnes ; les travaux commenceront au printemps prochain.

MESSAGES D'HITLER ET DE BRUENING

Munich, 7.—Le mot d'ordre d'Hitler à ses partisans pour la nouvelle année est: "Suivez-moi à la victoire". Le chef des fascistes allemands publie son message dans l'organe national socialiste "Voelkischer Beobachter". Il passe en revue le mouvement fasciste, déjà vieux de onze ans, et demande aux "Nazis" de serrer leurs rangs dans cette douzième année en étant indéfectibles dans leur foi.

Berlin, 5.—Le chanceliers Bruening, dans un message pour la nouvelle année, exprime sa confiance en ce que le peuple allemand affrontera sa tâche économique et politique en 1931 avec le plus grand courage.

Le Dr Bruening n'a pas caché que la prochaine année serait remplie de difficultés.

DOUZE CENTS DE MOINS PAR MINOT

Régina, Sask., 7. (P.C.)—L'application du tarif de transport dit de la Passe du Nil au Corbeau à Churchill, sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, représentera sur les taux réguliers une épargne de 12.24 cents par minot de blé expédié de la Saskatchewan, suivant les calculs faits par M. Georges-H. Smith, expert en tarifs marchands du gouvernement provincial. Dans son dernier discours ici, mardi dernier, le premier ministre Bennett, du Canada, laissa entendre que la baisse des taux du Nid au Corbeau s'appliquera au chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Vilains boutons

Avertissement de la nature—aidez-la à vous éclaircir le teint et vous mettre du rose aux joues pâles et blêmes. Des résultats merveilleux suivent un bon nettoyage du côlon. Prenez **NR—REMEDE DE LA NATURE**— pour vous régler et renforcir les organes éliminateurs. Puis voyez la transformation. Essayez **NR** au lieu de simples lazatifs. Seulement 25 sous.

Le laxatif purement végétal

NR CE SOIR BIEN PORTANT DEMAIN

Faites ce soir cet essai

TUMS pour indigestion acide, aigreur d'estomac, gastralgie. Le bonbon anti-acide. 10 sous.

CE FUT UN HINDOU MUSULMAN TRES INFLUENT

Londres, 7. (A. P.) — Hindous et Musulmans ont payé un tribut d'hommage aujourd'hui à la mémoire de Maslana Muhammad Ali, musulman indien ne le cédant qu'à Gandhi luimême en importance dans la lutte contre la domination anglaise dans l'Inde, qui mourut hier à Londres, âgé de 53 ans. Depuis le discours à l'emporte-pièce qu'il avait prononcé au commencement de la conférence il gisait malade à son hôtel, continuant à suivre de près cependant les travaux de la Round Table Conference, pour prendre part à laquelle il avait voyagé 7,000 milles. C'était un diplomé d'Oxford. Bien qu'il eût déjà été l'allié de Mahatma Gandhi, il n'avait jamais donné entièrement dans la campagne de résistance civile.

CAMPBELLTON EN PROCES

Campbellton, N.-B., 7. jan. (D. N.C.)—La ville de Campbellton a sur les bras un procès de $10,000. Le papier timbré a été servi au greffier de la ville par le shérif Laviolette, cette semaine. Le demandeur est M. Arthur Richard, d'Atholville, qui réclame des dommages pour blessures subies par son fils, François Richard, il y a plusieurs mois. C'est M. Clovis-T. Richard, M.P.P., qui est l'avocat du demandeur.

Il appert que l'automne dernier le jeune Richard vint en contact avec un fil électrique, la propriété de la ville, fil qui était brisé et à deux pieds de terre. L'enfant prit le fil dans ses mains et reçut d'horribles brulures. Il fut transporté à l'hôpital où il demeura 54 jours. Le fait est que suivant la réclamation de M. Richard, son fils n'a pas encore recouvré complètement la santé.

Une assemblée spéciale du conseil de ville a été convoqué pour discuter l'affaire.

ECHEVIN ET SPORTSMAN DECEDE

Montréal, 7. — (P. C.) — L'échevin Rubenstein est décédé ici, samedi dernier, et ses funérailles auront lieu aujourd'hui. Grand ami des ouvriers, il représenta, dans le conseil municipal, le quartier St-Laurent, où il fut élu échevin en 1914, par acclamation. Il introduisit au conseil plusieurs mesures propres à améliorer les conditions de la classe ouvrière.

Il était aussi un grand sportsman. Il avait, il y a 40 ans, gagné le championnat mondial du patin à St-Petersburg, en Russie. I fut aussi le président de a Montreal Amateur Athletic Association, dont il fut le directeur pendant plusieurs années. Il laisse une soeur et trois neveux.

DECES DE MME DANIEL SMITH

Sept-Iles, Côte Nord. — Le 14 novembre dernier est décédé à l'âge de 92 ans et 3 mois, Dame Daniel Smith. La défunte laisse pour pleurer sa perte quatre fils, MM. John, Wellie, Robert et Dan, une fille, Madame Veuve William Glasson et plusieurs petits enfants. La famille de la défunte remercie sincèrement tous ceux qui leur ont donné des marques de sympathie soit par visite ou assistance aux funérailles.

POUR BALLONNEMENTS ; mauvaise haleine ; aigreur d'estomac

PRENEZ

BON-TONE

RENDEZ-VOUS, dès aujourd'hui, à la PHARMACIE JOLICOEUR, et l'expert du Bon-Tone vous expliquera les mérites de ce remède. Le Bon-Tone est aussi en vente chez les pharmaciens de partout.

LES OBSEQUES DU CHANOINE LEON PRATTE

Elles eurent lieu à St-Hyacintre samedi matin. Les membres du clergé y assistent nombreux.

LE CORTEGE

St-Hyacinthe (D.N.C.) — D'imposantes funérailles ont été faites samedi matin dans la chapelle du séminaire de St-Hyacinthe à M. le chanoine Léo Pratte, supérieur de cette Institution, décédé lundi dernier à l'âge de 66 ans et 9 mois, après dix jours seulement de maladie.

Plus d'un millier de personnes ecclésiastiques et laïques s'étaient réunies au séminaire, venues de toutes les parties du pays et des Etats-Unis pour rendre un dernier hommage à celui qui, pendant près d'un demi-siècle ne cessa un instant de travailler à la formation et à l'éducation de la jeunesse, soit comme professeur et directeur des élèves ou supérieur de l'Institution où il fit lui-même ses études classiques et théologiques.

Le service funèbre fut chanté par Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, cependant que Mgr de Saint-Hyacinthe, D. G. Mgr Fabien-Xoel Décelles, assistait au choeur. Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé de St-Jean-Baptiste de Montréal, était prêtre assistant de Monseigneur de Nicolet. M. le chanoine J.-A. Dubreuil, procureur du Séminaire, et M. l'abbé J.-A. Bonin, curé, de Saint-Pie de Bagot, étaient respectivement diacre et sous-diacre d'honneur. MM. les abbés Augustes Lévesque, curé de St-Hilaire sur Richelieu et Lucien Beauregard, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, ce dernier neveu du défunt, agissaient comme diacre et sous diacre d'office. Aux autels latéraux des messes furent ditent par MM. les abbés P.-N. Desrochers, curé de St-Joseph sur Yamaska; Léonard Geoffrion, cousin du défunt, de New-Bedford, Mass., et Victor Cordeau, également neveu du défunt, et curé de Sweetsburg. Mgr P.-S. Desranleau, P. A., vicaire-général du diocèse, prononça l'éloge funèbre du défunt.

Parmi la nombreuse assistance tant dans le choeur que dans la nef on remarquait: Mgr P.-J. Fillion, recteur de l'Université Laval de Québec; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal; Mgr J.-C.-W. Lebon, supérieur du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Mgr Elias Roy, supérieur du collège de Lévis; Mgr C.-P. Choquette, P.D., vice-supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe; Mgr L.-A. Senécal, P.D., curé de St-Denis sur Richelieu; Mgr Z. Lahaie, P.D., supérieur du Séminaire de Nicolet Mgr Emile Vincent, vicaire-général du diocèse de Sherbrooke; M. le chanoine J.-C. Bernard, curé de St-Pierre de Sorel; le T. R. P. A.-E. Langlois, O.P., provincial de l'Ordre des Dominicains en Amérique; le T. R. P. Ambroise, O.F.M., provincial des Franciscains, de Montréal; M. le chanoine J.-M.-L. Hébert, curé de la cathédrale de Nicolet; M. le chanoine J.-B. Houle, curé de Marieville; M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale; MM. les abbés Victor Vincent, vice-supérieur du séminaire de Sherbrooke; R. Neveu, directeur du Petit Séminaire de Montréal; M. le chanoine Ovila Larocque, supérieur du Séminaire des Missions Etrangères; le R. P. L.-P. Morin, C.S.V., supérieur du Séminaire de Joliette; M. l'abbé Georges Cabana, représentant de St-Augustine's Seminary, de Toronto; M. l'abbé J.-P.-E. Moreau, P.S.S., supérieur du Séminaire de Philosophie de Montréal; le R. P. Ferdinand, O.F.M., supérieur du collège Séraphique de Trois-Rivières; M. l'abbé Patrice; M. l'abbé Patry, représentant le Séminaire de Trois-Rivières; M. l'abbé H. Julien, supérieur du Séminaire de Valleyfield; M. l'abbé Armand Chaussé, supérieur du collège de St-Jean; M. le supérieur du collège de Ste-Thérèse; le R. P. J.-I. D'Orsonnens, S.J., recteur du collège Jean de Brébeuf; M. l'abbé Olivier Moreault, P.S.S., supérieur du collège Grasset de Montréal; M. l'abbé F.-A. Duchesne, P.S.S., représentant le Grand Séminaire de Montréal; le R. P. A. Cousineau, C.S.C., supérieur du Collège de St-Laurent; M. l'abbé A. Forget, représentant du Collège de l'Assomption; le R. P. H. Faubert, C.S.C., supérieur du Collège Bourget, de Rigaud; le R. P. N. Robert, O.M.I., représentant de l'Université d'Ottawa; M. l'abbé Rodolphe Mercure, principal de l'Ecole Normale de Mont-Laurier; M. l'abbé L. Bernard, principal de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe; M. le chanoine C.-E. Brunault, de Nicolet; M. le Chan. P.-A. St-Pierre, aumônier des SS. Ste-Marthe de St-Joseph d'Yamaska; M. le chanoine J.-S. Poirier, curé de Princeville; M. le Chan. F.-A. Laroche, procureur de l'Evêché de St-Hyacinthe; M. le Chan. C.-A. Beaudry, ancien curé de St-Antoine sur Richelieu; M. le Chan. J.-B.-A. Allaire, archidiacre du diocèse; MM. les abbés Albert Vézina, curé de St-Liboire, Joseph Charbonneau, curé de St-Marc sur Richelieu; Philippe Jodoin, curé de Frelighsburg, Romuald Lecours, curé de Ste-Madeleine, Henri Collette, curé de Sabrevois, Eugène Lagassé, curé de Richelieu, Méderic Lavallée, curé de Adamsville, C.-E. Hétu, curé de Philipsburg; L.-C. avole, Pierre Laberge, Narcisse Salvail, aumonier de l'hospice de Farnham, O. Beauregard, curé de St-Marcel sur Richelieu; J.-R. Gingras, aumônier de l'Hôpital de Sorel; Albert Ducharme, curé à St-Marc; O. Beauregard, curé à St Marcel, J.-B.-O. Archambault, curé de St-Théodore, A.-C. Beaudry, M. le Chan. J.-C. Cormier, curé d'Iberville, M. le Chan. J.-A. Foisy, curé de St-Ours sur Richelieu, MM. les abbés Pierre Desnoyers, curé de St-Aimé sur Richelieu, Couillard Després, curé de St-Paul d'Abbotsford, Louis-Michel Dorais, chapelain des FF. du Sacré-Coeur, C.-H. Lafontaine, curé du Christ-Roi; le R. P. Nicholas Ferron, O.P. curé de Notre-Dame du Rosaire; MM. les abbés Honorat Gendron, aumônier de l'Hôtel-Dieu, A. Lalime, assistant-chapelain, J.-O. Gadbois, curé de St-Jean-Baptiste de Rouville, Eug. Goulet, Nap. Delorme, Gaston Martel, Emilien Chagnon, Léon Lanoue, tous de l'Evêché, A. Guillet, curé de Bedford, Art. Kérouack, Valmore Lajoie, Gustave Roy, Emile Roy, J.-A. Laurence, curé d'Upton; Joseph Lemay, Charles Lescaut, Vincent Lincourt, curé de Ste-Hélène de Bagot; Etienne Pelletier, curé de Granby, D.-H. Breton, curé de Ste-Famille de Granby, C.-A. Perrault, curé de St-Damase, Alfred Petin, G.-E. Brosseau, tous deux vicaires de Marieville, L.-N. Raymond, Valmore Roy, curé de Ste-Rosalie, Joseph St-Amours, curé de Beloeil, Edmour St-Pierre, aumônier des SS. St-Joseph; J.-B. Nadeau, aumônier des SS. Adoratrice du Précieux-Sang, Rosario Vadnais, Arthur Vézina, Euclide Théberge, J.-E. Laferrière, L.-N. Raymond, tous professeurs au Séminaire de St-Hyacinthe, Ant. Trudeau, curé de St-Antoine sur Richelieu, G. Phaneuf, curé de Notre-Dame de Sorel, P.-E. Nolseux, curé de La Présentation, Arsène Nadeau, curé de St-Michel de Rougemont; Hector Morin, Henri Mongeau, E. Martel, du séminaire, Delphis Meunier, E.-H. Messier, curé de St-Hugues, Ernest Messier, curé de Waterloo, Ed. Decelles, curé de Farnham, Conrad Maurice, vicaire St-Joseph de Sorel, Elie Létourneau, curé l'Ange Gardien de Rouville, J.-B. Larochelle, curé de St-Barnabé, Basile Benoît, aumônier des SS. de la Présentation de Marie, P.-M.-J. Benoit, aumônier des Frères Maristes, J.-O. Berthiaume, J.-B. Boisvert, curé Mont-St-Grégoire, Art. Cordeau, Joseph Bourgeault, vicaires St-Pie Bagot, Donat Cournoyer, curé St-Thomas d'Aquin, Donat Darche, curé St-Césaire, J.-A .Desmarais, et une foule d'autres.

On remarquait aussi dans la nef : l'hon. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée Législative de Québec et député du comté, Dr Ernest Choquette, C. L., de St-Hilaire, Mtre T.-A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes, M. Claver Casavant, de cette ville, commandeur de l'Ordre St-Grégoire le Grand, le Dr J.-L.-H. Pagé, maire de St-Hyacinthe, Dr A.-P. Cartier, de cette ville et ancien député, Félix Desrochers, conservateur de la bibliothèque de Montréal, le notaire Victor Morin, Montréal, Dr Eug. Turcot, de cette ville, chevalier de l'Ordre St-Grégoire le Grand, l'hon. juge Philippe Demers, Montréal, l'hon. juge Gustave Marin, Montréal, M. Alphonse DeLarochelle, représentant de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; Dr Delâge, professeur de l'Université de Montréal, de nombreux représentants des Institutions religieuses de la ville et de toutes les classes de la Société, etc.

Mgr Philippe Desranleau, P. A., vicaire-général du diocèse, prononça l'éloge funèbre de M. le chanoine Léon Pratte. Il dit d'abord la désir du regretté défunt, exprimé dans son testament, qu'il n'y ait pas d'oraison funèbre à ces funérailles. Il respectera, dit-il, les dernières volontés du chanoine mais il dira quand même la grande place que le défunt a tenue dans l'histoire du Séminaire de St-Hyacinthe, et l'influence profonde qu'il a exercée pendant près d'un demi-siècle sur des générations entières d'étudiants. La vie entière de M. le chanoine Pratte se résume en quelques mots. il a été un prêtre parfait selon le coeur de Dieu. Il fut un humble dans toute la force du terme. Il a passé en faisant le bien et il a laissé après lui une réputation de sainteté. Cela est tellement vrai que, dans le peuple, depuis longtemps on ne parlait de M. Pratte que comme d'un saint. Le peuple moins prudent que l'Eglise en ces matières, et apte à désigner les hommes dans la vie offre quelque chose sortant de l'ordinaire, a tout de suite vu chez M. Pratte les attributs de la sainteté.

Jeune prêtre M. Pratte était désigné comme le bon M. Pratte ; il y a trente ans on l'appelait le bon et saint M. Pratte mais depuis quelques années tout le monde ne l'appelait plus que le saint M. Pratte.

Toute sa vie de supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe il s'est distingué par sa grande humilité, son zèle auprès des âmes, son ardente piété. Il se croyait le plus indigne, le dernier des hommes, le plus modeste des prêtres. Il était un chasseur d'âmes. Il allait droit au but, ne ménageait sa peine, dès qu'il s'agissait de travailler pour la culture des vocations et la propagation de la foi. Il priait sans cesse, en tout lieu, dans la rue comme à l'église et ne redoutait rien de la vie se sentant appuyé sur Dieu lui-même.

Sur son lit de malade à l'hôpital St-Charles il eut une parole qui le caractérise tout entier. Comme Mgr de St-Hyacinthe et quelques prêtres lui rendaient visite il dit : Si le bon Dieu veut, je retournerai à mon Séminaire et je travaillerai comme d'habitude ; s'il veut que je meurs j'espère que j'irai au Ciel et que je continuerai là-haut à travailler pour les vocations, pour qu'il y ait partout des prêtres et des missionnaires.

Mgr le Grand Vicaire termine en exhortant tous les fidèles, tous les élèves du Séminaire, anciens comme actuels, à prier pour que le Père Eternel accorde au plus tôt le repos du Ciel au serviteur qu'il a tant aimé

L'inhumation eut lieu dans la crypte du Séminaire.

Gros maux de tête, travail impossible. De nouveau rétablie.

Nervosité, constipation vite soulagées avec les "FRUIT-A-TIVES"

"J'ai longtemps souffert de gros maux de tête, constipation, indigestion. Si nerveuse que j'avais peine à travailler, manger ou dormir. Tout cela a disparu avec les 'Fruit-a-tives'."—Joséphine Duplante, Cornwall, Ont.

Les gens de partout vantent les "Fruit-a-tives" comme le plus vif et plus sûr soulagement au mal de tête, courbature, constipation, nervosité, gastralgie, insomnie. Pourquoi? Cette fameuse découverte d'un médecin canadien combine 6 des meilleurs toniques végétaux avec un extrait spécial secret de pommes, oranges, pruneaux et figues—remèdes mêmes de la Nature pour vous donner et garder la santé. Sans drogues nocives.

Ayez aujourd'hui des "Fruit-a-tives" à la pharmacie. Santé et vigueur nouvelles aussitôt. Résultats garantis ou votre argent promptement remis.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

Pilules Dodd pour le Rein

NOUVELLES MARITIMES

Le Commandant Brodeur reviendra au printemps.

Au mois de mai prochain, le commandant Victor-G. Brodeur, de la Marine Royale, fils de l'ancien lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, et qui vient de partir pour l'Angleterre sur le S.S. "Melita" de la ligne du Pacifique Canadien, reviendra au pays en ramenant le "H.M.C.S. Skeena", un des deux "destroyers" actuellement construits à Southampton pour le compte de la Marine Canadienne. L'autre "destroyer" est le "H.M.C.S. Saguenay", qui traversera l'Atlantique en même temps, sous le commandement du Commandant P.-W. Nelles.

Le Commandant Brodeur était jusqu'à récemment l'officier naval senior à la base maritime de Halifax, Nouvelle-Ecosse, quand il fut nommé Commandant du "H.M.C.S. Champlain", qui visita le port de Québec l'automne dernier. Pendant son séjour en Angleterre cet hiver, le Commandant Brodeur suivra un cours technique d'officier supérieur, à Portsmouth, et commandera le "H.M.C.S. Skeena", à son retour vers le Canada, à la fin de mai ou au commencement de juin.

"Les plans pour la construction de ces "destroyers" furent soumis par l'Amirauté Britannique aux autorités navales canadiennes pour des changements et transformations quelconques, afin de les adapter aux conditions du service côtier du Canada, et quelques suggestions faites par les Canadiens furent adoptées par les autorités navales britanniques" a déclaré le Commandant Brodeur.

Chacun des deux "destroyeurs", dont l'un est l'exacte réplique de l'autre, pourra développer une force de 36 noeuds; le jaugeage est de 1.600 tonnes. Chacun des deux est muni d'un engin à vapeur de 40.000 forces C.V. La construction en a été faite par Thornycroft Ltd, de Southampton.

Parmi les améliorations demandées par les experts navals canadiens figuraient le chauffage central communiqué à toutes les parties du vaisseau; des appareils de réfrigération 'compactums"; des gardehabits pour toutes les cabines d'officiers; des générateurs auxilliaires électriques des dynamos spéciaux et bien d'autres améliorations et inventions qui sont des plus modernes.

Le Commandant Brodeur, allant en Angleterre la semaine dernière était accompagné du Lt-Commandant Howard E. Read, qui se rend à Londres afin d'assister au cours du "Naval Staff College".

Parmi les trois cents passagers de première en route pour Glasgow, Belfast et Liverpool, se trouvait, M. A.-E. Francis, de Montréal, Vice-Président de la McLean-Kennedy Limited, agents maritimes. Monsieur Francis se rendait à Liverpool en voyage de plaisir et d'affaires.

LE S. S. "LAFAYETTE"

Le S. S. "Lafayette", de la ligne Générale Transatlantique Française est arrivé hier à New-York, de retour de sa croisière de seize jours dans la mer des Caraibes. La nuit du Jour de l'An a été célébrée à la Havane avec un éclat inusité. Les 428 touristes, passagers du "Lafayette", "amants des côtes ensoleillés", ont, au cours de cette croisière, visité Nassau, Port-au-Prince, La Jamaique, Panama et la Havane. Ils étaient partis de New-York le 20 décembre: leur voyage a donc duré 16 jours exactement.

LE S. S. "RELIANCE"

Le S.S. "Reliance", de la ligne Hambourg-American, sous le commandement du Capitaine Conrad Lueck, arrivera à New-York aujourd'hui, de retour de son voyage aux Antilles, au cours duquel il a visité Kingston, Colon, La Havane et Nassau.

PARTANT SUR LE "DUCHESS OF BEDFORD"

Le S.S. "Duchess of Bedford", de la ligne du Pacifique Canadien est arrivé à New-York hier, avec de nombreux passagers de première venant d'Angleterre et du Vieux-Continent. Le "Duchess of Bedford" est en route pour sa croisière de 29 jours dans toute l'étendue des Indes Occidentales.

Il fera deux croisières aux Antilles cet hiver, visitant les points principaux de la Mer des Caraibes, de Panama, et la partie septentrionale de l'Amérique du Sud. De nombreux passagers se sont enregistrés depuis jeudi dernier à New-York, pour se joindre aux touristes européens qui se rendent aux Antilles.

Parmi les passagers de première qui s'embarqueront à New-York, quand le "Duchess of Bedford" quittera la Jetée 61, à North River, nous remarquons les noms du Capt. P.-H. Boivin, de Granby, P.Q.; de Mgr Jean de la Croix Dorais, V.G., de Valleyfield; de M. et Mme William Marschall, de Sault Ste-Marie, Ontario; du Sénateur Smeaton White, de Montréal; de M. et Mme Maxwell White, de Toronto; du Major et Mme B.-F. Rhodes, de Cochrane, Alta.; A.-G. Marschall et sa jeune fille, Mlle G.-G. Marschall, d'Ottawa; M. et Mme David Mackenzie également de la Capitale.

LE H.M. C.S. "CHAMPLAIN"

Le H.M., C.S., "Champlain" est parti hier d'Halifax, pour accomplir sa croisière d'hiver. Ce "destroyer" sera absent de sa station navale jusqu'au 23 avril prochain Il se rend en ce moment à Hamilton, aux Bermudes, où il restera attaché à l'Escadre des Indes-Occidentales de la Marine Royale, sous le commendement du Vice-Amiral V. H. S. Haggard, C. B.

L'autre "destroyer" canadien, le H.M. C.S. Vancouver, partira pour sa croisière d'hiver aux ports étrangers de l'océan Pacifique, le 26 janvier 1931, quittant Esquimalt à cette date pour se rendre à San Pedro.

LE "SALBE I"

Le "Sable I" de la Bras d'Or Bay Corporation était signalé lundi à Bersimis, descendant le fleuve.

Un prochain départ du "Sable I" pour les Sept-Iles et Anticosti aura lieu le 15 janvier prochain, de Pointe-au-Pic, Murray Bay.

On embarquera des passagers, des colis postaux, et du frêt comme à l'ordinaire.

PARTANT SUR "L'AUSONIA"

Partant d'Halifax ce soir sur l'"Ausonia" de la ligne Cunard, nous remarquons en première les noms du lieutenant colonel R.-J. Orde et Madame Orde, d'Ottawa, du capitaine J. Lindsay Gordon, D.C., A.D.C., d'Ottawa également, se rendant en Angleterre pour suivre un cours d'un an à l'Imperial Staff College; M. et Mme J.-E. Fauquier, et Mlle Louisa Fauquier d'Ottawa; M. Lorne-C. Bertram, journaliste du "London Daily Express", et Madame Bertram, de Londres.

PARTANT SUR LE "CEDRIC"

Le "S.S. Cedric" de la ligne White Star est parti lundi soir d'Halifax pour Queenstown et Liverpool avec un grand nombre de passagers de première parmi lesquels nous avons remarqué les noms du sénateur J.-S. McLennan, et de Mlle M. McLennan; de M. et Mme G.-S. Léo, de Halifax; de Mlle G. Flahauty; de M. J.-A. Calder, de Montréal; de Mlle E. McClelland, de M. E.-A. Purkis; de M. K. Hirsch; de Mme W.-P. Watts, et de Mlles Watts, de Toronto; W. Booth, de Saskatoon; de M. et Mme J.-Fyfe Smith, de Vancouver.

Le "Cedric" est sous le commandement du capitaine C.-P. Freeman, qui succéda le mois dernier au Capitaine R.-G. Smith, lorsque celui-ci se retira.

LA REINE VICTORIA ET LE MARIAGE DE LA PRINCESSE LOUISE

Londres, 7.—(P.C.) — La fréquence du nom de "Louise" parmi les princesses de sang royal a causé de la confusion dans le passé. On a dit de la princesse royale morte hier que son mariage ne rencontra pas l'approbation de la reine Victoria, sa grand'mère. Ce qui n'est pas exact. Le mariage auquel la reine s'opposa fut celui de sa propre fille, la princesse Louise au marquis de Lorne, plus tard duc d'Argyll.

La publication d'une autre partie des lettres de la reine Victoria l'an dernier à éclairci ce point.

On trouve en effet dans la correspondance de la réine, en date du 27 juin 1889, une entrée qui dit : au sujet du mariage de la princesse Louise et de Lord Fyfe : "J'a été enchantée d'apprendre la nouvelle et de donner mon assentiment. J'ai embrassé la princesse et je lui ai souhaité beaucoup de bonheur. Tout le monde semble content".

Aucun arrangement n'a encore été fait pour les funérailles de la princesse mais il semble entendu que ce sera à la fin de la semaine, probablement dans la chapelle du château Windsor.

Cette mort ne retardera pas le départ du prince de Galles et du prince George qui quittent Londres le 15 janvier pour l'Amérique du sud.

LEURS MARIS ETAIENT SANS TRAVAIL

Lowell, 7. — Mme Marie Roy 19 ans, 184, rue Perkins, sans enfant, et Mme Alice Béland, 22 ans, 21 rue Hancock, mère de deux enfants, un de deux ans et l'autre de quatre, furent arrêtées ce midi dans le magasin de la Lincoln Stores, Inc., rue Merrimack, par les inspecteurs Frawley et Scully.

Elles sont toutes deux accusées de larcin dans ce magasin, dans des magasins de cinq et dix sous et autres magasins de ce genre. D'après la police, on a retrouvé dans leurs demeures des marchandises valant entre $25 ou $50.

Elles disent toutes deux que leurs maris sont sans travail et qu'elles agissaient ainsi depuis un mois environ. Elles comparaîtront toutes deux en Cour de district sous l'accusation de larcin.

POUR Soulager les douleurs après les repas, la flatulence, la migraine, la constipation et d'autres **MAUX D'ESTOMAC** employez le Sirop Seigel—remède célèbre préparé scientifiquement de racines, d'écorces et de feuilles. Stimule naturellement et efficacement les organes

SIROP SEIGEL

50c et $1.00 la bouteille. Petites doses—Grands Effets

N'OUBLIEZ PAS

C'est mardi le 20 janvier 1931 qu'aura lieu le grand euchre-concert-bridge, donné en faveur de l'Eglise du St-Esprit par un groupe de jeunes gens.

Ce euchre est sous le distingué patronage de M. l'abbé Léon Létourneau, le dévoué curé.

Il y aura 200 prix et de belles surprises.

Venez encourager les jeunes gens à cette soirée car elle en vaut la peine, et les jeunes gens organisateurs travaillent avec ardeur pour en assuré le succès, d'autant plus que ce euchre sera donné dans le soubassement de l'église et ce sera aussi la première soirée donnée dans la paroisse même.

F.-X. LATULIPPE
Président organisateur

-VOYAGES-

OCCUPANT TOUT UN BLOC SUR LE "BOARDWALK" ATLANTIC CITY, N.-J.

ST. CHARLES

LE PLUS BEAU SITE SUR LA PLAGE. PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN

Le Nouveau **Seaside Hotel** ATLANTIC CITY

Tarif spécial d'automne. Aussi bas que $5.00 par jour, $30.00 par semaine AVEC REPAS. Chaque chambre avec bain. Aussi tarifs spéciaux plan européen

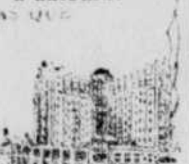

COOK'S SONS CORPORATION

Hôtel **Ludy**

AVE. SOUTH CAROLINA A COTE DU BOARDWALK

UNE SEMAINE ou une fin de semaine au plus nouvel hôtel central à l'épreuve du feu d'Antlantic City n'enmera pas votre portemonnaie. Deux cent vingt chambres, toutes avec bain, merveilleuse cuisine, service courtois.

SOLARIUM VERRE VITA PLATEFORME AU SOLEIL GARAGE GRATIS A L'EPREUVE DU FEU

R. S. LUEY, M. D

$30 et plus par semaine Taux comprenant chambre avec bain et tous repas

$5 ET PLUS PAR JOUR

En Vigueur le 11 janvier

moins de temps dans le trajet à **BOSTON** *par le* **New Englander**

(Train de luxe de nuit)

Quitte Montréal - à 10.05 p.m. (au lieu de 9.15 p.m.)

Arrive à Boston . . . . à 7.40 a.m. (au lieu de 7.20 a.m.)

Ce nouveau service de trains plus rapides procure aussi des correspondances améliorées avec le train quittant Québec à 4.50 p.m. et arrivant à Montréal à 9.55 p.m. ainsi qu'avec le train de 4.00 p.m. de Toronto arrivant à Montréal à 10.00 p.m.

Des correspondances commodes sont aussi ménagées à Boston avec les navires de la Canadian National Steamships à destination des Bermudes et les Antilles Anglaises.

The Ambassador

(Train rapide de jour)

Quitte Montréal - à 8.55 a.m. (Gare Bonaventure)

Arrive à Boston . . . . . à 6.50 p.m.

Renseignements complets aux bureaux des billets en ville, 10, rue Sainte-Anne et à l'hôtel Saint-Roch téléphone: 2-3200.

CANADIEN NATIONAL

Le "Red Wing"

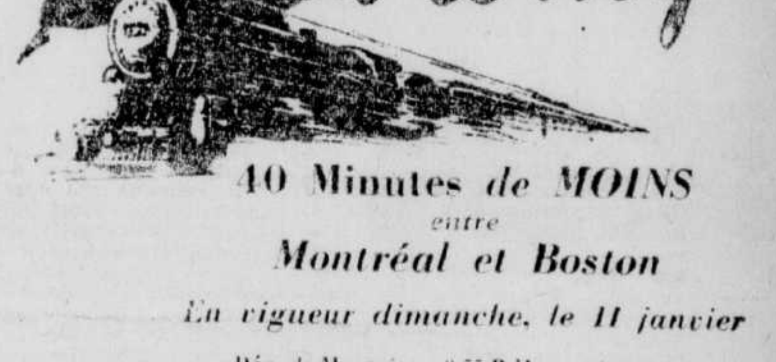

40 Minutes de MOINS entre Montréal et Boston

En vigueur dimanche, le 11 janvier

Dép. de Montréal . 9.55 P.M. tous les jours (Gare Windsor)

Arr. à Boston . . . 7.30 A.M. tous les jours (North Station)

EQUIPEMENT TOUT-ACIER

Wagons de première.
Wagons-lits ordinaires et à compartiments.
Wagon-salon-observatoire-buffet.

Bureaux des billets de Québec : 30 rue St-Jean, tél.: 2-0093 ; Château-Frontenac, tél.: 2-1840 ; Gare du Palais, tél.: 2-0563.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE DIRECT DE WAGONS-LITS tous les jours

Québec New-York

Depart Gare du Palais	**1.30 p.m.**
Arrivée à Montréal	**6.15 p.m.**
Départ de Montréal	**9.30 p.m.**
Arrivée à New-York	**7.30 a.m.**

Gare Grand Central

Même excellent service au retour

Raccordements commodes à New-York pour Philadelphie, Atlantic City, Baltimore, Washington et les endroits plus au Sud, y compris la Floride, à l'aller et au retour.

Pour réserver vos billets, renseignements, etc., adressez-vous à tout bureau du Pacifique Canadien ou à C.-A. Langevin, agent-général, gare du Palais, Québec. Téléphone : 2-0628

PACIFIQUE CANADIEN

Achetez Les Marchandises Annoncees

Le valeur résiste à l'épreuve

LE QUEBEC AUX PRISES AVEC LE SHAWINIGAN FALLS CE SOIR A L'ARENA LOCALE

LE MONDE DU SPORT

LES JOUEURS DU "SOLEIL"

Les joueurs du "Soleil" de la ligue Railway-Paper auront une pratique demain à l'Aréna de 5 heures et demie à 6 heures 30, p.m. On demande à tous les joueurs d'être présents car il y aura en même temps une importante assemblée au cours de laquelle plusieurs questions seront réglées.

RECRUE POUR LES RANGERS

New-York. —Cécil Dillon, prince des compteurs de la ligue Canado-Américaine, portera les couleurs des Rangers le reste de la saison.

Il a été rappelé de Springfield.

DEUX AUTRES DE PLUS

Vancouver. — Les Rangers ont acheté Ernie Kennie, solide défense de Tocama, et Sammy, McAdam, ailier de Vancouver, payant $5,000 pour le premier et 7,500 pour l'autre.

EN ATTENDANT L'ENQUETE

Truro, N.-E. — La suspension, dont Chummie Lawlor et Frank Belringer, les Wolvering, de Halifax, étaient frappés, a été levée en attendant une enquête qui sera faite par H.-O. Schryer, de Bathurst, N.-B., président de la M. A. H. A. On accuse Lawlor et son compagnon d'avoir été mis à l'essai au commencement de la saison par les New-York Rangers, ce qui serait une infraction au code amateur.

CHEVAUX BRULES

N.-Orléans. — Un incendie qui éclata samedi dans une écurie du parc de l'Exposition détruisit les coursiers : Little Minister, Rusticate, Ballot On et Honey Grove.

HOCKEY EN ONTARIO

Fort Williams. — Fort William a battu Port-Arthur, par 3 à 2, dans une partie de la ligue de la Baie du Tonnerre jouée ici.

DU 150 MILLES A L'HEURE

Cork. — Un motocycliste, circulant dans les environs de Cork, Irlande, vient d'atteindre une vitesse de plus de 150 milles à l'heure.

GODFREY VAINQUEUR

Mexico.—George Godfrey a endormi l'Italien Rugirello en 25 secondes de la première ronde d'un combat qui eut lieu ici en présence de 25,000 spectateurs.

NEW-HAVEN EN 3e PLACE

Boston, 7.—Le New-Haven est monté en troisième position dans la Ligue Canado- américaine, samedi, en remportant une victoire sur le Boston par le score de 3 à 1. Jackie Forbes, du New-Haven, a affiché une tenue sensationnelle, dans les buts, en arrêtant une foule de coups qui paraissaient des points certains. Cependant Boyd le prit en défaut dans la deuxième période, sauvant ainsi le Boston d'un blanchissage. Bill Boucher, Chris Speyer et Roy Burmister ont scoré pour le New-Haven.

ACCIDENT DU HOCKEY

Westport, Ont., 7. — Delormer Stevens a eu la veine jugulaire tranchée par un coup de patin dans une partie de hockey, ici samedi, et est dans un état critique à l'hôpital de Kingston. Après une opération, on a déclaré qu'il avait des chances de se rétablir. Etevens jouait pour le Delta contre Westport, dans une partie de la Ligue du comté de Leeds. Au cours d'une mêlée devant les buts, dans la deuxième période, il tomba sur le patin d'un joueur de Westport et se fit une profonde entaille au cou.

LEN HARVEY AU GARDEN

New-York, 7. —Len Harvey, fameux boxeur poids moyen anglais, qui détient le championnat d'Europe, fera son début en Amérique vendredi soir, alors qu'il rencontrera Vince Dundee dans un combat de 12 assauts à Madison Square Garden.

Samedi soir, le boxeur poids lourd égyptien Salah El Din rencontrera Eddie Benson dans un combat de six rondes à Brooklyn.

Dave Shade fera face à Joe Anderson dans la semi finale de vendredi soir à New-York. Le combat sera de 10 rondes.

Louis Kid Kaplan et Jack Portney feront aussi dix rondes.

L'Allemand Hans Mueller et Jack DeMarra se rencontreront dans un combat de 6 rondes.

DANS LA CANADA-AMERIQUE

New-Haven, 7.— Grâce aux efforts consécutifs accomplis par Forbes, le New-Haven a blanchi le Philadelphie par le score de 1 à 0.

L'unique point de la partie a été enrégistré vers la fin de la deuxième période qui s'annonçait orageuse, lorsque Boucher accepta une passe de Chouinard et lança dans le filet du Philadelphie.

LA COUPE SCHNEINER

Londres, 7.— La France a engagé trois hydravions pour la coupe Schneiner ; avec la Grande-Bretagne et l'Italie déjà inscrites, la course promet d'être intéressante dans les eaux britanniques en septembre. Une nouvelle condition impose le payement d'un forfait considérable pour le concurrent qui ne se présenterait pas. On peut donc considérer que neuf des hydravions les plus rapides du monde prendront part à cette course où la vitesse atteinte sera dans le voisinage de 380 milles à l'heure.

Les trois nations travaillent en secret pour l'épreuve. La Grande-Bretagne présentera vraisemblablement deux monoplans "S-6" de la marine avec lesquels elle a gagné la course de 1929, un Gloster y complètera l'équipe. Dans l'équipe française se trouvera un monoplan Nieuport-Delage, avec un moteur de 2000 chevaux ; les Italiens auront des appareils navals perfectionnés.

LES CASTORS CONFIANTS

D'importants remaniements ont été opérés sur les rangs des locaux et l'on attend d'eux une belle victoire sur les Cataracts. — Ben Smith, Lonergan, Thériault, etc.

LAMONTAGNE DEVANT LE FILET

Après avoir subi de malencontreux échecs aux mains de tous leurs adversaires de la ligue Provinciale les Castors, champions de la ligue l'an dernier, descendront de nouveau sur la glace ce soir, à l'Aréna locale, pour rencontrer les "Cataracts" de Shawinigan Falls, et remporter leur première victoire. C'est en effet là une certitude qui ne cesse de s'affirmer chez les locaux depuis quelques jours devant les remaniements que le coach Roy-V. Halpin s'est mis en train d'effectuer sur son équipe et on dit que la confiance la plus grande règne dans leurs rangs. On pourra se rendre compte, ce soir, de quel chambardement l'équipe du Québec a été le théâtre et il y aura plusieurs surprises pour les fans québecois. L'une, et non la moindre, sera sans doute la vue d'Emile Lamontagne, l'ancien gardien des Springfield Indians, dans le filet des Castors. Après avoir pratiqué lundi soir avec le Québec, Lamontagne a signé avec le club un contrat pour le reste de la saison. Lamontagne, qui jouit d'une grande popularité chez les fans locaux, est entré dans les rags professionnels il y a trois ans, croyons-nous, et il sera sans aucun doute l'une des vedettes du club. Le président Crutchfield, de la E.C.H.A., a câblé ce matin aux propriétaires du Québec, les autorisant à mettre Lamontagne sous leur uniforme.

Une autre recrue qui fera, dit-on, sensation chez les Castors, sera Ben Smith, appelé à remplacer jimmy Brophy, au centre, sur la seconde ligne d'avant. Smith est un gars de 170 livres, aussi habile au centre que sur l'aile gauche. Il est arrivé avant-hier de San Francisco et il sera au poste ce soir.

Art. Contant, frère de Jos. Contant, figurera sur l'aile droite de la première ligne d'avant. Jimmy Lonergan jouera sa première partie sur la glace locale et il en sera de même de Thériault. Voici quel sera l'alignement des Castors contre les Cataracts ce soir :

Première ligne :— Centre: Adolphe Chevalier; aile gauche: Jos. Contant; aile droite: Art. Contant; défenses: Jimmy Lonergan, Thériault et Morrissette.

Seconde ligne:— Centre: Ben Smith; aile droite: Thériault; aile gauche: Jules Rochette.

Buts : Emile Lamontagne.

Prudhomme, qui jouait sur la défense l'an dernier, rejoindra les rangs du Québec en fin de semaine alors qu'il arrivera de Winnipeg.

En somme on peut croire que le Québec s'est remis d'aplomb pour tout de bon et bien que le club de Shawinigan soit loin d'être à dédaigner on pari beaucoup sur les chances des locaux.

CHEZ LES JEUNES

M. Edmond Jobin, secrétaire de la ligue des petites quilles de la Salle Paroissiale de St-Malo, nous communique son rapport pour la première série terminée.

Le club National Charcoal gagne la première série avec 14 parties gagnées et 4 perdues.

Lucien Cantin est en tête des moyennes avec 139 pour 15 parties et 485 pour trois parties simples. E. Doddridge avec 187 comme meilleure partie simple.

Voici en détail : —

	P.G.	P.P.	Pts	P.C.
N.-Charcoal	14	4	11682	649.
St-Malo	9	9	10749	597.2
E. Blais	9	9	10398	577.6
St-Vallier	4	14	10131	562.8

Meilleur total d'équipe : 2088, National Charcoal ;

Meilleure partie simple : 752 National Charcoal;

Meilleures 3 parties : 485, Lucien Cantin ;

Meilleure partie simple : 187, Emile Doddridge.

10 premières moyennes :

Lucien Cantin	15	parties	139.
Emile Doddridge	18	—	138.5
Ernest Tardif	18	—	133.8
Albert Plante	9	—	133.4
Maurice Ouellet	18	—	132.9
Gérard Roberge	18	—	131.9
Paul-H. Cantin	12	—	128.5
C.-E. Hebert	18	—	126.2
Roland Cantin	18	—	123.5
Arthur Parent	18	—	120.

CHEZ LES Lemieux

NEUVILLE BAT PONT-ROUGE

La formidable équipe de hockey de Neuville est aller rendre visite au club de Pont-Rouge, le 2 janvier, et a défait ce dernier par un score de 2 à 1.

Le Pont-Rouge était représenté sur la glace par une bonne équipe, mais les gars du Neuville ne sont pas faciles à déjouer lorsqu'il s'agit de faire honneur aux siens.

Le Neuville est à sa quatrième victoire consécutive, et nous avons confiance en lui pour croire qu'il continuera tout en acceptant les clubs qui voudront lui livrer bataille.

DEFI DU "OUR GANG"

Le club Our Gang lance un défi aux clubs Whoopee, Alouette, Morneau, Jeune St-François d'Assise. S'adresser à J.-C. Poulin, tél. 4-3261 de 6 h. à 7 h. le soir.

INTERNATIONAL HARVESTER

Dimanche le 4 janvier, le International Harvester Co. recevait la visite du Swift Canadian Co. et la partie s'est terminée par un score de 3 à 1 en faveur des locaux. La partie fut très intéressante et aucune punition n'a été distribuée par l'arbitre H. Feeney qui a très bien rempli sa charge.

Sommaire :

Int. Harv. Co.: R. Tremblay, R.-B. Tremblay.

Swift Canadian Co.: A. Lepage.

Int. Harv. Co.: Maurice Fortier.

Vendredi soir, à 8 h. 30, le International Harvester Co. recevra la visite du Beauport Inc., sur sa patinoire, à Saint-Fidèle.

Dimanche le 11 janvier, le International Harvester Co. ira rencontrer le Villemay sur son terrain.

A PORT-ALFRED

Dimanche, à 2 heures, le 4 janvier, le club de hockey Loyola, de Jonquière est venu rencontrer le club Bagotville sur la patinoire de Port-Alfred. La joute a été intéressante. Les deux clubs ont montré du beau jeu. Bagotville a été vainqueur du Loyola par un score de 6 à 2. Pendant le repos de la première période, un incident qui aurait pu avoir des suites sérieuses est arrivé. M. Victor Vallée, joueur du Loyola, est tombé inconscient. Le Dr Charles Richard et quelques spectateurs lui firent pratiquer la respiration artificielle, en attendant l'arrivée du Dr Desgagné, de Bagotville, qui lui prodigua les soins voulus.. M. Vallée a joué la première période avec une vitesse remarquable, et c'est au repos de la première période qu'il tomba inconscient. Heureusement que les bons soins donnés tout de suite par le Dr Desgagné, ont ramené M. Vallée à la santé.

Bagotville n'a pas encore essuyé de défaite.

Il a joué avec le Chicoutimi et le Loyola et est resté vainqueur chaque fois.

LES CHAPPIES DE THETFORD

Dimanche, le 4 janvier, avait lieu, sur la patinoire d'East Broughton, une partie partie de hockey très intéressante, entre les Chappies de Thetford et le club d'East Broughton. Les Chappies ont remporté la victoire par un score de 3 à 0. Le jeu a été très rapide bien que la glace était mauvaise.

La rondelle a été mise au jeu par M. le Dr Cliche, qui a donné un joli cadeau au club local. Le premier proint du Chappies a été enregistré pra P.-E. Daigle, sur une passe de M. Normandeau. Les deux autres ont été enregistrés par M. Normandeau, le brillant joueur des Chappies, après des montées sensationnelles. Le gardien de but des Chappies, G. Corriveau, a par son travail montré qu'il sait faire honneur à son club. Les avants et les deux défenses du Chappies ont arrêté la rondelle à l'occasion. Tous les joueurs se sont montrés à la hauteur de la situation.

Voici l'alignement du Chappies : G. Corriveau, but ; L. Fillion, et A. Dumas, défenses ; P.-E. Daigle et A. Paré, ailes ; M. Normandeau, centre.

L'AMICALE ST-CHARLES

Le club de hockey de l'Amicale St-Charles rendra visite au Marguerite-Bourgeoys ce soir, à 9 heures, à la patinoire de ce club. Il lance un défi à tout venant pour jouer dimanche après-midi à 1 heure sur son rond. Pour information, s'adresser à 4-1742.

VICTOIRE DU F.-X. JOBIN

Le club de hockey F.-X. Jobin a défait le Royal, de Courville, par 3 à 1, récemment. Hier, le Ste-Ann Paper a défait le Jeune F.-X. Jobin, par 4 à 2. Jules Lévesque a enregistré le premier point à la première période Jinchereau a compté à la 3e. La partie a été très intéressante.

LE BOURGEOIS ANNULE

Les clubs Désy et Bourgeois n'ont pu compter un seul point lors d'une rencontre entre ces deux clubs, dimanche après-midi sur la patinoire de St-Sacrement ; le jeu fut très rapide du commencement à la fin, surtout à la troisième période, alors que les deux équipes faisaient de grands efforts pour rompre le "deadlock", mais les deux gardiens de buts défendaient leurs forteresses et demeuraient invincibles. Une mention spéciale doit être faite à l'égard de De Bellefeuille, du Bourgeois, qui s'acquitta de sa tâche avec un sang-froid admirable et une habilité digne d'un gardien de buts professionnel. Sur refus du club Désy il ne fut pas joué de période supplémentaire.

L'Alouette (Bourgeois) recevra mercredi soir l'Amicale St-Charles de Limoilou ; vendredi le Bourgeois visitera le Désy et recevra le Saint-Louis de St-Roch, dimanche prochain.

Nous invitons tous les amateurs du patin à venir pratiquer leur sport favori sur la patinoire de St-Sacrement Ils peuvent être assurés d'y trouver tous le confort désiré : chalet moderne, patinoire vaste et bien éclairée et musique variée.

Communiqué

LE ST-PASCAL

Dimanche, le 4 janvier, le St-Pascal de Québec, a défait le Canadien, de St-Romuald, par un score de 3 à 2.

Lundi, le 5 janvier, le St-Pascal a aussi défait l'Amicale St-Charles, par un score de 2 à 0, dans une partie très intéressante. Dimanche prochain, le St-Pascal ira rencontrer le club de Sillery, à 2 heures précises. Pour informations : S'adresser à Charles Loupret, tél. : 4-4338.

L'EVENEMENT GAGNE

L'équipe de hockey de l'Evénement a défait celle du Chronicle-Telegraph au score de 2 à 1, lundi soir. Fleury et LeBel se sont mis en évidence.

BON DEBUTANT

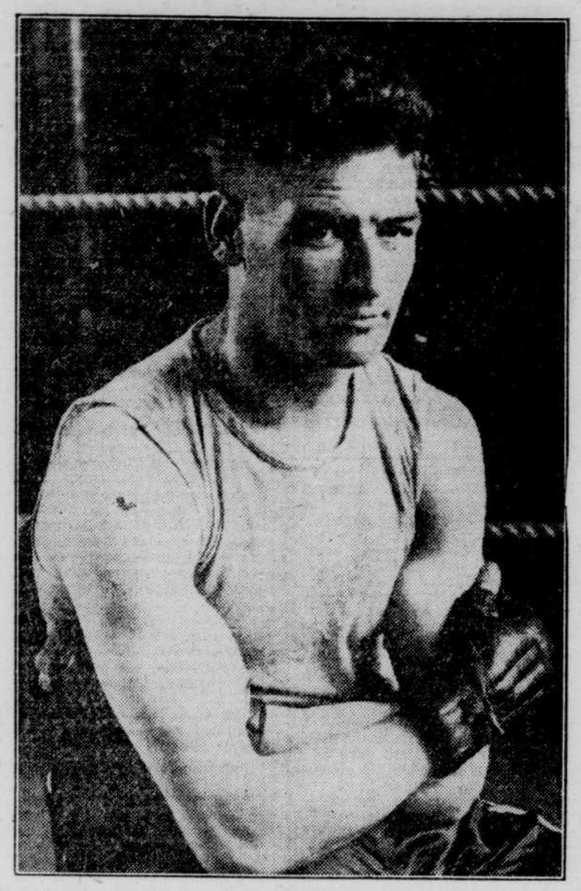

JACK HOOD, populaire boxeur anglais qui fit un "draw" avec l'Américain Dick Shade, à Londres, récemment.

LE CANADIEN EST BATTU CHEZ LUI

Hier soir par les Falcons de Détroit. — Score de 6 à 2. — Les champions du monde ne paraissaient pas en forme.

LES SCOREURS

Montréal, 7.—Les Canadiens ont subi leur première défaite sur leur glace hier. Ce sont les Falcons, de Détroit, qui leur ont imposé cette défaite. Les locaux n'étaient pas en forme comme d'habitude. Ils n'ont jamais été capables de trouver les filets, de Dolson. Les visiteurs, par contre, étaient très en forme. Leurs attaques à deux ou trois hommes ont été solides. Goodefellow a été continuellement en évidence, Morenz a bien travaillé, mais la chance a refusé de lui sourire.

1e période.—Le Canadien débute avec entrain, Morenz et Joliat travaillent. Ils sont bien secondés par Gagnon. Hainsworth arrête le premier lander quand Aurie longe les bandes et lance de la ligne bleue. Le Canadien a l'avantage du jeu au début. Il oblige Dolson à travailler. Ses efforts sont récompensés quand Mantha s'élance et passe à Joliat dans une mêlée. Quelques instants après, Leduc et Mantha passent au poteau. Le Canadien tient quand même durant deux minutes. Lewis s'empare ensuite de la rondelle et la place en arrière du gardien pour égaliser le compte. Le Détroit cherche à compter encore. McCaffrey, Wasnie et Joliat cherchent à donner le change. Morenz fait une course dangereuse à la fin Dolson tient bon.

1—Canadien, Joliat (S. Mantha)..... 4.25

2—Détroit, Lewis (Goodfellow)..... 5.40

Punitions: S. Mantha, Leduc et McInenly.

2e période. Détroit mène encore le bal, Goodfellow lance à distance. Morenz conduit le jeu pour le Canadien. Mais ses co-équipiers ne paraissent pas disposés à compter. On manque des passes et on manque le filet. Morenz travaille comme trois hommes. Noble attaque Mantha et passe au poteau. Lewis intéresse la foule avec un élan. Les Falcons comptent à mi-période quand Burke est hors-jeu. Le Canadien sait se rallier. Les deux Mantha comptent finalement.

3—Détroit, Hay..... 10.10

4—Détroit, Cooper (Hay)..... 1.20

5—Canadien, G. Mantha (S. Mantha)..... 6.15

Punitions: Noble, Lewis 2, Burke 2, Wasnie, Evans, McCabe et Gagnon.

3e période.—Morenz, Joliat et Gagnon sont à l'attaque. Le gardien du Détroit est à la hauteur de la situation. Burke intéresse la foule avec une course qui se termine aux pieds de Dolson. Lewis s'empare de la rondelle un moment plus tard et passe à McCabe qui compte le 4e point. Cooper fait ensuite une course qui vaut un point. Le Détroit se tient sur la défensive.

6—Détroit, McCabe (Hay)..... 7.00

7—Détroit, McCabe (Cooper ..... .30

8—Détroit, Aurie (Goodfellow Lewis)..... 10.30

Punitions : Rockburn, Leduc, Goodfellow, Burke 2, Noble, 2, McInenly.

Canadiens:—Hainsworth, S. Mantha, Burke, Morenz, Gagnon, Joliat, Mondou, Wasnie, Leduc, Lépine, Larochelle, McCaffrey, G. Mantha, Rivers et Pusie.

Détroit :—Dolson, Rockburn, Noble, Goodfellow, Aurie, Lewis, Evans, McInenly, Filmore, Cooper, McCabe, Hicks, Frederickson et Hay.

Arbitres : Hewitson et Wagner.

MLLE D'ARCY SERA LA REINE DU MARATHON

Mlle Germaine D'Arcy, une jeune brunette, a été couronnée Reine du marathon de raquettes Usher's Green Stripe et des différents événements qui seront donnés en cette occasion, lors de la course pour le championnat du monde, de Québec à Montréal (200 milles) qui aura lieu dans la première semaine de février.

Mlle D'Arcy a été finalement reconnue comme la plus jolie des sept jeunes filles qui se qualifièrent pour la finale de ce concours, le jugement final pour ce concours étant passé par un comité spécial qui rendit son verdict sur les trois points suivants: beauté, proportions physiques et capacités bilingues. Mademoiselle D'Arcy était sur un pied d'égalité avec mademoiselle Pauline Gauthier, lors du jugement rendu par les rédacteurs sportifs et autres, et un autre comité dû être nommé pour décider. Ce comité était composé de George Cumine, artiste, qui jugea d'après la beauté des deux jeunes filles: le Dr I.-E. Bruneau, qui s'en tint aux proportions physiques et P.-D. Laguedoc expert linguiste qui passa jugement sur l'habilité bilingue des deux concurrentes.

Le jugement final fut fait à huis-clos. Les jeunes filles ne surent pas quels seraient les juges, et elles passèrent séparément devant chaque juge. Chacun de ces derniers eut l'occasion de juger sans parti pris et le résultat fut unanime en faveur de Mlle D'Arcy. Elle ira faire un voyage à Miami aux dépens de MM. Sam et Allan Bronfman, les donateurs de la bourse de $4,000 dont est dôté le marathon. Elle sera accompagnée d'un chaperon. Mademoiselle D'Arcy accompagnera les coureurs durant la longue randonnée, dans un traîneau spécial tiré par des chiens esquimaux sous la direction d'un des meilleurs conducteurs du pays. Mademoiselle D'Arcy donnera le signal du départ aux différentes étapes. Sa présence ajoutera au coup d'œil qu'offrira le marathon.

RECETTES DANS LA N. H. L.

Chicago, Ill., —Le "Chicago Referee" de ce jour annonce les recettes probables des différents clubs de la N. H. L. C'est bien beau d'être aussi connaisseur. Le seul mal, c'est que ces chiffres sont absolument faux Les propriétaires le savent donc, eux.... Voici ce que dit le Referee: Boston fera une saison de $600,000. Les Canadiens $470,000. Chicago, $435,000. Rangers, $425,000. Montréal, $390,000. Détroit, 375,000. N.-Y. Américain, $350,000. Toronto, $300,000. Philadelphie $175,000., et Ottawa, $150,000.

ARENA

E. C. A. H.

Ce Soir à 8.30 hrs

SHAWINIGAN vs QUEBEC

50 Sièges dans loge chauffée	1.50
Promenade A	1.25
" B et Loges	1.10

Admissions 75c et 55c Enfants 15c

LES RANGERS DEFONT LES MAROONS

Hier soir à Montréal. — Le club New-Yorkais a eu continuellement l'avantage sur ses rivaux qui ne se sont pas beaucoup forcés.

SCORE DE 5 à 1

New-York, 7. — Les Rangers ont donné une de leurs meilleures exhibitions, hier soir, alors qu'ils ont défait les Maroons de Montréal, par 5 à 1. Ils ont eu continuellement l'avantage. Les assauts des leaders de la ligue n'ont jamais pu réussir. Les Montréalais ont attaqué avec nonchalance et seulement à de rares intervales ils ont été à la hauteur de la situation. La partie, commencée lentement, a été rapide après le 2e point des Rangers. Plusieurs punitions dont une majeure à Siebert, ont été imposées.

1ère période. — Le jeu est prudent au début. On donne et on reçoit avant d'offrir un bon lancer à Roach. Quatre Rangers sont à l'attaque. Trottier passe au pénitencier. La foule est sur pied. Mais il ne se produit rien d'extraordinaire. On change ensuite les lignes. Les Rangers manoeuvrent pour scorer. Jerwa descend le disque et envoie une courte passe à travers la défense. Keeling la reçoit pour compter sans difficulté. Regan et Keeling se font encore menaçants mais Kerr sauve la situation. Kerr annule aussi un élan de Dillon. On joue sur la défensive quand deux joueurs passent au poteau. Les élans sont peu redoutables.

1—Rangers, Keeling (Jerwa) 7.05

Punitions: Trottier, Regan, Johnson et F. Cook.

2e période.—Les Rangers conduisent l'attaque. Le Montréal manoeuvre aussi. Roach est fort, mais un peu chanceux.

Le jeu en usage dans la première manche donne un autre point. Les réguliers retournent ensuite sur la glace. Boucher est un joueur en évidence. Il passe le disque à Bun Cook qui le passe au-dessus des jambes de Kerr. Thompson réussit un lancer, une passe de Dillon non loin des buts. Le Montréal est à l'attaque à la fin.

2—Rangers, F. Cook (F. Boucher) 6.54

3—Montréal, Stewart (Siebert) 0.19

4—Rangers, Thompson (Dillon) 6.18

Punitions: W. Cook et Siebert.

3e période. — Bun Cook viole l'"anti defence" au début. La défense est trop solide pour le Montréal. Les Rangers mènent la plupart du temps. Le Montréal retourne sur la défensive. Boucher se signale sur la défensive. Les punitions sont nombreuses.

5—Rangers, Cook (F. Cook) et Boucher) 8.54

6—Rangers, W. Cook (C. Cook 0.10

Punitions: F. Cook, Siebert (Majeure). Roche, Jerna, Smith, Johnson, W. Cook.

Rangers:— Roach, Jerwa, Johnson, F. Boucher, W. Cook, F. Cook, Regan, Peters, Thompson, Murdock, Keeling, Carrigan et Dillon.

Montréal:— Kerr, McVicar, Gallagher, Phillips, Ward, Trottier, Stewart, Siebert, Smith, Wilcox, G. Boucher et E. Roche.

Arbitre : Corbeau.

UN JEUNE AS

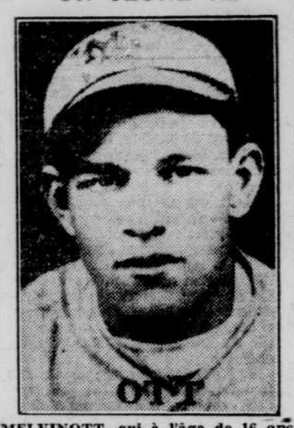

MELVINOTT, qui à l'âge de 16 ans signa un contrat avec les N.-Y. Giants et qui est sur le point de fêter son 21e anniversaire. Sa moyenne pour la dernière saison a été de .349 pour 148 parties.

DES MACHINES A GRANDE VITESSE

La suprématie anglaise doit s'exercer dans tous les domaines et plus particulièrement dans celui de la plus grande vitesse.

Déjà titulaire des records mondiaux sur terre, en automobile et motocyclette, dans l'air et sur l'eau, l'Angleterre entend, dans l'avenir faire mieux.

Les "supporters" de la motocyclette représentés en l'occurrence par Rudge comptent dans un avenir prochain, étonner les foules par un exploit unique, au cours duquel ils s'attribueraient non seulement le record du monde de la plus grande vitesse pour la catégorie motocycles, mais encore, sur deux roues les dirigeants de la puissante firme anglaise, entendent faire mieux que 231 milles de la "Flèche d'Or" du regretté Seagrave.

C'est pourquoi ils ont établi un programme de construction qui se développera en deux temps.

Dans le premier ils construiront une quatre cylindres, selon la formule classique du Rudge, sans suralimentation de 1000 cmc. de cylindrée, qui aura pour mission de battre les temps de 151 milles de Wright et conformément aux règlements de la F.I.C.M.

Dans le second on établira une autre quatre cylindres, de deux pintes de cylindrée, montée sur un cadre spécial, profilé pour offrir le minimum de résistance à l'avancement avec laquelle on doit faire mieux que ce qui existe actuellement, avec les 231 milles qui constituent le record mondial.

Comme on le voit c'est un beau programme bien digne de la Rudge Whitworth et surtout de la conception anglaise.

CHOIX DE L'EQUIPE DES E.-UNIS

Pronostics sur les perspectives américaines dans la prochaine série pour la coupe Davis et les As qui seront appelés à porter les couleurs des E. U.

DOEG SE RETIRE

New-York, 5 — Louis A. Dailey président de l'Association de Lawn Tennis des Etats-Unis, vient de faire des pronostics sur les perspectives des Etats-Unis dans les séries de la coupe Davis pour 1931. Il dit que s'il était appelé à nommer quatre joueurs américains pour jouer pour la coupe en 1931, il choisirait Shields, Wood, Mangin et Sutter, depuis que John Doeg a annoncé qu'il avait l'intention de se consacrer exclusivement aux affaires. "Je les nommerais dès maintenant afin qu'ils aient le temps de s'organiser pour s'embarquer pour l'Europe avec un capitaine, ne jouant pas. "Trois membres de l'équipe américaine de la coupe Davis, en 1930, Lott, Allison et Van Ryn, se sont mariés récemment et sont dans des carrières professionnelles et Dailey exprime l'opinion que l'Association ne devrait pas chercher à les induire à consacrer quelques mois de la saison au tennis, car ils pourront difficilement mener leurs affaires et le court à la fois.

ARBITRES COMPETENTS

Paris, 7. — La France était la seule des grandes nations où le tennis est à l'honneur, qui ne comptait pas d'association d'arbitres spécialistes. Cette lacune est désormais comblée.

L'arbitrages des grandes rencontres de la Coupe Davis et des tournois importants ne relèvera plus, dorénavant, seulement des bonnes volontés de hasard. Les organisateurs de championnat, et le F. F. L. T. elle-même auront désormais la possibilité (et le devoir) de s'adresser à l'A. F. A. L. T., lisez Association Française des Arbitres de Lawn-Tennis). Celle-ci fournira aux requérants des arbitres compétants, et dont elle appréciera l'autorité.

En dehors des commodités évidentes que les organisateurs de tournois retireront de l'A. F. A. L. T., celle-ci aura encore l'avantage de protéger ses membres contre les demandes vexatoires des joueurs trop nerveux. On n'a pas oublié l'incident créé, l'an dernier, par De Borpurgo au cours de la finale interzones de la Coupe Davis. Il ne pourrait se renouveler sans que le groupement des arbitres intervienne.

Par ailleurs, on peut espérer, désormais que les fautes de pied seront sanctionnées. Il suffira pour cela que l'Association donne l'ordre à ses membres de se montrer sévères pour ce genre d'infractions. Il n'est pas certain que celles-ci disparaîtront, mais le nombre en diminuera probablement. Ce sera une amélioration dont le tennis a bien besoin.

l'Incomparable élément

Peter G. Gavuzzi, de Southampton, Angleterre, est un coureur anglais de longue distance très réputé. Il gagna le marathon de Newmarket, Angleterre, et arriva second dans la grande course à pied transcontinentale organisée par C. C. Pyle. Gavuzzi est doué de "l'incomparable élément" de la persévérance tenace et de l'endurance.

Dans le domaine du bon whisky, il n'y a pas de nom plus grand que celui de Usher's Green Stripe. Depuis 1779, la qualité et la pureté de ce mélange ont été conservées scrupuleusement. Aujourd'hui, dans le monde entier, son nom et son sceau fameux sont symboliques de "l'élément incomparable" en whisky —ils sont une assurance positive de qualité vraiment supérieure.

"Il n'y a pas d'élément qui l'emporte plus sur le prix que le bon nom et la réputation du fabricant."

USHER'S GREEN STRIPE WHISKY

GREEN STRIPE

26½ onces $4.00 - 40 onces $6.00

JOUTES DE LA N.H.L.--SCHMELLING SUSPENDU PAR N.-Y.--CHEZ LES RAQUETTEURS

La Raquette

ASSEMBLEE AU HURON

Une assemblée générale du club de raquetteurs Huron aura lieu ce soir, à 9 heures.

SOIREE D'INAUGURATION

Les officiers du club de raquetteurs Huron ont remporté un joli succès avec leur soirée d'inauguration de la saison. Une centaine de personnes ont assisté au "lunch" présidé par le président J.-A. Lepire. Parmi les amateurs présents, on remarquait Alexandre Martel, président de l'union locale ; Hilaire Paquet, de l'Union Commerciale; Gérard Robitaille, du Dragon; E.-A. Charland, ancien président de l'Union canadienne; P. Lefebvre, G. Gingras, J. Jolicoeur, R. Campagna, R. Boisseau, J. Dion, Maurice Bédard, Alphonse Chamberland, J.-O.-A. Poulet, G. Egan, F. Painchaud, etc.

LE PERE NOEL AU MONTCALM

Plus de 120 personnes ont assisté hier à la fête du Père Noël au club de raquetteurs Montcalm.

UNE SOIREE AU FRONTENAC

Dimanche, le 4 janvier, il y avait une grande soirée au chalet du club des raquetteurs Frontenac, sous la présidence de M. David Cantin, vice-président du club. Tout le monde s'en donnait à coeur joie; à minuit, une magnifique table fut mise par les dames et les demoiselles qui étaient sous la présidence de Mme Houle. L'orchestre Frontenac, connu sous le nom de Blue Bird, s'occupait des frais du programme musical. Plusieurs invités et membres hoonraires étaient présents. Mentionnons entre autres : M. David Cantin, président de la soirée, Mme Houle, présidente, M. et Mme J. Clark, M. Ad. Gauvin, M. Ls Bouchard, M. et Mme O. Blouin, M. Bellerose, du C.P.R., de Montréal, M. Matthew Black, de The International Newsreels Co., de New-York, M. F.-X. Galibois, M. et Mme Hubert Moisan, M. et Mme Delphis Caron, Mlle Germaine Gauvin, M. Ludger Trudel, membre du club et qui demeure à Montréal, M. Georges Myrand, M. et Mme J.-A. Galibois, M. O. Dallaire, M. Alp. Gauvin, M. et Mme Maurice Turgeon, M. Donat Chamberland, M. Willie Clark, M. Henri Poitras, M. J. Fréchette, M. A. Lacasse, M. E. Boileau, M. L. Langlois, M. Albert Clark, Mlle Françoise Turgeon, M. Robitaille, Mlle Jeanne d'Arc Langlois, M. M. Pouliot, etc.

Tout le monde s'en retourna enchanté de la magnifique soirée qu'il venait de passer.

Communiqué

A L'UNION COMMERCIALE

La cérémonie d'ouverture officielle de la saison de la raquette à l'Union Commerciale est annoncée pour ce soir.

AU CHALET DU DRAGON

Les raquetteurs du Dragon ont inauguré leur saison en même temps que le Huron et le Montcalm dimanche soir. M. Chamberland a souhaité la bienvenue à ses invités. Au nombre des représentants étrangers, on signalait MM. Alex. Desrosiers, du Voltigeur; Pierre Gobeil, de l'Union Commerciale; M. Boulet, du Loretteville; U. Jean, du Huron; le sergent-major Boulanger, Honoré Plamondon, du Dragon; l'ex-président Arthur Pépin et Mme Pépin, la présidente de la section des dames.

LES COUREURS DU FRONTENAC

Tous les coureurs du club des raquetteurs Frontenac sont priés de se rendre au chalet du parc Victoria ce soir pour 7 1-2 hrs.

"LE LORETTEVILLE" A QUEBEC

Vendredi a lieu à Québec, la présentation des hommages au Maire de Québec, par l'Union Locale des Raquetteurs. Donc avis est donné aux membres du club de se rendre en plus grand nombre possible à cette parade.

UNE ASSEMBLEE CE SOIR

Il y aura ce soir, à 8 heures, aux salle de l'Union Commerciale, assemblée le l'Union des Raquetteurs du district de Québec.

AMICALE DE LIMOILOU

Les amateurs de hockey de l'Amicale Saint-Charles, de Limoilou, ont organisé récemment une équipe qui entend faire son chemin dans le monde des équipes indépendantes. Ils ont procédé à l'élection d'un comité de direction qui se compose de Joseph Gravel, président; Wilfrid Lamontagne, vice-président; Lionel Vézina, secrétaire; Alexandre Tremblay, trésorier;Lorenzo Tremblay, gérant; Bédard, "coach"; Joseph Bornais, capitaine. Le club aligne les joueurs suivants : Bobert Cavanah, "Mike" Connell, G. Leclerc. L. Trembaly, P. Bisson, C. Bisson, L. Leclerc, P. Genois, L. Vézina et J. Bornais.

L'Amicale Incorporée possède une superbe patinoire à l'angle de la 12e rue et de la 4e avenue à Limoilou. Ce rond mesure 190 pieds par 90.

Deux magnifiques chalets sont à la disposition des patineurs et des joueurs de hockey qui se rendent à cet endroit. Il y a patinage les mardis, jeudis, samedis et dimanches. On patine le soir ovec fanfare. Sur semaine, il y a patinage l'après-midi. Les parties de hockey sont jouées les lundis, mercredis et vendredis soir et le dimanche après-midi.

Jusqu'à date, le club Amicale a joué deux parties et il a enregistré deux victoires. Il a défait l'Ecole Saint-Charles par un score de 3 à 1 et l'International Harvester par un compte de 6 à 0. Lundi il a joué contre le St-Pascal.

Les clubs qui désirent se mesurer à l'Amicale sont invités à communiquer avec L. Tremblay, téléphone 4-1020, ou avec G. Bédard, téléphone 4-1742.

Communiqué

LE CHAMPION EST SUSPENDU

New-York, 7, (P.A.) — La commission de boxe de New-York a détrôné hier le champion poids-lourd Max Schmeling parce qu'il a négligé d'accepter un match-revanche avec Jack Sharkey. Elle a de plus décidé de reconnaitre comme titulaire du championnat mondial le gagnant d'une bataille entre Sharkey et Young Stribling.

AU CHALET DU CLUB J.-CARTIER

Plus de soixante membres et invités assistent au premier dîner de la saison lundi soir. — Une belle soirée. — Quelques parties sont jouées sur les glaces du Jacques-Cartier.

RECENT CONCOURS

Le premier dîner de la saison du club de curling Jacques-Cartier a réuni soixante-quinze amateurs lundi soir au chalet du parc Victoria. M. Henri Duclos, présidait. Il avait à ses côtés MM. Willie Amyot, du Québec ; Godfrey Brown, du Victoria ; le capt. Dathan, du Victoria ; l'hon. Ls Létourneau, Oscar Auger, Oscar Drouin, M.PP., l'échevin. Jos. Emond, l'échevin Wilfrid Samson, l'ex-président A.-C. Picard, etc. Le président Duclos a présenté ses souhaits de bonne année aux membres et prédit un succès au prochain bonspiel. Il a souligné le fait que l'entente la plus cordiale règne toujours entre les membres des trois clubs. M. Amyot a félicité le club canadien-français et M. Brown, parlant en français et en anglais, a fait remarquer que les invités se trouvent toujours chez eux au parc Victoria. MM. Beaupré, Beaulieu, Verret et Desmarais ont soulevé les applaudissements des convives avec leur programme de musique, chants et déclamations. La soirée s'est terminée par quelques parties amicales. On a félicité l'équipe Blanchet-Gingras-Martineau-Fraser, qui a fait bonne figure dans le récent concours inter-cité à Montréal.

TOURNOI DE BADMINTON

Madame Dagneau et M. E. Cannon ont gagné le tournoi mixte, genre américain, de badminton au Quebec Winter Club. Une quarantaine de joueurs ont pris part à la série. En semi-finale, les vainqueurs ont défait Mlle D. Staveley et M. G. Henderson. L'autre semi-finale a été gagnée par Mme Robert Taschereau et le major Edgar Wiggs contre Mme Staveley et M. Horace Coulombe. Les prix du concours avaient été donnés par M. et Mme Perrin.

Jersey City, jan. 5. — La belle cité de Jersey sera le point central dans le monde de la boxe, cette ville ,tout probablement, que le prochain combat pour le championnat poids-lourd aura lieu.

Ce gigantesque stadium contiendra 120,000 spectateurs assis. William F. Carey, président du Madison Square Garden, est le principal intéressé dans ce projet. M. Carey, de concert avec Bruen de New-York a pu s'assurer des étoiles de boxe comme ceux-ci : Carnera, Mickey Wolker et Kid Chocolate.

ENCORE EN LICE

LOUIS THORAVAL, de Montréal, le neuvième inscrit dans le marathon de raquettes Usher's Green Stripe de 200 milles pour une bourse de $4,000. Thoraval prit part au marathon à relais Peter Dawson de 500 milles l'été dernier et courut seul, presque la moitié du parcours après avoir été déserté par son partenaire.

La Tuque, 7.—La Tuque, de la ligue Provinciale de hockey, a défait le Shawinigan Falls, par 2 à 1, hier, à La Tuque.

TOURNOI DE BILLARD

New - York.—L'ex-champion Ralph Greenleaf a battu André St-Jean à deux reprises, au Strand, par 125 à 75 et 125 à 116. Greenleaf a maintenant un total de 986 contre 798.

Marcel Camp est en tête du grand tournoi entre Etats qui se joue actuellement au Dwyer's Broadway Academy, de New-York. Camp est en tête avec deux victoires et aucune défaite. Joe Procita est deuxième avec Arthur Woods (Arthur Dubois) ; Ponzi est troisième et Charles Seaback sixième.

Les joueurs qui prennent part à ce tournoi sont Marcel Camp, Jos. Procita, Andrew Ponzi et Charles Seaback, quatre joueurs que le populaire Dave Major a fait venir à Montréal récemment, puis Arthur Woods, Onofrio Lauri, Bennie Allen, Charles Harmon, Thomas Heston et Arthur Church.

LES SCORES DE HOCKEY

Dans la N. H. L.

Détroit	6
Canadiens	2
Maroons	1
Rangers	5
Toronto	2
Ottawa	2
Chicago	3
Boston	5
Ligue Internationale	
Windsor	3
Pittsburg	1
Détroit	3
Cleveland	1
Ligue Américaine	
St-Louis	2
Kansas City	1

REINE DU MARATHON DE LA RAQUETTE

Mademoiselle GERMAINE d'ARCY, qui vient d'être choisie comme Miss Usher's Reine du marathon de la raquette Green Stripe. Il a fallu rendre un jugement spécial pour décider entre celle-ci et Mlle Pauline Gauthier, qui étaient sur un pied d'égalité. Mlle Usher's accompagnera les coureurs durant le marathon, officiant aux réceptions qui seront données, et la course terminée ira faire un voyage à Miami aux frais de MM. Sam et Allan Bronfman, de la Distiller Corporation.

LA LIGUE DES BONS SPORTS

Trois clubs, le Windsor, le Damien et le 8123, sont à égalité comme résultat des parties jouées lundi dans la ligue des Bons Sports. Le Damien a battu le 8123 par 3 à 2, après six minutes de jeu supplémentaire. Dubé a enregistré le point décisif sur une passe de Gravel. Le Windsor a défait le Mira par 4 à 1. Les trois premiers clubs ont gagné deux parties chacun sur trois.

LES BRUINS L'EMPORTENT PAR 5 A 2

Sur les Blacks Hawks dans leur troisième rencontre avec le club de Chicago. — Brillante tenue des Bruins.

BOSTON EN TETE

Boston. 7 janv. — Une foule si considérable qu'un bon nombre d'amateurs ne purent se procurer des places a envahi le Boston Garden hier soir pour assister à la rencontre des Boston Bruins et des Black Hawks de Chicago. C'était la troisième fois que les deux clubs se rencontraient, les deux premières victoires allant aux Black Hawks. Les Bruins, leaders de la section américaine par une marge de quatre points sur les Hawks, ont été plus heureux cette fois-ci et ont imposé un score de 5 à 2 à leurs rivaux.

Boston		Chicago
Thompson	but	Gardiner
Shore	défense	Wentworth
Hitchman	défense	Abel
Welland	centre	Desjardins
Clapper	aile	Ingram
Gainor	aile	Arbour

Boston, subs : Barry, Beattie, Oliver, Garris, Chapman, Galbraith, Owen, Pratt.

Chicago subs: Couture, Ripley, Gottselig, Cook, Somes, March, Dutkowski, Graham, Miller.

Arbitres : Ion et Shaver.

1ère période

1—Boston. Owen (Barry).....14.10
2—Boston. Barry (Beattie Owen).14.31
3—Boston. Shore 18.31

Punitions : Ingram, Dutkowski 2, Graham, Oliver.

Seconde période

4—Chicago, March 14.27

Punitions : Pratt, Gottselig, Clapper (majeure), Graham.

Troisième période

5—Boston, Welland (Owen)..... 5.42
6—Chicago. Goltselig (Adams).15.04
7—Boston, Barry (Shore) 19.55

SUR LA COTE NORD

A la première assemblée régulière de la saison tenue à la salle de l'Association athlétique de Sept-Isles, les membres ont élue leur direction pour la présente saison, laquelle reste la même que pour les années dernières et en plus par un vote unanime, M. Wilfrid G. Clarke de Québec fut choisi comme président honoraire de l'Association.

Une souscription généreuse fut faite par les membres de l'Association et M. Clarke président honoraire dota l'organisation d'une valeur très substantielle et qui fut fort appréciée par tous les membres aussi bien que de toute la population qui s'intéresse beaucoup à notre sport national.

M. Robert-M. Ross représentant de la maison Kakas Bros, commerçants de fourrures des Etats-Unis, fit don d'une jolie coupe qui devra être débattue entre nos trois équipes locales en dehors de la coupe "Côte Nord" laquelle continuera à être débattue entre les clubs "Sept-Iles" et "Clarke-City". Cette nouvelle coupe portera le nom de "Coupe Ross" comme expression de reconnaissance pour son donateur.

Beaucoup d'améliorations ont été faites à notre patinoire cette année. Après l'assemblée, les différents clubs firent l'élection de leurs capitaines.

M. le docteur Lavallée fut choisi capitaine du "Sept Iles"; M. R.-M. Ross fut choisi capitaine du "Montagnard", M. Paul Blouin fut choisi capitaine du "Saguenay".

Voici les résultats des premières parties jouées.

"Saguenay" 4 vs "Montagnard" 3; "Sept-Iles 2; vs "Saguenay" 3.

Alignements

Saguenay		Montagnard
Talbot	Buts	Rochette
P. Blouin	Défenses	R. Ross
P. Gallienne	Défenses	Geo. Vignau
Geo. Blouin	Avants	N. Caron
Alban Bourgeois	Avants	R. Rompré
Paul Vignau	Avants	N. Cyr
J. Bijould	Subs.	J. Levesque
		W. Smith

Sept-Iles :

Buts : Wellie Boudreau; Défenses: A. Bérubé; G. Arsenault; Avants : Docteur Lavallée, Ros.Vignau J.-C. O'Brien; Substituts : P. Vallée, G. Montigny.

Communiqué

LIGUE ASSURANCE

Voici les scores des dernières parties jouées dans la ligue Assurance. Lavoie et Lesage a défait Eugène Jobin par 3 à 0; J.-L. Garneau a également blanchi Paul Constantineau, de même que Tessier, Fages & Cie contre British Colonial.

M. Ambroise Whittom, du Tessier, Fages et Cie, a joué 503 en trois parties avec une partie simple de 220.

Lavoie et Lesage:

G. Fortier	137	170	175	482
Harold Kelly	153	128	151	432
L. Genest	106	95	104	305
Herb. Kelly	136	168	159	463
L. Beaudet	152	140	96	388
	684	701	685	2070

Eug. Jobin:

A. Bouchard	118	141	127	396
R. Létourneau	123	87	161	391
M. Ouellet	135	155	126	416
C. Gendron	114	85	86	285
R. Chatelle	144	103	105	352
	634	571	605	1810

Lavoie et Lesage 3-0.

SENATEURS ET LEAFS EN ECHEC

Ils restent au score de 2 à 2 après 70 minutes de jeu. — Cotton Kilrea, Cox et Jackson scorent.

UN ACCIDENT

Ottawa, 7.—Une partie de 70 minutes entre les Sénateurs et les Leafs s'est terminée sans résultat, hier soir, alors que les deux équipes ont enregistré deux points chacune. Les deux camps ont fait l'impossible pour en finir. Les Leafs ont été particulièrement prudents. Le Toronto a été plus rapide que le local.

Première période.—On joue à jeu ouvert, mais le back-checking est là. Lamb envoie un premier lancer. C'est un revers qui force Chabot à s'agenouiller. Clancy essaie de compter. On change les alignements. Le Toronto joue avec ensemble. Connell sauve bien contre Conacher. Les substituts des Sénateurs jouent plutôt individuellement. Les Leafs montrent qu'ils connaissent la combine; Bailey glisse une passe à Cotton en traversant au centre et Cotton, faisant le tour des buts, a Connell à sa merci. Les locaux travaillent fort, mais la défense des visiteurs est forte. Connell tient ferme à la fin.

Deuxième période.—Smith est pesant. Chabot est tenu en haleine avec un bon lancer. Kilrea s'élance quand le local est à l'attaque. Il court au centre et soulève la rondelle pour lancer de la rampe. La partie devient plus vivante quand le compte est égalisé. Après cinq minutes de jeu actif, les réguliers sont relevés. Les Leafs travaillent ferme, mais leurs lancers ne sont pas toujours précis. Finalement, Primeau se rend à la défense et passe à Jackson pour compter sur un long lancer.

Troisième période.—On cherche à profiter de l'absence de Jackson L'Ottawa presse son rival. Cependant, Chabot est un peu actif Lamb, Finningan et Kilrea lancent sans succès. Primeau manque un belle chance de scorer. Blair fait une sortie seule. Le gardien du Toronto est blessé au nez à la fin d'un élan de Smith.

4e période. — La première ligne de l'Ottawa est au travail. Kilrea fait une première sortie et lance inutilement. Lamb et Finnegan luttent aussi contre Chabot. Jackson manque un beau lancer au coin du filet. Les joueurs sont fatigués à la fin.

Toronto : — Chabot, Day, Clancy, Blair, Bailey, Cotton, Horner, Duncan, Conacher, Primeau, Jackson et Jenkins.

Ottawa : — Connell, Alex. Smith, Art. Smith, Lamb, Finnegan, Kilrea, Starr, Gagné, Cox, Touhey, Bourgeault.

Arbitres : Cleghorn et Daigneault.

Première période

1—Toronto, Cotton (Bailey)....9.20

Punition : Day.

Deuxième période

2—Ottawa, Kilrea.....1.36
3—Ottawa, Cox (Grosvenor)....12.40
4—Toronto, Jackson (Primeau) .3.55

Punitions : Cotton, Horner, Jackson, Conacher, A. Smith, Lamb.

Troisième période

Pas de point.

Punitions : Cotton et Lamb.

LIGUE BOSWELL

Une ligue de petites quilles de la Brasserie Boswell a inauguré ses activités samedi soir, le 3 janvier, à la salle Frontenac, avec deux brillantes rencontres mettant en présence les "Travellers" avec l'Office, et le "Store" avec les "Drivers". Ces derniers ont été battus par 2 à 1, tandis que l'Office a imposé un score identique aux Travellers. En voici les détails:

Travellers:

R. Sauvegeau	87	91	91—	269
L. Vézina	140	100	103—	343
P. Trépanier	66	80	84—	230
P. Carswell	113	129	112—	354
X. Demers	66	80	92—	238
Totaux	472	480	482—	1434

Office:

L. Bélanger	67	89	77—	233
L. Poliquin	81	89	106—	176
L. Copeman	85	88	123—	296
B. Lapierre	115	122	138—	375
H. McCord	117	102	110—	330
Totaux	465	491	554—	1510

Office gagne 2 à 1.

Store:

Petit E.	98	85	75—	258
Renaud R.	99	112	105—	316
Cloutier Geo.	110	77	98—	285
Cantin D.	77	73	75—	225
Boucher R.	91	100	117—	308
Totaux	475	447	470—	1392

Drivers:

Lacroix Geo.	98	78	81—	257
Fiset R.	100	87	88—	275
Robitaille R.	79	122	96—	297
St-Pierre E.	119	102	113—	334
Vézina O.	73	122	91—	286
Totaux	469	511	469—	144 9

Store gagne 2 à 1.

LORETTEVILLE GAGNE

Dimanche, le 4 janvier, le club de hockey Loretteville recevait la visite du Magasin Guy. Ce dernier a été défait au score de 5 à 4. C'est le jeu d'ensemble des joueurs du Loretteville qui leur permit de vaincre leurs puissants adversaires.

Le Loretteville est toujours disposé à rencontrer tout club de Québec ou du district sur son terrain le dimanche après-midi. Pour informations s'Adresser à Alfred Bédard, tél. : 808 Loretteville.

Tessier, Fages et Cie:

A. Racette	139	157	165—	461
A. Lamonde	111	179	157—	445
T. Allison	99	112	96—	307
W. Demers	98	96	—	194
A. Whittom	220	141	142—	503
L. Whittom			115—	115
	667	685	673—	2025

British Colonial:

P.-E. Boulanger	140	104	115—	359
C. Lockwell	109	105	102—	316
M.-A. Lemieux	117	110	84—	311
H. Lemieux	118	92	104—	314
J.-M. Dumont	105	117	109—	331
	589	528	514—	1631

Tessier et Fages et Cie: 3 à 0.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

Croyez-le ou non (par Ripley)

UN PONT DE CIMENT BRULA COMPLETEMENT.

Rivière Navasolo, route 14, comté de Linestone, Texas.

(Explication demain)

© 1931 King Features Syndicate Inc., Great Britain rights reserved

SUR LA PISTE

Bayard, Floride.—Okaybee, jument issue d'Omar Khayyam et Honey Bee, a égalé le record local des six furlongs lorsqu'elle fit le trajet en 1 13 4-5 pour enlever le handicap du club des Elks, principale de la matinée de samedi au parc St-Jean.

Ayant affaire à huit solides adversaires, elle prit la tête au début, mena de bout en bout et passa devant la pagode officielle avec une marge d'une longueur sur Hacky-H. Ellice qui arriva troisième.

Critchfield pilotait Okaybee qui appartient a Mme G. Carroll.

Mineralogiste est âgé de 8 ans, mais il est encore solide si l'on en juge à son beau succès dans le prix des Elks d'Orlando, disputé sur les cinq furlongs et demi.

Conduit par Madeley, il courut presque constamment en troisième place, perdit du terrain en enfilant le dernier coin, se remit vite en ligne et roula sans répit dans le dernier furlong pour battre Perkins de trois quarts de longueur.

C'est V. Gigliotto qui entraine maintenant la bête de F.-W. Callaghan. Il succède à M.-V. Hartley.

VENTES-SOLDES DE JANVIER

Un Mois de Valeurs plus grandes pour Hommes

SOUS-VETEMENTS

Lignes désassorties de sous-vêtements "Ceetee" en laine réduits de **33⅓%**

PYJAMAS

Une ligne de beaux pyjamas en laine anglaise. Valeur extra spéciale à..... **$1.95**

Un autre petit groupe de pyjamas en flanellette moins **20%**

CHANDAILS

Un groupe de 20 chandails sports et coupe-vent en cuir, moins..... **20%**

ECHARPES

Un lot spécial d'écharpes en soie de belle qualité, désassorties de ligne de Noel, moins..... **20%**

CHAUSSETTES

Chaussettes anglaises, en cachemire de fantaisie Valeur spéciale à.... **95c**

Chapeaux

$2.95

Un petit lot de chapeaux durs et mous de belle qualité. De fait, ce sont tous des qualités de

$7 à $10.

Tous les chapeaux d'hiver maintenant réduit de 20%

COMPAREZ LES VALEURS ET LES PRIX DE CHEZ HOLT-RENFREW

—et cette saison représentant des valeurs encore plus grandes que celles des autres années, car dans une année de bonnes valeurs, la maison Holt-Renfrew, par des achats prudents, s'est trouvée en mesure d'offrir ce qu'il y a de mieux, et sur ces valeurs déjà bonnes nous offrons actuellement notre "stock tout entier" moyennant escomptes de

10% à 50%

La balance tout entière de notre stock de complets réduits de

10%

Paletots

Moitié Prix

Un lot de 21 splendides paletots d'hiver réduits à la moitié de leur valeur originale pour un solde rapide

Rég. $24.50, $34.50 à $70

pour $12.50 à $35,00

Tout notre stock régulier de paletots d'hiver de qualité supérieure réduits de **20%**

Complets

Moins 20%

Un groupe particulier offrant un beau choix de tweeds et worsteds Society Brand et comprenant des lignes désassorties de complets et tuxedos en Serge Majestic—des complets qui sont rarement offerts à réduction.

Un petit groupe de grandeurs désassorties réduits de **1/3**

Holt, Renfrew & Co. Limited

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ,chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

AGENCES

AGENTS demandés, garçons et filles dans chaque localité, travail facile, bonne commission, chambre 5, 109, Grande-Allée, Québec. 5jan-4fs-1b

AGENTS—Nous désirons avoir un agent local dans chaque village de la province nous sommes en mesure de vous procurer un travail facile et agréable, avec un revenu assuré et régulier. Pour détails Quebec Sales Company, 101, Balfour Bldg, Montréal. -30déc.3-7-10jan- 1b

ON DEMANDE plusieurs agents pour la ville et ses environs pour la vente et collection. Bon salaire payé aux hommes qualifiés et munis de très bonnes références. S'adresser entre 9 et 11 h. a.m., à M. J. Gosselin, chambre 501 et 502, édifice Financial, 105, côte de la Montagne, Québec. 7jan-4fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

A VENDRE beau gros chien policier, bon leader, beau gros chien Danois, sleigh, 2 harnais en cuir. Aucune offre raisonnable sera refusée, échangerais pour cheval. S'adresser E. Lebel, St-Nicolas, P. Q. 7jan-2fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS TURNBULL ET RITA, appartements d'une pièce et plus meublés à neuf, des plus modernes. S'adresser au concierge, tél.: 2-3186. 31déc-6fs-5p

PETIT APPARTEMENT joliment meublé, aussi chambres. S'adresser par téléphone 2-2512, 13, rue Haldimand. 31déc-6fs-5b

A LOUER appartements de 1-2 ou 3 chambres, bain et cuisinette, meublés ou non meublés, prix raisonnable. S'adresser Hôtel Dohan, 7, St-Stanislas. 5jan-3fs-5p

RUE ST-JEAN, No 574½, magnifiques petits logements, quatre pièces, chambre de bain et cuisinette comprises, conviendrait aussi pour bureau, refaits à neuf, très modernes, aussi logement 9 pièces, chauffé. S'adresser au No 574, rue St-Jean, tél.: 5311. -5p

ARGENT A PRETER

CREDIT Foncier Franco-Canadien, établi 1880. Prêts sur première hypothèque. Taux avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 72, côte de la Montagne, Québec, téléphone 2-1139. 11déc-26fs-7p

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garantis, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 3-1161 18déc-26fs-7b

PRETS négociés rapidement sur billets, comptes, loyer ou toutes autres bonnes garanties. Pour ville et la campagne. Imperial Loan & Investment, 251, rue St-Joseph, chambre 106. 27déc-26fs-7p

ARGENT à prêter à 6 p.c. sur première hypothèque dans ville de Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, rue de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 27déc-26fs-7b

A PRETER $15,000.00 première hypothèque en ville. Notaire Benoit, Merger, tél.: 7195 ou 3-4617. 31déc-6fs-7p

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00, $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N.P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 16-18-20-22-24-27-29-31déc. 3-5-7-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan. 3-5-7-10-12fév. 7p

ARGENT à prêter sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser J.-C. Picher, notaire, 473, rue St-Jean, bureau jour, le soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p., tél.: bureau 2-7550M, résidence 3-2459. 7jan-26fs-7p

ARTICLES DE MENAGE

PIANO Chaminade $150, manteau mouton de Perse, table chesterfield, set de rotin, robes de soirées, tuxedo, étagère, commode d'homme, bureaux, habits, etc. Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 31déc-6fs-9p

A VENDRE ameublement consistant 1 set de chambre acajou, couchette cuivre, set de salon, table de salle à dîner, cabinet argenterie, fournaise, chaises, etc S'adresser à 28, Chabot, Lévis, mercredi de 10 à 3 h. tous les jours. 5jan-3fs-9b

PIERRE DENIS—Meubles à vendre, tables, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, valises, set salon, poêles-fournaises, gramophones, habits, pardessus, grand miroir 6 pieds, pour tailleur, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 10déc-26fs-9p

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE Ford sport modèle 1930 avec siège arrière peu de millage en parfaite condition à vendre à bon marché pour prompt acheteur. Ecrire à Casier 425, "Le Soleil". 17spt-j.n.o-11b

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 13-16-18-20-22-24-26-27-29-31déc. 3-5-7-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan. 3-5fév. -11p

ATTENTION—Pneus usagés $1.00 en montant. Aussi Overland touring avec 4 bons pneus. Radio 5 lampes $30.00. Abattoirs d'automobiles à vendre ou échanger pour un sédan. S'adresser J. Caron, 280½, St-Paul, tél.: 2-6899W. 3jan-12fs-11b

CAMIONS USAGES, 1 Dodge, 2 tonnes, avec pneus jumeaux; G. M. C. 2 tonnes 1929; 1 International 1 tonne 1926; 1 Gotfredson 1½ tonne avec dompeuse, 1928 & Dodges 1¼, 1½ tonnes; 1 Fisher 1½ tonne 1927; 1 Chevrolet 1 tonne 1927 1928, Reo 3 tonnes 1929, 1 Rugby 1 tonne, six vitesses d'avant 1929. Ces camions sont en bon ordre et très propres. Pour démonstration s'adresser chez Morissette & Frère, coin Caron et Prince-Edouard. 30déc-12fs-11p

ABATTOIR DES AUTOS, de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, 2-2777. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, vieux métaux, batteries. Téléphonez-nous avant de vendre. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir. 11-13-16-18-20-23-24-27-30déc. 2-3-7jan. -11p

AUTOS à passagers et trucks usagés toutes marques en bonnes conditions, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser Abattoir des Autos, 55, la Reine, tél.: 2-2777. Ouvert jusqu'à 10 h. le soir. 11-13-16-18-20-23-24-27-30déc. 2-3-7jan. -11p

BOUTIQUES A LOUER

A LOUER ou à vendre boulangerie, maison à 2 logements, 134, rue Napoléon, étable, grand terrain. Conditions faciles. J.-C. Picher, 473, St-Jean, tél.: 2-7550M, 3-2459. 27déc-26fs-14b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER à peu près 250 pieds superficie chacun, comprenant bureau et anti-chambre, deuxième et troisième étage, bâtisse Northern Logging & Contracting Limited, 190, St-Paul. Toutes améliorations modernes. Occupation immédiate. S'adresser Northern Logging & Contracting Ltd, 190, St-Paul, Québec. tél.: 2-2055. 3jan-6fs-17p

BUREAUX A LOUER—Spacieux, bien éclairés, ascenseurs, voûtes; service de concierge. S'adresser G.-I. Lachance, 263, rue St-Paul, tél.: 2-6403. 5jan-26fs-17b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUES bureaux à louer dans l'immeuble du "Soleil", local idéal, grands et petits bureaux bien éclairés—

Pour informations s'adresser au

Service d'informations
BUREAU DU "SOLEIL"

Québec - Tél: 7131

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue de la Couronne. S'adresser 312, du Roi. 29ao-j.n.o-23b

GRANDE CHAMBRE boudoir à louer avec pension, pour couple marié ou deux personnes. Toutes améliorations modernes, eau courante dans la chambre. Prix très raisonnable, possession immédiate. Aussi chambre simple à louer avec eau courante. S'adresser Mme T.-A. Boucher, 6, rue Ste-Famille. 3jan-6fs-23b

PENSION PRIVEE au repas, à la semaine ou au mois. Repas excellent service prompt, prix modéré. 455, St-Jean. 2jan-6fs-23b

BELLES grandes chambres, bien éclairées, eau chaude et froide dans la chambre, conviendrait pour 2 étudiants ou couple sans enfant. S'adresser 50, côte du Palais. 5jan-6fs-23x

RUE ST-JOSEPH, chambre à louer avec pension si désirée, pour monsieur seulement. S'adresser M. Bélanger, 33½, St-Joseph. 5jan-6fs-23b

VOUS TROUVEREZ bonne pension à la semaine ou au repas. Réduction pour ceux qui achètent à la carte. Prix spéciaux pour étudiants. S'adresser 541½, St-Jean. 5jan-4fs-23b

GOVERNOR GARDEN, chambres et appartements, avec poêle à gaz, eau courante chaude et froide. Aussi à vendre un manteau en seal français presque neuf. S'adresser à Governor's Garden Appartment, 16, Mont-Carmel, tél.: 2-0436J. 13-16-18-20-23-26-27-30déc. 2-3-7-8jan-23

PENSION FRANCAISE, 30, Ste-Anne, tél.: 2-7916. Repas excellents, cuisine française, service insurpassable. Cartes de commutation. Faites l'essai de notre cuisine et vous deviendrez un client satisfait. 7jan-6fs-23p

CHAMBRE ET PENSION—Belle grande chambre pour une ou deux personnes dans une maison privée avec un grand garde-robe et une chambre très chaude. S'adresser 100, rue St-Anselme, 3e étage. 7jan-6fs-23b

CHAMBRE, pension pour jeunes filles ou femmes seulement, eau chaude, bain, téléphone. S'adresser à 33, rue Scott, 1er plancher, tél.: 2-8228M. 5jan-2fs-23b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. 333, du Roi, tél.: 9711. 24spt-j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver, prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 18déc-26fs-24p

SUITE DE 2 chambres à louer, comprenant chambre à coucher et boudoir, aussi autre chambre simple, chauffées, usage du bain et téléphone. S'adresser à 39, St-Gabriel, tel.: 2-1915W. 2-3-5-7jan-24b

GRANDE ET PETITE chambre avec tapis, eau chaude, garde-robe, chambre de bain et téléphone. S'adresser téléphone 4-3373 ou 62, rue des Prairies. 31déc-6fs-24b

BELLE CHAMBRE pour jeunes hommes ou jeunes filles réservées, chambre de bain, téléphone, accommodation du boudoir avec radio si désiré, prix très bas. S'adresser 100, St-Amable, tél.: 3-2970. 30 déc-6fs-24p

GRANDE ET PETITE chambre à louer, eau courante dans les chambres, usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 7, rue Hamel, tél.: 2-3469. 2jan-6fs-24p

BELLE CHAMBRE à louer sur le 1er étage, avec eau chaude et froide dans la chambre, garde-robe, usage du téléphone et bain, à bas prix. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 3jan-26fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer, très propre, ensoleillée, fenêtre sur la rue bain, téléphone, garde-robes, système de chauffage. S'adresser 90, Crémazie, tél.: 3-4740. 3jan-6fs-24p

BELLE GRANDE chambre à louer près Grande-Allée, avec chauffage moderne, eau courante dans la chambre, usage bain, téléphone. S'adresser 86, Lachevrotière. 3jan-6fs-24b

GRANDE chambre à louer pour demoiselle ou monsieur, usage bain et téléphone, $15.00 par mois ou chambre et pension $9.00 par semaine. S'adresser 12, rue St-Gabriel. 5jan-4fs-24b

BELLE CHAMBRE à louer, prix $2.00 $2.25 par semaine, très propre, dans famille privée, usage bain, téléphone 2-5458F ou 105, Richelieu. 7-9-12jan-24b

CHAMBRE à louer, fenêtre sur la rue toutes améliorations modernes. S'adresser 6, Couillard. 7jan-6fs-24b

CHAMBRES, grandes et petites chambres à louer avec garde-robes, eau chaude, usage bain, téléphone. Tout sur le même plancher. S'adresser 102, côte d'Abraham. 7jan-6fs-24b

2 GRANDES chambres à louer bien éclairées, usage du bain et du téléphone. S'adresser à 190, du Pont. 7jan-3fs-24p

42 COTE la Fabrique, chambre boudoir avec cuisinette. S'adresser sur les lieux ou téléphoner 2-0536W. 7jan-2fs-24p

A LOUER pour l'hiver, chambres avec bain, $25 par mois. S'adresser à l'hôtel Dohans, 7, rue St-Stanislas. 7jan-3fs-24p

CHAMBRE à louer avec usage bain et téléphone, eau chaude, très ensoleillée. S'adresser 81, avenue Cartier, tél.: 9403. 5jan-6fs-24b

TRES BELLES chambres à louer, aussi pension, chambres complètement restaurée à neuf, tout confort du chez soi, usage bain, téléphone, prix spécial. S'adresser 288, St-Jean, tél.: 2-5966J. 5jan-2fs-24b

UNE JOLIE grande chambre genre vivoir meublée, chauffée, nouvellement décorée, entrée seule, usage du bain et du téléphone. Prix raisonnable. S'adresser 54, côte de la Montagne, 1er étage. 7jan-3fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

PEAUX MUSK-OX, berlot, traîneaux, voitures de toutes sortes. Quelques chevaux usagés. A vendre. Aussi chevaux et voitures à louer. O. Cloutier, Ecuri de Louage, 99, boulevard Langelier, été 9653. 30déc-6fs-27p

VOITURE D'HIVER à vendre, comprenant berline à neige, berlot-carriole, traîneau à glace, voiture de livraison, 2 peaux de carrioles, cutter, le tout en bon ordre. S'adresser F.-C. Savard, 242, de la Reine. 5jan-3fs-27p

CUTTER presque neuf à vendre à bon marché. S'adresser à H. Blouin, 284, Arago. 3jan-2fs-27b

COMMERCE, BOIS, CHARBON

CHARBON—G.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, offre charbon américain, russe, welch, coke, à la tonne, en sac. Plus bas prix du marché. Tél.: 3-0617 ou 9561. 15déc-26fs-30b

CHARBON DUR Stove et Chestnut $15.50 à la tonne, à la poche 80c. Cook Besco 35c la poche 3 poches pour $1.00, charbon de bois 35c. S'adresser Adjutor Noel, 155, Carillon, tél.: 5972. 16déc-26fs-30b

BOIS de chauffage bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau scié, fendu et livré à domicile. Cour à Bois St-Roch, 173½, du Pont, tél.: 3-4822. 7-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan- -30p

COMMERCE, BOIS, CHARBON

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove 80c. Chestnut 80c et Cook 40c la poche. Charbon à la tonne $15.50. J. Racine, 299, Canardière, téléphone 4-4026. 3jan-26fs-30p

BOIS ET CADEAU—Un cadeau avec chaque voyage de bois d'une valeur de $3.00. Bois franc rognures $2.75. Blocs 12 pouces $3.25. Slabs merisier 12 pouces $3.00. Slab épinette $2.75. Cour à Bois Union, 175, Ste-Thérèse, tél.: 5915. 20déc-26fs-30p

BOIS—Croûtes et slabs merisier sciées $3.25, fendues $3.50; slabs croûtes d'épinette $2.50 le voyage. Téléphone 2-4705. Alp. Turmel, 113, l'Incarnation. 17déc-26fs-30p

CHAUFFAGE sec, scié, fendu hangaré l'abri. Croûtes merisier 4 pieds 1-2 cord $5.50, voyage $3.00. Bois corde merisier, érable, etc. 2 pieds 1-2 corde $3.60. Charbon Stove sans pierre $15.50. Téléphone 9829, côte Bells, Québec, Edouard R... Limitée 30déc-26fs-30p

CHARBON DUR première qualité Stove, Cestnut 80c la poche Coke 35c, 3 poches $1.00 ou 25c si vous venez le chercher au magasin Mou Ecossais 60c. Charbon bois 30c la poche. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 27déc-26fs-30p

BARGAIN—Bois d'allumage $2.75 le voyage, blocs mesirier $3.00 scié, livré, $3.25 fendu. Rognures bois franc sec 5 poches pour $1.00. Croûtes merisier, érable de 2, 2½ pieds et charbon de toutes sortes. Cyrille Bussière. Coir à Bois 39, Montmagny, tél.: 6827. 22-24-26-27-29-31déc. 2-3-5-7-9-10-12-14-16-17-19-21-23-24-26-28jan. -30p

BOIS CHAUFFAGE slab bouleau, croûtes merisier, scié $3.00, merisier érable 2½. $9.50, 2 pieds $8.50, charbon Stove, Chestnut 80c. Coke Besco 45c. Charbon bois franc 30c. Mou écossais 60c la poche. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 5déc-26fs-30p

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE cour à bois établie depuis plusieurs années. Très bien outillée. Aussi moteur et engin à gazoline. Cause vente départ de la ville. Pour informations s'adresser Cour à Bois, 103, 2e Rue, tél.: 4-2172. 26déc-26fs-31p

COMMERCE A VENDRE situé rue St-Joseph, centre de St-Roch, le seul du genre, bons chiffres d'affaires, établi depuis plusieurs années. Bonne clientèle. Pour plus de détails écrire à Casier 240, "Le Soleil". 7jan-4fs-31p

COMMERCES DEMANDES

EPICERIE demandée avec licence de bière de préférence, devra avoir bonne clientèle. Ecrire Casier 228, "Le Soleil" pour donner détails. 30déc-6fs-32p

DIVERS

MATERNITE PRIVEE licenciée absolument confidentielle, repas servis dans les chambres, usage bain et téléphone, confort du chez soi, chez dame d'une grande expérience, prix modérés. Tél.: 6863, 29, St-Anselme. 24déc-26fs-38p

VOIES urinaires, Syphilis, cœur et poumons, médecine générale. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 2-8496. 19déc-26fs-38p

VOULEZ-VOUS faire de l'argent durant vos heures de loisir? Travail facile et intéressant. Ecrivez pour plus amples renseignements à Casier postal No 5, St Hyacinthe, P. Q. 18déc-15fs-38b

MATERNITE licenciée, place distinguée et tranquille. Repas servi dans les chambres, prix modérés. Pour informations écrire boite postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec ou téléphone 8518. 30déc-26fs-38p

MATERNITE privée licenciée, chez madame L. Lessard, No 92, rue St-Joseph.-Médecin au choix de la personne. Soins de garde-malade. Chambre seule. Repas servis dans leur chambre. Prix modéré. 30déc-8fs-38p

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne. 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 5déc-26fs-38p

MATERNITE privée, moderne, chez dame seule, expérimentée, prix des chambres $2.00 et $3.00 par semaine, discrétion confort et avantages exceptionnels. S'adresser 203, St-Vallier, tél.: 2-2023. 3jan-6fs-38p

MATERNITE licenciée privée, absolument confidentielle, repas servi dans chambre, confort de chez-soi, usage bain, téléphone, chez personne d'expérience. Très bon marché. Une visite vous convaincra. Tél.: 3-1859, 57½, boulevard Langelier. 5jan-26fs-38p

ELEVES DEMANDES

LECONS DE MUSIQUE. Mademoiselle Irène Rochette, médaille d'or de l'Académie de Musique, donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, avenue Maisonneuve. 13déc-j.n.o.-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial, complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 30déc-26fs-39p

APPRENEZ LA GUITARE, hawaïenne, espagnole, ukelele, banjo, ténor, mandoline. Cours spéciaux du soir, prix modérés. Instrument gratis. Studio ouvert tous les jours. Téléphone: 2-7251. T.-W. Gagnon, instructeur, 74, rue St-Joseph, Québec. 11-13-16-18-20-23-24-27-29-31déc. 2-3-5-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan. -3 5fév. -39p

MADEMOISELLE JULIE SMITH 54, avenue Bourlamaque, reprendra ses classes à domicile, jeudi le 8 janvier prochain Tél.: 6011. 31déc-6fs-39b

ATTENTION—Cours privés à tout élèves selon leur force du cours. Certain que tous seront satisfaits du progrès. Prix modérés. Tél.: 3-4871. 102½, rue des Commissaires. 30déc-4fs-39b

LEÇONS de piano. Une jeune fille accepterait trois ou quatre jeunes élèves pour leur apprendre les éléments de la musique. S'adresser par téléphone 2-7897. 31jan-j.n.o-39b

METHODE ALLEN—Voulez-vous avoir des leçons d'anglais qui soient totalement différentes de celles qui se donnent ordinairement. Demandez une entrevue avec Miss Allen, si vous désirez obtenir des résultats, 27, des Remparts, téléphone 2-2745W. 3-5jan-39b

STENOGRAPHIE supérieure bilingue. Cours strictement privés. Affiliée à l'Institut sténographique Perrault. Montréal, Mlle Eva Bédard, 51, St-Pierre, 2e étage Caisse d'Economie, tél.: 2-2724. 3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29jan. -39p

VIOLON, MANDOLINE, GUITARE, Banjo, enseignés d'après les meilleures méthodes. Elèves des meilleurs écoles. Instruments fournis sur demande. S'adresser F.-X. Lacroix, 452, rue St-Joseph, tél.: 3-1512. 3-5-8-10-13-15-17-20-22-24-25-27jan. -39p

CLASSE—Professeur Bérubé, 285, 3e Avenue, Limoilou, enseigne anglais, français, piano, accompagnement pour chansons. Cours commercial, sténographie bilingue. Cours du jour et du soir, tél.: 4-4307. 30déc-12fs-39p

INSTITUTRICE anglaise désirerait à donner des cours conversation anglaise, dans une école ou dans une famille française, à la campagne ou à la ville. Ferait aussi une correspondance anglaise. Ecrire H-10, Clova, P. Q. -39b

APPRENEZ l'anglais par l'entremise de notre nouveau cours avec disque. Méthode agréable, facile, peu coûteuse. Demandez catalogue descriptif. International Correspondance School, 115, St-Jean, tél.: 2-0511. 11-13-16-18-20-23-24-27-30déc. 2-3-7jan. -39p

COURS PRIVES. Français, anglais, correspondance, sténographie bilingue. Spécialité mathématiques, tenue des livres, dactylographie. Le soir, conversation anglaise par un professeur de langue anglaise. Miles Noel de Tilly, No 253, rue St-Jean. 17-18-20-23-26-27-30déc. 2-3 7-8-10jan -39p

ELEVES DEMANDES—Conversation anglaise enseignée à l'aide d'une méthode nouvelle—succès assuré. Demandez prospectus. E.-N. Beaulieu, 79, St-Gabriel, Appt. 4, tél.: 2-2411J. 7jan-12fs-39b

Emplois demandés, hommes

COMPTABLE d'expérience, peut s'occuper de comptabilité le soir, à prix modéré. Etablissement de système comptable, pour commerce ou industrie. Vérification et coût d'opération. Ecrire Casier No 455, "Le Soleil", ou téléphone 3-4655, entre 7 et 8 heures p.m. 26spt-j.n.o-40b

BOULANGER pouvant fournir de bonnes références demande position ville ou campagne. Sacrifierait meilleur marché pour l'hiver. S'adresser 215, rue St-Paul. 2jan-3fs-40b

Emplois demandés, femmes

FILLES—Vous trouverez une fille de journées pour toutes sortes d'ouvrage, pour ménage en vous adressant à tél.: 3-4907. 3-6-10-13-17-20-24-27jan. -41p

VOUS TROUVEREZ une bonne garde-malade, libre dans le moment, en vous adressant 48, avenue Renaud, ou par téléphone 9347 ou pour tous genres d'ouvrages. 3jan-6fs-41b

BANQUETS, SOUPERS. Vous trouverez une personne compétente, parlant les 2 langues, pour service de tables, dans banquets, soupers, thés, etc. S'adresser par téléphone 2-1946. 7jan-2f-41b

JEUNE FILLE prendrait ouvrage dans famille ou bureaux à l'heure ou à la journée. Capable de faire tout travail de ménage. S'adresser Mlle Côté, tél.: 3-3781. 7jan-6fs-41b

VOUS TROUVEREZ une bonne garde-malade, libre dans le moment, parlant les 2 langues. Peut fournir les meilleures références. S'adresser téléphone 2-5849M. 7jan-2fs-41b

ENTREPOTS A LOUER

A LOUER local de 1500 pieds superficie sur premier plancher autrefois occupé par Aetna Biscuit Co. Possession immédiate. Situé dans le centre manufacturier, chauffé et protégé par "sprinkler". S'adresser à J.-H. Larochelle & Fils Limitée, 533, rue St-Vallier, Québec. 24-27-29-31déc. 3-5jan. -42p

ENTREPOTS DEMANDES

A LOUER entrepôt ou fabrique un ou deux étages, 4,000 pieds de plancher par étage, système de chauffage à la vapeur avec chaudière. S'adresser O. Lacroix, 116, 1ère Avenue. 7-10jan-44b

FILLES DEMANDEES

MODELE DEMANDE, habillant 16 ans, se présenter au Château-Frontenac, chambre 205, de 2 à 5 h. aujourd'hui ou demain. 7jan-2fs-48b

COMMIS DEMANDEES (filles) 2 commis dans la confection pour dames, expérience de cinq ans exigée, aussi références. Salaire secondaire pour celle— qui sera qualifiée. Magasin Sam's, 367, rue St-Joseph, coin St-Anselme. 7jan-3fs-48b

ON DEMANDE des filles d'expérience pour travailler sur presses à air. S'adresser à la Buanderie Lévis Ltée, 10, rue de Courcelles, St-Malo. 7jan-3fs-48b

FOURRURES

A VENDRE 2 casques pour homme à vendre à bon marché. S'adresser à 219, rue Colomb. 19déc-j.no. -49b

BEAUX CHOIX MANTEAUX fourrures pour dames $29.00 et plus. Aussi capot fourrures pour hommes $25.00 et plus. Robe carriole, renards, martres, écureuils Mme Drolet, 125, Dorchester, tél.: 3-1085. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-24-27-30-31déc. 3-5-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29jan. -49p

A VENDRE un capot castor, grandeur 38-40 en bon ordre, très chaud, pour un voyageur. Tél.: 3-1184. 3jan-2fs-49b

GARAGES A LOUER

GARAGE CHAUFFE à louer pour 5 ou 6 machines, à raison $10.00 par mois. Ouvert jour et nuit. S'adresser Garage Berthelot, rue St-Patrice, tél.: 2-3896. 7jan-6fs-50b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier avec diplôme, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 2-8734. 24déc-26fs-54p

Aux Propriétaires

Dans quelques jours vos locataires vous diront qu'ils laissent votre logis, il faudra vous occuper de trouver de nouveaux locataires. Ne tardez pas la chance de louer immédiatement et de vous débarrasser de ce fardeau. Placez une petite annonce dans les colonnes classifiées du "Soleil" et vous aurez du succès.

HOMMES DEMANDES

JEUNE TAILLEUR pour réparation et pressage surtout avec petit capital de $300.00 à $500.00 à investir dans un magasin pour mercerie pour homme, un commerce très bien apprti et très bin situé, bel avenir. Adressez-vous à J.-H. Morrissette Ltée, Casier 576, Rouyn, P. Q. 3jan-6fs-54b

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institut on de ce genre à Québec, condition très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 2-8663. 9déc-26fs-54p

GAGNEZ $6.00 à $10.00 par jour. Gagnez tout en apprenant métier mécanicien d'auto, de batteries, de soudure autogène, vulcanisateur, électricien, briqueleur, plâtrier, barbier, salon de Beauté, Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'informations gratis. Dominion Trade Schools, 1107 boulevard St-Laurent, Montréal. Bureau de placement gratuit à travers le Canada. 10-13-17-20-24-27-31déc. 3-7-10-14-17-21-24-28-31jan. -54b

HOMMES—Vous pouvez faire de bons retours en vendant les 900 variétés d'arbres et d'arbrisseaux de la fameuse marque Etiquette Rouge, à vos amis et à vos voisins. On peut vous confier notre Agence pour tout votre temps ou pour une partie seulement. Rénumération hebdomadaire. Instructions complètes et équipement splendide. Ecrivez La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 7-14jan-54

AGENTS DEMANDES dans toutes les campagnes pour la vente à commission des laveuses électriques "Gilson" et éleveuses de poulets" Gilson" (Drooders); à prix très bas, directes du manufacturier. S'adresser Service Gilson, 78, rue St-Pierre, Québec. 30déc-6fs-54p

ON DEMANDE un vendeur pour la vente des bonbons que l'on fabrique. S'adresser O. Lacroix, 116, 1ère Avenue, rés. 563, 1ère Avenue. 7-10jan-54b

NOUS AVONS une position pour un vendeur possédant record de succès, pour représenter dans la ville de Québec et environs grand manufacturier canadien, commerce gros et détail, aussi institutions et peintres. Devra parler les deux langues. Répondre donnant renseignements au long à Sales Dept., 1100 rue Bleury, Montréal. 2fs-54b

MEDECIN DEMANDE—Nous avons besoin d'un bon médecin, sobre, pour la paroisse de Ste-Anastasie, pour remplacer le nôtre, décédé dernièrement. Logement facile à avoir. Bonne clientèle. S'adresser J.-T. Thibodeau, sec.-trés. St-Anastasie comté Mégantic. 31déc-4fs-54b

VOYAGEUR pour prendre l'agence du parfum Mon Rêve, etc., dans la ville de Québec et ses alentours. Devra fournir références, commission. Renovator Chemical Co., 7614 Boyer, Montréal. 31déc-6fs-54b

2 HOMMES DEMANDES pour ouvrage permanent, expérience pas nécessaire, $25 par semaine, facile au début, bilingues préférés. S'adresser de 2 à 5 h. p.m. chambre 8, 2, côte d'Abraham. 31déc-6fs-54p

LA CIE DES Brosses Fuller a besoin d'hommes pour vendre à domicile, dans Rimouski, Charlevoix et Kamouraska. S'adresser chambre 7, No 2, côte d'Abraham, Québec. 31déc-6fs--54p

AGENT POUR UNE compagnie d'assurance-vie demandés pour la ville et la campagne. Forte commission payée en plus boni. S'adresser à J.-H. Tardif, 115, St-Pierre. 3jan-6fs-54p

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre en face de la gare du C. P. R., grosse clientèle, vrai bargain pour un prompt acheteur. S'adresser M. Armand Martel, 545, St-Jean, 4-0098. 30déc-6fs-57b

AMEUBLEMENT D'HOTEL de 18 chambres meublées à vendre avec privilège de sous-louer la maison. Bon poste établi depuis plusieurs années. Bonne clientèle. Conditions avantageuses. S'adresser hôtel Royal, 12, St-Vallier, tél.: 2-4524, entre 2 et 5 h. p.m. 2jan-6fs-57p

LOGEMENTS A LOUER

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé à louer pour 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, téléphone 2-3708. 5jan-6fs-61b

A LOUER beau logement 7 chambres plus chambre bain, chauffé, garage, pour le mois de mai, chemin Ste-Foy. S'adresser Mlle A. Mercier, 101½, chemin Ste-Foy, tél.: 5584. 18déc-26fs-61b

ST-CYRILLE, logement 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé, $42.00, No 757. S'adresser à 769, rue St-Cyrille, téléphone jour 8716, le soir 8038-6954. 17déc-26fs-61p

LOGEMENT de 7 chambres, chambre de bain, situé 377, rue St-Olivier. S'adresser à Ant. Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 3jan-6fs-61p

POUR POSSESSION immédiate, logement situé 5e Rue, près église de Limoilou. Aucune offre refusée. S'adresser 177, 5e Rue, tél.: 4-0360. 5jan-6fs-61b

A LOUER pour 1er mai logement chauffé, 8 chambres plus chambre bain, bien ensoleillé et grande cours. S'adresser J.-A. Talbot, 113, des Franciscains, tél.: 3-4275. 5jan-2fs-61b

3 LOGEMENTS à louer chauffés, un de 6 chambres $50.00, 2 de 5 chambres $40.00 et $45.00. S'adresser 69, rue St-Joachim, Mlle Cimon. 5jan-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER 6 et 8 chambres, dans maison neuve et autre. Améliorations modernes près de l'église Belvédère. S'adresser à 43, Laurentides nord, tél.: 3-4380. 5jan-5fs-61b

A LIMOILOU 5e Rue, beaux logements modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain, prix accomodants aussi maison à vendre. S'adresser 76, 4e Avenue. 5jan-6fs-61b

LOGEMENT à louer, maison neuve, situé 4e Avenue, No 328, 7 pièces, améliorations modernes $15.00 par mois, possession immédiate. S'adresser M. C. Caron, 328, 4e Avenue. 3jan-6fs-61b

MAGNIFIQUE plain-pied situé 57 avenue Bourlamaque, un premier étage, 7 chambres, chambre bain, dépense, chauffé, réchaud pour l'été. S'adresser téléphone 7931 ou 7483. F.-O. Lagueux, 59 avenue Bourlamaque. 27déc-6fs-61p

PLAIN-PIED à louer rue Artillerie, 4 chambres, 3 chambres et chambre de bain. Améliorations modernes, réservoir à eau chaude avec connexions. Aussi garages, éclairage électrique, eau courante. Téléphone 2-2362J, 59 Artillerie. 2jan-6fs-61b

LOGEMENT à louer moderne, chauffé, très éclairé, 10 pièces, rue St-Cyrille, entre Bourlamaque et avenue des Erables. Planchers bois dur, garage si désiré. S'adresser 278, St-Cyrille, tél.: 5673. 29déc-12fs-61b

LOGEMENT 7 pièces plus chambre bain, chauffé, fini tout à neuf, avec garage si désiré, peut être livré pour 1er février. S'adresser 164, Aberdeen ou 105½, avenue Bourlamaque, tél.: 6501. 31déc-6fs-61b

LOGEMENT neuf, moderne, très ensoleillé chauffé, 6 chambres en plus chambre bain. S'adresser 34, avenue Vimy ou tél.: 3-4200. 3jan-4fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

SIX PIECES ensoleillées, un deuxième, libre premier mai, près Oratoire St-Joseph, tramways, plus bain, plancher dur, dépense, galerie couverte, très chaud. Aussi garage moderne. 159, rue des Franciscains, tél.: 3-0409. 31déc-6fs-61b

LOGEMENT à louer situé rue du Pont 9 grandes pièces, système eau chaude, chambre bain. S'adresser 96, avenue Brown, tél.: 3-2657. 3jan-6fs-61b

3 MAGNIFIQUES logements, 6 chambres avec chambre bain, prix $25.00, 5 chambres avec bain, prix $23.00, 4 chambres $15.00, situé 3-7-9 rue St-Eugène, paroisse St-Pascal-Baylon. Ces logements sont très propres et très ensoleillés. S'adresser 312, St-Joseph, tél.: 7171 ou sur les lieux. 3jan-3fs-61b

57, CREMAZIE (partie du boulevard) plain-pied de 7 chambres, chambre de bain comprise, premier étage, système de chauffage à eau chaude indépendant, plancher en bois dur, visible de 2 h. à 5 h. Prix $45.00 non chauffé. S'adresser à R.-A. Hudon, 390, St-Cyrille, tél.: 8623. 3jan-6fs-61b

LOGEMENT à louer, situé rue St-Jean, plain-pied de 7 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, réparé à neuf. Occupation immédiate si désiré. Visible de 9 h. à 11 h. et de 1 h. à 3 h. 30 p.m. S'adresser à L.-P. Labrecque, 77, rue St-Jean. 3-5-7jan-61b

BAS DE MAISON à louer situé 71, rue Montmagny, 7 appartements, chambre de bain, eau chaude, grande cave, etc. S'adresser 26, avenue Tourangeau, tél.: 7569. 3jan-7fs-61p

LOGEMENT A LOUER 6 appartements, chambre de bain, chauffé eau chaude et froide, galerie en avant, situé 31½, de la Canardière. S'adresser à 33, Canardière, tél.: 4-3816. 3jan-3fs-61b

3 LOGEMENTS NEUFS à louer de 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes et garage. S'adresser à 38½, boulevard Benoit-XV, St-François-d'Assise ou par téléphone 4-2577. 5jan-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER rue de la Canardière, 166, et 168. Deux logements neufs, chauffés, 6 chambres, chambres de bain, toutes les améliorations modernes. S'adresser J.-M. Dessureault, 170, de la Canardière, tél.: 4-3082. 24-27-31déc-3-7-10jan. 61p

1½ SHERBROOKE, 6 chambres plus chambre bain chauffé, planchers bois dur, chambre de débarras, partie de cave, cour, grande véranda, garage si désiré. S'adresser 1½, Sherbrooke, tél.: 3-3563. 7jan-6fs-61b

LOGEMENT à louer pour 1er mai, prochain, 9 chambres, chauffé, en parfaite condition, situé 50, Lockwell. S'adresser sur les lieux. 7jan-4fs-61p

LOGEMENTS à louer, 8 rue Christie, maison seule, 8 chambres, chambre de bain et grenier, cour et hangar, 71, Morin, logement 4 chambres, hangar. S'adresser 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2039. -61p

LOGEMENT moderne, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, 1er étage, planchers bois dur, situé 30 avenue Moncton. Pour conditions s'adresser 126, des Franciscains, appt. 5, tél.: 3-2641. 7jan-6fs-61b

PLAIN-PIED 709 St-Cyrille, 7 chambres et une chambre de soleil un foyer, plancher bois dur, chauffé $65.00. S'adresser M. Ernest Routier, tél.: 2-1443W. 7jan-26fs-61b

526, ST-JEAN, logement 6 pièces plus chambre bain, système chauffage eau chaude. S'adresser tél.: 2-2436J. -61b

PLAIN-PIED à louer pour le 1er mai 3 grandes chambres avec sous-sol, cuisine et cave, gaz, électricité, clair de neige, vidanges. S'adresser 26, rue Artillerie, téléphone 2-0879W. 7jan-3fs-51b

LOGEMENTS A LOUER

AUX APPARTEMENTS STE-FOY. Magnifiques appartements à louer de 5-6 chambres plus chambre bain, tuile, eau chaude à l'année, plancher bois dur, clair de tout. S'adresser tél.: 2-4962 ou 2 Ste-Famille. 5jan-6fs-61b

LOGEMENTS à louer rue Massue, 3-4 chambres, $15.00, $18.00 par mois. Possession immédiate. S'adresser 49, avenue des Erables, tél.: 6779. 5jan-6fs-61b

LOGEMENT chauffé situé 182 St-Cyrille, 6 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, foyer, garde-manger froid, garage. S'adresser à M. Gingras, 8359 ou 2-1134. 5jan-4fs-61b

FLAT DE 2 chambres avec cuisinette, ainsi que quelques chambres à louer. S'adresser à 9½, St-Jean. 5jan-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER dans centre de St-Jean-Baptiste, 8 chambres avec bain, 3 chambres et grande cuisine d'été. S'adresser à 167, Richelieu. 5jan-6fs-61b

A LOUER logement chauffé, 100 avenue Cartier, 10 chambres plus 2 chambres de bain, deux dépenses, réchaud pour l'eau l'été, aussi garage. S'adresser téléphone 6244, aussi 3-0375 ou 9572. J.-A. Pouliot, N.P., 26, des Oblats. 7-9-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28fév. 3-5mars -61p

LA CANARDIERE 73½, premier étage, 6 grandes chambres plus bain et chauffage eau chaude, aussi 75½, 3e étage, 6 grandes chambres plus bain. S'adresser téléphone 2-0909 s. 5. 7-9-10-12jan-61b

LOGEMENT à louer 34, Ste-Ursule, 5 chambres et chambre bain, non chauffé, avec garage. S'adresser A. Matte, 200 rue St-Jean, tél.: 2-0984 ou 2-4625J. 7jan-6fs-61b

APPARTEMENTS à louer 273-275 St-Joseph, meublé, 13 chambres, un autre 10 chambres $50.00 et un 6 chambres $35.00. S'adresser Alf. Dombrowski, 8, rue Franklin. 7jan-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER 3-4 et 6 chambres en plus chambre de bain, situés près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à des prix modérés. S'adresser à 186, rue Vitré, tél.: 4-4990. 7jan-4fs-61b

GRANDS LOGEMENTS neufs, modernes 32x49, six chambres plus chambre de bain, situés près hôpital St-François-d'Assise. Pour visiter s'adresser jour ou soir, No 6, avenue Hamilton, tél.: 3-4488. 7jan-12fs-61b

LOGEMENTS chauffés de 6 et 4 chambres plus chambre de bain, plancher bois dur, situés près du Parlement, 86, St-Augustin. Pour informations s'adresser sur les lieux ou par téléphone 7829. 7jan-6fs-61b

BEAU LOGEMENT 6 chambres, chambre bain, eau chaude à l'année, situé en face des Champs de Bataille, coin avenue Galipeault et Des Bernières. S'adresser 70, avenue desBernières. 7jan-4fs-61b

NOTRE-DAME-DU-CHEMIN logements à louer 6-8 chambres plus chambre bain, plancher en bois dur, système de chauffage. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114 rue Dolbeau, tél.: 6681. 7jan-26fs-61b

PLAIN-PIED 6 chambres plus chambre bain, plancher merisier, chauffé, 89, Bourlamaque. S'adresser 34, avenue Salaberry, tél.: 3-4188. 7jan-4fs-61b

LOGEMENT 5 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, à sous-louer d'ici au 1er mai, bon marché. Cause départ de la ville. S'adresser 22, Roberval, St-François-d'Assise. 7jan-3fs-61b

LOGEMENT A LOUER dans Jacques-Cartier, pour 3 ou 4 personnes. S'adresser à 325, rue de la Reine. 7jan-2fs-61b

LOGEMENT A LOUER six appartements et chambre de bain et un grand passage situé sur la 11e Rue, entre la 2e et 3e Avenue, Saint-François-d'Assise. S'adresser à 76, 11e Rue, chez Damase Vachon, tél.: 4-2294. 7jan-3fs-61b

85½, RUE GRANT, logement de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, possession 1er mai. Références exigées. S'adresser Omer Blouin, 293, St-Paul. 7jan-6fs-61p

A LOUER logement 6 pièces plus chambre bain, avec garage si désiré, endroits idéal à 5 minutes des tramways. S'adresser Edouard Dorion, 189, boulevard Benoit-XV, St-François-d'Assise. 5jan-6fs-61b

LOGEMENT 5 chambres, partie de cave et cour, situé 142, St-François, aussi grand logement chauffé à St-François-d'Assise. S'adresser Dr J.-W. Samson, 254, 1ère Avenue, tél.: 4-0633. 5jan-6fs-61p

LOGEMENTS A LOUER Nos 13-19-57, avenue Bougainville, 5 chambres plus chambre bain, chauffé. Très moderne. No 57, libre présentement. S'adresser 5, avenue Bougainville, tél.: 7949-3-4840. 4déc-26fs-61p

LOGEMENTS remis à neuf, à 44-48, des Franciscains, 7 chambres plus chambre de bain, améliorations modernes, chauffés. S'adresser 185, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152 ou 43, Charest, tél.: 3-0590. 5jan-6fs-61p

LOGEMENT à louer 6 chambres plus chambre bain, plancher bois dur. S'adresser 175, avenue Hollande, tél.: 6054. 5jan-6fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE à louer pour le 1er mai un plain-pied de 6 à 7 appartements, situé dans les paroisses St-Dominique, Belvédère ou Bienheureux Martyrs, chauffé ou non. Ecrire à Casier 160, "Le Soleil" en mentionnant détails et prix. 10déc-j.n.o-62b

ON DEMANDE à louer pour 1er mai, maison de 2 logements avec cour renfermée. S'adresser tél.: 7415 ou 1281A, St-Vallier. 7jan-6fs-62b

ON DEMANDE pour le 1er mai un plain-pied de quatre ou cinq pièces, chauffé, situé dans les paroisses St-Cœur-de-Marie, St-Dominique, Manrèse ou Belvédère, à proximité des tramways. Pour trois grandes personnes. Ecrire détails à Casier 234, "Le Soleil". Québec. 2jan-6fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

MACHINERIE neuve et usagée achetée, vendue, louée, échangée. Moteurs électriques neuf et usagés à vendre, 1, 3, 5, 7, 10, 15, 20 forces, 550, 220, 110 volts. Chaudières à vapeur à vendre, 3 à 50 forces. Toutes machines garanties et à très bas prix. Quebec Machinery Supply Co., 19 côte de la Canoterie (près rue St-Paul) Québec, P. Q. 12déc-26fs-63b

MAGASINS A LOUER

A LOUER grand magasin rue St-Pierre Nos 37 et 39, possession immédiate si désirée Pour conditions, s'adresser à Sirois, Sirois, Lesage, coin Couillard et Chrystie, Québec. 19déc-26fs-64b

MAGASIN A LOUER en face du marché St-Pierre. Possession immédiate ou au printemps. S'adresser 24, rue Durocher. 31jan-3fs-64p

MAGASIN avec logement bon poste pour épicerie, 85, Durocher, coin rue Napoléon. S'adresser Mde Doré, 11, rue Montcalm, tél.: 3-2277. 7jan-6fs-64b

MAGASIN à louer occupé par Jean Chalifour, 193, St-Jean, dans meilleur centre de Québec. S'adresser prop. Dr J.-V. Lavoie, 195, St-Jean. 7jan-6fs-64p

MAGASINS DEMANDES

ON DEMANDE un magasin à louer avec trois ou quatre appartements, dans un bon centre pour poste de commerce. Téléphoner au No 4-0990. 3jan-6fs-66b

MAISONS A VENDRE

MAISON située tout près l'avenue des Erables, 2 revenus, intérieur fini 1ère classe, plancher bois franc, beau luminaire, chauffage système l'huile, très grand terrain en arrière de la propriété, ainsi ruelle, bon poste pour médecin ou autres fins. S'adresser 194, des Erables, tél.: 3-4217. 27déc-26fs-68p

A LORETTEVILLE à vendre ou à échanger, propriété voisine de l'église, anciennement connue, Jean-Baptiste Falardeau, 3 grands magasins, 2 logis de 8 appartements. S'adresser M. Rosaire Drolet, propriétaire, 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 20déc-26fs-68p

MAISON A VENDRE 14, Ste-Famille, endroit fashionale, maison de 3 étages en brique solide, construction en partie d'acier, système de chauffage, plancher bois dur, couverture réservoir. S'adresser 14, Ste-Famille. 3jan-26fs-68b

BELVEDERE près église Bienheureux Martyrs, près écoles. Belle maison neuve, trois logements 6-7 chambres plus chambre bain, chauffage central, automatique. Garages. Prix $13,000.00, terrain clair de rente. Occasion rare. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

BELLE maison neuve à vendre, 5 logements, dans Jacques-Cartier, située 132, Caron, grande cour, garage, fournaise eau chaude pour logement du bas. Informations s'adresser Jos. Turcotte, 106, avenue Murray, tél.: 5717. 7jan-6fs-68p

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Regd, 18, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-2241. 29déc-26fs-C.D.p

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 209, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité dentiers et extraction. Travail soigné et première qualité. 19déc-26fs-C.D.p

MEDECINS SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaire, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureaux 9 à 11 a.m. 2 à 4 p.m. le soir 7 à 8 h. 30 tél.: 2-4024. 30déc-26fs-C.D.p

HEMSTITCH

HEMSTITCH 5c la verge, fil compris. Plissage de jupe. Frillings etc. Envoi par malle rempli avec soin. Envoyez votre argent d'avance pour éviter frais C. O. D. Quebec Plating Company, 69, 5e Rue, Limoilou, Québec, tél.: 4-1405. 18déc-26fs-C.D.p

HEMSTITCH—Je prie mes clients de remarquer que nous faisons l'hemstitch à 5c la verge, plissage en général, boutons couverts, livraison prompte, satisfaction garantie. Mme A. Bernier, 124, Canardière, Limoilou, tél.: 4-3494. 16-18-20-22-24-27-29-31déc. 3-5-7-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan. 3-5-7-10-12fév. C.D.p

HEMSTITCH au fil doré et argenté. Boutons couverts. Craquage de jupe panneaux, frilling. Ouvrage garanti. W. Bessette, 785, St-Vallier, tél.: 3-0011. 7jan-4fs-C.D.p

OUVRAGES EN BOIS

E.-A. ROUSSEAU, tourneur, découpeur, modeleur, 158, du Roi, tél.: 4-4366. Tournage, découpage d'escaliers, véranda, porte d'arches, modèles pour machineries, cabinet de radio de tous genres et autres meubles faits sur ordre. 7-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan C.D.p

PEINTRES D'ENSEIGNES

MILLER & FRERE—Enseignes, annonces, lettrages, toutes sortes. Décoration de théâtres, décorations d'églises, annonces extérieures sur bulletins et murs. Enseignes électriques. Prix fournis sur demande. 22-24 Richelieu, coin côte d'Abraham, Richelieu, tél.: 2-6882, Québec. 10spt-l.n.s.C.D.p

PHONOGRAPHES

REPARATIONS de phonographes de tous genres, satisfaction garantie, experts à votre service. Nous allons à domicile sans charge. S'adresser à J.-Roméo Croteau, 37, rue St-Joseph, 2-4675. 13-16-18-20-23-26-27-30déc. 2-3-7-8jan. C.D.p

PRESSAGE-NETTOYAGE

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Regd (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 30déc-26fs-C.D.p

TEINTURERIE DORCHESTER, Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 3-0316. 19déc-26fs-C.D.p

P. FERLAND

TEINTURIER, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont coin de la Reine, tél.: 4-3531. 13-15-17-20-22-24-27-29-31déc. 3-5-7jan. C.D.p

POUR VOS PIEDS

SI VOS PIEDS vous font souffrir faites-les traiter dès maintenant, n'attendez pas qu'il soit trop tard. Traitement sans douleur, méthode moderne. Satisfaction assurée. J.-A. Boucher, M. Cp. Chiropodiste, 58, côte du Palais, tél.: 2-2183, rés. 6755. 23déc-26fs-C.D.p

REPARATIONS DE MEUBLES

LA MEILLEURE maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 168, Dorchester, maison établie depuis au-delà de 25 ans. Tél.: 3-0733. 17déc-26fs-C.D.p

J.-E. LAROCHELLE. — Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et plissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude. 119½ Richelieu, tél.: 2-1541J. Aussi meubles à vendre. 3-7-8jan-C.D.p

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION permanente $5.00. Mademoiselle R. Charrier, 6 années d'expérience, ex-démonstratrice, à New-York et Toronto, édifice Bédard, 251, St-Joseph, chambre 314, tél.: 3-0884. 6déc-26fs-C.D.p

AU SALON NANETTE, 421 St-Jean, Mlle Simard, de Montréal, experte en coiffure vous donnera votre ondulation à l'eau pour 75c, ondulation au papier $1.00. Aussi coupe de cheveux. Tél.: 2-1400. 5jan-6fs-C.D.p

SALON JULIETTE. Ondulation permanente, $5.00, ondulation Marcel 35c, samedi 50c, shampoo, massage, etc. Une visite est sollicitée. A. Turgeon, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 26-27-30déc. 2-3-7-8-10-13-15-17-20jan. C.D.p

ONDULATION MARCEL . Satisfaction garanti, 25 sous semaine, 35 sous samedi. Mlle Irène Denis, 154, côte d'Abraham. Pour engagements tél.: 2-0026. 30déc-6fs-C.D.p

SERVICE DE RADIO

POUR VOS réparations ou ajustements de radio, adressez-vous à un expert reconnu. Réparations de radios de toutes marques sans exception. A votre service à toutes heures du jour et du soir. Satisfaction garantie ou argent remis. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, Québec, tél.: 3-2503. 17déc-26fs-C.D.p

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE près chemin St-Louis, Maison 40x60, éclairée, trois côtés, construction première classe. Plancher et "dedo" en chêne 2 logements 8 chambres plus chambre bain, foyer avec cheminée. Prix bas. Conditions faciles. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél., 8311-5680. 3jan-6fs-68p

BELVEDERE ET MONTCALM. Plusieurs maisons 1-2 ou 3 logements, 5 à 10 chambres en plain-pied, etc. Bien situées. Occasions intéressantes pour placement ou occupation. Conditions faciles. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

MAISON A VENDRE 18 Salaberry, 12 pièces, planchers chêne, garage, grande cour, faubourg St-Jean, 3 logements, beau site, $4,000.00. Rapport 15% net, téléphone 6779. 7jan-6fs-68p

MAISON à vendre 50, Lockwell, parfaite condition, 2 logements, 5-9 chambres, quartier central. S'adresser J.-E. Renaud, 50, Lockwell. 7jan-4fs-68p

MAISON DE 3 logements de 6 chambres plus chambre bain. Revenu annuel $1,140.00. Conditions $1,500.00 comptant. Balance conditions faciles. S'adresser 192, 11e Rue. 7jan-6fs-68b

MAISON A VENDRE. Résidence privée de Maurice Pollack, située à 346, Grande-Allée. Merveilleuse maison en face du Parc des Batailles, et contenant deux grands passages, 1 chambre de bain, 5 chambres à coucher, deux chambres de toilette une salle à dîner, vivoir, cuisine, salle à déjeuner, 3 balcons, garage pour 3 autos, sous-sol en béton, petite cour. Pour entrevue écrire ou téléphoner à M. Pollack, personnellement. -68b

ST-PASCAL-BAYLON, maison éclairée 4 côtés, six logements 4-6 chambres plus chambre bain. Bien située, bon revenu. Bonnes conditions, cause départ. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

ST-PASCAL-BAYLON, près église, joli endroit, belle propriété, 2 logements de 8 chambres, hangar, boutique, écurie, occasion très intéressante. St-Georges Morency 235, rue St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

MAISON NEUVE étant bien située, bien éclairée, 3 logements 6-7 chambres, plus chambre de bain en tuile. Belle finition, située 17 avenue Lévis, près du monument des Braves. S'adresser Ant. Sévigny, 375, St-Olivier. 3jan-6fs-68p

162, RUE CREMAZIE, 3 logements, avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne; vacant du 1er mai 1931. Système "Buckwheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an. S'adresser Rosaire Drolet, propriétaire, 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 23déc-26fs-68p

MAISON A VENDRE St-François-d'Assise, 2e Avenue, 3 logements, 5-6 chambres plus chambre bain, $7,800 à $8,500. Conditions faciles. S'adresser tél.: 2-7780, O.-F. Boucher, 46, St-Eustache. 31déc-6fs-68p

MAISON A VENDRE—près église St-Joseph, 40 pieds front. Construction bois et brique, fondation pierre, 3 logements 4-5 chambres, hangar, écurie 3 places, revenu 15% net. O.-F. Boucher, 46, St-Eustache, tél.: 3-7780. 31déc-6fs-68p

RUE DU ROI près Caron, maison 3 logements, 5-6-7 chambres. Occasion très intéressante. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

MAISONS A VENDRE de un ou plusieurs logements, dans différents quartiers de la ville, $500.00 à $600.00 comptant, balance comme loyer. H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 31déc-6fs-68p

No 52, ST-PATRICE, à vendre ou à échanger, $900.00 de revenu par année, 2 logements, chauffés, possibilité de convertir le bas comme magasin, centre commercial. Pas de rente. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 31déc-26fs-68p

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger No 50, St-Patrice, revenu $1,140.00 par année, chauffée, 2 loyers, brique solide, pas de rente. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 31déc-26fs-68p

A VENDRE belle grosse maison brique solide, centre de St-Roch, avec boutique en arrière, pouvant rapporter $150 par mois à vendre prix d'occasion. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire, 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 31déc-6fs-68p

MAISON A VENDRE, maison seule, détachée, de 2 étages, 12 chambres avec cave de 8 pieds, fondation en pierre, grand terrain avec garage entrée seule, située au No 97, rue St-Cyrille. Pour plus d'informations s'adresser à Edgar Langlois, 40, rue St-Jean, tél.: 2-2470 ou 3-1590. 3jan-15fs-68b

LIMOILOU, paroisse St-Esprit, maison trois logements, 5 chambres plus bain, garages, revenu $960.00. Prix $7,200.00. Autres maison Limoilou 5 ou 6 chambres ou plus. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

10-12 A 15% DE REVENUS, sur propriétés dans tous les quartiers de la ville. Pour prix et conditions s'adresser au notaire De La Bruère Fortier, 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: jour et soir 9479. 23-24-27-29-31-déc 3-5-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31jan. 3-5-7-10-12-14-17-19fév. -68p

MAISONS A VENDRE

RUE JEANNE-D'ARC, maison 4 logements 6-8 chambres plus chambre bain. Bien située, magnifique vue, bon revenu Occasion intéressante. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

MAISON A VENDRE rue de la Reine, près rue de l'Eglise, 2 logements 5-8 chambres, grande écurie, terrain 48x65p St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

RUE LAFAYETTE, jolie maison, 3 beaux logements 6 chambres plus chambre bain, fenêtres sur 3 côtés, garages, bon revenu. Occasion très intéressante. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

MAISON A VENDRE rue St-François, près église Jacques-Cartier, 2 logements 4-6 chambres. Prix $3,600. Pas de rente de terrain. Occasion rare. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

COTTAGES NEUFS, semi-détaché, 7 chambres, chambre bain en tuile, améliorations modernes, $6,500.00 et $6,-000.00. Conditions faciles. Rue St-Cyrille, 597-599. Aussi cottages sur l'avenue Hollande. S'adresser Eug. Chalifour, 769, St-Cyrille, tél.: 8038. 3jan-26fs-68p

PROPRIETES A VENDRE comprenant 2 logements, situé sur la rue Guenette et une autre située sur la rue Chabot, No 28. S'adresser à la succ. Georges Guay, 51, rue Wolfe, Lauzon Ouest. 5jan-3fs-68b

BERGERVILLE, beau cottage 8 chambres plus chambre bain, chauffage air chaud, grand terrain. Joli intérieur. Occasion $5,500. St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-68p

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS toute sorte de livres d'occasion. S'adresser à 22, côte du Palais. 2jan-6fs-73b

OBJETS PERDUS

CHAPELET en perles satine, avec étui rouge, perdu samedi après-midi soit dans St-Jean-Baptiste, St-Roch ou Limoilou. Remettre à 20, rue Burton: Récompense promise. 7jan-3fs-75b

UN ALLUMEUR de poche avec montre a été perdu dimanche soir. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter à 204, avenue des Erables. 7jan-3fs-75b

ANIMAUX PERDUS

CHIEN D'ATTELAGE—Un chien gris et blanc, perdu depuis samedi passé. Prière de communiquer avec M. Rodolphe Giroux, tél.: 2-3926 s. 25. 5jan-3fs-76b

CHIEN POLICIER perdu répondant au nom de "Fido" licence civique No 698. Prière de communiquer par téléphone 7357 ou 103, rue Fraser. 7jan-2fs-76b

PIANOS A VENDRE

PLUSIEURS pianos droits et automatiques, harmoniums et instruments de toutes sortes en très bonne condition à vendre ou à louer, conditions faciles. J.-C. Marcoux, accordeur de pianos, 317, St-Vallier, tél.: 2-7950W. 5jan-4fs-80-

PROPRIETES DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter une propriété de trois logements de six chambres dans le haut de la ville avec système de chauffage. Ecrire Casier 226, "Le Soleil" en donnant détails complets. 31déc-6fs-85p

RADIOS A VENDRE

RADIO De Forest Crosley 8 lampes, gros cabinet 1930, à vendre pour $75.00. S'adresser à 144, côte d'Abraham. 29 déc-6fs-86p

A VENDRE Orthophonic de $385.00 pour $90.00, un radio Philco 7 lampes, nouveau modèle $213.00 pour $155.00. S'adresser à 144, côte d'Abraham. 5jan-6fs-86p

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE DEMANDEE au No 265, avenue Laurier. Références exigées. Tél.: 3-4931. 3jan-6fs-91b

ON DEMANDE une servante, sachant faire la cuisine. S'adresser 104, avenue des Braves. 7jan-3fs-91b

ON DEMANDE une servante générale, pour petite famille. Références exigées. S'adresser à Mme J.-Omer Amyot, 168, rue St-Cyrille, tél.: 6788. 5jan-3fs-91b

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser 71, 13e Rue, St-François-d'Assise. 5jan-3fs-91b

SERVANTE demandée au No 3, rue Crémazie, téléphone 3-2403. 5-jan-3fs-91

SERVANTE—On demande une bonne servante, lavage en dehors. S'adresser 446, St-Cyrille. 7jan-3fs-91b

SERVANTE demandée pour petite famille. S'adresser par téléphone à 3-1433. 7jan-3fs-91b

SERVANTE DEMANDEE—On demande une servante, fiable pour ouvrage général, dans maison privée. S'adresser M. Desjardins, 119, Lockwell. 7jan-2fs-91b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 505, St-Cyrille. 5jan-6f-91b

SERVANTE— Jeune fille de 16 à 18 ans active, propre, aimant les enfants, demandée immédiatement. Personne de la campagne préférée. Pas de cuisine ni lavage, bon chez soi. Expérience pas nécessaire. S'adresser Mme Albert-E. Côté, Beauport, tél. 2-1171 s. 6. -91b

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'adresser à 33, Carignan-Sallière, près de l'hôpital St-François-d'Assise, tél.: 4-2182. 7jan-4fs-91b

ON DEMANDE une servante pour plain-pied, pas de cuisine. S'adresser 87, Crémazie. -91b

TERRAINS ET LOTS

A LOUER

TERRAIN à louer pour patinoire, mesurant 45x100 pieds dans quartier St-Sacrement. Aucune offre raisonnable refusée. Ecrire Casier 544, "Le Soleil". 14oct-j.n.o.-92b

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE

CHANCE EXCEPTIONNELLE, situés coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, arrière de la nouvelle construction de l'église Notre-Dame-du-Chemin, bon centre, pour y faire 2 magasins au bas plus 2 logis, le tout terminé pourrait rapporter au moins 15% de revenu net. S'adresser M. Rosaire Drolet, 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 13déc-26fs-93p

ANNONCES NON CLASSIFIEES

CHAMBRE à louer pour monsieur seulement avec usage du bain et du téléphone. S'adresser à 23, rue St-Gabriel. 14jun-j.n.o.-4b

FOURRURES, L.-P. THIBAULT Enr. Notre étalage dépasse tout ce que l'on peut rêver de chic et d'exclusif, en manteaux de seal, Hudson, mouton de Perse, chat sauvage, rat musqué, écureuil, etc. Parures de cou en deux ou trois peaux de très joli effet, tels que martre du Nord, de Roche, Japonaises, Fitch, vison, écureuil. Aussi renards argenté, croisé, beige, gris, brun, etc. Manteaux sur mesures ou transformation, aussi garnitures, assorties. Satisfaction garantie. Une visite sollicitée. L.-P. Thibault Enr., 282, rue St-Jean, Québec. 5déc-26fs- p

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUES bureaux à louer dans l'immeuble du "Soleil" sixième étage. Local idéal, grands et petits bureaux bien éclairés. Pour informations s'adresser au bureau du "Soleil" coin rues St-Vallier et de la Couronne. Téléphone: 7131. 23jan-j.n.o.-4b

NOS MANTEAUX de fourrure sont de la meilleure qualité et fabriqués avec le plus grand soin. Réparations, transformations et fourrures faites sur ordre. Assortiment complet de manteaux de fourrure tout faits. Nous vous invitons à venir voir nos garnitures pour manteaux drap. Profitez de ce mois pour faire réparer et remodeler vos fourrures. Nous vous promettons satisfaction et nos prix sont les plus modérés. Lavoie & Jobin Enr., 147, St-Joseph, en haut du magasin 5-10-15c. 12déc-26fs-4p

OVIDE MARCEAU

FOURRURES—Voyez nos vitrines. Assortiment de manteaux fourrures en mouton de Perse, chat sauvage, rat musqué, caracul. Broadtail, seal français, seal Hudson avec garnitures différentes. Transformation de manteaux. Satisfaction garantie. 839, St-Vallier. 19déc-26fs-4p

CHIENS DEMANDES

ON DEMANDE à louer 5 ou 6 chiens dressés avec un leader, bons pour le grand dog derby international. S'adresser à L.-N. Pellisson, 193, 1ère Avenue, téléphone 4-4973, entre 7 et 8 heures le soir.

CONTRE LE FROID

L'OXYMEL A L'EUCALYPTUS est encore la meilleure préparation pour soulager promptement et sans irriter rhumes de gorge et de poitrine, bronchites, etc. Les enfants le prennent avec délice car il est inoffensif. Ayez-en toujours une bouteille à la maison. En vente partout à 70 sous. 4spt-j.n.o.-4b

FOUR coiffeuses. Nous avons les poêles électriques à l'alcool, au gaz et ainsi que les fers pour l'ondulation Marcel. S'adresser à H. Noreau, 8, rue St-Joseph. 30déc-6fs-4p

AUX CHARROYEURS de neige, grands terrains vacants pour déposer la neige dans St-François-d'Assise et à Limoilou, paroisse du St-Esprit. Conditions avantageuses. S'adresser tél.: 2-1723. -38b

MONTCALMVILLE 2 beaux plain-pieds chauffés, automatique, 6 chambres avec bain, réparés neufs, passages, hangars, galeries, cour, clairs vidanges et neige. S'adresser 86, Aberdeen, près Cartier, tél.: 6875. 5jan-4fs-61b

MANOIR Couillard, chambre à louer. Belle grande chambre double et simple, cuisinette, bien ensoleillé, usage bain et téléphone. Tél.: 2-1891F. S'adresser 24-24½, Couillard. 7jan-6fs-24b

BELLE grande chambre à louer, dans maison privée, pas d'enfant, usage téléphone, améliorations modernes, située 214, Richardson, près rue Couronne. 7jan-8fs-24b

LOGEMENTS DEMANDES—Un logement pour mai prochain de 4 chambres, chauffées, dans St-Dominique, Belvédère, St-Jean-Baptiste. Autres de 6-7-8 chambres. S'adressr Geo. Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221. 5jan-6fs-62p

LOGEMENT A LOUER quartier St-Jean-Baptiste, 5 appartements, fini en crépi, lumière, gaz, cave, un haut pour petite famille ou grandes personnes. S'adresser 171, Latourelle. 7jan-6fs-61b

CHAMBRE AVEC cuisine, poêle à l'huile avec fourneau. Autre avec sofa-lit, poêle à gaz, fenêtre sur la rue, eau même étage, libres immédiatement. S'adresser 119, de la Reine. -24p

ARGENT A PRETER 6½% première hypothèque, à Québec seulement, n'importe quel montant, notaire Samson, 6, côte d'Abraham, Québec. 7jan-12fs-7p

LOGEMENT—Magnifique plain-pied de 14 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, finission acajou, situé coin de rues, très beau site. S'adresser Geo. Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221, rés. 6678. 7jan-6fs-61p

MAGNIFIQUE PLEIN PIED

Neuf grandes chambres ensoleillées, plus chambre de bain en tuiles avec douche, eau chaude à l'année, garage avec entrée de la rue. Chauffé, clair de neige, vidanges, etc. S'adresser 140, ave Brown, téléphone 5797. 7jan-6fs-61b

GARAGE DEMANDE—Local pour garage situé à St-Roch ou St-Jean-Baptiste. S'adresser Geo. Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221, rés. 6678. 7jan-6fs-51p

PETIT LOGEMENT à louer avec gaz, éclairé, chauffé, meublé, usage du téléphone, entrée seule, tél.: 4-4173 aussi chambre. S'adresser 85, ou 83, rue Richardson. 7jan-2fs-61b

AVENUE MURRAY 170-176, logements neufs à louer, 9 pièces plus 2 chambres, bain, dépense, fini de luxe. S'adresser J.-A. Brissette, tél.: 7062. 7jan-4fs-61b

CHAMBRE à louer double et simple, usage du bain et téléphone, prix très modéré. S'adresser 243½, rue Richelieu, 3e étage, tél.: 3-2861. 7jan-4fs-24b

A VENDRE CAPOT de castor pour homme, en parfaite condition, grand numéro. Appelez téléphone 9472. 7jan-2fs-49b

A LOUER bureau pour médecin ou dentiste. S'adresser à 61, rue Buade. 7jan-26fs-17b

FILLES DEMANDEES pour servir les tables. S'adresser l'hôtel St-Louis, Québec. 7jan-3fs-48b

2 LOGEMENTS à louer 68 et 72, rue Lockwell, 9 chambres et chambre de bain, fournaise à eau chaude moderne. S'adresser à 70, rue Lockwell, tél.: 3-4849. 7jan-4fs-61b

ON DEMANDE un garçon pour faire les commissions. S'adresser à 41, côte Ste-Geneviève. -53b

LOGEMENTS rue du Roi 4 et 8 chambres, rue Châteauguay 4 chambres, avenue des Erables, 4 et 8 chambres. Aussi magasin. S'adresser Paul-E. Bédard, 187, du Roi, tél.: 4-2381. 7jan-6fs-61p

LOGEMENT DE 5 chambres et chambre de bain à louer. S'adresser à 420, rue St-François, Québec, tél.: 3-0714. 7jan-3fs-61b

PLUSIEURS LOGEMENTS neufs de 5 et 6 chambres, munis de toutes les améliorations modernes, près de l'église St-François-d'Assise. S'adresser à 32, 13e Rue, Arthur Obidon, tél.: 4-0822. 7jan-2fs-61b

PERDU SAMEDI soir 3 janvier une montre-bracelet en argent, pour homme, à partir de la rue de Jumonville, passant rue Bédard, jusqu'au théâtre Français. Récompense promise. S'adresser 91, St-Ambroise, M. Georges Nadeau. 7jan-2fs-75b

ANNONCES NON CLASSIFIEES

LOGEMENT à louer avenue Murray, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, très propre. S'adresser Geo. Lavoie, 15, avenue Murray. 7jan-26fs-61b

LOGEMENT à louer 3e étage, chauffé, 8 pièces plus chambre bain, garage si désiré. S'adresser 391, St-Cyrille, tél.: 3-4815. 7jan-6fs-61b

A LOUER logement 6 appartements et chambre de bain, chauffé, 57, rue Buade, en face de la Basilique. 7jan-26fs-61b

MAISON A VENDRE résidence de feu L.-Alp. Bélanger, 326, 1ère Avenue, coin 13e Rue, 11 pièces plus chambre bain. S'adresser sur les lieux. 7jan-4fs-68b

EPICERIE à louer avec licence de bière à volonté, situé 59 coin Ste-Marguerite et Grant. Ce poste est occupé depuis 18 ans coin épicerie, 3 grands vitrines et chauffage à eau chaude avec logement chauffé au-dessus si désiré. S'adresser W. Labramboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 7jan-6fs-61b

SACOCHE BRUNE perdue le 4 janvier dans un char du Kent ou en descendant du char pour l'hôpital de l'Enfant-Jésus Récompense promise. S'adresser à la Semaine Commercial, 4, rue St-Jacques. -5b

PATRONAGE LAVAL, bas de Noel, résultat du second tirage 1805. Réclamer au Patronage Laval, 40, avenue Bigaouette. -38b

SKIS DEMANDES—On demande à acheter une paire de skis de 7 pieds à 7 h. 12 pieds. S'adresser par téléphone à 3-4736 entre 6 et 8 h. du soir. 7jan-6fs-73b

VENDEUR demandé par maison spécialités établie depuis longtemps, y compris ligne complète calendriers d'art. Répondre par écrit mentionnant expérience à Case 241, "Le Soleil". 7jan-4fs-54b

IMMEUBLES

R. LORTIE

17, FRASER TEL.: 3-4646

MAISON à vendre faisant 3 coins de rues, avec un très grand terrain, à un prix extraordinaire.
POSTE DE COMMERCE, à vendre, rue St-Joseph, à bonnes conditions.
MAISON A VENDRE, rue Crémazie, trois logements, très bon marché.
MAISON SUR LA 3e Avenue, 3 logements, pouvant servir de poste de commerce.
RUE ST-CYRILLE, maison de 2 logements, chance exeptionnelle.
MAISON rue Lavigueur, à des conditions exceptionnelles pour prompt acheteur.
MAISON RUE ABERDEEN, 3 logements, brique solide, système eau chaude, à bonnes conditions.
MAISON A VENDRE à Beauport, à des conditions très faciles.
BEAUX TERRAINS à vendre sur l'avenue Belvédère.
TERRAINS A VENDRE sur l'avenue des Braves. 3jan-6fs-100p

OCCASIONS

RUE STE-CLAIRE, coin St-Olivier, maison de 10 logements, construction solide. Revenu annuel $2,988.00. Prix très intéressant.
RUE FRANKLIN, maison de 3 logements de 3-3-5 pièces, revenu annuel $558.00. Vendrait $3.500.00 avec peu de comptant, balance comme loyer.
RUE STE-JULIE, construction en brique solide de 4 logements de 2-2-4-4 pièces. Vendrait pour $1.500.00 comptant, balance payable comme loyer.
BOULEVARD LANGELIER, maison de 1 logement avec grand garage pour 6 autos, chauffé à eau chaude. Sortie de cour. Revenu annuel $552.00. Vendrait pour $3,500.00 avec conditions faciles.
HOTEL CLOUTIER situé en face de la gare Union (Palais) 35 chambres, taverne, Restaurant, salon de barbier, garages, etc. Gros revenu.
AMEUBLEMENT de 10 pièces rue St-Stanislas coin McMahon.

H. P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 30déc-6fs-100p

MAISONS A VENDRE

MURRAY (partie haute), cottage semi-détaché 10 chambres. Aussi autre cottage 11 chambres. Prix bas. Conditions faciles.
FRASER, près avenue des Erables. Cottage 9 chambres. Terrain 50x130. Prix $7,500.
ST-CYRILLE (partie neuve), maison 2 logements de 8 chambres. Tout moderne. Prix $8,000. Conditions très faciles.
LES FRANCISCAINS—Maison 2 logements, 6-10 chambres. Prix $7,000. Conditions faciles.
MURRAY (partie haute), maison semi-détachée 2 logements de 9 chambres. Tout moderne. Prix $12,000. Conditions faciles.
LOCKWELL, 2 logements 7-9 chambres. Prix $9,500.
QUARTIER BELVEDERE, 3 logements 9-10 chambres. Maison semi-détachée, chauffage à l'huile. Bien située.
QUARTIER BELVEDERE, 3 logements 9-10 chambres. Maison neuve. Tout moderne. Chauffage automatique (Buckwheat). Conditions faciles.
QUARTIER BELVEDERE, 3 logements 10-11 chambres. Tout moderne. Maison semi-détachée.
QUARTIER BELVEDERE. Maison semi-détachée 3 logements 7 chambres. Prix $11,000. Autre maison $10,000.
RUE ABERDEEN (près Cartier), 3 logements 8 chambres. Prix moderne.
AVENUE CARTIER, 3 logements 7 chambres. Prix modéré. Aussi autre maison 3 logements 8 chambres avec garage chauffé.
AVENUE DES ERABLES, 3 logements 7 chambres. Prix bas. Bien située.
LIMOILOU.—Maison 2 logements de 6 chambres plus magasin d'épicerie, etc., avec licence bière. Très bien située. Bon chiffre d'affaires. Prix modéré. Une occasion rare.
CHARLESBOURG, près limites de la ville. Maison seule 8 chambres. Belle cave haute, peut servir pour atelier, grand terrain. Prix bas. Conditions très faciles.
COIN BAYARD et NAPOLEON, 2 logements. Le bas prêt pour magasin au besoin. Endroit central, grand terrain 39x60. Au prix d'évaluation municipale $3,800.
S'adresser ST-GEORGES MORENCY, 235, St-Joseph, tél.: 8311-5680. 3jan-6fs-100p

MAISONS A VENDRE

POSTE DE BARBIER

RUE ST-JEAN, poste de barbier à sous-louer et aménagement à vendre, cause maladie.

TABACONISTE

RUE ST-PAUL, poste de tabacoriste à vendre, comprenant ameublement, stock, Bon chiffre d'affaires.

AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT de maison, chambres, à vendre avec faculté de continuer le bail. Très bon poste pour touristes, établi depuis 7 ans. Prix raisonnable.
RUE SAUNDERS, près de l'église St-Dominique, maison de 5 logements, en bon ordre. Construction de brique solide. Rapportant de bons revenus.
ST-CYRILLE, dans Belvédère, maisons neuves, 3 logements modernes, de 7-8-9, et 10 chambres, avec ou sans rente. Revenu 10% net.
AVENUE BROWN: 3 logements de 7 chambres.
DE L'ALVERNE, 4 logements, coin de rue.
DE SALABERRY, coin St-Cyrille, 2 logements de 8 et 5 chambres.
RUE FRASER, maisons de deux ou trois logements. Prix avantageux.
GRANDE-ALLEE, dans St-Dominique, 3 logements de 6 chambres.
AVENUE MONCTON, 3 logements de 6 et 7 chambres.
AVENUE MURRAY, maison de 2 logements avec garage chauffé, détaché, très moderne, 7, 8 et 9 chambres plus chambre de bain.
RUE ST-AUGUSTIN, près du Parlement, maison de 4 logements, 4 et 6 chambres. Construction neuve, en brique solide, système de chauffage à l'huile, revenu plus de 10% net. Prix avantageux.
RUE ST-JEAN, 2 logements, 9 et 7 chambres. Aussi maison seule.
RUE ST-OLIVIER, 3 logements, 6 et 7 chambres.
STE-HELENE, 2 logements. Grand terrain.
RUE FLEURIE, 2 logements. Grand terrain.
2e AVENUE, près du Pont, 2 logements, 1 magasin, bon poste. Prix modéré.
MAISON APPARTEMENTS, à vendre, située dans un des meilleurs centres de la Haute-Ville. Très payant, rapportant 13% net.
GRANDE-ALLEE, plusieurs maisons seules à prix intéressant, aussi autres rues Ste-Ursule, des Remparts, Ferland et Laporte.
RUE LACHEVROTIERE, 2 logements de 8 et 9 chambres.
RUE ST-VALLIER, dans St-Malo, propriété commerciale bien située, 2 magasins, logement, grand terrain de plus de 10,000 pieds.
AVENUE BOUGAINVILLE, maison seule, 10 chambres. Grand terrain.

MAGASIN A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE, entre St-Joseph et boulevard des Fossés bâtisse 4 étages, conviendrait pour commerce de gros. Libre immédiatement si désiré. Plusieurs autres magasins dans le meilleur centre commercial de la Haute-Ville et St-Roch.
RUE DE LA COURONNE, près du boulevard des Fossés, poste excellent pour tous genres de commerce. Prix raisonnable. Possession immédiate.

GEO. PAQUET

Imm. et assurances, 59, St-Joseph. Tél.: 4-2398. Rés. 6678 31déc-6fs-100p

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

RUE ST-FRANCOIS, 5 logements de 5-6-7 chambres plus bain.
RUE NELSON 3 logements de 4 chambres plus bain et grande shed 18x30, 2 étages.
RUE RACINE, 2 logements, 5 chambres plus bain.
RUE ST-CYRILLE, 6 logements de 6 chambres plus bain, appartements.
RUE ST-CYRILLE, 3 logements 8 chambres plus bain, toutes les maisons neuves et direct avec le propriétaire. S'adresser Emile Plante, 346, St-François, tél.: 3-3875. 20déc-26fs-100p

OBSEQUES DU CAPT. BURSTALL

Lundi après-midi, à quatre heures et trente, eurent lieu, dans l'église St-Mathieu, rue St-Jean, les imposantes funérailles du capitaine John-F. Burstall, décédé vendredi dernier à Brighton. Une foule considérable composée de parents et d'anciens concitoyens du regretté disparu, assista à l'office funèbre.

L'évêque Williams et l'Archdeacon F.-G. Scott présidèrent la cérémonie funèbre. Dans le sanctuaire on remarquait plusieurs autres membres du clergé: le Rév. A.-H. Crowfoot, pasteur de la Cathédrale de la Sainte-Trinité, le Rév. P.-S. Abraham, le révérend Philippe Roy et le Rév. A.-W. Reeves, de Bergerville.

Le chant des psaumes fut suivi par la récitation des prières pour le défunt par l'évêque Williams. Toute l'assistance chanta ensuite en chœur l'hymne "Lead, kindly light" et "Abide with me".

Les funérailles du regretté disparu eurent lieu lundi en Angleterre.

On remarquait dans la nombreuse assistance: Mlles Burstall, sœurs du défunt, D.-B. Papineau, A.D.C., représentant Son Excellence l'hon. Carroll, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, le Col. J.-H. Price, M. John-T. Ross, MM. et Mmes E. Price, A.-J. Price, MM. Dick Price, Charlie Price, Lady Price, Mme R. Harcourt Smith, M. Lex Smith, le colonel et Mme H.-A. Sharples, le lieut-col. J.-E. Brousseau, MM. et Mmes J.-F. Ross, J.-G. Ross, M. H. Gibault, M. Basil Carter, Mlles Carter, le colonel et Mme McGreevy, M. et Mme J.-T. Scott, M. A.-J. Teakle, le colonel F.-M. Stanton, l'hon. juge et Mme Gibsone, M. Gordon Andrews et plusieurs autres.

SERVICE PLUS RAPIDE ENTRE MONTREAL ET BOSTON

On a annoncé aux bureaux du Pacifique Canadien à Montréal, qu'à partir du 11 janvier prochain, le train de nuit le "Red Wing", circulant entre Montréal et Boston, effectuerait ce trajet en quarante minutes de moins qu'il ne l'a fait jusqu'ici.

Le "Red Wing" fut mis en service par le Pacifique Canadien en 1926, en raison du mouvement de plus en plus accentué des voyageurs entre les deux grandes villes. Depuis le printemps de cette année-là, ce convoi a circulé tous les jours et le nombre de ses voyageurs s'est toujours accrû.

Le 11 janvier prochain, le "Red Wing" quittera Montréal quarante minutes plus tard que d'habitude, mais arrivera à Boston à la même heure qu'auparavant. Le départ aura lieu de Montréal tous les soirs à 9.55 heures, gare Windsor, au lieu de 9.15 heures et l'express arrivera à la gare du Nord à Boston à 7.30 a. m. Le "Red Wing" est composé de wagons tout acier du type le plus moderne, comprenant un wagon de première, des wagons lits ordinaires et un wagon-salon-observatoire avec buffet et compartiments. Le convoi s'arrête en cours de route à St-Jean, Farnham, Newport, St-Johnsbury, Manchester, Nashua et autres endroits.

AUX ANCIENNES ELEVES DU COUVENT DE CHARLESBOURG

En juin prochain, le couvent de Charlesbourg, célébrera par de grandes fêtes le cinquantenaire de sa fondation.

A cette occasion l'Alma Mater désire réunir ses enfants de jadis et d'aujourd'hui. Que l'on s'empresse donc d'envoyer noms et prénoms et adresses aux dames du comité d'organisation : présidente, Mme Alfred Delâge, née M.L. Parent, Gros Pin ; vice-présidente, Mme P.-E. McGrath, née Nellie Boyce; Mme J.-B. Jobin, assistante, née Juliette Savary, Charlesbourg, village ; secrétaire, Mme C.-Alex. Martel, née Antoinette Stanfield, Loretteville; Mlle Juliette Samson, secrétaire, 39 Richelieu, Québec; les noms et adresses sont attendues d'ici au 15 janvier par l'une ou l'autre des dames du comité.

EN BIRMANIE

Rangoon, Birmanie, 7. (P.A.)—Les émeutes sont recommencées ici entre les natifs et les chinois et six personnes ont été tuées et 3 blessées hier.

Vendeurs Demandés

Ligne fort payante. Marchandise d'utilité domestique; marque canadienne renommée. Un homme entreprenant et actif peut s'y faire un gros salaire avec de belles chances de promotion.

S'adresser le matin de 10 à 11 heures; l'après-midi, de 4 à 5 heures à:

J.-A. LAFERRIERE
CHAMBRE 314
(Edifice du Quebec Power Co.)

FIANÇAILLES

GRENIER-HAMEL.—Le jour de l'An ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Gertrude Grenier, fille de feu M. Napoléon Grenier, de Beaucoup-Est, à M. Jean-Baptiste Hamel, fils de M. et Mme Joseph Hamel, de Charlesbourg. -b

MARTINEAU-BEDARD.—Le 1er janvier ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Marie-Blanche Martineau, fille de M. Jos. Martineau, de Charlesbourg, à M. Eugène Bédard, fils de M. Alphonse Bédard, de Charlesbourg.

THOMASSIN-PARADIS.—Le jour de l'An à la résidence de M. et Mme Isaïe Thomassin ont eu lieu les fiançailles de leur fille Irène, à M. Charles-Eugène Paradis, employé du C. N. R., fils de dame veuve Thaddée Paradis, tous deux de St-Malo. -b

NAISSANCES

AUGER.—M. Alphonse Auger et Mme Auger, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 3 janvier 1931 et baptisé sous les prénoms de Joseph-William-Laurent.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Renaud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-Omer Barbeau, tante de l'enfant.

LABRIE.—M. Edouard LaBrie et Mme LaBrie, née Eva Tremblay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 31 décembre, baptisé le 1er janvier, sous les prénoms de Joseph-Louis-Philippe-Gérard.
Parrain et marraine, M. et Mme P.-H. Ouellet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Tremblay, grand'-maman de l'enfant. -b

LEMAY.—M. Ambroise Lemay, et Mme Lemay, née Yvonne Beaudet, de Trochu, Alberta, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils né à l'hôpital Ste-Marie, de Trochu, Alberta, le 29 décembre et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Adrien-René. -b

EMOND.—M. Emile Emond et Mme Emond née Alexina Labarre, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 4 janvier et baptisée le 6, sous les prénoms de Marie-Jeannine-Alice.
Parrain, M. Marius Guay. Marraine, Mlle Alice Guay, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Guay, tante de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS.—Mme Louis Gagnon de Ste-Marie, Beauce, et les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, dans le deuil qui vient de les frapper soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, de la mission de Joly, comté Lotbinière, pour deux grandes faveurs obtenues avec promesse de faire publier. H. V. F. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMEULES.—A Québec, le 6 janvier 1931, est décédé à l'âge de 53 ans Martha Babin, épouse de M. Arthur Desmeules.
Elle laisse deux filles, Noella et Bertha.
Elle était la sœur de Mme John Pagé, du Cap-de-la-Madeleine, de Mme Alonzo Bourassa, de Limoilou, et aussi 3 frères MM. Théophile et Eléonard et François Babin.
Les funérailles auront lieu vendredi matin le 9 à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 130 rue du Pont à 8 h. 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St Charles. 7jan-2fsb

GIGNAC.—A Magog, Standstead, le 1er janvier 1931, à l'âge de 84 ans est décédé M. Hilaire Gignac, veuf de dame Celanir Bélanger.
Il était le père de M. Ol. Gignac, gérant de La Caisse Populaire de Québec-Est.
Les funérailles ont eu lieu samedi le 3 janvier à Magog. -b

HANLEY.—A Québec, le 6 janvier 1931 à l'âge de 10 ans 2 mois est décédé Eric enfant bien-aimé de M. et Mme Gaudias Hanley.
Les funérailles auront lieu jeudi le 8, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 177, 8e Avenue à 8 h. 45 pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. -b

LEBLANC.—A Québec, le 4 janvier 1931, à l'âge de 69 ans et 5 mois est décédé sieur Joseph LeBlanc, époux de feu dame Délina McCarthy employé de la Compagnie Paquet Limitée.
Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 308, rue du Roi, à 8 h. 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Il était congréganiste et l'Apostolat de la Prière. Les congréganistes sont priés de se réunir ce soir à 7h. 30 pour réciter l'office. 5jan-2fsb

MATHIEU.—A l'Ange-Gardien, est décédé sieur Alfred Mathieu, à l'âge de 81 ans.
Service et sépulture vendredi le 9 courant à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire à 7 h. 45 pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière de la paroisse.
"La Presse" de Montréal est priée de reproduire. 7jan-2fsb

PLAMONDON.—A Montréal, le 6 courant est décédée dame Marie-Anna Darisse, épouse de feu J.-Arthur Plamondon, autrefois de Québec.
Elle était la belle-sœur de M. J.-E. Plamondon, de St-François-d'Assise.
Les funérailles auront lieu vendredi à Montréal. 7jan-2fs

VOYER.—A St-Sauveur, le 6 janvier 1931 à l'âge de 70 ans 4 mois est décédé M. Isidore Voyer, époux de dame Exilia Vézina.
Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 30.
Départ de la maison mortuaire, No 17, rue de Mazenod à 8 h. 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
Il était de l'Union de Prière. 7jan-2fsb

DE BEAUFORT.—A Montréal, le 30 octobre 1930 à l'âge de 65 ans est décédé puis ensuite a été inhumé Jean-P.-Albert De Beaufort, époux d'Adelia Gagnon. Cette dernière si vivante à Québec ou à Lévis, ou si morte ses parents ou connaissances sont priés de communiquer immédiatement avec le notaire C.-J.-E. Charbonneau, No 132 St-Jacques Ouest, Montréal. 7jan-5fs-b

Nicolet

Pour les orphelins

Ces jours-ci eut lieu dans la salle Ste-Elisabeth le dépouillement de l'arbre de Noel en faveur des Orphelins et des pauvres de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

L'organisation, sous la présidence de Mme Arthur Trahan, a été un vrai succès. L'arbre joliment décoré portait de nombreux jouets et une quantité d'objets utiles, formaient un ensemble agréable à la vue.

Les orphelins chantèrent un chant de bienvenue, et ensuite ils déclamèrent un morceau, qui en termes touchants disait leur reconnaissance envers tous leurs bienfaiteurs.

Sa Grandeur Mgr Brunault, qui avait tenu à assister au dépouillement de l'arbre de Noel, adressa la parole et encouragea de tout son coeur le public dans cette bonne oeuvre. étaient aussi présents : M. le chanoine Lucien Hébert, notre curé, un bon nombre de prêtres, M. le juge Arthur Trahan, M. Henri Biron, maire de la ville, M. J.-Henri Caron, architecte, M. Raoul Lemire, gérant de la Banque Provinciale, les Dames de Charité, et une grande partie de la population nicolétaine qui était anxieuse de jouir du bonheur des petits orphelins et des pauvres, ainsi que celui qui donne toujours la charité.

BUREAUX A LOUER

Poste magnifique pour Avocats, Médecins, Assurances: etc.
Situé dans le centre des affaires, possession immédiate ou au 1er mai.
Situé au No 111, rue St-Joseph, coin rue du Pont.
S'adresser au
Dr A. LANDRY 111 rue St-Joseph Tél.: 3-0141

OBSEQUES DE J.-C.-L. BERNIER

Lundi matin, à 8 heures et demi, dans l'église de Limoilou eurent lieu les imposantes funérailles de M. J.-C.-L. Bernier, employé du Canadien National, décédé le 1er janvier, à l'âge de 44 ans et 6 mois.

Le R. P. Antoine, C. M. C., fit la levée du corps et chanta le service, assisté des RR. PP. Benoit et Arsène comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Maurice, curé de la paroisse, et M. l'abbé A. Guay, du Séminaire, dirent des messes basses aux autels latéraux.

La chorale de la paroisse chanta la messe en grégorien. M. Fortier touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, les frères du défunt, MM. Alfred, Ovila, Emile et Ulric Bernier ; ses beaux-frères, MM. Wilfrid Paradis et Albert Bonneau ; ses oncles, MM. Edmond Bernier et Elzéar Veilleux; ses neveux, MM. Roméo Bernier, Raynald Paradis, Emilio Bernier ; ses cousins : MM. Wilfrid Laberge, John Laberge, de Sherbrooke, Jos. L'Hébreux, A. Roberge, Lucien Roberge, C. Roberge, O. Lévesque, L. Lévesque, C. Crépeault, Jos. Lebrun, P.-E. Lamontagne, E. Hébert.

Dans le cortège on remarquait : MM. E. Racine, C.-A. Bouret, J. Marois, J. Marcoux, C. Blondeau, G. Ouellet, J. Samson, Elzéar Racine, Eugène Bonneau, Albert St-Laurent, J. Labrecque, D. Boilard, A. Audy, J. Carlos, J.-A. Painchaud, G. Roberge, E. Dubuc, D. Rouleau, E. Cloutier, J.-A. Giroux, J.-A. Batry, L. Verreault, A. Dussault. Les employés du C. N. R., étaient représentés par MM. Isaïe Paré, P. Joncas, J.-A. Jacques, P. Samson, J. Lambert, (ces six derniers portant le cercueil) et M. Alexandre Couture.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-David, à Lévis. Le "Soleil" présente à la famille éprouvée ses plus sincères sympathies.

AVIS POSTAUX

L'honorable ministre des Postes a autorisé un service postal aérien régulier entre Winnipeg, Manitoba et Pembina, North Dakota, E.-U., Ce service sera inauguré le 2 février 1931.

Afin de commémorer l'inauguration de ce service, le cachet spécial suivant sera appliqué sur les lettres transportées lors du premier voyage:

WINNIPEG-PEMBINA

Toutefois, ce cachet spécial ne sera appliqué que sur les correspondances qui parviendront au maître de poste de Winnipeg, affranchies au taux aérien qui est de 5 cents la première once et de 10 cents chaque once ou fraction d'once au-delà.

Toutes les correspondances ainsi affranchies et portant l'indication suivante:

PAR AVION
Winnipeg-Pembina

recevront l'empreinte du timbre à date du bureau expéditeur, outre l'application du cachet spécial commémoratif.

Si les enveloppes de correspondances-avion vous intéressent et que vous désiriez vous procurer ce cachet spécial, il sera bon que vous prépariez vos enveloppes le plus tôt possible et que vous les envoyiez sous pli au maître de poste de Winnipeg avec prière de les garder jusqu'au jour de l'inauguration du service. Toutes les correspondances ainsi acheminées doivent être affranchies au taux aérien en timbres canadiens ou accompagnées d'un mandat de poste, et non pas d'un chèque personnel, d'une somme suffisante pour couvrir l'affranchissement total.

Toutes les correspondances doivent être cachetées et leur contenu, d'un format et d'une épaisseur permettant de les manipuler facilement et d'y apposer des empreintes distinctes des cachets et des timbres à date.

Les correspondances recommandées suffisamment affranchies seront acceptées.

Les lettres-exprès seront aussi acceptées si elles sont suffisamment affranchies tant pour le port aérien que pour la taxe-exprès qui est de 20 cents par lettre.

UN NOUVEAU SIGNALEUR

Le ministère de la Voirie vient de mettre à l'étude une nouvelle forme de signal pour avertir les automobilistes de stopper aux traverses à niveau. Actuellement, à toutes les traverses, une plaque blanche, portant la peinture d'une locomotive lancée à toute vapeur, avertissait les chauffeurs de se conformer à la loi et d'arrêter leur voiture. Une série de petits reflecteurs rouges lançaient leurs feux lorsque la lumière des phares s'y réflétait. Il fut jugé, cependant, que ce signal devenait flou par temps de pluie ou de brume.

Le nouveau signal à l'étude est formée d'une croix de Saint-André de 26 par 28 pouces, se détachant en noir sur un fond blanc et portant en gros caractères la mention "Stop". Les reflecteurs sont en triangle juste sous la croix, et ne peuvent manquer d'être frappés en plein par les rayons des phares.

M. J.-L. Boulanger, sous ministre de la Voirie, nous disait ce matin que ce nouveau signal n'est pas encore définitivement adopté mais qu'il le sera tout probablement car il constitue une amélioration sensible sur l'autre.

LES VOYAGEURS CATHOLIQUES A ST-FRANCOIS D'ASSISE

L'assemblée annuelle des Directeurs de l'Association Catholique des Voyageurs de commerce du Canada, Section St-François d'Assise s'est tenue samedi au lieu de réunion ordinaire.

Au cours de cette assemblée eut lieu l'installation des nouveaux Officiers de la Section pour l'année courante. Le Bureau de Direction est maintenant composé des Membres suivants :

Président : Louis Ruelland, vice-président : G.-L. Drolet, sec.-archiviste : L.-P. Paquin, ass.-sec. arch.: J.-A. Dionne, sec.-correspondant : P.-E. Chamberland, trésorier : J.-A. Légaré, blibliothécaire : Jules Paré, directeurs : A.-M. Lafleur, S. Marchand, D.-E. Marceau, exprés.: Jean Comtois.

OBSEQUES DE M. J.-E. GREGOIRE

Lundi matin, dans l'église de St-Roch, eurent lieu les imposantes funérailles de M. J.-E. Grégoire, employé de la Cie Metropolitan Life depuis 27 ans. La foule était considérable.

M. l'abbé L. Chabot fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés L. Arteau et Joseph Pelchat comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés A. Ferland et Jean Belleau dirent des messes basses aux autels latéraux.

On remarquait au chœur: Mgr R. Lagueux, le R. P. Normand, O. M. I., les RR. PP. Benoit et Claudius.

La chorale, dirigée par M. l'abbé Ant. Dechesne, exécuta la messe en partie de Yon. M. Jos. Turgeon, organiste à St-Roch, touchait l'orgue. Les soli suivants furent aussi exécutés: "De Profondis", par M. Gaudiose Morency; "Arrête ici, passant", par M. Marcel Verret et "Domine", par M. J.-E.-A. Martineau. Le duo de l'Agnus Dei fut rendu par MM. P. Vallières et R. Lafrance.

Le deuil était conduit par MM. Elzéar et Jean Grégoire, fils du défunt, MM. Albert Grégoire, Arthur Grégoire, et Alfred Grégoire, ses frères; MM. Jos. Déry, Louis Huot, Wilfrid Plourde, J.-B. Blouin, Albert Julien et Alexis Julien, ses beau-frères : MM. Alfred Grégoire, de Hartford, Conn., Adjutor Baillargeon et Télesphore Darveau, ses oncles : MM. Alexandre Déry, Wilfrid Déry, Albert Déry et Henri Grégoire, ses neveux, le Dr Georges Grégoire, le Dr Louis Grégoire, l'abbé Léonce Grégoire, MM. Louis Grégoire, Alphonse Grégoire, Arthur Grégoire, Elz.-A. Grégoire, Louis Lagueux, F.-Odina Lagueux, Georges Lagueux, Delphis Lagueux, Georges Godard, Edmond Julien, Jules Lépine, Dr Roméo Gagnon, Jos. Denis, Pierre Légaré, Adalbert Cloutier, Abel Rochette, Armand Baillargeon, Eudore Baillargeon, Lucien Baillargeon, Notaire, Chas-V. Darveau, Jules Darveau, J.-H. Paré avocat C. R., W. Laroche pharmacien, C. Darveau, Paul Morency, Jacques Morency, Horace Morency, Arthur Laflamme, Alyre Prévost, Ant. Chalifour, Armand Bélanger, Herménégilde Julien, Jean Claveau, Théophile Julien, Sarto Bundock, Edmond Bundock, Marcel Bundock, Benoit Bundock, Robert Cloutier, Rolland Cloutier, Julien Lepine, Edmond Fortier, Marcel Lagueux, René Legueux, Maurice Lagueux, Robert Lagueux, Paul-E. Lagueux, Geo. Bélanger, Edgar Darveau, Dr Chs. Kirouac, Jos. Lafond, Eugène Gingras et François Demers, ses cousins.

Dans l'immense suite on remarquait : MM. Oscar Drouin, C. R. M.P.P., G.-A. Lepine, échevin, Jos. Emond, échevin, Odilon Simard, Arthur Lacombe, Elzéar Carmichael, Arthur Carmichael, Adj. Sylvain, Ernest Lapointe, le commandeur G.-J.-Ernest Côté, Jacques Manceau, Méderic Monast, gérant de la Métropolitaine, Georgs Thibault, gérant du district Lévis, Ernest Roy, gérant du D.-O. Account, M. J. Poitier, gérant du District Laurier, Ant. Audet, Geo. Martel, Sylvio Roy, Jos. Paradis, O. Vézina Sam Papillon, P.-E. Côté, Robert Filteau, Léo Vidal, Edm. Martel, L.-T. Grantham, R. Roy, P.-H. Fecteau, F.-X. Jeanneau, R. Gaulin, P.-A. Emond, P.-A. Lessard, A. Castonguay, R. Lagacé, L. Savard, B. Lehoux, A. Alain, L. Tremblay, A. Boiskoli, L. Lehoux, F.-D. Brouard, Caron, C. Bilodeau, L. Talbot, Gustave Lortie, H. Jeanneau, L.-P. Saindon, George Cormier, W.-B. Ruel, J.-E. Taschereau, L. Lévesque, Ernest Lehoux, P.-H. Ouellet, R. Gingras et G. Brown, ses confrères de travail MM. J.-A. Gosselin, Napoléon Rousseau, Télesphore Simard, ex-maire, Oscar Auger, ex-maire, Alphonse Auger, le sergent Albert Lambert, Lucien Jobin, Richard Tremblay, Rév. F. Benoit, Jos. St-Cyr, Jos. Cantin, ex-échevin, Alfred Dorval, L.-B.-E. Lapointe, Dr J.-W. Brunet, Jos. Paquet, Arthur Paquet, Télesphore Morency, Elz. L'Heureux, Raoul Lachance, L.-A. Huot, Ernest Roy, Philéas Patry, M. Degagné, Henri Lyonais, L. Dumont, M. Massicotte, Adjutor Brulotte, Albert Plourde, A. Massicotte, Lauréat Drouin, David Morin, J.-E. Drolet, Sam. Papillon, L.-C. Paradis, L.-A. Dubois, P.-E. Larochelle, M. Grenier, H. St-Pierre, Geo. Brown, Constable Adélard Poulin, Ernest Barrette, A. Drolet, J.-C. Huot, A. Fréchette, Alex. Blondeau, Horace Filteau, Paul Filteau, Adj. Paradis, Geo. Baribeau, O. Létourneau, Geo. Belleville, A.-E. Emond, Geo. Vachon, Frs. Simard, F. Hazel, R. Ruel, R. Amyot, Léon Caron, W.-K. Laflamme, Lucien Lachance, G Turgeon, Pierre Denis, Albert Légaré, Benoit Huot, J.-T. Dulac, J.-E. Moore, Oct. Lefrançois, Henri Lefrançois, W.-S. Buchanan, D. Campagna, Geo. Trudel, R. Boucher, E. Huot, E. Poulin, Ed. Grondin, A. Fournier, P.-L. Vallières, A.-A. Godbout, J.-R. Paquet, Eug. Paquet, A. Tremblay, J.-E.-N. Lamothe, L.-T. Couest, Eug. Lamontagne, E. Cantin, J.-A. Marcoux, L. Nadeau, Alx. Bédard, A. Sauviat, C.-P. Dionne, Z. Huot, A. Marois, A. Gagnon, D.-E. Marceau, J.-A. Gobeil, J.-M. Gobeil, le major Jules Gingras, P.-E. Coulombe, Aug. Pelletier, Aug. Papus, Jos. Dufresne, Art. Beaulé, L. Pouliot, Edouard Poulin, Gérard Poulin, Jules Poulin, E. Poulin, Arthur Tourangeau, Ed. Matte, Jos. Langlois, Jos. Bonneau, Emile Lacroix, Alf. Crowe, Ulric Vachon, Geo. Vachon, Wilf. Bouchard, Chs Caveney, Dolp. Déry, Welley Hazel, F.-X. Galibois, J. Marceau, M. Thériault, Art. Drolet, L.-E. Chalifour, P. Lajeunesse, W. Moivin, L. Fecteau, L.-H. Huot, J.-B. Martel, Wilf. Fluet, J.-B. Martel, J.-E. Giguère, M. Morel, Geo. Godbout, N. Boucher, Jos. Denis, J.-E.-Art. Martineau, Aurél. Fluet, Marcel Mirel, G. Bergeron, L. Gauvin, G. Morency, Sdj. Morency, L.-A. Langlois, Cap. J. Couet, L. Giguère, E. Déry, Jos. Caron, O. Tremblay, Art. Leduc, R. Tremblay, A. Lachance, Arthur Gosselin, Adélard Poliquin, Roméo Poliquin, Alex. Trudel, Horace Roy, Frank Couture, Jos. Clarke, John Clarke, Ovide Marceau et Roméo Rousseau.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. La maison Germain Lépine avait la direction des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

MORT DE MONSIEUR JOSEPH LEBLANC

On a appris avec un profond regret la mort de M. Joseph Leblanc, employé de la compagnie Paquet Ltée, décédé dimanche à l'âge de 69 ans et cinq mois.

Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, M. Leblanc vit venir la mort avec courage et résignation. Le défunt laisse dans le deuil, trois fils, M. Albert Leblanc, mécanicien, Québec; M. Ulric Leblanc, voyageur de commerce, Montréal, et M. Ovila Leblanc, du Téléphone Bell, à Québec ; six filles, Mme Emile Dion (Josette), Mme Eugène Chabot, (Corinne), Mme Adjutor Auger (Florence), Mlles Alberte, Fernande et Marguerite Leblanc. Il était le frère de M. Philippe Leblanc, de Montréal et de Mme Edouard Dombrowsky, de Montréal, et le beau-frères de M. Augustin McCarthy, chef de la police provinciale à Québec, de M. Johnny McCarthy, de Mme Vve Honoré Déry, d'Alpiny, Michigan, et de madame Vve Louis Lizotte, de Montréal.

Les funérailles de M. Leblanc auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à Saint-Roch. Ce soir, à sept heures et demie, les congréganistes se réuniront à la résidence du défunt, 308 rue du Roi, pour y réciter l'office de la Sainte Vierge.

Nos condoléances à la famille en deuil.

AU SANCTUAIRE DE L'ADORATION PERPETUELLE

Heure solennelle d'adoration

L'Heure solennelle d'adoration qui se fait habituellement tous les premiers jeudis du mois a dû être renvoyée au 8 janvier.

Jeudi de cette semaine, donc, elle aura lieu à l'heure ordinaire, 8 heures du soir, et sera terminée par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Cette heure de prières, la première de l'année, sera présidée par monsieur l'abbé Paul Bernier, assistant secrétaire de l'Archevêché.

L'Union Musicale de la Paroisse Saint Jean-Baptiste a bien voulu répondre à notre invitation en faisant les frais du chant pour la circonstance.

Monsieur le professeur Bernier tiendra l'orgue.

Tous les membres de l'Adoration Perpétuelle ainsi que les amis du Sanctuaire, sont instamment invités à assister à cette Heure d'Adoration. 7-8

Saint-Lambert

Notes locales

—De passage au presbytère lundi dernier MM. Ernest Labrèque notaire, Ste-Foye Belleau, avocat, Gustave Turcot, Henri Belleau, A. Noel, M. l'abbé Foy, Mlle Stella Labrèque, tous de Québec.

—Mlle Germaine Couet, de Québec chez M. Théophile Lemieux le jour de Noel.

—M. et Mme Ernest Brochu de Québec, chez Mme Lazare Brochu, ces jours derniers.

—M. et Mme Télesphore Lacasse de Québec chez M. et Mme J. Lacasse, le jour de Noel.

—Mme Alfred Vézina, et sa fillette Olivette de Québec a visité ses parents à Noel.

En vacances

—Mlles Thérèse Nadeau, Jeanne Couet, Madeleine Lemieux, Germaine Carrier, de l'Ecole Normale de Mérici, Mlle Jeannette Fontaine, de l'Ecole Normale de Beauceville, Mlle Irène Vachon, du Couvent de Ste-Marie.

—MM. Théophile Nadeau, du collège de Lévis, Ernest Nadeau, du Séminaire de Québec; Léon Vachon, du Collège de Ste-Marie, sont tous dans leur famille pour les vacances du Nouvel An.

La fête de Noel

La fête de Noel a été célébrée dans notre église avec l'éclat accoutumé. Un grand nombre de paroissiens se sont approchés de la Table sainte pour recevoir leur divin Maître.

Officiait M. l'abbé Foy, à la messe de minuit.

Programme musical:

"Ca Bergers", "Minuit Chrétiens", "Adeste Fideles", "Seigneur pour chanter tes louanges", "Nuit de Noel", "Hostie de Noel".

Messe de l'aurore: "Bergers entendez-vous", "Dans le silence de la nuit", "C'était minuit", "Chantons la sagesse éternelle", "Bergers vois-tu là-bas".

Messe du jour: A la messe du jour M. l'abbé C.-A. Labreque, curé de la paroisse officiait, le sermon de circonstance fut rendu par M. l'abbé Foy.

Le chant suivant fut rendu: "Jésus enfant", "Hodie Christus Natus es", "Les Anges dans nos campagnes".

A Vêpres: "Quel bonheur inestimable". "Dans le silence de la nuit", "Noel, Noel", "Amour, honneur, louanges", "Quel doux Mystère", "La divine enfance", "Le Fils du roi de gloire", "Jésus dans son berceau".

Naissance

Marie-Colette-Doris, enfant de M. et Mme Laurent Lemieux, née Albertine Laflamme. Parrain et marraine, Gaston et Gilberte Lemieux, frère et soeur de l'enfant.

LE CARDINAL R.-M. ROULEAU DANS QUEBEC

(Suite)

une seconde voiture prirent place Messeigneurs les vicaires Généraux, et dans une troisième le personnel de l'Archevêché. De nombreux membres du clergé, dans une douzaine d'automobiles, escortèrent Son Eminence jusqu'au Palais cardinalice, pendant que les cloches de la Cathédrale sonnaient éperdument son heureux retour dans la bonne vieille ville de Québec.

Son Eminence le Cardinal Rouleau était parti pour les Etats-Unis le 17 octobre de l'an dernier, après avoir passé deux mois à l'Hôtel-Dieu, à la suite de l'accident qu'il subit en revenant du Congrès Eucharistique de Thetford-Mines, le 18 août. Sur l'avis de ses médecins, qui lui conseillaient un long repos, Son Eminence partit pour le monastère des Pères Dominicains à Fall River. C'est dans cette institution de son ordre que Son Eminence voulut récupérer ses forces ébranlées. Petit à petit, la santé lui revint, et dès qu'il le put, il s'empressa de revenir parmi nous. Le deux janvier, il quittait Fall River pour Lewiston, où il passa deux jours; puis, il repartit pour Sherbrooke, où il arriva dimanche matin sur un convoi spécial du Québec Central, et où il fut reçu par Sa Grandeur Monseigneur Gagnon, à son palais épiscopal. Il passa la journée de dimanche à Sherbrooke, et n'en repartit que le lundi matin pour arriver ici à une heure et quart, comme nous venons de l'écrire, toujours accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Gérard Marchand.

Hier, Jour des Rois, le retour de Son Eminence a donné à la célébration de la fête religieuse un éclat inaccoutumé.

Messieurs les Chanoines Beaulieu et Laberge assistaient au trône Son Eminence pendant que Monseigneur B.-P. Garneau, P.D., agissait comme archiprêtre à la messe pontificale, avec MM. les abbés Cloutier et Ferland, comme diacre et sous-diacre.

Monseigneur Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec, a exprimé au prône les sentiments de joie qu'avait ressentis toute la population de Québec à la nouvelle du retour parmi nous de Son Eminence. Le Révérend Père Lachapelle, provincial des Pères Maristes fit le sermon du jour sur la beauté morale de la famille chrétienne, sur la nécessité de la prière, et surtout de la prière en commun. Le révérend Père Lachapelle ne manqua pas de souligner l'heureux retour de Son Eminence, et de dire toute la joie qu'on éprouvaient les québecois.

Son Eminence accorda une bénédiction papale spéciale à tous les fidèles du diocèse, cette bénédiction papale donnant le privilège d'une indulgence plénière selon les conditions ordinaires.

Hier, soir, à l'occasion de la Fête de l'Epiphanie, tous les prêtres du Séminaire étaient invités à dîner à l'Archevêché. Pluleurs membres du clergé du Séminaire, et par, mi eux Monseigneur Amédée Gosselin P.A., dinèrent avec Son Eminence le Cardinal Rouleau, Sa Grandeur Monseigneur Plante et les membres du clergé de l'Archevêché. Dimanche prochain, le 11 janvier, le personnel de l'Archevêché dinera au Séminaire.

TOUJOURS LES PREMIERS!

DeForest Crosley 1931

LE MODELE "Brock"

CHASSIS A "GRILLE ECRAN"

$148.00 COMPLET — Conditions du client

$148 COMPLET

320 St-Joseph — G. Robitaille — TEL.: 8167

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

UN SAUVETAGE EMOUVANT SUR LE FLEUVE DEVANT PORTNEUF

Treize jeunes gens qui faisaient la pêche à la morue dans des cabanes sur le fleuve, hier soir, virent soudain la glace se mettre en mouvement -- Ils lancèrent des appels au secours et le maire Poliquin organisa des équipes de chaloupiers qui réussirent à sauver les jeunes gens en péril.

UNE VIVE SENSATION

Portneuf, 7, (D.N.C.) — Des jeunes gens de notre village ont failli périr, hier soir, au cours d'une partie de pêche sur la glace en face du quai de Portneuf. Partis après souper pour faire la pêche dans les nombreuses cabanes qui s'échelonent sur la glace, ils ne rentrèrent chez eux qu'à 10.30 heures, hier soir, après vaoir eu la peur de leur vie et après avoir vu la mort de près.

Ces jeunes gens, Laurent et Paul-Emile Frenette, G. Hardy, P. Frenette, André Hardy, Roméo Frenette, Gildas Arcand, Chs-Edouard Arcand, Henri Rivard, Léopold Marcotte, M. Beaulieu, Napoléon et Victor Richard, avaient pris place, par groupes de deux et de trois, dans les cabanes et ils se livraient sans inquiétude à leur sport favori.

Ils étaient là depuis quelque temps déjà et la pêche était bonne quand l'un d'eux, M. Richard, crut percevoir quelque chose d'anormal et il ouvrit la porte de la cabane où il se trouvait. A sa grande surprise, M. Richard réalisa tout de suite que la glace était en mouvement, entrainant avec elle les cabanes et leurs occupants dont la plupart n'avaient aucune idée du grave danger qu'ils couraient.

M. Richard courut rapidement de cabane en cabane pour donner l'alarme et tous les jeunes gens sortirent sur la glace pour aviser un moyen à prendre pour se tirer de ce mauvais pas. Ils décidèrent de prendre les fanaux dont ils étaient pourvus pour la pêche et de faire des signaux à la côte. En même temps ils criaient de toutes leurs forces pour attirer l'attention des SAUVETAGE ..... CHANTAL ..... citoyens du village de Portneuf.

Par hasard, le maire du village, M. Onésime Poliquin sortit pendant la tempête et regardant du côté du fleuve il vit tous ces fanaux qui se balançaient désespérément et entendit les appels au secours de ses administrés.

Voyant qu'il fallait agir vite, M. le maire Poliquin retourna en toute hâte chez lui et donna l'alarme à la téléphoniste du central en lui demandant d'avertir le plus de citoyens possible par téléphone. Rapidement celle-ci donna l'alarme partout et en un rien de temps le maire se trouva à la tête d'une petite armée qui courut vers la grève. On se procura des chaloupes et MM. Onésime Poliquin, M. Labranche, Alfred Frenette, Albert Rochette, Philippe Vachon, Ph. Gignac, M. Marcotte, Elzéar Hardy, M. Boivin et plusieurs autres y prirent place pour cette course dangereuse à travers les glaces.

La plupart des sauveteurs avaient des parents parmi les jeunes gens en danger de perdition et cela donnait de la vigueur à leurs efforts pour arriver vite à eux.

Après bien des difficultés ils réussirent à s'approcher de la glace sur laquelle se trouvaient les cabanes et les jeunes gens embarquèrent par groupes dans les embarcations. Sur la grève, les résidents de Portneuf attendaient avec anxiété le résultat du voyage et ils félicitèrent M. le maire Poliquin et ses aides pour la bravoure qu'ils venaient de montrer et pour le magnifique succès qui a couronné leur tentative héroique.

Notre journal joint ses félicitations à celles qu'ont déjà reçues tous ces braves citoyens de Portneuf.

SAISIE D'UN ALAMBIC

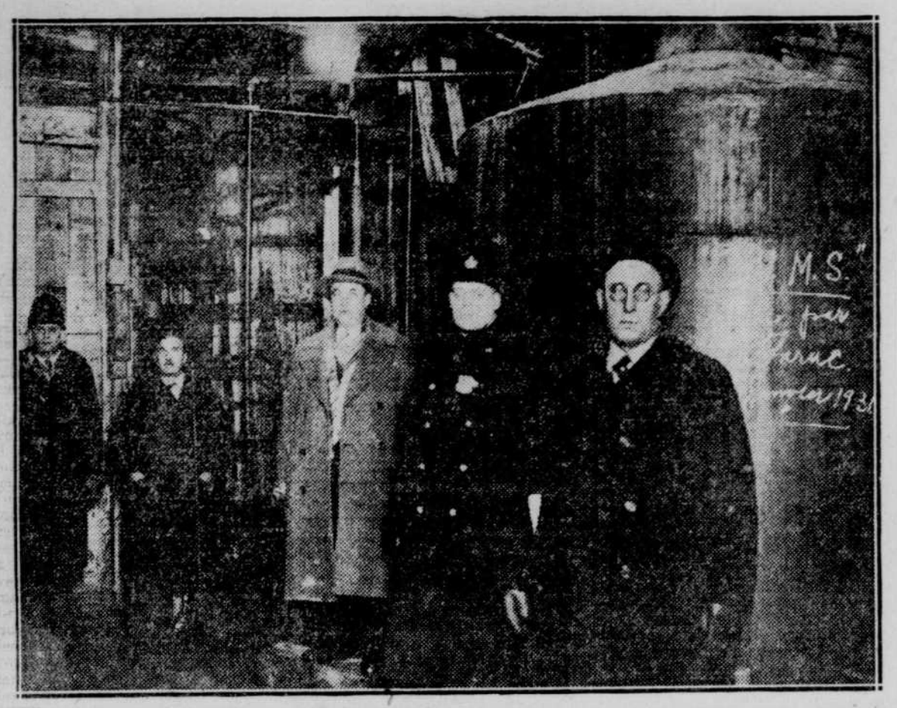

Photographie d'un des réservoirs de l'alambic de forte capacité saisi sur la rue de l'Eglise par les officiers du Revenu. On voit ici le détective J.-H. Paradis, le détective Arthur Poulin, M. Jacques, un constable et le chauffeur de la Commission des Liqueurs M. Lapointe, officiers qui se rendirent sur les lieux lorsque la saisie eut été faite par les officiers du Revenu (Photo du "SOLEIL")

DANS UN ROLE NOUVEAU

M. GASTON DOUMERGUE, premier magistrat de France, préside la distribution des étrennes à 200 enfants pauvres de la capitale qu'il avait conviés au réveillon de Noël.

LE MARECHAL JOFFRE REPOSE MAINTENANT DANS LA CRYPTE DES INVALIDES A PARIS

Après le service funèbre à Notre-Dame de Paris, les restes mortels du grand soldat sont transportés dans l'historique chapelle des Invalides où ils ont été placés parmi les tombes des plus illustres guerriers de France.

LE PANEGYRIQUE

Paris, 7 (A.P.)—Le Maréchal Joffre repose aujourd'hui sous le dôme des Invalides, qui abrite déjà les corps de Napoléon et de Foch Deux millions de Parisiens, bravant le froid d'une journée très rude bordaient le parcours depuis Notre-Dame de Paris jusqu'aux Invalides, en face desquels les anciens combattants mutilés occupaient des sièges d'honneur tandis que le sénateur Louis Barthou, ministre de la guerre et ami personnel du maréchal, rappelait les brillants états de service du défunt.

Il rappela la stratégie qui avait rendu possible la bataille de la Marne et compara le maréchal Joffre à Washington et à Franklin, disant dans sa paroraison que le grand so dat, quoique mal jugé, n'en avait ressenti aucune amertume et n'avait rien dit qui pût nuire au bon renom de la France.

M. Barthou, louant Joffre d'avoir été aux Etats-Unis en 1917, vanta l'attitude qu'il y avait observée: celle de l'homme qui, ayant connu la gloire, fait preuve de modestie. "Joffre ne commit pas d'erreurs, dit-il, et l'accolade fraternelle de deux peuples réalisa tous ses espoirs. Nul mieux que lui ne sut reconnaître ce qu'avaient fait ces millions d'hommes en laissant leurs occupations du temps de paix pour traverser les mers et s'en aller, à des milliers de milles de leur pays, donner leur vie pour une idée grande et noble."

Après l'oraison funèbre le cercueil fut porté avec solennité à l'intérieur des Invalides, dans la sacristie, non loin du tombeau de Napoléon, où il restera jusqu'à ce qu'un mausolée lui ait été érigé au cimetière de Souveciennes.

Le service religieux à Notre-Dame fut d'une solennité telle que le maréchal, dont les goûts modestes sont bien connus, l'aurait probablement interdit s'il eût eu voix au chapitre. Mgr Tissier, évêque de Chalons, connu dans toute la France sous le nom d'évêque de la Marne, donna l'absoute. Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, le cardinal Binet, de Besançon, Mgr Maglione, nonce du pape, et 23 évêques venus de tous les points de la France assistaient à la cérémonie funèbre. Les lumières du catafalque, les torches brûlant dans cinq urnes d'argent, le pavoisement de l'historique cathédrale offraient le spectacle le plus impressionnant.

Près de Mme la maréchale Joffre se tenaient le président et les personnages les plus distingués de la République suivant attentivement l'Office divin. Pas moins de 10,000 personnes emplissaient le temple, tandis qu'au dehors la multitude innombrable occupait tous les endroits offrant un point de vue avantageux pour le cortège qui allait défiler.

Sur les trois milles du parcours l'infanterie prenait position, les fanfares militaires aux tambours et trompettes drapés de crêpe s'échelonnaient tous les mille verges. Le froid restait vif, 4 ou 5 degrés au-dessous du point de congélation, malgré que le soleil eût dissipé le brouillard matinal.

Le service funèbre commença immédiatement après l'arrivée du président Doumergue, avec trois minutes de retard, à cause de la presse. Comme le président faisait son entrée dans la cathédrale, les grandes orgues attaquèrent le "Libera", qui fut chanté par le chœur avec une grande intensité d'émotion. Plusieurs dans la vaste, assemblée, qui comprenait des représentants de l'armée, du gouvernement, des associations d'anciens combattants, des hameaux comme des villes de France, pleurèrent aux accents de cette musique religieuse si éminemment émouvante.

Après le "Dies Irae Dies Illa" l'orgue attaqua le Requiem, chanté doucement d'abord par le chœur qui fit un puissant crescendo à la fin. L'émotion devint alors intense, et lorsque Mgr Joseph-Marie Tissier, évêque de Chalons-sur-Marne, donna l'absoute, nombreux étaient les yeux remplis de larmes. L'évêque lui-même paraissait faire un grand effort pour se contenir lorsqu'il prononça le "Requiescat in pace" auquel plusieurs à part le chœur répondirent.

Durant ce temps-là au dehors le cortège s'était formé. La garde républicaine à cheval avait pris position à l'extrémité de la place, derrière laquelle une batterie d'artillerie était alignée. Venaient ensuite une fanfare militaire et un bataillon d'infanterie. "Sorcière", le cheval du maréchal, tout caparaçonné de noir, était tenu par la bride au milieu de la place, derrière les délégations des armées alliées, dont 50 soldats anglais des Coldstream Guards et un détachement de l'infanterie de marine américaine.

A 10 h. 05 on sortit le corps de la cathédrale et une minute plus tard commença le défilé du cortège, le cercueil reposant sur un caisson tiré par six chevaux et escorté de chaque côté par une compagnie d'artillerie. Des sergents-majors portaient les décorations du maréchal. Derrière le caisson marchaient les membres de la famille du maréchal.

Venaient ensuite le président Doumergue, puis le prince Léopold de Belgique, les ambassadeurs, les présidents de la Chambre et du Sénat, les membres du cabinet, le corps diplomatique et les missions spéciales, les membres du Parlement, du conseil de la Légion d'honneur et de l'état-major, des cinq académies qui composent l'Institut de France diverses autres délégations, enfin une troupe de la garde républicaine fermant la marche. La foule saluait dans le cortège les drapeaux et fanon des régiments licenciés que portaient fièrement d'anciens combattants. Quelques-uns de ces emblèmes étaient en lambeaux.

La tête du cortège atteignit la place de la Concorde, à mi-chemin funèbre de Chopin. Les têtes se découvraient au passage du cortège. Plusieurs spectateurs se signaient même. D'autres pleuraient. Comme le cortège s'engageait sur le pont Alexandre III le plus beau de Paris, le soleil brilla de tout son éclat, et le froid du matin en fut moins vif.

Le président Doumergue paraissait las et fatigué. Les trois maréchaux de France encore vivants, Lyautey, Pétain et Franchet d'Esperey, marchaient droit et du pas élastique des militaires. Le maréchal Luyautey, maintenant doyen des trois, avait malgré son grand âge une magnifique tenue.

UNE FUITE DE PHOSGENE

Sur la demande du Laboratoire de chimie minérale du Collège de France, le service des laboratoires municipaux a procédé à l'enlèvement d'une bonbonne métallique contenant près de 60 litres de phosgène liquide, qui avait été installée dans la cour intérieure de l'établissement.

Au cours de la manipulation de la bonbonne, une fuite se déclara. En un clin d'oeil, le phosgène se répondit dans la cour, se volatilisant rapidement au contact avec l'air.

UNE ENQUETE SERA FAITE A MONTREAL

Le Procureur Général, à la demande du Better Business Bureau, fera enquête sur la vente de certaines armes à base de gaz axphyxiant.

LES BANDITS

Montréal, 7. (D.N.C.)—L'hon. M. Taschereau vient d'être prié par le Better Bussiness Bureau, de cette ville de faire une enquête sur la vente par une maison américaine, de Montréal, d'armes à base de gaz asphyxiant. Cette demande est faite au nom des marchands et officiers des banques et les comités exécutifs de certaines corporations. Ils prétendent que si ces armes sont vendues dans un motif de défense, il arrive trop souvent que les criminels s'en servent pour accomplir leurs méfaits, a déclaré M. Harold Inns, gérant général du bureau susmentionné. Hier, un officier de cette maison vendant ces armes ici, —Chemical Protection Company,— a fortement nié que ces armes pouvaient tomber entre les mains des malfaiteurs; il a déclaré que la vente est faite aux marchands, banquiers et aux hommes d'affaires seulement et comme moyen de défense contre les criminels, ajoutant que lorsqu'une vente est faite, le département de la police en est aussitôt averti et que le nom de l'acquéreur est aussi donné.

"Il est possible, a ajouté M. Inns, que des moyens pourraient être pris pour restreindre la vente de ces armes à base de gaz asphyxiant comme la chose se pratique à New-York. Les marchands, banquiers et hommes d'affaires de la métropole trouvent qu'il est dangereux qu'on puisse se procurer facilement de telles armes, car il se peut que des criminels s'en procurent trop facilement pour ensuite s'en servir contre les personnes qu'ils veulent voler. La compagnie qui vend ces armes a un modèle de plume-réservoir qui peut projeter le gaz à huit pieds de distance.

Devant les sollicitations qui lui furent faites, le premier ministre a déclaré qu'une enquête sérieuse sera faite au sujet de la vente de ces armes.

INCULPE DE PARJURE

Wilbrod Goudreau a été arrêté sous l'accusation de parjure. La plainte contre lui est qu'il aurait, le 31 décembre dernier, lors d'une enquête conduite par M. E. Langlois, assistant-commissaire des incendies essayé, dans sa déposition, de tromper l'enquêteur susnommé. Cette enquête était relative à l'incendie qui causa des dégats à la propriété de M. Adolphe Dombrowski, 31 Boulevard Langelier, le 15 décembre dernier.

L'accusé a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 13 courant.

LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES

Londres, 7. — Selon l'annuaire du commerce et de l'industrie britanniques, la population du Royaume-Uni s'élevait en juillet 1930, à 45,900,000 habitants, accusant ainsi une augmentation de 200,000 habitants sur juillet 1929.

La population actuelle se répartit comme suit: 22,200,000 personnes du sexe masculin et 23,700,000 du sexe féminin.

DES JEUNES GENS TRES AUDACIEUX

Trois jeunes bandits volent un taxi à Montréal et commettent trois vols consécutifs. Trois hommes sont arrêtés mais ils ne sont pas identifiés comme les auteurs des vols.

RESERVOIRS

Montréal, 7. (D. N. C.).—Trois jeunes bandits, dans un taxi volé, ont commis trois hold-ups consécutifs, lundi soir, au cours desquels ils s'emparèrent d'une somme d'environ $250, puis sautèrent dans un wagon de fret et prirent la fuite.

Le trio fit sa première apparition vers 7 h. 30, lundi soir, à la station de gazoline d'Hector Salvas, boulevard Pie IX. Un des trois hommes demeurait au volant de la voiture, tandis que les deux autres opéraient en dedans. L'un tenant le propriétaire en respect pendant que son compagnon vidait la caisse contenant $25.00.

Quelque temps plus tard, les bandits opéraient dans un dépôt de l'Imperial Oil, au coin des boulevards Crémazie et St-Laurent où ils vidèrent la caisse. Vers 9 heures ils étaient vus à un autre dépôt de l'Imperial Oil, à Verdun. Le rapport donnait encore le même numéro de licence. Vers 12 h. 30, hier matin la police de Verdun retrouvait le taxi volé dans une ruelle à l'arrière de la rue Wellington.

La police du C. N. R., avertie de la chose, arrêtait trois hommes hier matin, à Cornwall. Les limiers de la ville constatèrent que l'identification des hommes arrêtés ne correspondait pas exactement avec celle des hommes qui auraient commis les hold-ups.

UN RECORD A LA VOIRIE

Le ministère de la Voirie vient d'établir un nouveau record de performance qui est tout à son honneur. M. J.-L. Boulanger, sous-ministre du département, annonçait ce matin au représentant du "Soleil" que, malgré la tempête qui a sévi hier dans toute la province et qui a désorganisé nombre de services de transport, les appareils du département, chasses-neige et "Snogo" ont réussi a tenir les routes ouvertes et, hier comme aujourd'hui, les automobiles peuvent circuler partout dans la région

PROCHAIN CONCERT

Le cinquième concert du Olub Musical des Dames, aura lieu le 13 janvier, au Château-Frontenac et on y entendra la Société Symphonique de Québec sous la direction de M. Robert Talbot, ainsi que Mlle Yvonne Hubert, pianiste virtuose française.

Le programme choisi pour cette circonstance comprendra des pièces symphoniques telles que, une Ouverture de Saint-Saens, la célèbre valse de Strauss, la Légende de la forêt de Vienne, une Marche d'Edlar intitulée Pompes et Circonstances ainsi qu'un Andente de Schubert et une Allegretto de Brahms.

Mlle Yvonne Hubert donnera trois groupes de pièces très intéressantes.

Ce programme sera donc un régal artistique pour les Membres du Club et pour ceux qui assisteront à ce concert.

LE SIROP D'ERABLE

Une proclamation parue dans la Gazette Officielle du Canada annonce que la loi se rapportant à l'industrie du sirop d'érable entrera en vigueur le 1er février prochain.

Cette loi fut passée lors de la dernière session du gouvernement libéral, l'hiver dernier et devait entrer en vigueur suivant le bon plaisir du Gouverneur Général en conseil.

Elle impose certaines restrictions sur la vérité et la production du sucre et du sirop et a surtout pour but d'empêcher la falsification de ce produit bien canadien.

LE DEPART DES PRINCES

Londres, 7. — (P. A.) — Le prince de Galles et son frère le prince George partiront le 17 janvier pour leur voyage en Amérique du Sud, annonce-t-on officiellement aujourd'hui. Ils se rendront à Santander, en Espagne, pour prendre passage à bord du navire "Oropesa".

POSITION DU TRADEWIND

New-York, 7. (P.C.)—Un message par radio reçu aujourd'hui dit que le monoplan "Tradewind", en route pour Paris, n'était qu'à 300 milles des Bermudes à 8 h. 46 a.m.

Hampton Roads, Va., 7. (P.C.)—Madame Hart qui a une licence de transport commercial, a laissé son compagnon piloter la machine pour décoller mais elle compte être aux contrôles tout le long du chemin. Elle était souriante et confiante lorsqu'elle prit sa place dans le monoplan.

Le Lieutenant MacLaren est un ancien aviateur de la marine. Madame Hart a déclaré qu'ils feraient une moyenne de 100 milles à l'heure afin d'acomplir dans la matinée le voyage de 600 milles aux Bermudes. Le vent modéré venant du sud-ouest les aidera tout le long du voyage.

"Nous prenons le lunch à Hamilton" a dit madame Hart, et nous partirons pour Horta, Açores, vers 5 heures de l'après-midi.

Les aviateurs estiment que la distance des Bermudes aux Açores est de 2,042 milles et qu'ils feront le voyage en 21 heures. Il leur restera 1,520 milles pour se rendre à Paris. Ils espèrent amerrir sur la Seine après un vol de 17 heures de Horta.

UN TIGRE DEVORE UN DOMPTEUR

Toulouse, 7.—A Miramont-de-Cuenne, un grave accident est survenu à la ferme zoologique du Zoo-Circus.

Au cours d'une répétition, le dompteur Warnieck, âgé de 30 ans, venait d'entrer en cage pour faire travailler un groupe de six tigres de Sibérie, magnifiques fauves de belle taille, lorsque l'un d'entre eux—le plus féroce— "Bengalie", bondit sur lui, et, d'un coup de griffe, lui cingla la face. Aveuglé, le malheureux tituba et tomba.

Aussitôt le tigre, bientôt imité par ses congénères, se jeta sur le dompteur, qui disparut sous les six bêtes féroces acharnées.

Les garçons de ménagerie et le personnel, accourus, ne pouvaient venir à bout d'arracher aux terribles félins leur proie humaine. Ils parvinrent cependant à chasser les fauves hors de la cage; mais l'un d'eux s'efforçait encore d'emporter le corps de l'homme.

On devine l'état effroyable dans lequel se trsuvait le malheureux, inanimé, au milieu d'une mare de sang. C'est surtout à la tête que se sont acharnés les tigres, broyant horriblement la face, qui n'était plus qu'une bouillie.

Et Warnieck, cependant vivait encore.

Il fut transporté à la clinique du docteur Baby à Marmande, où une intervention chirurgicale désespérée fut tentée.

Bien que le blessé soit un colosse et d'une rare résistance physique, on conserve peu d'espoir de le sauver.

Le tigre "Bengalie" est un animal particulièrement dangereux.

C'est le même qui, il y a deux ans, dévora, en Espagne, à peu près dans les mêmes conditions, le jeune dompteur Molier.

Par l'entremise du bureau l-gal Dorion et Dorion, a été inscrite, en Cour Supérieure, une action en contestation de l'élection de M. Herménégilde St-Denis, comme maire de Donnacona. M. St-Denis avait été élu, en mars 1930.

Le demandeur, M. Michel Martel, allègue que le maire St-Denis est marchand, à Donnacona, et qu'il vend à la municipalité différents articles, contrairement à la loi (art 123, ch. 102 des Statuts Refondus, 1925).

LA CHEMINEE DE L'EGLISE DE ST-PIERRE DE MONTMAGNY EST BRISEE PAR LE VENT

Cette lourde pièce de maçonnerie s'effondre, brise la toiture de l'église et cause des dommages à l'intérieur. — Le bruit est entendu dans le village.

DES DEGATS

St-Pierre de Montmagny, 7.—(D. N. C.)—La forte tempête qui a balayé toute la région du St-Laurent hier a failli causer une grave tragédie à St-Pierre de Montmagny. La cheminée de l'église, une lourde pièce de maçonnerie assez longue, s'est effondrée, défonçant la toiture, passant à travers le petit jubé du transept, qu'elle entraîna en grande partie et brisant considérablement les bancs et le plancher situés au-dessous.

Si l'accident était survenu une heure et demie plus tôt, on aurait probablement eu à enrégistrer plusieurs pertes de vie. En effet, il était une heure environ de l'après-midi lorsque la chose se produisit et, à onze heures et demie, la foule pieuse des fidèles occupait les bancs de la nef des transepts et du petit jubé maintenant effondré.

On sait avec quelle violence soufflait la forte brise hier. Il faisait une poudrerie aveuglante et en bien des endroits surtout en plaine ouverte, les arbres et les poteaux de télégraphe furent fortement ébranlés.

L'église de St-Pierre de Montmagny se trouve dans une plaine assez vaste où le vent ne rencontre aucun obstacle. La cheminée qui surmontait la toiture au nord de l'église était assez haute et offrait une résistance considérable à la poussée de la tempête. Tout alla bien cependant au cours de l'avant-midi et les fidèles purent assister aux différentes messes sans être inquiétés.

A une heure et dix environ de l'après-midi, M. Alphonse Létourneau, marchand général, qui demeure tout près de l'église, entendit un craquement semblant venir de l'église. Plusieurs autres personnes demeurant à proximité du temple religieux entendirent le bruit. On accourut et, à la stupéfaction de tous, on constata la disparition de la cheminée qui avait fait un trou dans le toit.

A l'intérieur, le spectacle était remarquable : la haute cheminée gisait sur le sol, ayant, comme nous l'avons dit précédemment, entraîné dans sa chûte le jubé et ayant causé des dommages considérables.

On estime qu'il en coûtera entre $2,500 et $3,000., pour remettre les choses en bon état.

En attendant, les paroissiens ne pourront se servir de leur église pour quelques jours du moins. Cependant on est décidé de poursuivre les travaux de réparation avec célérité. On aura tôt fait de boucher l'ouverture du toit, qui n'est pas très considérable. Un système temporaire de chauffage sera installé et, si aucun retard ne survient, peut-être pourra-t-on aller entendre la grand'messe comme d'habitude dimanche prochain.

On dit qu'au moment de l'accident, un paroissien était à faire son chemin de la croix et que l'entrée inopinée de la cheminée dans l'église, causant un grand fracas, ne fut pas sans produire chez lui une forte émotion.

LA TEMPETE CAUSE UNE MORTALITE

Une femme, Mme L. Woljenger, 58 ans, a été tuée par un camion dont le chauffeur ne la vit pas traverser la rue au cours de la tempête. — Des milliers d'hommes employés à l'enlèvement de la neige.

TRAINS EN RETARD

Montréal, 7. — (D.N.C.) — Ceux qui prétendent que nous n'avons plus d'hiver comme ceux d'autrefois, plus de neige blanche et joyeuse, ont dû modifier leur opinion en sortant de leurs foyers, hier matin, En effet Montréal a été plongé sous une avalanche de neige, accompagnée d'un vent nord-est d'une vitesse de 39 milles à l'heure, comme il ne s'en est pas vu depuis une quinzaine d'années. Suivant l'observatoire de McGill il était tombé, à 10 heures hier soir, pas moins de dix pouces de neige. Mais à certains endroits les bancs de neige accumulés par le vent atteignaient une hauteur de cinq pieds.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser la tempête n'a causé que très peu de dommages.

Il y a eu une perte de vie, une femme frappée par un camion sur la rue St-Jacques. C'est en traversant au coin des rues Vinette et St-Jacques hier matin, que Mme Léonide Woljenger, âgée de 58 ans, a été frappée à mort par un camion.

Le chauffeur Georges Reed, aperçut la personne dans la tempête qui faisait rage, mais trop tard. Cependant, il ne la frappa que légèrement. Transportée à l'hôpital Western, les médecins constatèrent que la victime était morte d'une fracture du crâne. Subséquement le cadavre a été conduit à la morgue pour enquête. Le lieutenant Taylor et le constable Parent firent enquête sur cet accident.

Au point de vue de dommages la compagnie de Téléphone Bell n'a rapporté aucun dégât sur les lignes locales, toutefois elle craint un adoucissement de la température et de la pluie, ce qui serait coûteux. La M. L. H. & P. n'a enrégistré qu'un poteau de deux fils à haut voltage brisés. Elle a eu plus de difficultés à se rendre sur les lieux pour réparer que de remettre le tout en ordre, une fois ses ouvriers rendus. La compagnie des Tramways, grâce à ses puissantes balayeuses et à une forte équipe d'hommes, a maintenu ces voies libres. Les chemins de fer n'ont enrégistré que quelques légers retards dans la matinée, les grandes lignes demeurant ouvertes. Le Pacifique-Canadien, pour son compte, a engagé une armée de pas moins de mille hommes.

A Montréal la tempête va coûter $150,000. Déjà près de 4,000 hommes, qui n'attendaient que cette aubaine, sont à l'œuvre et d'autres devront être engagés immédiatement. C'est encore la meilleure solution au problème du chômage à Montréal et c'est à la Providence que ceux-ci en seront redevables.

Dans la banlieue les conditions sont apparemment identiques. On ne signale aucun dommage conséquent nulle part, mais par contre des retards dans les services d'autobus. A Lachine, le vent souffla à 45 milles à l'heure et les rues étaient pratiquement impassables. Cent hommes sont employés à l'enlèvement de la neige. Mêmes conditions à Dorval et dans l'Est.

UN CONSULAT EST MENACE

Montréal, 7, (P.C.) — Soixante agents en uniforme ou en civil bravèrent la tempête de neige, hier, pour monter la garde autour du consulat yougoslave, contre lequel, d'après un câblogramme reçu du ministère des affaires étrangères de Belgrade par le vice-consul Zanela, une attaque devait être dirigée par les communistes montréalais. On n'a pu savoir si l'information était mal fondée, ou si la tempête avait refroidi l'ardeur des communistes; dans tous les cas rien ne s'est produit.

LE SENS A DONNER A CES MOTS

Dans un jugement fort élaboré, sir François Lemieux détermine la portée à attribuer aux expressions famille et enfants dans une clause de testament.

CONCLUSIONS

Sir François Lemieux, juge-en-chef de la Cour Supérieure de la province de Québec, vient de rendre un important jugement sur l'interprétation d'une clause testamentaire.

Le 9 août 1929, Dame Célina Michaud, de St-Michel de Bellechasse, léguait une somme de $1500.-00 à la famille Noel alliée à la famille Bissonnette pour être partagée aux enfants alors vivants de cette famille. Marie Elisa Noel poursuivait l'exécuteur testamentaire pour réclamer la somme de $1500.00, le montant du legs. Deux intervenants, Dame Virginie Noel et Archilas Noel, tout en admettant que la demanderesse était dans les conditions indiquées par le testament pour partager dans le dit legs, prétendaient être dans les mêmes droits que la demanderesse sur l'action principale. La demanderesse a contesté les deux interventions qui prétendaient que, au terme du testament, le legs devait être dévolus aux enfants vivants, lors de la mort de la testatrice de la famille Noel alliées à la famille Bissonnette et non aux petits-enfants, ni aux enfants du deuxième lit, dans lequel se trouvaient les deux intervenants.

Tout le litige se concentrait sur l'interprétation des mots "famille" et "enfants" contenus dans le testament.

Le savant juge a décidé que le legs avait été fait à la famille Noel alliée à la famille Bissonnette sans restriction, c'est-à-dire à tous les membres de la famille Noel alliée à la famille qui aurait contracté une parenté avec la famille Bissonnette.

L'interprétation juridique de l'expression "famille" et "enfants" a été longuement discutée dans ce jugement. Le mot "famille" désigne l'ensemble des individus unis par les liens du sang, et tout simplement alliés comme dans le cas actuel. Le terme "enfants" comprend les ascendants et les descendants, les enfants et petits-enfants, enfants et descendants.

Les autorités et arrêts cités par les deux intervenants sont conclusifs sur ce point, a décidé le juge en chef.

Comme conséquence, légales, la Cour en est venue à la conclusion que le legs de $1500.00 appartenait aux petits-enfants même s'ils sont issus de différents mariages, pourvu qu'ils soient alliés à la famille Bissonnette, comme le cas s'est présenté dans la présente cause.

La Cour a maintenu les deux intervention et a condamné l'exécuteur-testamentaire à payer aux deux intervenants une somme de $250.00 chacun, le tout avec dépens contre la demanderesse.

Mtre Antoine Bourget représentait les deux intervenants dans la présente cause.

LES PROJETS DE M. BAXTER

St-Jean, 7. (P. C.).—La première session de la 10e législature du Nouveau-Brunswick s'ouvrira à Fredericton, le 12 février, annonce le premier ministre. Les projets de loi assurant aux mères certaines allocations et un salaire minimum aux femmes et filles employées, ainsi qu'une protection aux enfants, tous votés à la dernière session recevront cette année la proclamation qui leur donnera force de loi, si les finances de la province le permettent. La Fédération du travail en a reçu hier l'assurance de l'hon. Dr H.-I. Taylor, ministre de la santé et du travail, à sa 18e réunion annuelle.

Winnipeg, 7. (P. C.).—Il s'est expédié par l'océan la semaine dernière, plus de deux millions de boisseaux de blé, soit un million et demi de moins que la semaine précédente, d'après les chiffres fournis par E.-A. Ursell, statisticien de la commission fédérale des grains. En même temps les stocks de blé emmagasiné au pays diminuaient d'un peu plus d'un million de boisseaux, tombant à 217 millions contre 218 millions la semaine précédente.

COURS DE SOLFEGE

Les vacances des fêtes se terminant cette semaine, les cours de solfège à St-François d'Assise reprendront jeudi le 8 janvier au lieu ordinaire.